هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 030 — VENDREDI 18 JUILLET 1980



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 140 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Quelque trois cents personnes vont être jugées en Iran pour complot

LIRE PAGE 3

M. Reagan dans la course à la Maison Blanche

Un nouveau nationalisme

Le grand jour attendu par M. Ronald Reagan depuis quarante ans est enfin arrivé. Il reçoit des délégués républicains le grand rôle que lui refusèrent les producteurs d'Hollywood. Mieux encore : champion de l'extrême droite durant plus d'une décennie, le voici élevé à la dignité de grand conciliateur. Il fait autour de sa personne une sorte d'unanimité. Il s'est rapproché de l'ancien président Ford — qui l'avait battu de justesse il y a quatre ans, — au point de l'avoir pressé d'accepter d'être son colistier. Et c'est à son principal adversaire des « primaires », M. George Bush, qu'il offre finalement la seconde place sur son « ticket ». Enfin, à près de soixante-dix ans, il semble apporter une nouvelle jeunesse au parti républicain, qui depuis longtemps n'avait abordé des élections présidentielles avec autant de confiance en lui-même.

Que s'est-il passé pour que l'incroyable d'il y a dix ans devienne aujourd'hui une réalité avec laquelle il faille compter ? Tout d'abord, M. Reagan a évolué. S'il n'a pas l'expérience de la grande politique, il a celle du pouvoir partagé. Huit ans de suite gouverneur de Californie, il a appris sur le terrain qu'il fallait composer avec les forces qui ne lui étaient pas acquises.

S'il se lança dans la vie publique en 1964 en appuyant à fond à la télévision le sectarisme du sénateur Goldwater, candidat républicain contre Lyndon Johnson, il se garda bien par la suite d'imiter son prédécesseur, enfermé dans une idéologie préhistorique. Certes, le conservatisme de M. Reagan n'est pas exempt de simplisme, mais il a prouvé qu'il pouvait s'élever dans la pratique au-dessus de ses propres discours.

De plus, les républicains de juste milieu, voire « de progrès », n'avaient personne à lui opposer. La mort de Nelson Rockefeller a creusé un vide qui n'a pas été comblé. Sans doute l'éphémère vice-président de M. Ford ne méritait-il qu'à moitié tout au plus l'aura « libérale » qui l'entourait. Mais, même comme figure symbolique, il n'a pas été remplacé.

Enfin, ce que représente M. Reagan paraît s'accorder avec ce que ressent un large secteur de l'opinion américaine, également fatiguée des spéculations cérébrale de M. Henry Kissinger et des atermoiements ou des ratages de M. Carter. L'Amérique est à la recherche d'une voix qui lui indiquera d'un ton ferme le chemin à prendre pour retrouver une autorité passablement entamée à l'extérieur comme à l'intérieur.

M. Reagan n'a rien d'un prophète, mais il incarne une certaine idée de l'énergie nationale américaine, un aplomb, verbal tout au moins, une volonté de ne pas s'en laisser imposer par les adversaires des Etats-Unis qui réchauffe les cœurs déçus par les résultats de plusieurs années de pragmatisme à la petite semaine.

Il ne s'agit pas pour autant d'un retour à la guerre froide. Les Etats-Unis de 1980 sont trop « spohistiqués » pour cela. Mais ils sentent obscurément que le temps ne travaille pas nécessairement pour eux, que la situation réclame un grand effort de rattrapage et de modernisation (d'où la vogue des propos sur la « réindustrialisation » de leur potentiel) si la puissance américaine veut retrouver, sous d'autres formes, la prééminence qu'elle possédait après guerre.

C'est donc un nouveau nationalisme que M. Reagan s'emploiera à propager. Ainsi le moindre avantage de la convention républicaine, précédant de presque un mois la convention démocrate, n'est-il pas de dicter dès maintenant le grand thème de la campagne électorale qui s'ouvrira en septembre.

Avant de désigner M. George Bush comme colistier le candidat républicain avait tenté de s'associer avec M. Gerald Ford

Pour mettre fin aux rumeurs qui agitaient la convention républicaine à Detroit, M. Reagan, officiellement investi par son parti, a annoncé, avec quelque avance sur l'horaire prévu, qu'il voulait avoir à ses côtés, comme candidat à la vice-présidence, M. George Bush. Celui-ci fut, pendant la phase des élections primaires, un de ses rivaux les plus dangereux.

Avant de faire connaître son choix, M. Reagan avait essayé de s'associer avec M. Gerald Ford. On aurait alors vu cette situation tout à fait inédite : un ancien président briguant le poste de vice-président. Pour constituer ce « ticket » M. Reagan était prêt à laisser son coéquipier jouer, pendant la durée du mandat, un rôle exceptionnel pour un vice-président. Les conversations n'ont pas abouti parce que, semble-t-il, le candidat républicain a refusé de donner dans une éventuelle administration républicaine le poste important que M. Ford réclamait pour son ancien secrétaire d'Etat, M. Kissinger.

De notre envoyé spécial

Detroit. — La convention républicaine, qui n'avait guère jusqu'alors connu de « suspense », a été le théâtre, mercredi soir 16 juillet, de rebondissements et de retournements de situation sans précédent dans l'histoire politique américaine.

Les délégués apprenaient au milieu de la soirée, de la bouche même des collaborateurs de M. Reagan, que M. Gerald Ford avait accepté d'être le second sur le « ticket » républicain. Leur surprise était grande. C'était, en effet, la première fois qu'un ancien président se présentait à la vice-présidence... Quelques heures plus tard, rompant avec toutes les traditions, M. Reagan apparaissait lui-même, peu après minuit, à la tribune, pour mettre fin « *aux rumeurs et aux commérages* » et annonçait aux délégués abasourdis que son colistier serait M. George Bush.

Quelques instants plus tard, M. Bush, sans cravate, et qui semblait sortir de son lit, déclarait aux journalistes rassemblée dans le hall de son hôtel, qu'il était « totalement surpris » mais « honoré » par le choix de M. Reagan. Visiblement fatigué, il ajoutait d'un ton lugubre qu'il allait se lancer « avec enthousiasme » comme numéro deux dans la campagne.

Ce fut à bien des égards une soirée des dupes. Pour M. Ford d'abord, qui avait laissé entendre, au cours d'une interview avec Walter Cronkite sur la scène de télévision C.B.S. à 19 heures, que les jeux étaient faits. L'ancien président semblait avoir reçu des garanties de M. Regean, qui l'avait reçu au milieu de l'après-midi.

Il affirmait qu'il « *ne retournerait pas à Washington pour faire de la figuration comme vice-président* » mais « *avait la certitude de jouer un rôle significatif dans les décisions importantes à prendre dans les quatre années qui viennent* ». Il ajoutait que ni son épouse Betty, ni lui-même « *n'avaient le sentiment que notre fierté serait blessée d'être les seconds après avoir été les premiers* » et qu'ils étaient « *assez adultes et assez sûrs d'eux-mêmes* » pour tenter l'expérience.

M. Ford se montrait seulement préoccupé par un problème juridique : la Constitution interdit que les candidats à la présidence et à la vice-présidence viennent du même Etat. Or, M. et Mme Ford se sont installés récemment dans leur nouvelle propriété de Rancho-Mirage, en Californie, Etat dont M. Reagan a été gouverneur et où il est toujours domicilié.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 4.)

Les difficultés de la sidérurgie

Pour prévenir une crise généralisée la Commission européenne va demander aux industriels de réduire leur production

La sidérurgie européenne connaît des difficultés accrues et pour éviter des chutes de prix catastrophiques pour les entreprises, la Commission de Bruxelles va proposer aux industriels des Neuf d'accepter un renforcement du plan anti-crise. La Commission considère qu'il est nécessaire, si l'on veut éviter le pire, de jouer davantage que dans le passé sur les quantités offertes.

Dans cet esprit, M. Davignon, le commissaire compétent, s'apprête à demander aux industriels qu'il rencontrera vendredi 18 juillet d'accepter une réduction de leur production d'acier brut. Les aménagements à apporter à la politique sidérurgique anti-crise de la C.E.E. feront l'objet d'une échange de vue lors de la prochaine réunion du conseil des ministres des Neuf le 22 juillet.

D'autre part, la Commission, souhaitant que la politique industrielle communautaire dépasse les actions purement défensives, a aprouvé mercredi une série de propositions intéressant la télématique et les télécommunications. L'idée centrale, en ce qui concerne la télématique, est de favoriser l'apparition d'une industrie communautaire des équipements, c'est-à-dire des fabricants de machines qui permettent la production de microprocesseurs. En matière de télécommunications, la Commission recommande en particulier aux administrations nationales d'ouvrir à la concurrence des autres Etats membres le marché des nouveaux teminaux.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Une crise généralisée semble à nouveau guetter la sidérurgie communautaire. En raison à la fois de mesures d'inspiration protectionnistes et de la récession, les exportations d'acier vers les Etats-Unis sont en chute libre ; le marché iranien est perdu ; et de façon plus générale, les ventes au Proche-Orient régressent. Sur le front intérieur, on s'attend à une régression sensible de la demande en Europe au cours du second semestre 1980.

C'est là la conséquence normale de la crise qui se développe dans le bâtiment et dans l'industrie automobile. Les prix des produits sidérurgiques ont commencé à décrocher alors pourtant que les coûts de production ont fortement augmenté durant les derniers mois. M. Davignon estime qu'il est nécessaire d'agir, de prendre les devants pour empêcher une chute des prix par trop destructrice.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 26.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

Montréal : salut la parenté !

(Page 19.)

POINT

Une banque pour les P.M.E.

Annoncée le 16 juillet après plus d'un an de difficile gestation, la naissance officielle du Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) n'a pas soulevé un enthousiasme excessif, même si le C.N.P.F. note avec satisfaction que le CEPME « fera une large place à la représentation des entreprises dans ses instances dirigeantes » : *six sièges sur douze au conseil de surveillance et présidence de ce conseil de surveillance, assurée par M. Barnasconi, président de la Confédération des P.M.E.*

En fait, la création du nouvel organisme, vieille idée de M. Giscard d'Estaing, désireux de « faire quelque chose » *en faveur des P.M.E. et de simplifier des procédures assez dispersées, a provoqué trop d'amertumes et suscité trop de méfiance pour que l'on s'en étonne. Amertume des Banques populaires, qui se voient dépossédées du Crédit hôtelier, un de leurs plus beaux fleurons, méfiance des établissements bancaires, qui redoutent l'apparition d'un nouveau concurrent, protestation des syndicats contre un* « nouveau démantèlement du secteur public », *et, même, réticences dans certains milieux du C.N.P.F., qui ne nourrissent pas une tendresse particulière pour M. Bernasconi, suspecté de* « nationalisme P.M.E. ». *Ajoutons que, dans les milieux professionnels, de bons praticiens mettent en doute l'opportunité de regrouper des procédures actuellement bien rodées et adaptées aux différentes clientèles, au risque de trop centraliser, alors que le rapport Mayoux prône le décloisonnement.*

Les pouvoirs publics s'en défendent, assurant que le nouveau crédit d'équipement ne sera nullement concurrent des réseaux bancaires pour le court terme, qu'il sera un « organisme de place », *accessible à tous les établissements, comme l'est le Crédit hôtelier, et que l'Etat en garde le contrôle, tant au niveau du capital qu'à celui de la désignation des dirigeants.*

La création d'un nouveau « Crédit national des P.M.E. » *n'est donc pas mauvaise en soi. Mais il n'est pas sûr qu'elle apporte tous les avantages que la sollicitude présidentielle fait miroiter aux petites et moyennes entreprises, décidément très courtisées ces temps-ci...*

(Lire page 26.)

LES RELATIONS DU GROUPE ELF-AQUITAINE AVEC L'ÉTAT

Retour au libéral-dirigisme

par BRUNO DETHOMAS

« *S'interroger sur le niveau et le degré de libéralisme dans la conduite de la politique énergétique a quelque chose d'artificiel,* écrit la commission de l'énergie et des matières premières du VIII° Plan, *tant la tutelle de l'Etat sur toute l'industrie de production, d'importation et de traitement de l'énergie est étroite.* » Et pourtant force est de constater que depuis quatre ans les pouvoirs publics hésitent dans ce domaine stratégique entre dirigisme et libéralisme.

Le conflit qui oppose M. Albin Chalandon, président de l'EPAP et de la S.N.E.A. à son ministre de tutelle M. Giraud (*le Monde* du 13 juin) — au-delà d'une indéniable question d'hommes — en est la plus flagrante illustration. Au point qu'on peut se demander si le gouvernement n'a pas, une fois encore, changé de doctrine sans l'avouer.

En 1976, le vent est au « libéralisme avancé » dans l'énergie, sous l'impulsion du ministre de Chalandon, président de l'ERAP l'industrie, M. d'Ornano, et du délégué à l'énergie, M. Paul Mentrë. Il faut désormais des grands groupes capables de rivaliser avec leurs concurrents étrangers dans un monde de plus en plus ouvert. C'est dans cet esprit qu'est préparé l'apport des actifs industriels de l'ERAP, entreprise publique très dépensière pour l'exploitation et la production de pétrole à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, riche des revenus que lui procure le gaz de Lacq. M. d'Ornano ne cache pas, lors du rapprochement des deux entreprises en juillet 1976, que la nouvelle société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.) — détenue à 70 % par l'ERAP transformée en holding, les 30 % restants étant dans les mains de quelque cent soixante mille actionnaires privés — « *sera avant tout considérée comme une entreprise industrielle normale, responsable de sa rentabilité et de son développement et justifiant à ce titre le maintien de la confiance du public* ». Et il était encore précisé qu' « *aucune activité ne sera décidée dont la rentabilité ne soit assurée à des conditions normales pour une entreprise faisant appel à l'épargne* ».

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

UNE MÉDAILLE

Déjà une médaille d'or pour la France ! Dans une discipline olympique toute nouvelle : l'équilibrisme sur un fil. Sur le thème « Allons-y sans y aller tout en y allant », l'équipe française réalise des exploits. Ses athlètes courront sur la pointe des pieds, ses sauteurs se feront plus légers que l'air, ses lanceurs lanceront à la sauvette, ses nageurs feront la brasse coulée.

La décision d'Antenne 2 de ne pas retransmettre en direct la cérémonie d'ouverture est dans la logique de cette discrétion un rien honteuse.

La politique du juste milieu est un art difficile. Entre la participation et la non-participation, il y a, juste au milieu, une toute petite place : celle de la France.

BRUNO FRAPPAT.

JAZZ A NICE

L'Europe et toutes les Amériques

Dès le premier soir, Martial Solal est là. George Wein, qui l'avait invité au Festival de Newport, l'a rembarqué pour celui de Nice, sa seconde invention, réplique ensoleillée de la première. Signe des temps : beaucoup de musiciens européens se déplacent aux Etats-Unis et reviennent chez eux avec une gloire refaite.

Ceux qui boudèrent le jazz, lors d'une courte péripétie où la sottise semblait — mais semblait seulement — amoindrir son importance, volent désormais à son secours avec le courage et l'audace qu'on imagine. Etre dans l'actualité, c'est rendre compte de ce qui se passe socialement, mais c'est aussi, lorsque la trompeuse apparence met une réalité esthétique en éclipse, continuer de parler d'elle, témoigner de son existence vraie, contribuer donc à la préserver. Ce qui fut accompli par beaucoup, tenacement, et sans aucune peur, jamais, d'avoir raison.

Solal, cette année, monte sur la scène de Nice, avec le jazz triomphant, et dans ce même vent de l'histoire qui pousse, à sa suite, les musiciens de dix pays d'Europe présents dans le parc de Cimiez aux côtés des Américains, lesquels assument les traditions additionnées du Nord, du Centre insulaire et du Sud — soit, pour l'exemple : B.B. King, Mongo Santamaria, Gato Barbieri.

Le jazz et la festivalité vont de pair. L'époque n'est plus, même, où l'été seulement réveillait le diable et éclairait, quelle que fût la longueur de son passé, la beauté du diable.

LUCIEN MALSON.

(Lire la suite page 11.)

Page 24 :

Le début d'un reportage de MARC AMBROISE-RENDU.

L'écologie en Union soviétique

Le Monde

idées

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle de 1981 ne pourrait-elle être l'occasion de réexaminer nos institutions et mœurs politiques ? C'est l'avis de Bertrand Fessard de Foucault, qui souhaite plusieurs réformes visant à y introduire un peu plus de morale et de sincérité. François Fonvieille-Alquier estime que le système d'avant 1958, qui privilégiait le rôle des partis dans la désignation des candidats, avait du bon, Pour Francis Bois, au contraire, la « partitocratie » encore triomphante entrave les candidatures individuelles et celles des jeunes. Quant à Claude Legoux, il se penche sur le cas de François Mitterrand, ce « malchanceux » qui n'en a pas moins « bien mérité de la patrie ».

Les dés sont pipés

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LA campagne présidentielle ne doit pas seulement préparer un choix politique primordial pour sept ans ; elle doit aussi être le temps d'un réapprentissage, même éphémère, de la morale publique. De la sincérité.

L'égalité des chances des candidats passe par des mesures précises et pratiques. Sans être exhaustif, il faudrait garantir :

— L'accès à l'information sur la situation de la France ;

— La clarté des financements dont chacun dispose ;

— L'égalité des moyens autres que financiers.

L'accès à l'information serait égal si la possibilité était faite — ou l'obligation de conscience imposée — aux directeurs de ministère, quand le président sortant leur demande des notes de synthèse pour sa campagne, d'en communiquer copie immédiatement à chacun des autres candidats. Réciproquement, chacun des candidats officiellement reconnus aurait droit à l'ouverture des dossiers de l'administration quand ceux-ci ne mettent pas en cause, au civil ou au pénal, des personnes et permettent de préciser les choix.

La clarté des financements passe par la publication — sans doute à la diligence du Conseil constitutionnel — des fonds dont disposent les candidats, par grandes masses et principaux donateurs. Le public jugerait ainsi des colosses et des nains, et les trop nantis pâtiraient peut-être un peu de leur excès de richesses.

L'égalité des moyens autres que financiers tient autant à la diffusion ides informations qu'aux équipes lentourant les candidats. Le septennat actuel coïncide avec une domestication sans précédent des circuits et des hommes d'information. Le Conseil constitutionnel, durant la campagne, devrait contrôler non seulement les émissions électorales proprement dites, mais l'ensemble des émissions dont le contenu politique est souvent déguisé ; remontrances et observations seraient publiées, au jour le jour.

Quant aux équipes des candidats, pour autant qu'elles comprennent des agents de l'Etat, ceux-ci, qu'ils travaillent pour un opposant ou pour le président sortant, devraient bénéficier d'une parfaite égalité de traitement administratif : ne pas avoir à demander de congé spécial, donc sans solde (ou alors, que les chargés de mission de l'Elysée en fassent autant !), et, pour ceux qui auront misé sur le cheval perdant, ne pas s'en trouver pénalisés dans la suite de leur carrière.

Une campagne présidentielle ne ressemble nullement à celle qui précède un référendum. Il est légitime dans ce dernier cas que le chef de l'Etat en place, souhaitant confirmation de son mandat sur un point précis, bénéficie d'une rente de situation. L'élection, au contraire, remet son titre en question. Le président sortant ne doit avoir de prééminence sur les autres candidats que du fait de sa gestion, des succès de celle-ci, de son prestige propre, non pas du fait de ses fonctions, venues précisément à expiration. Le temps de la campagne, il n'a pas plus de droit qu'un autre sur l'Etat.

Les mesures précédentes pourraient s'accompagner d'une révision constitutionnelle — les précédents de 1969 et de 1974 inspirant le nouveau droit — suivant laquelle le président du Sénat assurerait l'intérim de l'Elysée pendant la campagne, quelles que soient les conditions d'ouverture de la succession présidentielle. Ainsi serait garanti un minimum de correction. Le gouvernement, bien entendu, resterait en place, ce qui est déjà un avantage suffisant pour le président sortant.

Si tout ce qui précède semble angélique ou inactuel, c'est bien le signe du dépérissement de notre démocratie, dont portent la responsabilité aussi bien les opposants que les tenants du pouvoir. On joue, on joue, mais on ne crie au pipage des dés que quand la partie va être perdue. Or, aujourd'hui, chacun sait que les dés sont pipés ; il faut donc les changer. Au vu de tous.

Être ou ne pas être... candidat

par FRANÇOIS FONVIELLE-ALQUIER (*)

C'EN est devenu exaspérant ! Il est impossible à un journaliste de rencontrer un des huit ou dix chefs de file du monde politique sans que le dialogue s'achève inévitablement sur un même refrain : « *Serez-vous candidat en 1981 ?* » On pourrait imaginer, à la place, une foule d'autres questions, apparemment plus importantes... Par exemple : « *Quelle politique envisagez-vous pour porter remède au chômage, autre que les litanies de la satisfaction de soi ou le prêchi-prêcha moralisateur ?* » Eh bien, non ! Serait-ce, de la part du journaliste qui interroge, un manque d'imagination ? Cherche-t-il à aller ainsi à la rencontre des préoccupations supposées du grand public ? Ou bien est-ce, de sa part, une lâche complaisance envers les mœurs actuelles de l'Etat-spectacle, du vedettariat politique ?

En fait, tout nous ramène à l'absurdité des institutions qui nous régissent depuis 1958. Dès lors que l'Elysée monopolise la totalité des pouvoirs, on constate un déséquilibre de l'Etat, et sont excusables ceux qui voient dans l'élection présidentielle l'essentiel de la vie politique. Préparer ce scrutin décisif, s'y préparer soi-même, monopolise, du même coup, des énergies qui trouveraient ailleurs un meilleur emploi.

Le désarroi de l'électeur

L'absurdité n'est pas moins évidente quant à la procédure en vigueur pour la désignation des candidats. En principe, les partis doivent s'effacer, rester dans l'ombre : l'acte de candidature relève de l'initiative personnelle. De Gaulle haïssait les partis, à qui il ne pardonnait pas l'offense de janvier 1946 (ce qui, d'ailleurs, ne devait pas l'empêcher de créer, à son usage personnel, le R.P.F. puis l'U.N.R. et ses succédanés). Les partis en tant que tels devaient donc être écartés de la compétition présidentielle. C'était déjà, du vivant du général, une fiction mensongère, puisque l'on assista, chaque fois, à un affrontement entre gauche et droite.

Aujourd'hui, les inconvénients du système se sont aggravés. Le principe de l'initiative personnelle a pour effet de déchirer gravement deux des quatre grands partis, le P.S. et le R.P.R. Il encourage, d'autre part, la prolifération des candidatures fantaisistes, qui ajouteront au désarroi de l'électeur. Quant aux avantages espérés, on les chercherait en vain, et l'on en vient à regretter les méthodes, moins spectaculaires mais plus sérieuses, qu'avaient prévues les Constitutions de 1875 et de 1946. La désignation du président par un Parlement doté de pouvoirs réels était-elle moins démocratique que l'actuelle foire d'empoigne, où tous les coups bas sont permis, ou que la mise en place d'un pouvoir quasi monarchique, auquel la toute-puissance n'a cependant pas assuré plus d'efficacité ?

(*) Journaliste et écrivain.

POUR LES « HURLUBERLUS »

par FRANCIS BOIS (*)

DEJA on recense une quinzaine de candidats à la candidature à la présidence de la République. Et l'on ne compte pas ceux que l'on appellera « principaux », car investis par leurs partis respectifs. Si les maires se montrent compréhensifs, des dizaines d'hommes et de femmes rivaliseront peut-être pour la conquête de la plus haute fonction.

C'est alors que certains médias déploieront tous leurs efforts pour privilégier quatre ou cinq candidats et écraser les autres de leur mépris. Tel professeur d'université est habituellement très estimé ; se présente-t-il aux élections présidentielles ? Malgré ses amples références, il devient un « hurluberlu ». La partitocratie a encore de beaux jours devant elle.

Tandis que des journaux se plaisent à rire des candidatures « fantaisistes », des hommes politiques utilisent ces moyens déloyaux pour tenter d'éliminer ces adversaires dangereux. Il y a quelques semaines, on a vu Jacques Chirac écarter la candidature de Michel Rocard par un argument que l'on doit méditer : « On ne passe pas directement de la mairie de Conflans-Sainte-Honorine à la présidence de la République. » *Autrement dit, pour être élu, ou y prétendre, il faut un passé nourri d'actions d'éclat, de responsabilités importantes, de paroles décisives. C'est-à-dire que l'on doit posséder une « dimension politique ».*

Cette notion fait tout de même problème. Elle implique des qualités, mais l'âge est un atout considérable. Un homme politique âgé a eu naturellement beaucoup plus d'occasion que ses cadets de les révéler. Peut-on considérer la chance d'être né plus tôt et d'avoir vécu peut-être des événements plus importants ? Certes, on peut admettre que les actions passées constituent une sorte de garantie, mais celle-ci est annulée par les inconvénients de l'âge lui-même : un président n'est pas élu pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il a des chances de devenir dans les sept années qui suivent. Exactement comme un employeur pourvoyant un poste essaie de prévoir le devenir des candidats qui se présentent. Et une nation n'a pas intérêt à élire un candidat dont l'espérance de vie est courte ou dont la santé physique et psychique risque par trop de se délabrer. Plusieurs grands pays ont souffert de l'incapacité grandissante de certains de leurs dirigeants (les Etats-Unis avec Roosevelt à Yalta, l'Espagne de Franco, la Chine de Mao, l'U.R.S.S. aujourd'hui). La France ne doit pas tomber dans cette ornière.

En fait la dimension politique semble aujourd'hui une « nécessité » proprement française. Jimmy Carter avait-il une dimension quelconque avant d'être élu à la Maison Blanche ? Il est vrai qu'elle ne s'est guère accrue depuis... Margaret Thatcher possédait-elle une dimension politique ? On dira que, dans ces pays, les modalités électorales sont différentes. Cela ne change rien aux responsabilités de leurs dirigeants.

La France doit se débarrasser de cette contrainte morale inventée par les politiciens en place et ceux qui les soutiennent. Par là même, elle se débarrassera de ceux qui, non investis par un parti et sans originalité propre, mais tablant sur la dimension que leur confèrent leur rôle politique passé et la complaisance des médias à leur égard, ont l'orgueil et la prétention de briguer la fonction suprême.

(*) Docteur en sociologie.

Le chant du cygne de François Mitterrand

par CLAUDE LEGOUX (*)

AU lendemain du nouveau défi lancé par le premier secrétaire du parti socialiste au président de la République, il est intéressant d'établir un parallèle entre deux hommes dont l'affrontement a tant passionné l'opinion publique. Deux hommes que tant de choses séparent, et chez qui l'on décèle cependant tant d'affinités, jusqu'au refus presque superstitieux de déclarer une candidature dont nul ne doute.

François Mitterrand sera candidat. Bien que sans illusion sur son issue, il ne peut refuser le combat. Ce serait une lâcheté, vis-à-vis de ses partisans, et plus encore vis-à-vis de lui-même. Il semble, dans cette conjoncture, avoir fait sienne la devise du Taciturne : « *Je n'ai pas besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.* » Le superbe dédain qu'il affiche à l'égard de l'*électoralisme* est la marque certaine qu'il ne croit pas un seul instant à la victoire, qu'il se sait, mathématiquement, battu d'avance. Pourquoi se donnerait-il alors la peine de séduire telle ou telle fraction de cet électorat dont le verdict majoritaire est déjà connu ? *Ils sont trop verts, et bons pour les goujats.* Amère dérision : son rival, ce n'est plus le président de la République, c'est le maire de Conflans-Sainte-Honorine.

Le président, lui, tout assuré qu'il soit de sa victoire, n'a pas de ces dilettantismes. Tout lui est bon pour engranger encore quelques voix supplémentaires, ici ou là. Fût-il assuré de 80 % des suffrages, qu'il essaierait encore d'améliorer son score. Car si François Mitterrand a toujours été, au fond, un amateur en politique — un amateur extrêmement doué, mais un amateur tout de même — Valéry Giscard d'Estaing, dès le début de sa carrière, s'est révélé un remarquable professionnel. Et un professionnel ne juge jamais qu'un avantage est superflu. Il ne néglige aucun détail. Il ne cesse pas un instant de penser à l'obstacle à franchir, au but à atteindre. François Mitterrand a certainement un goût aigu pour la politique, qui l'amuse et l'intéresse. Il n'en a pas, comme Valéry Giscard d'Estaing, la passion.

Il y a quelque chose de pathétique dans le destin de François Mitterrand. Que lui a-t-il manqué pour réussir ? Quelle Fée Carabosse a glissé son cadeau empoisonné parmi la multitude de dons qu'il reçut à profusion ? C'est peut-être son amateurisme fondamental. Ou cette malchance dont Talleyrand disait qu'elle est rédhibitoire en politique.

Sa première malchance, ou sa première fausse manœuvre, ce fut l'antipathie qu'il inspira dès l'abord au général de Gaulle, et qui lui interdit toute possibilité de faire carrière dans les rangs du gaullisme. Le général, qui possédait toutes les qualités du chef, en avait aussi tous les défauts, dont le moindre n'était pas de ne supporter autour de lui que des serviteurs dociles, sur lesquels il pouvait compter inconditionnellement. Et comme il s'y connaissait en hommes, il subodorait de très loin ceux qui n'entraient pas tout à fait dans cette catégorie, bien qu'il lui arrivât, parfois, de se tromper.

Un troisième mandat en 1988 ?

Le président, lui, a eu la chance de n'avoir eu que quatorze ans en 1940. Il a donc pu n'avoir été ni résistant, ni collaborateur, ni pétainiste, ni gaulliste, sans être soupçonné d'opportunisme, de double jeu ou d'attentisme. Héritier de droit divin d'un fief électoral, il n'a pas eu à hésiter sur le choix d'un *créneau* idéologique, alors que François Mitterrand, entre la droite et la gauche, a balancé longtemps. Non par manque de franchise et de décision, mais parce que, né à droite et marié à gauche, ni la droite, ni la gauche ne l'on vraiment passionné ni séduit. La petite formation, à la fois marginale et centriste, qu'il animait en duettiste avec le gaulliste inconditionnel René Pleven, en dépit de son sigle où se mêlaient socialisme et résistance, était loin de rassembler tous ceux qui prétendaient se réclamer de ces deux cautions. Ces élus et militants de l'U.D.S.R. (1), c'étaient un peu les radicaux de gauche de la IVe République.

Les antigaullistes inconditionnels racontent à qui veut les entendre que le général ne s'est envolé pour Londres que lorsqu'il eut constaté que le maréchal l'avait exclu de la liste de ses ministres. De même, M. François Mitterrand, après le 13 mai, se serait porté à la tête de ceux qui refusaient la Ve République faute d'être admis à se rallier au gaullisme, comme tant d'autres briscards de la IVe. M. Valéry Giscard d'Estaing, pendant ce temps, devenait tout naturellement, d'opposant modéré à l'ancien régime, un partisan modéré du nouveau.

L'attentat simulé de l'Observatoire fut la dernière occasion pour M. François Mitterrand de se rapprocher du gaullisme en se posant en victime de ceux qui commençaient à contester la politique algérienne du général. L'affaire a très mal tourné, si mal que d'aucuns pronostiquèrent qu'elle sonnait le glas de la carrière politique de son protagoniste. C'était encore bien là un travail d'amateur. On a beaucoup admiré depuis ce que l'on appelle sa remontée spectaculaire. C'est vite oublier qu'il la dut surtout aux communistes, qui, justement à cause de son handicap, l'acceptaient, lui seul, comme leader de la gauche, pensant qu'ils le manœuvreraient à leur gré. Son très honorable échec devant le général lui permit alors de se poser, quasi institutionnellement, en chef de l'opposition de Sa Majesté, ce dont les communistes furent très vite agacés.

Mai 68 fut pour lui l'occasion de commettre une autre grande erreur. Observant le retrait prudent des communistes vis-à-vis d'un mouvement auquel ils ne crurent pas un instant, il s'imagina qu'il allait enfin pouvoir les tourner sur leur gauche et du même coup se libérer de leur tutelle. Comment a-t-il pu se persuader que le général de Gaulle allait se retirer sans combat ? Comment a-t-il pu confondre un monôme prolongé avec une révolution ? Il y a chez lui, probablement, une tendance à s'illusionner sur ses propres forces et à mésestimer la force de ses adversaires. Il est peut-être trop intelligent et cela nuit à son bon sens. Il n'a pas la froideur et la maîtrise de soi de M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a trop de nerfs.

M. François Mitterrand, que l'on accuse toujours de calculs, a été un ministre de la justice de la IVe République humain et indulgent aux prisonniers politiques. Il lui fallait de la générosité et du désintéressement pour ainsi oser déplaire à la fois aux gaullistes et aux communistes, sans aucun profit pour lui-même. Amateurisme, toujours...

Pourquoi déteste-t-il à ce point Michel Rocard ? Comme *dauphin*, celui-ci pourtant paraît aussi valable qu'un autre. Même un peu plus. Mais les rois, de tout temps, ont détesté les héritiers présomptifs. Et puis Rocard, à ses yeux, c'est celui qui ramènera le parti socialiste, un peu plus tôt, un peu plus tard, dans le giron de la majorité, reniant ainsi vingt ans de combats.

A cause du parti communiste, qui stérilise 20 % des voix, il ne peut y avoir en France un grand parti social-démocrate apte à prendre le pouvoir. L'actuel président, sauf accident, sera réélu pour sept ans l'année prochaine. A l'issue de ce second septennat, il sera encore relativement jeune. Plus jeune que François Mitterrand aujourd'hui. Rien ne l'empêchera donc de briguer une troisième fois la magistrature suprême, et une quatrième fois. C'est une triste perspective pour les socialistes, qui se sentent *une vocation à gouverner*. Il y a fort à parier que nombre d'entre eux, faute d'avoir pu le renverser, offriront leur appui au président, dont le grand projet parlementaire se réalisera enfin : les irréductibles du gaullisme dans l'opposition à droite, les communistes et les irréductibles du socialisme dans l'opposition à gauche, et un vaste rassemblement centriste, allant des gaullistes ralliés aux socialistes ralliés, en passant par toutes les nuances intermédiaires. Les clivages, les débats d'idées, les affrontements de tempéraments, se dérouleront à l'intérieur de la majorité, que le président arbitrera souverainement. Peu importe, dans cette perspective, que Michel Rocard, à qui est réservé le rôle de promoteur et d'organisateur du ralliement socialiste, ait été ou n'ait pas été candidat contre le président.

La gauche unie aurait pu vaincre aux dernières élections législatives. Elle eût vaincu si François Mitterrand avait été lâche, et avait cédé aux exigences des communistes. Il lui a fallu un grand courage pour briser de ses mains le résultat de tant d'efforts, de patience, de savantes combinaisons, de manœuvres tortueuses. Ce fut la chance de la France, finalement, qu'il n'eût été qu'un amateur. Un professionnel n'aurait pas accepté de voir détruit en un instant l'instrument de sa puissance. Lui n'a pas hésité. Il avait entrepris délibérément de se servir des communistes, non de les servir. Il connaît mieux que personne l'objection et l'horreur des régimes où ils sont au pouvoir. Devant la difficulté de le faire par la force, il a tenté de leur arracher par la ruse la classe ouvrière. Il n'a pas réussi. C'était sans doute impossible. Car les communistes avaient fait le projet exactement inverse : se servir de lui, et non le servir.

En refusant de se soumettre, et de soumettre le peuple français, à la dictature communiste, il aura, finalement, *bien mérité de la patrie*. Et les Français, au cours de la prochaine campagne électorale, prendront encore quelque plaisir à écouter son *chant du cygne*.

(1) Union démocratique et socialiste de la Résistance.

(*) Conseiller en informatique.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Iran

Quelque trois cents personnes vont être jugées pour complot

Une série de procès destinés à juger quelque trois cents personnes accusées de participation au dernier en date des complots découverts en Iran devraient comdécouvert en Iran devraiet commencer cette semaine, dès aujourd'hui, jeudi 17 juillet, selon le président Bani Sadr. D'ores et déjà, l'ayatollah Behechti, le chef du parti républicain islamique, a annoncé que nombre des conjurés seront exécutés. Le chef de l'Etat a indiqué pour sa part que les coupables seront punis « avec fermeté ».

Tandis que toutes les frontières du pays demeurent fermées en principe jusqu'à vendredi matin 18 juillet, l'ayatollah Behechti estime que cette mesure devrait être prorogée *« d'une semaine ou d'un mois »*. En effet, de nombreux militaires et civils recherchés en rapport avec le complot n'ont toujours pas été appréhendés. Les arrestations se poursuivent tant dans les milieux royalistes que parmi les personnalités « modérées », particulièrement dans les rangs du Front national. Le leader des Etudiants islamiques, l'ayatollah Koehni, a affirmé détenir des documents prouvant que le Front national était *« un repaire de savakis et d'agents de la C.I.A. »* Il n'est pas exclu que cette organisation, qui se réclame du docteur Mossadegh, soit mise officiellement hors-la-loi.

Plusieurs autres personnalités sont également menacées de poursuites. A en coire l'ayatollah Behechti, l'amiral Ahmed Madani, le premier ministre de la défense sous la République islamique, pourrait être prochainement traduit en justice pour collaboration avec la C.I.A. Des documents retrouvés dans les archives de l'ambassade américaine à Téhéran indiqueraient que l'amiral Madani devait lancer l'année dernière une revue grâce à des fonds fournis par les Etats-Unis.

Cependant, les autorités ne paraissent pas s'embarrasser outre mesure de procédures judiciaires. Contreiremet à ce qui avait été annoncé (*le Monde* du 17 juillet), le mandat parlementaire de M. Ghassemi, le chef du parti Iran, n'a pas été invalidé par le Parlement, mais annulé d'office par le ministère de l'intérieur, qui l'avait accusé de *« collaboration avec la SAVAK »*. M. Ghassemi a été arrêté et inculpé avant même qu'une commission parlementaire ne statue sur son cas. Parallèlement à l'action des autorités, des groupements apparemment incontrôlés procèdent à des liquidations physiques. Ainsi, en l'espace de quarante-huit heures, deux mollahs déchus de leurs fonctions religieuses pour avoir collaboré avec l'ancien régime impérial ont été assassinés à Téhéran. Les deux prédicateurs avaient été arrêtés, puis relâchés par les tribunaux révolutionnaires. Cependant, le groupe « Towhidi » (unitariste), décidant que ces libérations étaient injustifiées, a revendiqué les deux assassinats.

Les règlements de compte politiques se poursuivent à tous les niveaux. Le siège du parti Moudjahidin du peuple (progressiste islamique), à Chiraz, a été pris d'assaut par des « inconnus » dans la nuit du mardi au mercredi 16 juillet. Cinquante personnes ont été blessées. Et ce n'est qu'après cette nuit d'affrontements sanglants que les pasdarams (miliciens islamiques) ont occupé les locaux du parti. D'autre part, pour la troisième fois en un mois, M. Khalil Rezai, proche des moudjahidin, et dont les trois fils avaient été assassinés sous le chah, a été l'objet d'un attentat à la grenade.

Les autorités redoutent une série de sabotages dans les régions pétrolifères du Khouzistan. A l'issue d'une réunion des commandants en chef des trois armes, présidé par M. Bani Sadr, un appel à la vigilance a été lancé aux ouvriers de l'industrie pétrolière. Les autorités iraniennes ont, par ailleurs, décidé de prendre le contrôle de toutes les écoles étrangères ou appartenant aux minorités religieuses (chrétienne, israélite, zoroastrienne). D'ores et déjà, l'école catholique italienne « Andech » de Téhéran a été fermée après la découverte, selon les dires des autorités, de *« documents prouvant l'existence de relations entre les responsables de l'école et des organisations israéliennes »*.

Mgr Hilarion Capucci, délégué apostolique pour les melchites d'Europe, est arrivé à Téhéran pour *« dissiper ces nuages »*. *« Nous tirerons les choses au clair et l'innocence des Pères sera établie »*, a-t-il déclaré. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *La desserte aérienne de l'Iran.* — Les autorités iraniennes ayant décidé la fermeture provisoire des frontières de l'Iran, Air France n'est pas en mesure pendant cette période d'interdiction, de garantir l'acheminement des passagers désirant se rendre à Téhéran, indique la compagnie nationale. Pour toute information il est recommandé d'appeler le service de réservation de la région de son domicile : pour Paris le 535-61-61 et, avant de se rendre à l'aéroport, le 320-13-55 ou le 320-14-55.

● *Un bataillon de « marines »*, soit mille huit cents hommes, se dirige, à bord de cinq navires de guerre vers le Golfe, en transitant par la Méditerranée et le canal de Suez, a annoncé le Pentagone mercredi 16 juillet. Ce bataillon remplace une unité similaire qui a quitté la zone du Golfe le 1er juin. — *(A.F.P.)*

Liban

M. Arafat « mobilise » les fedayin contre les phalangistes

De notre correspondant

Beyrouth. — La démission du gouvernement de M. Selim Hoss, présentée il y a quarante jours, a été acceptée le mercredi 16 juillet par le président de la République, M. Elias Sarkis, à la surprise des ministres eux-mêmes qui n'en avaient pas été informés (notre dernière édition du 17 juillet). Cette décision intervient alors que la confusion est totale sur le plan politique, aussi bien en secteur chrétien, qui ne s'est pas remis du coup de force phalangiste contre ses alliés du P.N.L., qu'en secteur palestino-progressiste, où l'annonce par le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, de la fermeture dans les vingt-quatre heures des permanences palestiniennes hors des camps n'avait pas été suivie d'effets trois jours plus tard.

M. Arafat est revenu à la charge, mercredi, concernant son intention de lutter contre le parti phalangiste en décrétant la mobilisation générale des Palestiniens à cette fin, ce qui signifie, selon un porte-parole de l'O.L.P., quarante mille Palestiniens sous les armes au Liban.

Quant à l'entente nationale que le président Sarkis recherche depuis quatre ans qu'il est au pouvoir, elle paraît plus inaccessible que jamais. Aussi les premiers commentaires des hommes politiques et de la presse sont-ils pessimistes et prévoient-ils de laborieuses et vaines consultations.

Un nouveau gouvernement virtuellement constitué ?

On n'exclut pas, cependant, que le nouveau gouvernement soit déjà virtuellement constitué, avec l'accord préalable de ses principaux membres obtenu en secret, et qu'il soit rapidement annoncé, mettant tout le monde devant le fait accompli. Dans ce cas, il s'agirait, à défaut d'un cabinet d'union nationale, d'une équipe comprenant des hommes-clés sur la scène politique libanaise dont la présence pourrait changer sensiblement les données de la situation.

LUCIEN GEORGE.

Londres et Washington ne semblent pas s'émouvoir de la coopération nucléaire franco-irakienne

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne paraissent peu disposés à suivre Israël dans sa campagne lancée pour entraver la coopération nucléaire franco-irakienne.

A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Trattner, a déclaré, le mercredi 16 juillet, que le gouvernement américain avait des discussions avec *« les gouvernements concernés »*. *« Les Etats-Unis*, a-t-il dit, *n'ignorent pas que la France coopère avec l'Irak dans le domaine nucléaire »*, mais il a ajouté que *« la France partage les objectifs généraux* [des Etats-Unis] *d'empêcher la prolifération des armes nucléaires »*.

A Londres, des députés travaillistes et conservateurs — dont M. Churchill, qui avait écrit un article à ce sujet dans le *Times*, la semaine dernière (*le Monde* du 12 juillet), ont protesté, mercredi, aux Communes, contre l'inaction du gouvernement britannique. M. Ridley, ministre adjoint au Foreign Office, a répondu que le gouvernement n'avait en effet pas l'intention d'intervenir dans cette affaire.

A Paris, le Quai d'Orsay a publié une liste de soixante-dix-huit réacteurs de recherche importés par trente-quatre pays qui n'en fabriquent pas eux-mêmes. Comme le réacteur que la France livre à l'Irak, ces réacteurs, dans la très grande majorité de fabrication américaine, fonctionnent à l'uranium enrichi. Contrairement à l'Irak, Israël, qui a déjà importé un réacteur de recherche, n'est pas signataire du traité de non-prolifération nucléaire qui impose aux contractants les contrôles *« physiques »* de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne. Le réacteur destiné à l'Irak — qui fait d'autre part l'objet des contrôles prévus par les accords franco-irakiens — fonctionnant à l'uranium très enrichi ne produira d'ailleurs — ajoute-t-on au Quai d'Orsay, qu'une quantité de plutonium *« infinitésimale »* et du combustible irradié impropres à tout usage militaire.

L'émotion israélienne s'explique sans doute par le fait que l'Irak, outre son hostilité déclarée à Israël, sera le premier pays arabe à disposer d'un réacteur de recherche. Rappelons que le premier exemplaire de ce réacteur a été détruit à La Seyne le 5 avril 1979, alors qu'il était sur le point d'être livré, et qu'un atomiste égyptien travaillant pour l'Irak, M. El Meshad, a été assassiné à Paris le 14 juin.

Egypte

MALGRÉ LA PRESSION INTÉGRISTE

La promotion de la femme fait des progrès

De notre correspondant

Le Caire. — Les *« nouvelles femmes voilées »* portant la tarha, sorte de cagoule qui les fait ressembler (si elles le savaient !) à Isabelle la Catholique, peuplent certaines facultés égyptiennes et font beaucoup parler d'elles. Surtout lorsqu'elles manifestent, derrière de jeunes Frères musulmans barbus, pour obtenir la suppression de la mixité dans les universités...

Mais de tels événements ne doivent pas cacher que les partisans de la promotion des femmes ont marqué de nombreux points en Egypte ces dernières années.

Ainsi une femme, Mme Hémat Moustapha, dirige la télévision. Une ancienne journaliste, déjà en charge à la présidence des rapports avec la presse, est l'une des rares personnes en relation directe avec le raïs. L'an passé, la première femme ambassadeur d'Egypte a été nommée, au Danemark : Mme Aïcha Rateb, docteur en droit de Paris, ancien ministre des affaires étrangères.

C'est Nasser le premier qui, dans ces fonctions ministérielles, avait placé une femme. Nommée par son successeur, l'actuelle détentrice du portefeuille des affaires sociales — l'un des ministères égyptiens ayant le plus grand nombre de fonctionnaires — est Mme Amal Osman, l'un des membres les plus jeunes et les plus actifs du cabinet.

Le rôle de Mme Sadate

Le second raïs a également nommé une femme directrice de la radio nationale et il a imposé la présence au Parlement d'au moins trente femmes, sur trois cent soixante députés. Trente-quatre ont été élues aux élections de 1979, et l'une d'elles, Mme Oulfat Kamel, député du quartier populaire cairote de la Gamaliyeh et membre du parti d'opposition libéral, est l'une des seules voix tranchant sur le conformisme d'une Assemblée dominée à 90 % par la formation au pouvoir. Mme Kamel, déjà élue plusieurs fois depuis 1964 par la Gamaliyeh — secteur musulman surpeuplé jouxtant la mosquée-université d'Al-Azhar, — peut se flatter d'avoir, d'une part, damé le pion aux oulémas (théologiens islamiques), qui, dès 1952, avaient promulgué une *fatoua* (rescrit) décrétant : *« La loi musulmane interdit à la femme d'assumer une quelconque fonction publique, et en particulier la fonction législative »*, d'autre part d'avoir, par son action sociale inlassable (relogement, apprentissage, etc.), contribué à empêcher les intégristes de recruter parmi ses électeurs.

De son côté, Mme Jihane El Sadate, malgré les critiques acerbes des intégristes, poursuit de nombreuses activités, qui font d'elle, sans conteste, l'épouse de chef d'Etat arabe qui se met le plus en avant. Animatrice d'un centre pour handicapés, fondatrice d'une association de sauvegarde des monuments historiques, présidente du conseil provincial de la Menoufieh (la région du delta du Nil d'où est originaire son époux) elle a, en outre, à quarante ans passés, entrepris de préparer une thèse sur « L'influence du poète anglais Shelley dans la poésie arabe contemporaine ». Son action la plus audacieuse en faveur de la femme reste la loi récente *« mettant les Egyptiennes du bon côté du Coran »* (*le Monde Dimanche* du 7 octobre 1979). Les cris d'Al Azhar ont toutefois empêché, pour le moment, la première dame d'Egypte d'obtenir que seul le juge puisse prononcer le divorce.

En revanche, malgré le déchaînement des revues islamiques contre la *« tentative d'extermination des musulmans par les Américains et les chrétiens »*, Mme Sadate continue de patroner une campagne en faveur de la contraception. Celle-ci, d'évidence, ne peut guère avoir d'effet sur les illettrées. Mais le pourcentage global de ces dernières est maintenant inférieur à 70 % (40 % chez les hommes) et les deux tiers des jeunes mariées savent lire et écrire. Un tiers des diplômées universitaires dont dispose l'Egypte sont de sexe féminin.

Chaque jour surgissent dans les journaux ou dans les conversations de nouveaux noms d'Egyptiennes illustrant l'enseignement, les beaux-arts, la littérature, le journalisme et même les affaires, telle la jeune Mme Soheir Amer, directrice de la première maison égyptienne de travail temporaire. Les recherches de Mmes Marie Assaad et Naoual Saadaoui font autorité sur le plan mondial dans le domaine de la sexologie.

En dépit de la pression des intégristes, qui vont répétant ce propos prêté par la Sunna (tradition écrite) à Mahomet lorsqu'il apprit que Chosroès (1) pourrait être remplacé par une de ses filles : *« Jamais un peuple ne prospérera s'il confie l'autorité à une femme* (2) *»*, l'opinion égyptienne évolue dans le sens opposé. Peu ont trouvé à redire à la condamnation à six mois de prison de deux journalistes, pour injures antiféministes (*le Monde* daté 24-25 juin 1979), le film d'Henri Barakat, *Pas de condoléances pour les dames*, qui dénonce le mépris social accablant une musulmane répudiée voulant refaire sa vie selon son cœur, a rencontré la sympathie du public.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Chosroès II Parviz, roi sassanide de Perse et de Babylonie (590-628).

(2) El Bokhari, « l'Authentique tradition musulmane », traduction de G.-H. Bousquet, Grasset-Fasquelle, 1964.

cygne de François Mitter…

LARTEGUY

Dieu, l'or et le sang

PRESSES DE LA CITÉ

AMÉRIQUES

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

M. Reagan désigne M. Bush comme colistier

(Suite de la première page.)

Certes, les avocats des deux hommes s'activaient à trouver une solution. L'ancien président pouvait déclarer à nouveau sa résidence officielle dans le Michigan où il est né, mais ce « *tour de passe-passe un peu minable* » le gênait visiblement.

En fait, des négociations entre les collaborateurs de M. Ford et ceux de M. Reagan se poursuivaient pratiquement sans interruption depuis mardi. L'ancien président avait, semble-t-il, posé des conditions assez dures et souhaitait avoir autorité sur le Conseil national de sécurité, et même son mot à dire dans le choix des futurs conseillers de politique intérieure de M. Reagan. Celui-ci paraissait prêt à accepter ce qui avait toutes les allures d'une « coprésidence ».

Au dernier moment cependant, selon un proche de M. Reagan qui souhaite garder l'anonymat, tout achoppait sur le rôle dévolu à M. Henry Kissinger. M. Ford aurait exigé l'assurance que celui-ci recevrait une fonction importante en cas de victoire républicaine. M. Reagan, qui avait vivement condamné, à la convention de 1976, la politique étrangère jugée « *immorale* » de M. Kissinger, ne pouvait admettre son retour à la tête du département d'Etat.

Le second perdant de cette étrange soirée est donc M. Kissinger qui s'était dépensé sans compter, croyant son heure venue, et avait longuement conféré avec M. Ford et les principaux négociateurs de cette opération ratée : MM. Bill Brock, président du parti républicain, et Howard Baker, leader de la minorité républicaine au Sénat.

Une des figures ultra-conservatrices du Grand Old Party, M. Jesse Helms, sénateur de Caroline du Nord, indiquait au même moment, à qui voulait l'entendre dans le brouhaha de la convention, qu'il ne pensait pas que la convention autorisât le style de « *coprésidence* » souhaité par M. Ford et que, en tout cas, le retour de M. Kissinger posait un « *problème de conscience* » à certains délégués. M. Reagan, même s'il avait pu surmonter ses réticences personnelles, aurait dû, sans nul doute, faire face à une fronde de l'extrême droite s'il avait accepté les conditions de M. Ford.

Une situation mal contrôlée

Le troisième perdant dans cette affaire risque enfin d'être... M. Reagan lui-même. Le candidat républicain aura du mal à faire croire, comme il a déjà tenté de le faire dans la nuit de mercredi à jeudi en annonçant le choix de M. Bush, qu'il ne s'est pas rabattu sur ce dernier en désespoir de cause, après avoir fait avec insistance le siège de M. Ford. M. Reagan n'a convaincu personne quand il a affirmé que M. Ford ferait une campagne plus efficace pour le parti républicain en ne se présentant pas à la vice-présidence et qu'« *il respectait* » sa décision.

Son éloge de M. Bush n'a pas été non plus d'une parfaite limpidité. Certes, d'avoir été chef du bureau de liaison américain à Pékin, ambassadeur à l'ONU et directeur de la C.I.A., donne à celui-ci « *l'expérience des affaires publiques* », mais fallait-il ajouter que M. Bush était le mieux à même de « *soutenir dans son intégralité la plate-forme du parti* » ? N'était-il pas favorable (comme M. Ford d'ailleurs) à l'inscription dans la plate-forme de l'amendement constitutionnel sur l'égalité entre les hommes et les femmes, que les partisans de M. Reagan ont éliminée ?

Trancher dans le vif

En fait, face aux exigences de l'ancien président et devant les rumeurs croissantes qui emplissaient la convention, le candidat républicain a choisi de trancher dans le vif et de venir lui-même annoncer son choix. Il a été contraint de réagir face à une situation qu'il ne contrôlait plus.

Le début de la soirée avait été plus conforme à la tradition. Entouré de sa famille, M. Reagan regardait à la télévision, dans ses appartements du soixante-neuvième étage de l'hôtel Renaissance-Plazza, les délégations apportant une à une à la convention leurs voix pour sa nomination. Cette litanie est l'occasion pour chaque Etat de célébrer la beauté de son ciel, la majesté de ses montagnes ou l'industrie de ses habitants. Porto-Rico, qui jouit d'un statut particulier d'« association », se singularisait en se définissant comme « *un bastion contre le communisme dans les Caraïbes* ».

Enfin, l'honneur revenait au Montana de faire franchir la barre des 998 voix nécessaires pour obtenir l'investiture du parti (il y a au total 1 994 délégués). La salle entière se levait alors dans un grand délire de drapeaux agités, de chapeaux jetés en l'air et de coups de sifflet, tandis que l'orchestre se lançait dans un air endiablé. Le décompte terminé, M. Reagan obtenait 1 939 voix (le reste s'éparpillant entre les délégués restés obstinément fidèles à MM. Bush ou Anderson) et était *officiellement désigné comme candidat* du parti républicain à la présidence des Etats-Unis.

DOMINIQUE DHOMBRES.



(Dessin de PLANTU.)

MOSCOU : un moindre mal par rapport au président Carter ?

De notre correspondant

Moscou. — Les commentateurs soviétiques commencent à croire aux chances de M. Reagan à l'élection présidentielle américaine. En tout cas, ils envisagent, maintenant ouvertement, une hypothèse qu'ils rejetaient il y a encore quelque mois. S'ils ne manifestent aucun enthousiasme pour un candidat qu'il ont toujours considéré comme un anticommuniste et un anti-soviétique endurci, ils se demandent, *implicitement*, *s'il ne représente* pas un moindre mal par rapport au président Carter.

Cette réaction de rejet par rapport à l'administration démocrate ne date pas d'aujourd'hui. Depuis quatre ans, le Kremlin n'a jamais trouvé un langage commun avec M. Carter, dont les initiatives l'ont soit surpris, soit irrité. L'agence de presse Novosti qualifiait, récemment, le président américain d'« *occupant provisoire de la Maison Blanche* », une manière comme une autre de signifier que ses jours, à la tête des Etats-Unis, étaient comptés. La presse soviétique n'a pas manqué l'occasion, d'autre part, de signaler les difficultés du président avec son frère Billy, qui a touché de l'argent en tant qu'« *agent des pays arabe* » — la Libye — que la *Pravda* se garde bien, cependant, de citer nommément.

Dans un commentaire de son envoyé spécial à Detroit, la *Literatournaya Gazeta* écrivait, mercredi 16 juillet, que « *l'électeur* [américain], *fort mécontent de l'échec de la politique pratiquée par l'administration Carter, est prêt à voter pour n'importe qui pourvu que des changements se produisent dans le pays, pourvu que de nouvelles personnalités arrivent au pouvoir.* » La référence à l'« *électeur américain* » apparaît ici comme une clause de style, permettant d'annoncer discrètement les préférences de Moscou : tout plutôt que M. Carter.

Certes, les Soviétiques ne sont pas enchantés par le programme de M. Ronald Reagan, que la *Literatournaya Gazeta* qualifie d'« *extrêmement réactionnaire et manifestement belliqueux* », et l'agence Tass, rendant compte de la convention de Detroit, a affirmé que « *les républicains se prononçaient pour une escalade de la course aux armements et l'augmentation des crédits militaires afin d'obtenir une supériorité militaire sur l'U.R.S.S.* ». La *Pravda* a également publié des extraits d'un article de M. James Reston, du *New York Times*, analysant l'attitude des Européens envers les deux candidats à la présidence des Etats-Unis. Le commentateur américain concluait que, d'un point de vue européen, l'application de la politique proclamée par M. Reagan « *conduirait à une nouvelle guerre froide plus dangereuse que la première* ».

Méfiance à l'égard de M. Brzezinsky

Pourtant les dirigeants soviétiques n'oublient pas que c'est avec un autre « *anti-soviétique* » notoire, M. Richard Nixon, qu'ils ont noué les meilleures relations, et avec un de ses conseillers, M. Kissinger (dont ils n'excluent pas qu'il reprenne du service auprès de M. Reagan) qu'ils ont mis en œuvre la politique de détente. Aussi attachent-ils une grande importance à l'entourage du candidat républicain, alors qu'ils ont toujours éprouvé une méfiance presque pathologique à l'égard du conseiller spécial du président Carter, M. Brzezinski.

La *Literatournaya Gazeta* admet que la « fermeté » de M. Reagan en politique étrangère « *ne signifie pas qu'il refuse de mener avec l'U.R.S.S. des pourparlers dont dépendent la paix et la sécurité des peuples* ». L'hebdomadaire de l'union des écrivains relevait encore que, selon ses assistants, M. Reagan « *a sensiblement changé ces dernières années* », mais que, pendant sa campagne électorale, il est lié par les promesses faites aux forces extrémistes du parti républicain.

Sans doute l'évolution des commentaires soviétiques est-elle en partie déterminée par les résultats des sondages d'opinion aux Etats-Unis, favorables à M. Reagan. Mais le Kremlin — qui, traditionnellement, préférait les partenaires connus aux nouveaux venus — signale clairement que, pour lui, le candidat républicain est un interlocuteur valable.

DANIEL VERNET.

Un homme d'affaires heureux

M. George Bush a décidément plus de facilités pour se faire désigner à de hautes fonctions que pour s'y faire élire. Autant la liste des postes qu'il a occupés grâce aux faveurs des puissants est impressionnante, autant celle de ses succès électoraux est maigre. Et s'il accède un jour à la vice-présidence des Etats-Unis, il le devra à nouveau à l'initiative — d'ailleurs bien hésitante — d'un plus chanceux que lui face aux électeurs, à M. Reagan, qu'il combattait encore avec acharnement il y a moins de deux mois.

La faveur des puissants, M. George Bush l'avait trouvée, en fait, dès son berceau, avec les fortunes de son père, un banquier de Wall Street, et de sa mère, une riche héritière de la Nouvelle-Angleterre. Né dans le Massachusetts le 12 juin 1924, il s'installe dès 1951 à Houston, au Texas, où il investit lourdement dans l'exploitation du pétrole *off shore*. En vingt-deux ans passés à la tête de deux compagnies, il amassera la fortune qui lui permettra de se lancer dans la politique.

La démarrage est difficile dans ce domaine : M. Bush échoue dans ses deux tentatives d'enlever un siège de sénateur du Texas au Congrès de Washington, d'abord en 1964, puis en 1970. Il ne réussit qu'à être, pendant deux mandats de deux ans, entre 1966 et 1970, député du septième district de Houston, l'un des plus riches faubourgs de la ville des pétroliers, dont il défend scrupuleusement les intérêts. Mais il s'est fait remarquer par M. Nixon. Alors que l'homme d'affaires rumine encore son échec au Sénat, le président le nomme, en décembre 1970, ambassadeur à l'ONU, au grand dam des diplomates professionnels et d'une bonne partie de la classe politique, qui relève son manque total d'expérience des affaires étrangères.

Trop « gosse de riche »

Il se tirera bien pourtant des missions parfois ambiguës qu'il doit remplir : ainsi, il doit mener le combat perdant contre l'admission de Pékin à l'ONU, au moment où la Maison Blanche amorce son rapprochement avec la Chine communiste. Cela ne l'empêchera pas d'être nommé chef du bureau de liaison des Etats-Unis à Pékin par le président Ford... De même, il est chargé de présider le comité national du parti républicain en 1973 et 1974, c'est-à-dire pendant tout le drame du Watergate. Sans doute le poste de chef du parti au pouvoir n'a guère de poids dans le système américain. Mais M. Bush sait prendre ce qu'il faut de distance à l'égard de son protecteur Nixon pour sortir dignement de l'épreuve et nouer d'utiles amitiés dans les provinces. Après une nouvelle et brève affectation prestigieuse — la direction de la C.I.A. en 1976 et 1977, — il s'estime à pied d'œuvre pour se lancer dans la course à la présidence.

L'expérience internationale, qui est devenue maintenant son atout face à M. Reagan, et une organisation aussi efficace que généreusement financée lui ouvraient de grands espoirs. M. Bush, qui a pris exemple sur l'ascension de M. Carter en 1975-1976, et a « travaillé le terrain » longtemps à l'avance, remporte, en effet, un important succès initial aux « caucus » de l'Iowa en janvier. Mais M. Reagan se réveille et balaie tout sur son passage. Malgré des succès dans le Connecticut, en Pennsylvanie et dans le Michigan, notamment, M. Bush ne parvient pas à « percer » à la base de l'électorat républicain. Un peu trop bien élevé, trop « gosse de riche », il ne fait pas le poids. Il n'a plus qu'à se rallier, le 26 mai, à M. Reagan.

M. Bush devrait équilibrer le « ticket » en rassurant les républicains modérés et les intellectuels. C'est du moins le calcul des stratèges du parti. Mais l'on a du mal à croire qu'il lui ralliera les grandes masses. — M. T.

La vague de chaleur a déjà fait plus de six cent cinquante victimes

De notre correspondante

Los Angeles. — Ce n'est pas par hasard qu'on a nommé « ceinture de soleil » (Sun Belt) le croissant qui englobe les Etats du sud-ouest de l'Amérique. Le soleil, ici, est toujours puissant. Mais, cette fois-ci, c'en est trop. Depuis trois semaines, les habitants de cette zone et ceux de seize autres Etats sont accablés par la canicule. Selon les derniers recensements, qui ne sont pas encore officiels, cette vague de chaleur aurait causé plus ou moins directement la mort de six cent cinquante-quatre personnes.

Le 15 juillet, le président Carter débloquait 6,73 millions de dollars de crédits fédéraux pour venir en aide aux pauvres gens des six Etats les plus affectés : le Texas, le Missouri, l'Arkansas, l'Oklahoma, la Louisiane et le Kansas. « Piètre remède », commentait le 16 juillet un fonctionnaire des services de secours à Dallas, « *le Texas pourrait absorber 8 millions de dollars par semaine* ».

Deux millions et demi de dollars de ces crédits fédéraux ont été alloués au Texas, qui a été le plus violemment et le plus longuement écrasé par la chaleur. Depuis vingt-trois jours, le thermomètre n'est pas descendu au-dessous de 38 degrés et est monté jusqu'à 48 degrés à Dallas.

Au début de juin, des hautes pressions en provenance du golfe du Mexique se sont dirigées vers le nord et installées sur la partie centrale du Texas, emprisonnant une couche d'air tropical de 10 kilomètres d'épaisseur sur le sud-ouest de l'Amérique. Les orages de chaleur qui s'abattent régulièrement sur la région ne sont que de fulgurants répits. Les météorologues craignent que la canicule ne dure jusqu'à la fin du mois de juillet. Les plus pessimistes la prédisent pour l'été entier.

Les enfants et les personnes âgées

L'Etat du Missouri a été le plus affecté. La population de ses villes est en effet moins jeune que celle des autres Etats, et les citoyens du troisième âge représentent la majorité des victimes. Terrassés par la chaleur dans des maisons sans air conditionné, et souvent sans ventilateurs, ceux-ci ont du mal à résister à la déshydratation et aux troubles cardiaques et nerveux. Les jeunes enfants sont également moins protégés. Incapables de décrire aux adultes les signes avant-coureurs du mal, ils meurent le plus souvent de déshydratation cellulaire.

Les fonds alloués par le gouvernement fédéral, destinés donc essentiellement aux gens âgés et surtout aux pauvres, serviront à transporter d'éventuelles victimes vers des centres de secours, à leur fournir des ventilateurs et à payer des notes d'électricité exceptionnellement élevées. La Tennessee Valley Authority, qui approvisionne en électricité sept Etats du Sud-Est, enregistrait, lundi 14 juillet, une demande record de 19,6 millions de kilowatts de la part de ses usagers. La compagnie les priait de réduire leur consommation d'électricité pour ne pas être forcée de proclamer l'état d'urgence.

Tandis qu'augmente le nombre de victimes, le département de l'agriculture chiffre déjà à 2 milliards de dollars les pertes en récoltes, en bétail et en volailles dans les Etats du Sud et du Middle West. Deux millions et demi de poulets sont morts de chaleur dans l'Arkansas. La récolte du coton, principale activité agricole du Texas, est en piteux état.

Epargnés par la canicule, les fermiers des Etats limitrophes du Nord, le Montana, le Minnesota et les deux Dakotas, subissent, eux, les ravages d'une sécheresse sans précédent, dit-on, depuis une cinquantaine d'années.

Une ceinture de nuages... c'est ce que pourraient souhaiter de mieux les habitants de la « Sun Belt », au risque de faillir à leur réputation. Les experts scientifiques des services de la météorologie sont à l'affût. Ils ont déjà mobilisé des pilotes qui, en injectant des produits chimiques dans les nuages, tentent de déclencher la pluie.

SYLVIE CROSSMAN.

Argentine

Polémique entre les autorités et l'ambassade de France à propos de la tournée de l'Orchestre de Paris

Buenos-Aires (*A.F.P.*). — La tournée que fait actuellement en Argentine l'Orchestre de Paris provoque une sérieuse polémique entre le ministère argentin des affaires étrangères et l'ambassade de France à Buenos-Aires.

Tout a commencé dimanche 13 juillet, avec la découverte, par les Argentins, d'une note rédigée par la direction de l'Orchestre de Paris, recommandant à ses membres de n'accepter aucune invitation. Apparemment mécontentes, les autorités argentines ont alors décidé de boycotter la réception du 14 juillet donnée par l'ambassade française, invoquant une attitude « *discriminatoire* » de la part de cette dernière, qui avait invité, à une heure différente, les Français et les Argentins.

Mardi 15 juillet, le ministre argentin des affaires étrangères a revendiqué officiellement l'initiative du boycottage, en critiquant la décision de l'ambassade qui, selon le porte-parole, aurait été prise à dessein afin d'éviter que les membres de l'Orchestre de Paris n'entrent en contact avec des personnalités argentines.

Cette prise de position a provoqué une vive réaction de l'ambassade de France. Dans un communiqué distribué mercredi 16 juillet, elle déplore le boycottage de la réception du 14 juillet et « *regrette que cette manifestation ait été dénaturée dans sa présentation par une déclaration formulant une accusation non fondée* ». Démentant toute intention discriminatoire de sa part, elle ajoute que « *cette erreur aurait pu être évitée si le ministère des affaires étrangères avait bien voulu prendre contact, au préalable, avec l'ambassade de France, qui lui aurait fourni toutes les explications demandées* ».

Ce communiqué a été qualifié, dans la soirée, par le ministère des affaires étrangères argentin, de « *difficulté supplémentaire dans nos relations avec l'ambassade de France, caractérisées par des tensions et des attitudes déplaisantes à notre égard* ». Le ministère a également indiqué qu'une demande d'audience, présentée par l'ambassadeur de France, M. Bernard Destremau, avait été annulée.

La tournée à Buenos-Aires de l'Orchestre de Paris avait provoqué diverses protestations dans la capitale française, notamment de la part de l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (*le Monde* du 5 juillet).

هكذا من الأصل

AUX ÉTATS-UNIS

Un homme d'affaires heureux

ASIE

Afghanistan

Les autorités veulent limiter l'afflux à Kaboul des populations des villages bombardés

Les troupes soviéto-afghanes empêchent les populations des villages d'Afghanistan bombardés ces jours derniers de gagner Kaboul, indique-t-on mercredi 16 juillet de source diplomatique occidentale à Islamabad.

Un nombre important de réfugiés arrêtés par des barrages a déjà installé un camp à Kairkhana, à 30 kilomètres au nord-ouest de la capitale afghane, ont appris les diplomates en poste à Kaboul. Le même phénomène se répète en d'autres secteurs de la province de Kaboul, ainsi qu'à Herat et Kandahar ou les fugitifs tentent également de se mettre à l'abri des bombes.

Les réfugiés qui ont réussi à échapper aux contrôles et à entrer dans Kaboul parlent d'une véritable tactique de terreur employée par l'aviation soviétique qui punit systématiquement chaque attaque rebelle en écrasant un village sous les bombes. Les témoignages recueillis par les diplomates mentionnent cinquante noms de villages qui auraient été rasés dans les provinces du Parwan, de Ghazni et de Paktia.

La nouvelle migration qui pousse les populations vers la capitale va créer plus de difficultés au gouvernement de M. Babrak Karmal que n'en a entraîné, jusque-là l'exode continu vers les pays voisins, fait-on observer de même source. La situation est déjà si tendue à Kaboul que les Soviétiques seraient peu enclins à y laisser entrer des milliers de nouveaux venus hostiles.

La nouvelle tactique de représailles massives aurait débuté il y a une quinzaine de jours après l'attaque, par les rebelles, de trois convois soviétiques sur des axes routiers importants, notamment dans le Parwan.

Des camions, des citernes d'hydrocarbures ont été incendiés et les escortes soviétiques des convois ont subi des pertes importantes. Après que les groupes de résistants se furent évanouis dans les montagnes, les Mig-23 et les hélicoptères blindés ont attaqué les bourgades qui leur servent de supports logistiques.

Selon les diplomates en poste à Islamabad, durant la semaine du 7 au 15 juillet, Kaboul a connu, la nuit, des tirs sporadiques, tandis que retentissait à nouveau le cri de ralliement des insurgés : « Allah o akbar » (Allah est le plus grand). Les assassinats nocturnes continuent d'être nombreux.

Des informations non confirmées font état d'un règlement de compte entre tendances adverses du parti communiste afghan, qui aurait fait neuf morts le 7 juillet dans les bâtiments occupés par le premier ministre. Un des chefs de services de renseignements afghans figurerait parmi les victimes.

L'agitation dans les universités

La situation en Afghanistan a été évoquée au cours de la visite de deux jours que vient de faire, en Inde, le ministre palestinien des affaires étrangères, M. Aga Shahi. Celui-ci a annoncé, au cours de sa conférence de presse, mercredi 16 juillet, que le comité de trois membres dont il fait partie a proposé, le 7 juillet dernier, au gouvernement de Kaboul, d'avoir des entretiens avec le parti démocratique populaire afghan. Le comité, nommé par la conférence islamique d'Islamabad, en mai dernier, pour rechercher une solution à la crise afghane, n'a pas encore reçu de réponse des autorités de Kaboul, a précisé le ministre.

M. Shahi ne croit pas que le mouvement des non-alignés soit capable, aujourd'hui, de prendre une initiative, alors que Mme Indira Gandhi pense, au contraire, que la crise afghane peut être résolue par des contacts bilatéraux entre les pays du Sud asiatique, dont le Pakistan, sous l'égide du non-alignement. — (A.F.P.

● *Trente-deux pays du tiers-monde* ont demandé le mercredi 16 juillet à l'ONU que la question de *« la situation en Afghanistan et ses implications pour la paix et la sécurité internationales »* soit portée à l'ordre du jour de la session de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'ouvrira le 16 septembre. — *(A.F.P.)*

● *Le Comité français de soutien à la résistance afghane* a lancé mercredi 16 juillet un appel aux Français pour qu'ils contribuent *« a l'aide morale et matérielle dont a besoin la résistance afghane qui lutte avec difficulté contre l'oppresseur soviétique »*. Le comité précise que *« dons et messages de soutien »* sont à envoyer à son adresse : B.P. 131-75663 Paris Cedex 14.

Chine

LE MONOPOLE D'ÉTAT SUR L'ÉDITION EST RENFORCÉ

Pékin *(A.F.P.)*. — Les autorités chinoises ont adopté une série de mesures destinées à renforcer le monopole de l'État sur l'édition et à mettre fin à la diffusion illégale d'ouvrages « réactionnaires, corrompus ou absurdes », a annoncé mercredi 16 juillet *le Quotidien du peuple*.

Le journal fait état d'un texte établi par le bureau national de l'édition et approuvé par le gouvernement, prévoyant notamment des sanctions, tant légales qu'administratives, contre toutes les personnes ou organismes qui ne tiendraient pas compte du monopole étatique.

Le Quotidien du peuple rappelle également qu'il est interdit de vendre ou d'imprimer des livres sans autorisation et précise qu'il est illicite de fournir du papier ou des appareils d'imprimerie à des maisons d'édition « non enregistrées ».

Ces mesures visent directement les publications clandestines apparues un peu partout en Chine, et plus particulièrement celles liées aux mouvements démocratiques du « printemps de Pékin », ainsi que celles spécialisées dans la pornographie ou la divination, qui rencontrent un succès notable auprès de la population.

DIPLOMATIE

LA RELANCE DU DIALOGUE NORD-SUD AUX NATIONS UNIES

Le désaccord persiste sur les « négociations globales » destinées à définir un nouvel ordre économique mondial

Une session spéciale de l'ONU sur la troisième décennie du développement et la coopération internationale doit avoir lieu du 26 août au 5 septembre, à New-York. Le comité plénier chargé de préparer *« les négociations globales »* entre pays en développement et pays industrialisés, appelées, en principe, à relancer les discussions sur le nouvel ordre économique mondial, s'est réuni le 5 juillet sans parvenir à un accord. Pourtant, malgré le caractère un peu théâtral donné à cet insuccès par M. B.C. Mishra (Inde), porte-parole des États du tiers-monde — groupe dit des « 77 », — le dialogue Nord-Sud a apparemment marqué quelques progrès.

L'Assemblée générale des Nations unies a décidé, le 14 décembre 1979, sur proposition du groupe des « 77 », reprenant lui-même une demande de la conférence des chefs d'État des pays non alignés, l'ouverture d'une série de *« négociations globales et continues »*. Celles-ci devraient avoir pour objectif de parvenir à un accord sur des *« mesures concrètes et se renforçant mutuellement en vue d'apporter des solutions nouvelles et complètes »* en *« les traitant de façon intégrée »*, dans les domaines suivants : matières premières, énergie, commerce, développement, production alimentaire (transferts de ressources et de technologie, industrialisation), problèmes monétaires et financiers (aide, dette, balance des paiements). Cet accord devrait constituer une contribution majeure à la fois à la troisième décennie du développement et à ce qu'il est convenu d'appeler le dialogue Nord-Sud.

C'est à propos du champ et du calendrier de ces négociations que les discussions ont achoppé au sein du comité plénier. Au cours d'une précédente session, au début d'avril, à New-York, le groupe des « 77 » avait recommandé que ces négociations commencent au début de 1981 et s'achèvent en septembre de la même année ! Il proposait aussi que la prochaine session spéciale des Nations unies mette sur pied, pour conduire les négociations, une conférence ministérielle, à laquelle auraient participé tous les pays membres de l'organisation internationale et les institutions spécialisées des Nations unies ainsi que les organismes intergouvernementaux régionaux.

L'arme du pétrole

Le projet des *« négociations globales »* a été défendu plus particulièrement par l'Algérie et le Venezuela, au sein des « 77 », et est plus ambitieux que la conférence de Paris sur la coopération internationale — convoquée en 1977 — à l'initiative de la France et comprenant un nombre limité de participants (vingt-sept) et de sujets à l'ordre du jour.

Il s'agirait de donner une forte impulsion politique à de vastes pourparlers sur de grandes questions interdépendantes. Les « 77 » estiment que la conférence de Paris a débouché sur une impasse à cause du problème de l'énergie et que les négociations au sein de différentes organisations spécialisées (CNUCED, ONUDI, GATT, etc.) marquent des progrès trop lents et trop modestes ; le tiers-monde serait alors fondé à suggérer un nouveau cadre de discussions. Ce faisant, ils — du moins certains d'entre eux — espéraient pouvoir utiliser dans une large mesure *« l'arme du pétrole »* pour arracher dans d'autres domaines quelques concessions aux pays industrialisés. Sans doute l'entreprise était-elle trop difficile à mettre en chantier avant la rentrée !

Elle n'entraîne d'ailleurs pas l'adhésion unanime des « 77 ». Même si deux États pétroliers en sont à l'origine, ils ne semblent pas suivis avec un égal enthousiasme par les membres de l'OPEP, comme si ceux-ci étaient divisés sur l'opportunité d'utiliser *« l'arme du pétrole »* et doutaient des avantages qu'ils peuvent tirer des *« négociations globales »*. A la vérité, certains États pétroliers sont partagés entre leur solidarité — de plus en plus mise en cause par les nations démunies — avec le reste des « 77 », qui exercent sur eux de fortes pressions politiques et dont ils veulent éviter de s'attirer les foudres, et leur volonté d'éviter un affrontement avec l'Occident.

Les pays occidentaux, de leur côté, préoccupés par leurs difficultés, ne jugent pas opportun de débattre de l'ensemble des relations Nord-Sud et de rechercher une restructuration à plus ou moins long terme de ces relations, susceptibles de réclamer de leur part des efforts, financiers notamment, accrus, voire de provoquer des mutations. Ils ne voient généralement pas la nécessité de remettre en cause *« l'ordre »* existant en s'attaquant aux problèmes de fond bien qu'ils reconnaissent que des aménagements sont souhaitables. Aussi bien n'entendent-ils pas prendre des engagements trop précis qui hypothéqueraient leur avenir. S'ils ont parfois souhaité ouvrir le dossier de l'énergie, ils auraient préféré le faire dans un autre cadre que des *« négociations globales »* et, *a fortiori*, à l'ONU.

Le silence des Sept

Ce n'est pas un hasard si les Sept sont restés silencieux, lors du récent sommet de Venise, sur ce chapitre, comme sur celui du dialogue Nord-Sud, se contentant d'inviter les pays pétroliers, ainsi que les pays communistes, à assumer *« leurs responsabilités »*. Ainsi se sont-ils seulement engagés à examiner *« avec intérêt »* les conclusions de la commission Brandt — pourtant connues depuis plusieurs mois — en faveur d'un transfert massif de ressources du Nord vers le Sud. Tous les Occidentaux ne sont pas, d'autre part, comme le chancelier Schmidt notamment, favorables à un sommet de quelques chefs d'État du Nord et du Sud, également proposé par le rapport Brandt. Cette idée est, en particulier, rejetée par le président Giscard d'Estaing.

Divisés sur le fond, le Nord et le Sud le sont également sur le rôle du comité plénier et la procédure qui permettraient les éventuelles négociations. Ces divisions sont bien entendu politiques. Initialement les pays en développement ont proposé que la conférence des Nations unies sur les *négociations globales*, diague, si nécessaire, certains pouvoirs à des groupes *ad hoc*. En revanche, les pays industriels n'ont accepté d'abord qu'avec beaucoup de réticences que le comité plénier soit plus qu'un groupe d'échanges de vues adoptant des résolutions. Ce n'est pas, ensuite, de gaieté de cœur qu'ils ont accepté la démarche proposée par les « 77 ». Pour le moment, cependant, ils jouent le jeu, même si c'est, comme le dit M. Mishra, en essayant d'atténuer la portée des négociations. Enfin, la question de la représentation des pays participants fait, dans certains cas, problème. S'il doit être convenu que chaque délégation serait dirigée par une personnalité politique de haut niveau à vocation multidisciplinaire — compte tenu de la diversité des sujets abordés, — faut-il préciser qu'il s'agit du ministre des affaires étrangères qui a généralement charge des activités de l'ONU ?

D'autre part, les pays industrialisés ont fait entendre, non sans quelque raison, qu'il existe déjà dans le cadre de l'ONU des organismes spécialisés suivant la plupart des questions qui pourraient faire l'objet de la nouvelle série de négociations. Aucun de ces organismes, cependant, n'a eu à débattre du dossier — ô combien important et délicat ! — de l'énergie. Les pays développés se sentent mieux armés pour faire face aux revendications du tiers-monde (revalorisation du prix des matières premières, accroissement de l'aide internationale, accès aux marchés des pays industrialisés, partage du pouvoir dans les institutions financières, etc.) au sein de ces organismes spécialisés que dans un nouveau cadre de l'ONU, où les problèmes devraient rapidement se politiser — sans le proclamer expressément, les « 77 » n'écartent pas la participation de ces institutions aux négociations; ils les considèrent plutôt comme des organismes techniques complémentaires. Mais quand ils réclament une réforme du F.M.I., ils provoquent un raidissement de leurs interlocuteurs du Nord.

Éviter le double emploi

Lorsqu'il s'est séparé, le comité plénier n'était pas vraiment parvenu à dire clairement comment les négociations globales pourraient s'articuler et ne pas faire double emploi avec celles qui ont lieu, parfois depuis plusieurs années, à la CNUCED, ou dans d'autres institutions. Le secrétaire de cette organisation, M. Gamani Corea, ne déclarait-il pas, il y a quelques semaines, qu'il ne voyait pas très bien comment cette articulation était envisagée (1) ? Fort de son expérience, il semblait douter que le tiers-monde pût obtenir, dans la conjoncture actuelle, des concessions significatives, et l'invitait plutôt à mieux s'organiser afin d'acquérir *« un véritable pouvoir de négociations »*.

Le porte-parole des « 77 », M. Mishra, lui, a mis en cause le *« manque complet de volonté politique »* des pays développés et leur *« attitude totalement vaine »*, les rendant *« entièrement responsables »* de l'impasse dans laquelle se sont trouvées les conversations préparatoires. Il a paru aussi juger plus sévèrement la position de la C.E.E. que celle des États-Unis, qui ont fait, il est vrai, des propositions afin que soient clairement définis, avant le début des négociations, l'ordre du jour, la méthode de travail et le calendrier. L'Europe non plus n'a pas rejeté le principe des *« négociations globales »* — ce qui est en soi un résultat — et a même estimé que les discussions sur l'énergie avaient marqué des *« progrès prometteurs »*. Mais les « 77 » estiment que leurs interlocuteurs se montrent préoccupés, à ce sujet, d'obtenir des garanties d'approvisionnement et de prix, et que sur d'autres chapitres — obstacles au protectionnisme, redéploiement industriel, aide au développement, réforme du système monétaire — ils ne lâchent guère du lest.

Quant aux pays du camp socialiste, ils ont paru suivre avec une relative indifférence la phase préparatoire de ces *« négociations globales »*. Ils se déclarent prêts à y participer mais paraissent pour le moment attendre d'y voir plus clair.

Sans doute le projet de négociations fera-t-il l'objet de discussions lors de l'Assemblée générale spéciale mais il est peu probable que le comité plénier parvienne, à cette occasion, et en si peu de temps, à un accord. Il devra vraisemblablement reprendre ses travaux à la fin de l'année, après les échéances électorales américaines. *Comment*, dans ces conditions, les négociations pourraient-elles commencer au début de 1981 ? Pour le moment, il faut bien le dire, les partisans d'une négociation générale et universelle débouchant sur une tentative d'organisation de l'économie mondiale sont nettement minoritaires. C'est sans doute ce qui conduisait M. Waldheim à déclarer récemment dans une conférence de presse à Genève : *« Il n'y a pas de dialogue ; il y a affrontement. Je ne veux pas parler de guerre, mais de bouleversements qui conduiront nécessairement à une déstabilisation de certains pays. »*

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Au cours d'une rencontre, le 22 mai, organisée à Genève par le Centre d'information des organisations internationales catholiques et la CIDSE (Coopération internationale pour le développement socio-économique).

AU COURS DES ANNÉES 80

Cinq cents millions d'hommes sont menacés de mourir de faim

De notre correspondante

Genève. — Le Conseil mondial de l'alimentation met l'accent dans son rapport présenté au Conseil économique et social des Nations unies réuni à Genève depuis le 3 juillet sur l'aggravation de la famine dans le monde et sur l'incapacité de la communauté internationale de la réduire. M. Williams, directeur général de ce nouvel organe, a rappelé le mardi 15 juillet les dimensions du drame et a lancé un cri d'alarme pour qu'une aide alimentaire d'urgence soit apportée aux pays de l'Afrique orientale particulièrement frappés par la famine. L'appel déjà lancé en ce sens par le C.M.A. lors de sa dernière session, du 3 au 6 juillet, n'a pas donne [illegible] résultats escomptés. Selon M. Williams, la situation mondiale dans le domaine des céréales est satisfaisante, mais, en raison de la concentration géographique des stocks et du manque de moyens des pays les plus pauvres, il est possible que la famine augmente durant les années 80 et que le chiffre de cinq cent millions d'humains risquant de mourir de faim soit dépassé au cours de la décennie. Afin de renverser la tendance, le C.M.A. préconise un certain nombre de mesures d'urgence. Ainsi les négociations d'un accord international sur le blé, « point fort de la sécurité alimentaire mondiale », devraient aboutir au plus vite. Les pays les plus défavorisés devraient être davantage et plus rationnellement aidés pour mettre en œuvre leurs plans nationaux de production. Pour survivre, les pays pauvres devraient importer d'ici à 1990 145 millions de tonnes de vivres par an, qu'ils ne parviennent pas à produire eux-mêmes, et les pays riches devraient faciliter leurs exportations. Enfin, il est indispensable que des mesures spécifiques urgentes soient adoptées, notamment grâce à un financement du Fonds monétaire international. — I. V.

Mme VEIL A BELGRADE

Les dirigeants yougoslaves confirment leur volonté de coopération avec la C.E.E.

De notre correspondant

Belgrade. — Après une visite officielle de quarante-huit heures sur l'invitation du président Markovitch, président du Parlement fédéral yougoslave, Mme Simone Veil, président du Parlement européen, quitte Belgrade ce 17 juillet. Mme Veil, dont le séjour dans la capitale yougoslave a fait l'objet d'une importante publicité, a été reçue par MM. Miatovitch, président de la direction collégiale de l'État, Grlitchkov, membre de la direction collégiale du parti, et Vrhovetz, secrétaire (ministre) des affaires étrangères. Ses entretiens se sont déroulés dans une atmosphère amicale et ont porté, surtout, sur les relations entre la Yougoslavie et la Communauté.

Le parti communiste yougoslave a souligné la grande importance qu'il attribue à l'accord de coopération signé en avril dernier avec la C.E.E. Il a exprimé l'espoir qu'il sera ratifié dans les meilleurs délais par les Parlements de l'Europe des Neuf. La Yougoslavie en attend un accroissement des échanges avec la Communauté et une réduction progressive de son déficit commercial, qui, au cours des dernières années, s'est considérablement aggravé. Les interlocuteurs de Mme Veil ont souligné que la Yougoslavie demeurait étroitement liée à l'Europe par sa position géographique, son histoire, sa culture et les formes multiples de collaboration économique. Ils ont également insisté sur les responsabilités de l'Europe dans le développement du tiers-monde.

Les problèmes d'actualité internationale n'ont pas été abordés en détail. Néanmoins, le président du Parlement européen a obtenu l'assurance que la politique étrangère pratiquée par Belgrade depuis trois décennies ne subira aucune modification. La Yougoslavie demeurera un pays non aligné et un adversaire résolu des interventions dans les affaires intérieures des pays indépendants. Elle poursuivra ses efforts en faveur de la détente et de la prochaine conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération européennes.

PAUL YANKOVITCH.

EUROPE

Selon Bonn

SEIZE MILLE MILITAIRES SOVIÉTIQUES ONT ÉTÉ RETIRÉS DE R.D.A.

Bonn (*A.F.P.*). — Le retrait de vingt mille militaires soviétiques de R.D.A. annoncé par M. Brejnev en octobre 1979 à Berlin-Est a été réalisé à 80 %, seize mille hommes ayant été retirés, a indiqué mercredi 16 juillet, à Bonn, le secrétaire d'Etat ouest-allemand à la défense, M. von Bülow. De même, entre sept à huit cents des mille chars dont le départ avait été annoncé ont été retirés. Cette réduction représente, par rapport aux vingt divisions soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est, une diminution de 4,4 % en termes de personnel et de 9 à 10 % en termes de matériel, a précisé M. von Bülow.

Le secrétaire d'Etat a toutefois rappelé que l'ensemble des forces du pacte de Varsovie dans les pays de « *l'avant* » (R.D.A., Tchécoslovaquie, Pologne) compte encore cinquante-huit divisions et dix-neuf mille chars, et que l'U.R.S.S. pourrait y ajouter en l'espace de quelques jours, à partir de ses régions occidentales, trente-trois divisions et huit mille cinq cents chars.

Allemagne fédérale

L'afflux des immigrants devient le thème principal du débat pré-électoral

Le 1er juillet, un avion pakistanais se posait sur l'aéroport de Francfort, avec à son bord une centaine de ressortissants afghans venus chercher asile en République fédérale. Evénement quasi quotidien, devenu aussi banal que les foules de plus en plus nombreuses qui, chaque jour, se pressent dans les commissariats des principales métropoles ouest-allemandes pour régulariser leur situation. Ce jour-là, cependant, le bourgmestre chrétien-démocrate de Francfort annonçait que sa ville n'avait plus les moyens d'accueillir les étrangers, et qu'il refusait d'héberger les nouveaux arrivants. M. Walter Wallmann faisait ainsi resurgir un problème que le chancelier Schmidt tient pour « *le plus difficile de ceux auxquels la société ouest-allemande devra faire face dans les années 80* » et qui, en dépit des mesures récemment adoptées par le gouvernement, reste la principale question de politique intérieure posée au gouvernement en cette période pré-électorale.

Près de soixante mille étrangers demandeurs d'asile sont entrés en R.F.A. au cours des cinq premiers mois de 1980, soit déjà plus que pour toute l'année 1979, et les milieux de l'opposition estiment que le chiffre de cent cinquante mille sera atteint en décembre. L'augmentation est encore plus spectaculaire si on la compare à des chiffres plus anciens : huit mille six cents en 1970, cinq mille six cents en 1973, après que la République fédérale eut, comme d'autres pays développés, adopté des mesures restreignant l'immigration de ceux qui, dans les années 60, avaient été parmi les artisans du « miracle allemand ». Jusqu'à cette date, les Européens de l'Est étaient pratiquement les seuls à invoquer l'article 16 de la Constitution fédérale garantissant le droit d'asile politique. Ce n'est plus le cas.

Des sociétés de « passeurs »

Originaires de Turquie pour 70 % d'entre eux, mais aussi du Bangladesh, du Sri-Lanka, de Somalie, les immigrants arrivent, généralement par l'intermédiaire de sociétés de « passeurs » spécialisées, avec des visas de touristes, puis demandent l'asile politique. La procédure administrative est alors très longue : elle s'étale fréquemment sur huit années, au cours desquelles ils sont autorisés à travailler et, dans l'attente d'un emploi, aidés matériellement et financièrement par les autorités locales. Seuls 8 % d'entre eux obtiennent le statut de réfugiés politiques ; beaucoup essaient par ce moyen de déguiser une immigration économique désormais interdite.

La croissance accélérée du nombre des entrées au cours des derniers mois, outre le poids économique qu'elle fait peser sur certaines municipalités et régions, a réveillé dans différents secteurs de la population un sentiment de xénophobie latent, sentiment dont l'opposition démocrate-chrétienne pourrait profiter lors des prochaines élections. Plusieurs dirigeants de la C.D.U.-C.S.U. ont depuis longtemps dénoncé le laisser-faire du gouvernement de Bonn. Ils sont partisans d'une modification constitutionnelle qui permettrait de refouler dès la frontière les demandeurs d'asile qui ne sont pas des réfugiés politiques « sincères » ; des juridictions spéciales statueraient à bref délai sur le sort des immigrants qui seraient, en attendant, hébergés dans des camps de transit.

Soucieux, certes, de préserver son image libérale, mais aussi de garantir un droit inscrit dans la loi fondamentale, le gouvernement de Bonn répugne, pour sa part, à des mesures de cette nature. On fait valoir dans certains secteurs du S.P.D. que si détournement du droit d'asile il y a, il y a aussi, à l'inverse, violations, et l'on rappelle cette « bavure » de l'administration des frontières qui fit scandale à la fin de l'année 1978, lorsque deux réfugiés tchécoslovaques furent refoulés avant même d'avoir pu formuler leur demande d'asile.

Le gouvernement du chancelier Schmidt a présenté au mois de juin un projet de réforme législative visant à raccourcir les procédures d'octroi du droit d'asile. Il a également annoncé une série de mesures administratives, notamment une obligation de visa pour les voyageurs en provenance de certains pays, l'interdiction, pour tous les demandeurs d'asile, de travailler pendant les douze premiers mois de leur séjour en R.F.A., la suspension du paiement des allocations familiales jusqu'à l'octroi du statut de réfugié politique et le remplacement des autres aides en argent par des aides en nature.

Ces mesures, dont certaines doivent être discutées prochainement devant le Bundesrat, portent-elles atteinte à la législation ouest-allemande sur le droit d'asile, comme l'a affirmé un représentant d'Amnesty International ? Auront-elles, d'autre part, une force dissuasive suffisante pour enrayer l'afflux des immigrants ? La République fédérale, enfin, est-elle réellement arrivée aux limites de sa capacité d'accueil ?

L'incident de Francfort et les commentaires auxquels il a donné lieu de la part de certains responsables communaux ou régionaux de Hesse, du Bade-Wurtemberg et de Bavière ont profondément ému une partie de l'opinion ouest-allemande, résolue à faire respecter dans les faits les mesures libérales prévues par la loi fondamentale en matière d'accueil des réfugiés. Le chef du groupe parlementaire C.S.U. au Landtag de Bavière, M. Gustl Lang, s'est notamment prononcé pour la création de « *baraquements clos, avec des postes de garde* ». « *Pourquoi pas à Dachau ?* » se demandait, dans une de ses dernières éditions, l'hebdomadaire *Die Zeit*.

CLAIRE TREAN.

Union soviétique

Une dangereuse propagandiste antisoviétique : Zazie

De notre correspondant

Moscou. — La « compréhension mutuelle » entre la France et l'U.R.S.S., tant vantée dans les discours officiels, n'a pas empêché les autorités de Moscou de censurer l'ambassadeur de France le jour du 14 juillet. Elle ne s'étend pas non plus aux relations culturelles, si l'on en juge du moins par les mesures de sécurité prises le mercredi 16 juillet, pour contrôler les spectateurs français ou soviétiques souhaitant voir le film de Louis Malle, Zazie dans le métro, *dans la salle de cinéma de l'ambassade de France. Trois miliciens s'étaient placés en travers du portail et contrôlaient soit les papiers d'identité soit les cartes d'invitation des personnes désireuses d'entrer, malgré les protestations de plusieurs fonctionnaires de l'ambassade.*

Ces mesures, qui visent à dissuader les Soviétiques d'assister à des manifestations culturelles échappant au contrôle et à la censure du pouvoir, sont habituelles. Il y a quelques semaines, de jeunes étudiants soviétiques, dont l'identité avait été relevée par la milice, alors qu'ils se rendaient au cinéma français, ont été convoqués par l'organisation des komsomols, où il leur a été signifié que leur place n'était pas à l'ambassade de France, mais le « filtrage » était, mercredi, particulièrement sévère et strict.

Les nombreux miliciens qui sont toujours en faction devant les ambassades et les immeubles habités par les étrangers ont, en principe, pour fonction de les protéger contre les exactions d'« éléments asociaux », mais leur véritable mission consiste à empêcher les Soviétiques de prendre contact avec les étrangers, sauf quand ils sont en possession d'un passeport leur permettant de voyager à l'étranger.

Rappelons que selon la convention de Vienne sur les relations diplomatiques, l'Etat accréditaire « accorde toutes facilités pour l'accomplissement des fonctions de la mission d'un Etat étranger ». *Parmi ces fonctions, la convention cite nommément le développement des relations culturelles. Les représentants de la France à Moscou ont protesté plusieurs fois, en vain, auprès du ministère des affaires étrangères contre les entraves mises au libre accès à l'ambassade.* — D. V.

Belgique

Les socialistes ou les libéraux pourraient quitter la coalition gouvernementale à la rentrée

De notre correspondant

Bruxelles. — La coalition gouvernementale des socialistes, des sociaux-chrétiens et des libéraux semble condamnée à brève échéance. Les observateurs prévoient même son éclatement pour septembre, date à laquelle la majorité des deux tiers au Parlement ne sera plus indispensable : les articles de la Constitution pour la révision desquels ce quorum était exigé auront été votés par les deux Chambres. Il sera donc possible, à partir de ce moment, de gouverner avec une majorité simple, ce que pourrait faire un cabinet chrétien-libéral (qui aurait 119 sièges sur 212 à la Chambre) ou une coalition de chrétiens et de socialistes (140 sièges).

Dans ce cas, cependant, le règlement du statut de Bruxelles serait reporté *sine die* : toute modification pour la capitale ne peut être décidée qu'aux deux tiers des voix, à la Chambre et au Sénat. Aucune solution n'étant actuellement possible, un nouveau « gel » de son statut paraît probable, et le souci de régler la question bruxelloise n'empêcherait pas, dès lors, la dislocation de la coalition actuelle. C'est, en tout cas, la thèse des partis flamands, que le sort de la capitale ne préoccupe guère.

Qui quittera la coalition en septembre des socialistes et des libéraux ? La réponse ne sera sans doute apportée qu'à la rentrée. Début juin, les libéraux ont lancé un ultimatum en donnant cent jours au gouvernement pour réaliser certaines réformes, parmi lesquelles celle de la sécurité sociale. De toute évidence, ce délai ne pourra être observé. Les centrales syndicales socialiste et chrétienne rejettent toute idée de « *régression sociale* », et déclarent que « *les travailleurs ont fait assez de sacrifices pour la crise* ». Ils accusent les libéraux de vouloir « *remettre en cause les actifs sociaux* ». Les partenaires socialistes et sociaux-chrétiens de la majorité sont, de ce fait, paralysés, et ne peuvent imposer les restrictions qu'impliquerait la réforme de la sécurité sociale. Les réunions entre ministres et interlocuteurs sociaux sur ce sujet sont dans l'impasse. Les libéraux prendront-ils patience ?

Déficit budgétaire et crise économique

Le désaccord porte aussi sur d'autres points. Les libéraux exigent des économies budgétaires telles que les autres formations de la majorité hésitent, et réclament d'autre part une politique étrangère plus claire. En particulier, les libéraux voudraient qu'une réponse affirmative soit apportée sans retard à la demande de l'OTAN d'implanter quarante-huit missiles du type Pershing sur le territoire belge. A la suite des réticences socialistes, en décembre 1979, la décision avait été reportée jusqu'au lendemain d'une « *exploration belge des intentions soviétiques* ». Le récent voyage du chancelier Schmidt à Moscou a, selon les libéraux, levé tout obstacle, et doit mettre fin aux dernières hésitations du cabinet. Divisé, celui-ci avait décidé de soumettre la question à l'approbation du Parlement, à l'occasion de la discussion du budget des affaires étrangères, mais le débat a été reporté à la rentrée. L'explication officielle est que l'agenda de la Chambre était trop chargé ; mais l'impression prévaut que le gouvernement a cherché avant tout à éviter une confrontation qui aurait pu lui être fatale.

La controverse sur la défense nationale ne se limite d'ailleurs pas aux euromissiles. Les libéraux, piqués au vif par les propos d'un journal britannique, qui écrivait récemment que la Belgique n'avait plus qu'une « *armée à mi-temps* », exigent une réorganisation et un renforcement de la défense nationale. Le titulaire libéral de ce département, M. Charles Poswick, dans une interview à l'hebdomadaire belge *l'Evénement*, proteste contre les économies budgétaires qui lui sont imposées (une amputation de 3 %) et réclame au contraire 10 à 15 % d'augmentation — ce qui est d'autant plus exclu que, le 14 juillet, le conseil supérieur des finances a adressé une sévère mise en garde au cabinet lui annonçant les pires catastrophes s'il ne réduisait pas son train de vie. Pour 1980, le déficit budgétaire sera de 230 milliards (plus de 33 milliards de francs français).

Mais les socialistes sont aussi mécontents que les libéraux. L'emploi diminue, les entreprises ferment, la sidérurgie et le textile sont menacés, les salaires sont pratiquement bloqués et la classe ouvrière s'agite. Ce sont surtout les socialistes flamands qui manifestent leur impatience, et ne paraissent plus disposés à être associés au pouvoir. Leur président, M. Karel Van Miert, prédit un automne brûlant.

Devant l'ampleur des problèmes financiers, économiques et sociaux, les questions linguistiques ont été mises en veilleuse ; mais elles peuvent resurgir à tout moment. Le parti social-chrétien flamand (C.V.P.), par exemple, a publié lundi un communiqué condamnant le parti fédéraliste bruxellois F.D.F. (Front démocratique des francophones), accusé d'utiliser la presse étrangère, et plus particulièrement les journaux français, « *pour faire croire au monde que la Flandre est en passe de s'approprier la Belgique* ».

PIERRE DE VOS.

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli Bendjedid « restructure » l'appareil central du F.L.N.

De notre correspondant

Alger. — L'appareil central du F.L.N. a été à son tour « restructuré » mercredi 16 juillet à l'occasion de la première réunion du bureau politique depuis qu'il a été ramené de dix-sept à sept membres, fin juin, et au lendemain du remaniement du gouvernement et de la direction de l'armée (*le Monde* du 17 juillet). Le président Chadli Bendjedid a, ainsi, rempli le mandat qui lui avait été confié par le comité central qui lui avait donné en mai (*le Monde* du 17 mai) les pleins pouvoirs pour « *opérer les changements qu'il estimait nécessaires à la tête de l'Etat et du parti* ».

Le nombre des commissions du F.L.N. a été ramené à cinq au lieu de douze précédemment et deux d'entre elles sont purement internes. M. Mohamed Saïd Mazouzi, membre du bureau politique, qui animait la commission d'organisation générale, s'occupera des affaires économiques et sociales, précédemment confiées à M. Belaïd Abdesselam. M. Abdelhamid Mehri se voit confier l'information et la culture, tâche qu'il assurait antérieurement au gouvernement où il a été remplacé par M. Boualem Bessaïeh. M. Slimane Hoffman conserve la direction des relations extérieures. M. Mohamed Djerraba présidera la commission de l'organisation générale et M. Amar Ben Aouda, celle de la discipline à l'intérieur du parti. Enfin, le président de la République a nommé M. Mohamed Chérif Messaadia, ancien ministre des moudjahidine, « *responsable du secrétariat permanent du comité central* ». M. Messaadia, cinquante-quatre ans, dont la nouvelle fonction apparaît comme essentiellement technique, est un homme d'appareil. « Coordonnateur de l'appareil central du F.L.N. d'août 1974 à octobre 1977, il avait été remplacé par le colonel Mohamed Salah Yahiaoui, membre du Conseil de la révolution.

Chargé par le président Boumediène de dynamiser les organisations de masses et le parti, M. Yahiaoui avait été reconduit dans ces fonctions par le congrès de janvier 1979 qui avait affirmé la prééminence absolue du F.L.N. sur le gouvernement. Mais, au fil des mois, M. Yahiaoui, partisan d'un socialisme arabe sans concession, avait fini par inquiéter ceux qui estiment que l'heure est venue de faire preuve de plus de réalisme et de moins de volontarisme. Il suscitait aussi, sans doute, des alarmes parmi un certain nombre de chefs militaires, peu soucieux de voir se renforcer un parti et des organisations de masse capables un jour de contester le *leadership* de l'armée.

Lors de la session du comité central de mai l'« ambiguïté » des soutiens ; dont aurait bénéficié le coordonnateur du parti de la part des milieux intégristes musulmans mais aussi des membres du PAGS (communiste), aurait été également évoquée plus ou moins ouvertement. M. Yahiaoui aurait alors remis son poste à la disposition du chef de l'Etat. La suppression de la fonction de coordonnateur met fin à une dualité, source d'équivoque, et place directement le parti sous l'autorité du chef de l'Etat qui est en même temps secrétaire général du F.L.N.

On revient donc à la situation qui prévalait du temps de Houari Boumediène, à une nuance près, importante il est vrai : l'existence d'un comité central actif où les tendances peuvent s'exprimer ouvertement et où les débats sont animés, parfois même houleux. Mais cet organisme où siègent de nombreux cadres de l'Etat, ambassadeurs, walis, secrétaires généraux de ministères, députés, etc., n'émane que partiellement du parti et des organisations de masse et fait figure d'assemblée de notables. Le poids de l'armée y est, par ailleurs, décisif. Celle-ci n'hésitant pas à imposer ses vues par l'intermédiaire de ses représentants quand elle l'estime nécessaire. L'heure du parti paraît donc bien passée. La parole est maintenant aux gestionnaires du gouvernement chargés de normaliser l'économie, de rentabiliser l'industrie et de réaliser les objectifs du plan quinquennal.

A l'issue de ce dernier remaniement, MM. Bouteflika et Yahiaoui sont les seuls membres du bureau politique qui ne se soient pas vu confier de fonctions précises ni dans le gouvernement, ni dans le parti. Leur maintien dans cette instance apparaît donc bien comme un moyen de neutraliser les deux « frères ennemis » au sein d'un organe dont les compétences ont été réduites.

DANIEL JUNQUA.

● *Le président Chadli Bendjedid* a adressé au président Giscard d'Estaing, à l'occasion du 14 Juillet, le message suivant : « *Notre attachement à l'indépendance et la coopération internationale, la densité de nos rapports et la richesse de nos liens nous incitent, tout naturellement, à poursuivre notre dialogue pour l'établissement d'un climat de confiance et de coopération entre nos deux pays, persuadés d'agir ainsi pour la paix, la justice, et dans l'intérêt de tous les peuples de la région.* »

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● PRETORIA a démenti mercredi 16 juillet les accusations de l'Angola selon lesquelles l'Afrique du Sud aurait mené une attaque de « *grande envergure* » contre la ville angolaise de Calai, près de la frontière namibienne. Un porte-parole sud-africain a déclaré que les accusations répétées de l'Angola « *devenaient de plus en plus absurdes* ». Le ministère angolais de la défense avait déclaré mardi que les forces armées sud-africaines avaient lancé samedi une attaque contre la ville de Calai, dans la province de Kuando-Kubango (*le Monde* du 17 juillet). — (*A.F.P.*)

Centrafrique

● LE PRESIDENT DACKO a annoncé, mercredi 16 juillet, la formation d'un nouveau gouvernement, le précédent ayant été dissous le 9 juillet (*le Monde* du 11 juillet). Les portefeuilles les plus importants demeurent entre les mains de leurs anciens titulaires. — (*Reuter.*)

Chili

● PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES ont été arrêtées à Santiago, au cours de perquisitions faites après l'assassinat, mardi 15 juillet, du lieutenant-colonel Roger Vergara Campos. Selon l'agence *de presse officieuse Orbe, une* vingtaine de personnes, arrêtées mercredi 16 dans le secteur de Nunoa, à l'est de la capitale, étaient en possession de grandes quantités d'armes soviétiques de marque Aka, d'explosifs très puissants et de « *matériel subversif* ». — (*A.F.P.*)

Grande-Bretagne

● LE PARTI TRAVAILLISTE a rejeté, par 11 voix contre 8, une recommandation de la commission d'enquête sur le fonctionnement du parti, visant à interdire pendant trois ans les débats sur une réforme constitutionnelle adoptée lors du congrès annuel. Ce vote marque un nouvel échec pour M. James Callaghan. — (*A.F.P.*)

Libéria

● LE PRESIDENT DOE du Libéria a accepté une invitation de M. Leonid Brejnev à se rendre en Union soviétique, a-t-on officiellement annoncé mercredi 16 juillet à Monrovia.

République démocratique allemande

● LES GARDES-FRONTIERES DE LA R.D.A. ont empêché, mercredi 16 juillet, une tentative de passage clandestin de Berlin-Est vers Berlin-Ouest, en ouvrant le feu sur un fugitif. L'homme avait déjà franchi une partie du mur face au secteur français, lorsqu'il a été repéré par les gardes, qui ont tiré. Apparemment touché, il a été emmené vers Berlin-Est quelques minutes plus tard. Cette action des gardes-frontières est-allemands a été sévèrement condamnée, mercredi, par le général Bernard d'Astorg, chef du gouvernement militaire français de Berlin, et par le Sénat de Berlin-Ouest, dont le porte-parole a estimé que « *l'incident illustre de manière particulièrement brutale les conditions inhumaines régnant le long de la frontière inter-allemande* ». — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

● LE MINISTRE SUD-AFRICAIN DE LA COOPERATION ET DU DEVELOPPEMENT, M. Piet Koornhof, a déclaré mercredi 16 juillet à Port-Elizabeth que le gouvernement préparait une « *très importante loi* » qui apporterait « *un grand espoir à la population noire d'Afrique du Sud* ». M. Koornhof a ajouté que les Noirs d'Afrique du Sud « *devaient être patients et qu'ils ne seraient pas déçus* ».

Tchécoslovaquie

● CENT QUATRE-VINGT-DEUX CITOYENS TCHECOSLOVAQUES ont réclamé, mercredi 16 juillet, dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur, la remise en liberté immédiate de M. Rudolf Battek, porte-parole de la « Charte 77 », poursuivi pour « *coups et blessures à agent de l'autorité* », (*le Monde* des 19 et 20 juin). Ils affirment que ces accusations reposent sur les seules déclarations de la victime et de l'inculpé et rappellent que M. Battek a déjà été inquiété dans le passé pour son activité dans des organisations non reconnues. Les auteurs de la lettre exigent également « *la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques* » détenus en Tchécoslovaquie. — (*A.F.P.*)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	681 F	956 F	1250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

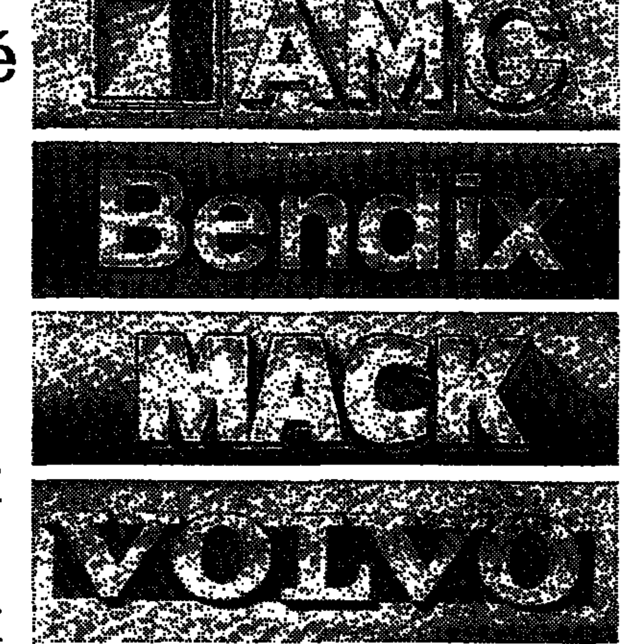
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

"avec"

Avec 4,9 litres d'essence, la Renault 5 GTL parcourt 100 km à 90 km/h. C'est la plus économique des petites européennes. **Avec** plus de huit millions de voitures en circulation sur les "motorways," "autobahns," "autostrade" et autres autoroutes, Renault est la première marque en Europe. **Avec** la Renault 5 et la Renault 18, c'est elle qui détient deux des voitures les plus vendues d'Europe. **Avec** EVE (Elément pour un Véhicule Economique), Renault met la dernière main à un prototype qui devrait consommer moins de 4,5 litres à 90 km/h pour 100 km. Un record. **Avec** EPURE (Elément pour la Protection des Usagers de la Route et de l'Environnement), Renault prépare la voiture haute-sécurité de demain. Chez nous le **avec** est devenu le symbole de nos succès, de nos efforts et de notre savoir-faire. Aujourd'hui, il faut compter **avec** Renault et **avec** ses hommes. Vive le **avec** !

Avec 4 grandes sociétés, Renault vient de signer des accords de première importance. **Avec** le géant Mack Trucks, le grand du poids lourd américain. **Avec** le Suédois Volvo Car Corporation, le constructeur des véhicules champions de la sécurité et de la résistance tout-temps. **Avec** American Motors, le constructeur de la célèbre "Jeep". **Avec** Bendix, le grand spécialiste de l'électronique et de ses applications. **Avec** chacun d'eux, Renault a noué des liens étroits. **Avec** chacun d'eux, se développe désormais une coopération fructueuse dans l'intérêt de chaque société cosignataire. Cet **avec** exprime notre choix de croissance et notre philosophie. Cet **avec** montre que notre politique traditionnelle est de travailler et de grandir **avec** les autres. C'est un **avec** plein de promesses.



Marsteller

RENAULT



Le Monde

politique

Libres opinions

Contre l'écologisme politicien

par ODETTE THIBAULT, HAROUN TAZIEFF et HENRI LABORIT (*)

LA politique est l'art du possible. Pour nous, elle implique également deux vertus : la lucidité et l'honnêteté intellectuelle. Nous tenons à les assumer, puisque le combat écologique, dont nous fûmes parmi les premiers militants, exprime une vision « politique », c'est-à-dire la prise en charge d'une manière de vivre en société. Inutile de détailler ; sur ce seul point, tous ceux qui se réclament de l'écologie sont d'accord : une économie des besoins et non plus des profits, un nouveau type de croissance, la mise à la disposition de l'exploitation des sources d'énergie non dangereuses de *tous* les moyens accordés au nucléaire, dont nul ne peut sérieusement affirmer aujourd'hui que les dangers qu'il présente pour plusieurs générations soient maîtrisés ; étant entendu que la géothermie, à elle seule, suffira si l'on s'y attache vraiment et si l'on met un frein aux gaspillages délibérés.

Voici donc l'amorce d'un programme *politique*. Et là naissent les divergences. Certains pensent qu'il faut enfermer ce programme dans un « parti » nouveau et spécifique, qui sera le monopole de quelques écologistes homologués par eux-mêmes et leur entourage. Car c'est former un parti nouveau que de s'opposer à tous les autres en se situant à leur niveau et en adoptant ce qu'ils ont de plus contestable : des querelles intestines, des luttes de préséance, de petites ambitions sordides, des contradictions permanentes, et l'affirmation qu'on ne se désistera jamais pour aucun autre, sous aucun prétexte, lors des consultations électorales, les mettant tous « dans le même sac ».

Voici donc des adversaires désignés, que la nervosité et le manque de mesure propres aux campagnes électorales transformeront très vite en ennemis. Un combat dérisoire et vain qui n'aura pour avantage que d'assurer à ses promoteurs le vedettariat télévisuel.

Comment pourrait-il entraîner la moindre crédibilité politique, alors que les adhérents des mouvements, dont les chefs se « placent » ainsi, ont signifié leur désaffection, si ce n'est leur dégoût ? Les récentes « élections écologiques », pourtant programmées avec soin et clamées par les médias, ont mérité un nombre si ridicule de votants, que l'heureux élu (1) ne peut se réclamer d'aucune représentativité. C'est peut-être mieux ainsi. Le militantisme contre la pollution ne donne pas nécessairement la compétence de maîtriser notre avenir politique, et un peu d'humilité devrait inciter à reconnaître que l'action et l'agitation des mouvements et groupements écologiques n'ont, à ce jour, pas amélioré d'un iota le sort des hommes de ce temps.

La politique, art du possible, oblige à admettre que les partis existent. La lucidité et l'honnêteté intellectuelle obligent à discerner ceux qui sont tenus par les exploiteurs et ceux qui, avec plus ou moins de bonheur, sont au service des exploités. Comment ces derniers seraient-ils perméables aux propositions écologistes présentées par des mouvements les ravalant au niveau de leurs adversaires, qui favorisent le maintien d'une société et d'un environnement opposés à la perspective écologique ?

Art du possible, lucidité et honnêteté intellectuelle obligent donc, même si c'est difficile, même s'il y a des risques, à aider les forces de progrès qui se retrouvent dans les partis de gauche à entendre, puis à prendre en considération le projet écologiste. Ils ne le feront que si nous savons être solidaires de leur combat global pour plus de justice et de liberté, plutôt que d'exploiter leurs faiblesses qui, d'ailleurs, sont les nôtres. Plutôt que de nous assurer des succès faciles en ironisant sur les palinodies des partis, nous préférons aider et travailler avec ceux sans lesquels rien d'essentiel ne sera changé. Et le mouvement Temps Nouveaux 80 entend bien favoriser l'accès à un monde où, selon l'expression de Camus, *« dans une nation libre et passionnée de vérité, l'homme recommencera à prendre le goût de l'homme, sans quoi le monde ne sera plus qu'une immense solitude »*. C'est-à-dire un monde nouveau.

(*) Fondateur de Temps nouveaux 80 ; 4, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris.

(1) M. Brice Lalonde (N.D.L.R.).

LE « BAROMÈTRE » PARIS-MATCH-PUBLIC S.A.

M. Mitterrand réduit les écarts avec M. Rocard et M. Giscard d'Estaing

L'hebdomadaire *Paris-Match* publie, jeudi 17 juillet, le huitième *« baromètre des présidentielles »*. Ce sondage a été réalisé par Public S.A. du 10 au 12 juillet sur un échantillon national de mille personnes représentatif de la population âgée de plus de dix-huit ans.

La déclaration de candidature de M. Michel Debré, intervenue le 30 juin, est donc postérieure au *« baromètre »* précédent et antérieur à celui-ci. Lors de l'enquête réalisée en mai et juin, 44 % des personnes interrogées et appartenant à la *« famille politique »* R.P.R. étaient favorables à la candidature de M. Jacques Chirac. Ce taux passe à 40 % en juillet. Pour M. Debré, il passe de 16 % en mai-juin (avant sa déclaration de candidature) à 21 % en juillet.

Dans la famille politique socialiste, le nombre de ceux qui souhaitent que M. Mitterrand soit candidat se rapproche nettement du nombre de ceux qui souhaitent voir désigner M. Rocard. Le taux des partisans de la candidature Rocard passe de 48 % en mai-juin à 43 % en juillet ; il était de 54 % en avril, ce qui représente une perte de 11 points en trois mois. Le pourcentage de partisans de la candidature Mitterrand (toujours dans la familel socialiste) passe de 35 % à 40 % ; il était de 30 % en avril, ce qui représente un gain de 10 points en trois mois.

Le sondage évalue les résultats d'une élection présidentielle supposée avoir eu lieu entre le 10 et le 12 juillet. Au premier tour, dans l'hypothèse où les socialistes seraient représentés par M. Mitterrand et les gaullistes par deux candidats, MM. Chirac et Debré, les résultats seraient les suivants : M. Giscard d'Estaing 32 % (contre 35 % en mai-juin) ; M. Mitterrand 22 % (contre 24 %) ; M. Marchais 15 % (contre 14 %) ; M. Chirac 9 % et M. Debré 6 % ; M. Crépeau 2 % ; le candidat écologiste 9 % (contre 7 %) ; le candidat d'extrême gauche 3 % (sans changement) ; et le candidat d'extrême droite 2 % (sans changement).

Si le candidat socialiste est M. Rocard, les résultats obtenus par MM. Chirac et Debré restent identiques (9 % et 6 %). M. Giscard d'Estaing obtient 31 %, M. Rocard 22 %. Lors du précédent sondage, la seule hypothèse de premier tour retenue pour M. Rocard était celle où le candidat gaulliste était M. Chirac. M. Rocard obtenait alors 29 % des voix et M. Giscard d'Estaing 33 %.

Dans l'hypothèse où M. Chirac est le seul candidat gaulliste, les résultats sont les suivants : M. Giscard d'Estaing, 32 % (contre 36 %) ; M. Mitterrand, 23 % (contre 24 %) ; M. Marchais, 15 % (sans changement) ; M. Chirac, 12 % (contre 13 %). Dans l'hypothèse où les gaullistes sont représentés par M. Debré, celui-ci obtient 11 % des voix (contre 10 % en mai-juin) ; M. Giscard d'Estaing 35 % (contre 38 %), et M. Mitterrand 22 % (contre 25 %).

On constate donc que le total des voix gaullistes recueillies par MM. Chirac et Debré, tous deux candidats (15 %), est nettement supérieur aux résultats obtenus par l'un ou l'autre (12 % ou 11 %). On constate aussi que si le pourcentage de voix obtenu par M. Mitterrand continue de baisser, en revanche la baisse plus importante que subit le chef de l'Etat fait que l'écart a tendance à se réduire : il passe de 11 à 10 points dans une hypothèse, de 12 à 9 dans l'autre et demeure égal dans la troisième.

Enfin, au second tour, M. Giscard d'Estaing l'emporterait sur M. Mitterrand par 53 % contre 47 % (là aussi l'écart se réduit puisque les chiffres étaient de 54 % contre 46 % lors du sondage précédent). En revanche, M. Rocard, qui, lors du sondage réalisé en mai-juin dernier, faisait jeu égal au second tour avec M. Giscard d'Estaing, 50 %-50 %, est, cette fois, distancé : il obtient, dans l'enquête réalisée en juillet, 48 % des voix et M. Giscard d'Estaing 52 %.

La préparation de la campagne présidentielle

M. LE PEN COMMENCE UNE SÉRIE DE MEETINGS EN PROVINCE

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), candidat à l'élection présidentielle, doit commencer, le jeudi soir 17 juillet, à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhônes), une série de meetings en province. Il se rendra ensuite à La Baule (Loire-Atlantique), le mercredi 30 juillet ; à Nice (Alpes-Maritime), le jeudi 7 août ; à Vichy (Allier), le dimanche 10 août, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), sa commune natale, le mercredi 13 août.

M. Le Pen se prévaut, dès à présent, du soutien de deux cent quatre-vingt-quatre élus locaux. Il espère recueillir six cents engagements en sa faveur avant la fin de l'été.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres ce mercredi 16 juillet au palais de l'Elysée. Au terme de la séance le communiqué officiel a été rendu public dont nous publions l'essentiel :

● **MONNAIES ET BILLETS CONTREFAITS OU FALSIFIÉS**

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi autorisant la Banque de France à se faire remettre aux fins, notamment, de destruction, par tout détenteur les billets de banque contrefaits ainsi que les matériels ayant servi à la contrefaçon. La même prérogative est reconnue à l'administration des monnaies et médailles pour ce qui concerne les monnaies contrefaites ou altérées.

● **CONVENTIONS INTERNATIONALES**

Le conseil des ministres a approuvé quatre projets de loi autorisant l'approbation de conventions internationales :

— Une convention internationale du travail tendant à exclure en matière d'emploi et de profession toute discrimination fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale ; cette convention prend place parmi les textes adoptés par l'Organisation internationale du travail ;

— Deux conventions franco-maliennes, l'une fixant le régime d'établissement, l'autre relative à la circulation des personnes ;

— Un accord franco-guinéen de coopération économique, technique, scientifique et culturelle ;

— Une convention franco-indonésienne tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale.

● **LA CRÉATION DU CRÉDIT D'ÉQUIPEMENT DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Le ministre de l'économie a fait part au conseil des ministres du résultat des consultations qu'il a menées, au cours des derniers mois, en vue d'aboutir à la création du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises (CEPME). Cet établissement, dont la majorité du capital appartient au secteur public, regroupera la quasi-totalité des activités actuellement exercées par la Caisse nationale des marchés de l'Etat, le Crédit hôtelier, industriel et commercial et le Groupement interprofessionnel des P.M.E.

Sa création simplifiera, pour les P.M.E., les procédures d'obtention des crédits à moyen et long terme ainsi que de financement des marchés publics. La très large décentralisation qui caractérisera le CEPME, dès son origine, contribuera également à faciliter l'accès des P.M.E. au crédit. De plus, afin d'assurer dans les meilleures conditions la prise en compte par le CEPME des préoccupations des chefs d'entreprise, ceux-ci seront très largement représentés au sein de son conseil de surveillance et l'un d'entre eux en sera le président. Enfin, le CEPME ne portera nullement atteinte au libre choix de sa banque par le chef d'entreprise ; les principaux établissements bancaires sont d'ailleurs présents dans le capital et le conseil de surveillance de cet établissement.

(Lire page 28.)

● **LES VACANCES ET LES LOISIRS DES JEUNES**

Le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs a présenté une communication sur les vacances et les loisirs des jeunes.

● **L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES**

Le secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des industrie agricoles et alimentaires, a présenté une communication sur l'exécution du programme de développement arrêté pour ce secteur par le conseil des ministres le 19 mars 1980.

L'action du gouvernement est fondée sur l'appui aux initiatives des entreprises, en particulier sur les marchés extérieurs. Le secrétaire d'Etat a apporté des précisions sur les contacts pris, dans cet esprit, pour la négociation de nouvelles convention de développement.

Le conseil des ministres a pris acte de la création de l'Institut de développement des industries agro-alimentaires, qui, avec un capital de 200 millions de francs, facilitera la mobilisation des moyens financiers nécessaires à l'expansion d'un certain nombre d'entreprises.

Les problèmes posés par le financement des stocks, l'orientation de la société de promotion à l'exportation des produits agricoles (Sopexa) et la mise en place du Fonds de promotion prévu par la loi d'orientation feront l'objet d'un examen au cours des prochaines semaines.

Le gouvernement poursuivra son action en fonction des orientations retenues il y a quatre mois ; il veillera, en particulier, à favoriser l'adaptation de la qualité des produits aux besoins des marchés extérieurs.

En ce qui concerne l'ensemble des produits agricoles et alimentaires, le conseil des ministres a constaté avec satisfaction que les résultats du commerce extérieur pour le début de l'année en cours traduisaient un très net progrès par rapport à l'année précédente et permettaient d'entrevoir un excédent encourageant pour 1980.

● **LES PERSPECTIVES DU DIALOGUE NORD-SUD**

Le ministre des affaires étrangères a présenté les perspectives du dialogue Nord-Sud à la veille de l'ouverture, le 25 août, à New-York, de la session spéciale des Nations unies consacrées à l'organisation de « négociations globales ».

La France jouera un rôle actif dans ces négociations afin de faire progresser la solidarité internationale, notamment en faveur des pays les plus pauvres et de contribuer par des mesures appropriées à la reprise de l'économie internationale.

(Lire page 5.)

● **LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE**

Le président de la République a informé le conseil des ministres de la visite officielle qu'il a effectuée en République fédérale d'Allemagne du 7 au 11 juillet, ainsi que des résultats de la trente-sixième consultation franco-allemande.

Il en a tiré les conclusions suivantes :

— Après la phase de la réconciliation, œuvre des années60, celle de la coopération est aujourd'hui engagée de manière irréversible.

— La coopération franco-allemande constitue désormais une dimension essentielle de la vie et de l'action de chacun des deux Etats.

S'exprimant dans une concertation constante entre leurs dirigeants, elle doit être complétée, au niveau des peuples, par une connaissance plus profonde de leur personnalité et de leur culture respectives. Il s'agit d'un objectif prioritaire pour les années à venir.

La coopération franco-allemande doit permettre, avec leurs partenaires de la Communauté européenne, et le concours des autres Etats qui participent à la personnalité de l'Europe, de faire entendre à nouveau la voix de celle-ci dans les affaires du monde.

Ce dernier objectif répond à la fois à la vocation historique de l'Europe, en raison de son capital d'expérience, de savoir et de créativité, et à l'attente de nombreuses régions dans le monde qui mesurent la contribution qu'une Europe forte et assumant pleinement sa personnalité, pourrait apporter à l'équilibre et à la paix du monde.

Le président de la République a remercié les dirigeants de la République fédérale, ceux des Länder, et la population allemande de la qualité et de la cordialité de l'accueil qu'ils lui ont réservé.

TRANSFÉRÉS A PARIS

Quatre militants indépendantistes guyanais sont déférés devant la Cour de sûreté de l'État

Les quatre militants indépendantistes guyanais transférés mardi 15 juillet à Paris, MM. Raymond Charlotte, trente-trois ans, journaliste ; Antoine Aouegui, dit « Lamoraille », trente-six ans, charpentier ; Eddy Ho-a-Chuck, A vingt-cinq ans, électro-mécanicien, et Eric Blanchard, vingt-quatre ans (« le Monde » du 17 juillet), ont été inculpés, mercredi 16 juillet, par M. Legrand, uge d'instruction de la Cour de sûreté de l'Etat, de tentatives d'attentats par explosifs, de détention d'explosifs et de participation à une association de malfaiteurs. Ils ont été écroués.

L'Union des étudiants guyanais à Paris, estimant que ces arrestations sont « arbitraires », a demandé la « libération immédiate » des quatre inculpés, qui appartiennent au Front national de libération de la Guyane (F.N.L.G.). Elle appelle « les démocrates, les progressistes et l'opinion publique française à dénoncer ces arrestations et à envoyer des télégrammes de protestation au ministère de l'intérieur ».

Les faits remontent au printemps dernier. Le 20 avril, un incendie se déclarait, à Kourou, dans un dépôt de carburant appartenant à la Shell (entreprise alors en grève depuis le début du mois). Les enquêteurs attribuaient rapidement une origine criminelle à ce sinistre, maîtrisé par les pompiers chargés de la protection du Centre spatial guyanais (C.S.G.) et par ceux de Cayenne. Deux jours plus tard un engin explosif était désamorcé dans une gendarmerie désaffectée en plein centre de Cayenne. Quelques semaines auparavant des explosifs avaient été dérobés à une société de travaux publics. Aucune organisation n'avait revendiqué ce vol. La police, au terme de son enquête, a interpellé, la semaine dernière, à Cayenne, une dizaine de personnes.

Le transfert et l'incarcération à Paris des quatre militants arrêtés rappelle les décisions du même genre prises en décembre 1974. Une intense agitation régnait alors en Guyane depuis une visite que M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, y avait faite trois mois plus tôt. Inculpés, sur place, de *« participation ou incitation à un attroupement armé, d'infraction en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat »*, huit personnes avaient été transférées à Paris et incarcérées à la prison de la Santé, le 23 décembre 1974.

L'avocat général près la Cour de sûreté de l'Etat, en mission dans le département, avait alors déclaré : *« Au cours de l'enquête, des armes et des munitions ont été découvertes et saisies. Il s'est, en outre, révélé que des actes de violence, pouvant aller jusqu'à des attentats et des enlèvements, devaient être commis en Guyane dans le courant de la nuit de Noël. »* Pourtant, malgré la gravité des faits reprochés aux militants arrêtés, ceux-ci furent libérés dès le mois de janvier 1975. Les charges retenues contre eux s'étaient révélées, en fin de compte, très légères. Maladresse ? Fausse manœuvre ? Ainsi s'était terminé, assez piteusement, ce que l'on avait localement appelé, par dérision, *« le complot de Noël »*.

Toutefois, ces arrestations avaient eu pour effet de stopper net toute agitation, et le mouvement indépendantiste avait connu une longue éclipse (*le Monde* du 18 octobre 1978) jusqu'à l'apparition de l'Unité guyanaise, parti animé par M. Albert Lecante, qui s'est présenté, sans succès, aux élections législatives de 1978 et à l'élection cantonale partielle de Cayenne - Sud - Est, le dimanche 29 juin (1).

D'évidentes similitudes apparaissent entre les deux affaires. M. Raymond Charlotte, d'ailleurs, avait déjà été incarcéré en décembre 1974. Aujourd'hui, toutefois, les arrestations ne touchent plus l'ensemble de l'extrême gauche guyanaise, mais uniquement l'une de ses composantes, la moins importante, le Front national de libération de la Guyane (F.N.L.G.). De plus, malgré la grève déclenchée à la suite du passage de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, en mars dernier, la tension politique est moins vive qu'il y a cinq ans.

Parmi les quatre personnes arrêtées, M. Raymond Charlotte est sans conteste la personnalité la plus connue. Agé de trente-trois ans, le « coordonateur » du F.N.L.G., comme il se désigne lui-même, popularise depuis une dizaine d'années l'idée d'indépendance grâce à trois bulletins : *Caouca*, *F.N.L.G.* et *Malmanoury* (du nom d'un village détruit lors de la construction du centre spatial). Sans être farouchement anti-électoraliste, ce groupuscule ne présente pas de candidats aux différents scrutins. Ayant fixé l'indépendance à 1985, le F.L.N.G. ne fait pas mystère de ses relations avec certains pays progressistes de la région.

Antoine Aouegui, dit « Lamoraille », considéré comme le lieutenant de M. Charlotte, appartient à l'une des minorités de Guyane, les Bonis. Ces descendants des esclaves réfugiés dans la forêt, après avoir fui les plantations, sont au nombre de deux mille environ et vivent principalement sur le Maroni, fleuve frontière entre la Guyane française et le Suriname. *« Lamoraille »* avait été, en 1976, l'un des fondateurs du Mouvement de libération des Boni (M.L.B.), première organisation à avoir brisé l'apparente unanimité des peuples de la forêt pour les candidats de la majorité.

IAN HAMEL.

(1) Au premier tour de l'élection cantonale partielle de Cayenne-Sud-Est, le 29 juin dernier, les résultats ont été les suivants : inscr., 5 156 ; votants, 1 670 ; suff. expr., 1 600. MM. Jean Catayée (parti socialiste guyanais), 923 voix ; Marcel Jérôme (R. P. R.), 448 ; Albert Lecante s'était désisté en faveur du candidat du parti socialiste guyanais qui a été élu au second tour (*le Monde* du 3 juillet).

LA CRISE DES NOUVELLES-HÉBRIDES

Londres évoque à nouveau l'éventualité d'une intervention militaire franco-britannique

MM. Jean Aribaud et Alan Donald, membres de la mission franco-britannique chargée, le 25 juin, de rechercher une solution politique à la crise des Nouvelles-Hébrides, devaient rendre compte, jeudi 17 juillet, à Paris et à Londres, des conclusions de leurs échanges de vues avec le gouvernement néo-hébridais et avec les dirigeants du mouvement séparatiste de l'île d'Espiritu-Santo.

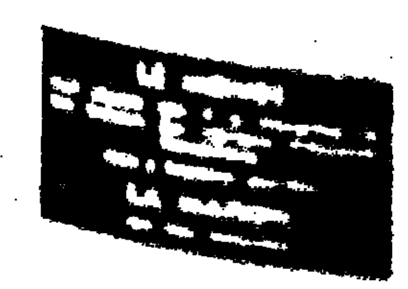
Après avoir étudié leur rapport, MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, et Peter Blaker, ministre d'État au Foreign office, se rencontreront le samedi 19 juillet à Paris pour décider des mesures à prendre, éventuellement par voie d'autorité, pour dénouer une situation qui demeure, semble-t-il, totalement bloquée. Bien que les deux émissaires de Paris et de Londres se soient refusés, jusqu'à présent, à tout commentaire sur le déroulement de leur mission, il apparaît, en effet, que celle-ci s'est heurtée à la détermination intransigeante des rebelles d'Espiritu-Santo. Ceux-ci ne reconnaissent plus, depuis le 28 mai dernier, l'autorité du gouvernement de Port-Vila dirigé par M. Walter Lini, pasteur anglican, leader de la majorité anglophone de l'archipel. A Londres, on évoque à nouveau l'éventualité d'une intervention militaire conjointe.

Les résultats de la tentative de médiation menée par MM. Aribaud et Donald donnent lieu à des interprétations contradictoires avant même d'avoir été officiellement présentés aux gouvernements des deux puissances de tutelle du condominium franco-britannique.

Ainsi, indiquait-on, mercredi après-midi 16 juillet, à Londres, de source autorisée britannique, que les deux émissaires n'avaient obtenu aucune concession importante de la part du mouvement séparatiste conduit par M. Jimmy Stevens et que la situation était donc *« grave et totalement bloquée »*. Un groupe de hauts fonctionnaires du Foreign Office ayant étudié, le matin même, les mesures qui pourraient être prises, conjointement avec la France, au cours des prochains jours, on indiquait qu'une intervention militaire franco-britannique pourrait être décidée si M. Stevens et ses partisans maintenaient leur volonté de faire sécession. On soulignait également l'identité de vues prévalant à présent entre la Grande-Bretagne et la France, *« Paris et Londres sont entièrement d'accord pour faire front commun contre le mouvement sécessionniste »*, déclarait-on.

Ces indications ont provoqué, mercredi soir, un commentaire plus nuancé du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, qui a réaffirmé sa volonté d'éviter une intervention armée. Dans l'entourage de M. Dijoud, on continue d'indiquer que *« tout doit être mis en œuvre sans relâche, quelles que soient les difficultés, pour aboutir à une réconciliation entre les diverses tendances des Nouvelles-Hébrides, avec le souci de rétablir l'unité du pays et de renforcer l'autorité du gouvernement légal »*. On confirme également, à Paris, que *« la France est déterminée à conduire une politique conjointe avec la Grande-Bretagne »* et à parvenir rapidement à un compromis politique afin que l'indépendance de l'archipel puisse être proclamée, comme prévu, le 30 juillet. Sans nier que la mission franco-britannique ne soit pas parvenue à mettre fin à la crise ouverte par la rébellion d'Espiritu-Santo, on estime, à Paris, qu'il existe encore *« une marge de négociation »*.

● *M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle*, dénonce *« la campagne pour la réhabilitation de Pétain »*, dans le dernier numéro du bulletin de cette association. *« La relance de cette campagne*, écrit-il, *prend pour tremplin le fait que la majorité des Français d'aujourd'hui approuveraient l'armistice de juin 1940. L'affirmation repose sur les résultats de sondages dont la valeur est plus que discutable (...) »* Pour l'éditorialiste qui *« s'est vu confier par le général de Gaulle la défense des idées qui ont guidé son action, (...) nous allons sans doute apprendre, avant l'échéance présidentielle, que rein ne s'oppose plus au transfert à Verdun du cercueil du responsable de l'armistice »*.



Le Monde

société

LE BILAN DE LA MI-DÉCENNIE DE LA FEMME

Autosatisfaction à la conférence de Copenhague

Copenhague. — Depuis le 14 juillet et pour deux semaines, Copenhague souhaite être une ville pour les femmes et espère en accueillir quelque dix mille. Au Palais des expositions, la conférence mondiale de la décennie des Nations unies pour les femmes, réunie au milieu de cette décennie comme l'avait décidé la conférence de Mexico en 1975 (« le Monde » des 2 et 4 juillet 1975), veut faire le point « sur les trois objectifs de la décennie : égalité, développement et paix », comme l'a indiqué Mme Lucille Mair, secrétaire générale de la conférence (« le Monde » du 16 juillet). « La conférence, ajoute Mme Mair, sera l'occasion d'évaluer les réalités de la situation de la femme aujourd'hui par rapport aux espérances et aux objectifs de la conférence de Mexico, et en même temps de formuler pour le reste de la décennie un programme concret axé sur l'emploi, la santé et l'enseignement. »

Seuls les représentants des gouvernements, des organismes des Nations unies ou des organisations intergouvernementales ayant un statut officiel participent à cette conférence. Des organisations non gouvernementales ont donc organisé, à l'université de Copenhague, un « forum de la mi-décennie ». Enfin, les féministes radicales appellent à diverse manifestations.

Parle-t-on pour les femmes au Bella Center de Copenhague ? Parle-t-on des femmes ou bien sont-elles le prétexte pour les Etats représentés d'exposés de politique générale et d'affrontements entre nations rivales ? Au deuxième jour du débat général, mercredi 16 juillet, on avait la curieuse impression d'entendre les mêmes discours avec des comotations diverses selon les idéologies exprimées.

L'une après l'autre, les délégues se plaisent à répétéer que les femmes représentent 50 % de la population, qu'aucun grand problème de société ne pourra être résolu sans leur participation, avant d'expliquer comment, dans le pays qu'elles représentent, les efforts en faveur des femmems sont importants et couronnés de succès. « *Dans les pays socialistes, la femme, émancipée de toute contrainte*, a affirmé Mme Nguyen

De notre envoyée spéciale

Ngoc Dung, représentant la République du Vietnam, *est devenue maître souverain de sa personne, de son avenir, de la société et progressivement de la nature.* » Pour l'Union soviétique, Mme Nikolayeva Tereshkova rappelait les droits donnés aux femmes par la Constitution, leur représentation parlementaire — un tiers des députés. Elle passait ensuite à la libération des femmes, « *aux mouvements de libération nationaux que nous encourageons tous* ». « *Personne ne doit douter que nous continuerons à accorder noaide totale à l'Afghanistan* », concluait-elle.

Ces interventions sont aussi caractéristiques des différences de langage entre les pays en voie de développement et les pays d'une part, tendant à mettre l'accent sur les problèmes généraux — désarmement, détente — et les pays développés d'autre part, insistant plus sur leur lutte contre les discriminations sexistes. Pendant les deux premiers jours, le lien entre ces deux types de discours n'a pas été trouvé.

Il sera peut-être fait plus aisément dans les discussions des deux comités, qui doivent terminer leurs travaux le 25 juillet, pour que leur rapport soit étudié ensuite en séance plénière. Toutefois, mercredi 16 juillet, ces comités étaient encore « paralysés » par des questions de procédure et des interventions formelles.

Les discussions du premier comité portent sur le bilan des cinq dernières années et les programmes d'actions futures au plan national. Seront évoqués ensuite les effets de l'apartheid sur les femmes en Afrique du Sud ainsi que les besoins économiques et sociaux des femmes palestiniennes.

Le second comité doit tirer les conclusions des actions entreprises au plan international et envisager les actions futures avant d'étudier la situation des femmes réfugiées dans le monde, de proposer des mesures d'aide aux femmes de l'apartheid et aux femmes palestiniennes.

Cette conférence de Conpenhague doit, estime Mme Lucille Mair, « *faire passer les femmes de la périphérie des préoccupations mondiales à la place qui leur revient dans l'arène internationale et nationale. Si ces objectifs sont formulés sans tenir compte des intérêts des femmes, nous privons, en fait, l'humanité de la contribution de la moitié de la population mondiale* ». Ces buts déjà annoncés à la conférence de Mexico, ne sont pas propres aux organismes des Nations unies et aux divers gouvernements.

Une centaine d'organisation non gouvernementales (confessionnelles, féministes, universitaires, etc.), dont certaines sont en relation avec les Nations unies, on donc décidé d'organiser, du 14 au 24 juillet, un forum de la mi-décennie. Plus de trois mille femmes s'y sont déjà inscrites. Le forum propose des « ateliers » sur différents sujets : les mutilations sexuelles, les femmes et la folie, la prostitution, les femmes et le nucléaire, les femmes au foyer, la vidéo, les femmes créatrices d'entreprises... En outre, des débats généraux reprennent les thèmes de la conférence mondiale. De nombreuses femmes participantes ou observatrices à la conférence mondiale sont aussi inscrites au forum, passant d'un lieu à l'autre — distants de plusieurs kilomètres — au hasard de leurs moments de liberté.

Comme la conférence mondiale le forum « *bien que plus ouvert et plus imaginatif* », dit une jeune danoise, est critiqué par le sféministes plus radicales qui organiseront une fête samedi 19 juillet à Faellepark. Depuis plus de dix ans, rappellent-elles, dans le monde entier les mouvements de femmes luttent pour qu'on parle de la libération « des » femmes et les Nations unies continuent d'organiser des conférences sur « la » femme. « *On parle des femmes comme d'un groupe* », dit aussi Mᵉ Gisèle Halimi, présidente de « *Choisir* » (organisation représentée au forum) et expert de l'Unesco à la conférence mondiale. « *On dit la femme comme les handicapés. Si on ne veut pas considérer que les femmes ne sont pas un groupe, mais qu'elles sont dans tous les groupes on n'abordera jamais le vrai problème.* »

En dépit de ces ambiguïtés, du caractère formel de la conférence mondiale, du désordre et de la mauvaise coordination du forum, Copenhague est, jusqu'à la fin du mois, un lieu de rendez-vous pour des femmes venues du monde entier : dès mardi 15 juillet, elles ont fait la fête dans la rue avec un orchestre de jazz composé uniquement de femmes et un groupe de danseuses folkloriques.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LE COLONEL KADHAFI FÉMINISTE

Les femmes doivent constituer des comités révolutionnaires féminins, secrets ou publics, pour se débarrasser de l'oppression pesant sur elles, a affirmé, mercredi 16 juillet, le colonel Mouammar Kadhafi, cité par l'agence libyenne d'information Jana.

Dans une lettre adressée à la conférence de Copenhague, le chef de la révolution libyenne écrit que « *la femme, partout en Orient, est comme un bien que l'on vend et achète, tandis qu'elle est considérée, en Occident, comme une unité de production et une valeur économique* ». « *Aussi*, a-t-il ajouté, *n'est-elle pas reconnue comme femme en Occident ni comme être humain en Orient.* »

Le colonel Kadhafi estime que « *seule la révolution assurera la liberté véritable de la femme : ceux qui l'asservissent, aussi bien dans la société industrielle matérialiste d'Occident que dans la société esclavagiste d'Orient, ne peuvent, en effet, revenir d'eux-mêmes au comportement qui devrait être le leur envers elle* ».

La menace d'expulsion du directeur d'« Afrique-Asie »

Les défenseurs de M. Simon Malley accusent le chef de l'État d'avoir cédé à des pressions

Le *Comité des amis d'Afrique d'Asie*, bimensuel d'audience internationale consacré aux problèmes politiques, économiques et culturels des pays du tiers-monde, a réuni, mercredi 16 juillet, à Paris, une conférence de presse à la suite de la menace d'expulsion qui pèse sur M. Simon Malley, son directeur (*le Monde* daté 6-7 juillet). Ce comité a engagé une campagne pour défendre les intérêts de M. Malley et ceux de la revue qui « *doit pouvoir continuer de parler* ».

M. Malley, auquel la préfecture de police a retiré son permis de séjour et son permis de travail depuis le 27 juin, est dans l'attente d'un arrêté d'expulsion qui, selon la loi, doit intervenir au plus tard quatre mois après le retrait de ses titres. Mais, pour cela, il faut un motif, et la préfecture de police se refuse toujours à en fournir un.

Mᵉ Nuri Albala, animateur du comité, a indiqué que près de vingt Etats d'Afrique et du Proche-Orient étaient intervenus auprès du gouvernement français en faveur du directeur d'*Afrique Asie*. Il a ajouté : « *Certains gouvernements ont fait savoir à l'Elysée qu'ils réviseraient leurs contrats avec certaines sociétés françaises si M. Malley était expulsé.* » M. Malley et son entourage s'interrogent sur les motifs qui justifieraient l'arrêté d'expulsion. Des démarches effectuées par les amis de M. Malley auprès de MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et Bruno de Leusse, secrétaire général du quai d'Orsay, il ressortirait que des instructions seraient venues de l'Elysée. Mᵉ Albala estime aussi que « *certaines pressions ont pu être exercées pour rendre service à des chefs d'Etat étrangers, car M. Malley gêne* ».

Dans l'entourage de ce dernier, on fait remarquer que la revue *Afrique-Asie* est « *constamment saisi au Maroc, en Tunisie, au Gabon et au Zaïre, depuis l'offensive du front Polisario en Mauritanie, en raison des positions proalgériennes et prolibyennes du directeur de la revue.*

Selon Mᵉ Jean-Denis Bredin, avocat de M. Malley, si cette hypothèse se confirmait, « *c'est qu'on voudrait se servir de la notion d'ordre public français pour être agréable à des souverains étrangers* ». Selon l'avocat, la décision dépend maintenant du « *domaine réservé du chef de l'Etat* » et, pour Mᵉ Albala, « *M. Giscard d'Estaing prendra ses responsabilités, à moins qu'il n'ait pris lui-même l'initative de cette mesure* ».

(1) Selon le comité, il s'agirait des pays suivants : Algérie, Angola, Bénin, Cap Vert, République du Congo, Guinée, Guinée-Bissau, Irak, Koweït, Madagascar, Mauritanie, Mozambique, Niger, Santome, Seychelles, Sierra-Leone, Somalie et Zimbabwe. D'autre part, des représentants du SWAPO (Namibie) et de la « République sahraouie » ont fait des démarches identiques.

PEINES MODÉRÉES POUR TROIS MILITANTS DE PLOGOFF AGRESSEURS D'UN GENDARME

Quimper. — Jugés mercredi 17 juillet par le tribunal de grande instance de Quimper pour avoir enlevé, puis rossé un gendarme mobile (*le Monde* des 6 et 8 mars), MM. Jean-Yves Colin, vingt-neuf ans, employé de criée de Plogoff, Jean-Yves Perennes, quarante et un ans, artisan plâtrier de Goulien, et Daniel Donnart, vingt-cinq ans, ouvrier électricien de Cleden-Cap-Sizun, ont été condamnés tous trois à six mois de prison, dont deux avec sursis. Incarcérés depuis quatre mois, ils ont retrouvé le soir même la liberté.

C'est dans la soirée du 1ᵉʳ mars que les trois hommes avaient décidé de partir à Pont-Roi où stationnaient les gendarmes mobiles chargés de veiller au bon déroulement de l'enquête d'utilité concernant le projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Feunten an Aod, afin de tenter de mettre la main sur un représentant de l'ordre. Dans un dancing ils repéraient un consommateur, M. André Duchateau, que ses cheveux courts et son allure rendaient « suspect ». Roué de coups il fut ensuite invité à une « promenade nocturne en voiture ».

Ala pointe du Raz on lui ordonna de sortir du véhicule, puis ses agresseurs, toujours en automobile, le conduisirent tout près de la falaise de Feuten an Aod.

M. Duchateau, dans une déposition écite, affirme que M. Donnart tenait en main un pistolet et que ses trois agresseurs l'avaient menacé de mort.

La version des inculpés était évidemment toute autre : il n'y a jamais eu d'armes dans les mains de Donnart. Les menaces visaient seulement « *à faire peur* ». — (Corresp.)

JUSTICE

L'AFFAIRE DE BROGLIE

La commission spéciale entendra M. Michel Poniatowski le 23 juillet

La commission spéciale, chargée d'examiner la proposition de résolution portant mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, entendra l'ancien ministre de l'intérieur le 23 juillet. Cette décision a été prise par la commission, le mercredi 16 juillet, les neuf commissaires de la majorité votant pour, les trois communistes votant contre et les trois socialistes s'abstenant. Les députés de l'opposition ne sont pas hostiles à l'audition de M. Poniatowski, mais ils l'estiment prématurée. Pour M. Maxime Kalinsky (P.C.), comme pour M. Pierre Joxe (P.S.), d'autres auditions sont nécessaires, après celle de l'inspecteur Michel Roux, qui a été entendu mercredi par la commission, afin que celle-ci puisse interroger utilement l'ancien ministre.

M. Gérard Longuet (U.D.F.), rapporteur de la commission, a déclaré que l'audition de M. Poniatowski « *ouvre la dernière ligne droite, alors que les socialistes souhaitaient faire durer cette affaire* ». Le rapporteur, qui avait déjà proposé, le 10 juillet, que la commission entende M. Poniatowski et qui n'avait pas été suivi, alors, par la majorité des commissaires, voit, dans cette audition, le terme des travaux de la commission, ce qui a fait dire à M. Joxe que « *M. Longuet voudrait enterrer l'affaire* ».

Les commissaires R.P.R. ont refusé les auditions demandées mercredi par l'opposition et accepté celle de M. Poniatowski, mais ils ne partagent pas pour autant le point de vue de M. Longuet. Ils ne souhaitent pas que les travaux de la commission soient clos après l'audition de l'ancien ministre. Les deux députés R.P.R., MM. eJan Tibéri et Philippe Séguin, qui avaient convaincu les commissaires de la majorité d'accepter l'audition de M. Roux (*le Monde* du 12 juillet), n'ont pas fait connaître leur avis sur les déclarations que l'inspecteur a faites mercredi devant la commission.

Les deux commissaires communistes présents, M. Kalinsky et Georges Gosnat, ont surtout retenu de la déposition de M. Roux, qui a duré près de deux heures, l'information selon laquelle M. Guy Simoné, l'inspecteur de police organisateur du meurtre de Jean de Broglie, était l'objet d'une écoute téléphonique. M. Roux a précisé que cette écoute n'avait pu être décidée sans l'accord de M. Maurice Bouvier, directeur centarl de la police judiciaire. M. Kalinsky a ajouté pour sa part, en se référant à une déclaration faite par M. Poniatowski le 11 juin 1975 devant l'Assemblée nationale, que les écoutes qui ont pu être pratiquées supposaient l'accord du ministre de l'intérieur. Selon le député communiste, la preuve est faite que MM. Bouvier, Jean Ducret, directeur de la police judiciaire à Paris, et Robert Pandraud, directeur de la police nationale, « *ont menti* » et qu'il existe « *une entente au sommet des responsables de la police* » pour dissimuler les éléments susceptibles de prouver qu'ils étaient avertis des préparatifs du meurtre de de Broglie.

Selon M. Longuet, l'inspecteur Roux a seulement déclaré : « *Je pense qu eGuy Simoné a été sur écoute.* » Le rapporteur a indiqué que M. Roux n'avait eu connaissance du rôle de M. Simoné qu'au soir de l'assassinat, le 24 décembre 1976, lorsque son informateur, M. Albert Leyris, le lui avait révélé. « *Leyris s'était tu du 24 septembre au 24 décembre* », a souligné M. Longuet. Toujours, selon le rapporteur, M. Roux estime « *impensable* » que ses rapports du 1ᵉʳ avril et 24 septembre 1976 n'aient pas été examinés par la brigade de recherche et d'intervention (BRI, l'« *antigang* ») et suivit d'effets, mais il ne peut pas prouver que des suites leur aient été données.

Ce point étant capital, les commissaires de l'opposition souhaitent l'audition de deux inspecteurs de la BRI, MM. René Plouy et Jean-Bernard Vincent, chargés de « filer », pour une affaire de tableaux volés, MM. Bernard André et Simon Kolkowicz, dont l'implication dans les préparatifs de l'assassinat de Broglie semble établie par des fiches d'écoute téléphonique. M. Roux, qui suivait M. Simoné avec une équipe de la dixième brigade territoriale, avait rencontré les hommes de la BRI, le 24 novembre, devant le restaurant Chez Simone, rue de Maubeuge, à Paris, où se rencontraient MM. André, Kolkowicz et Simoné. Les commissaires socialistes estiment aussi nécessaire d'entendre M. Albert Leyris.

M. Joxe a insisté sur le fait que M. Roux avait été appelé, le 24 décembre, à 9 h. 30, soit un quart d'heure après le meurtre du député de l'Eure, par un fonctionnaire de la direction centrale de la P.J., M. Tissot, qui lui avait demandé de trouver le plus tôt possible les auteurs de l'assassinat. Pour M. Joxe, « *c'est la preuve que les rapports de M. Roux avaient été pris au sérieux et que la hiérarchie policière était au courant* ». M. Roux a indiqué, d'autre part, qu'il a été convoqué à deux reprises par M. Roger Poiblanc, sous-directeur à la police judiciaire, qui a tenté de le convaincre de déclarer que les filatures organisées par la 10ᵉ B.T. et la B.R.I. avaient un même objet, l'affaire de tableaux volés, sans rapport avec les menaces qui pesaient sur de Broglie. Cette pression signifie, aux yeux des socialistes, que les responsables de la police craignent que les déclarations de M. Roux n'aboutissent à établir que la préparation du meurtre de Broglie était connue au plus haut niveau.

Pour obtenir de la commission qu'elle poursuive son enquête, les commissaires socialistes sont prêts à rééditer la démarche qu'ils avaient adoptée pour le cas ou M. Roux, c'est-à-dire à enregistrer eux-mêmes et à rendre publiques les déclarations des personnes qu'ils jugent nécessaire d'entendre. — P. J.

LA QUESTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

M. Poniatowski avait déclaré, en réponse à une question de M. François Mitterrand : « *Les écoutes téléphoniques peuvent être demandées par deux ministres.*

» Le ministre de l'intérieur peut faire procéder à des écoutes à la demande d'un juge, c'est-à-dire sur commission rogatoire judiciaire : ce sont les écoutes téléphoniques qui sont effectuées à l'occasion d'affaires criminelles, de proxénétisme, de drogue ou de banditisme.

» La deuxième catégorie d'écoutes dans laquelle il peut intervenir, intéresse la défense territoriale. Il s'agit d'observer les services d'espionnage étrangers et de prévenir les risques d'attentats et de terrorisme. Une centaine d'attentats ont été commis depuis le début de l'année, et ce sont de telles opérations que nous nous efforçons de surveiller. Depuis la nomination du premier ministre et mon entrée en fonctions, aucune écoute d'homme politique, de journaliste ou de syndicaliste n'a eu lieu. (...)

» J'y veille sonnellement, puisque je signe moi-même les décisions, assumant les risques politiques que cela comporte.

» Le ministre de la défense nationale peut également demander des écoutes au titre soit de la sécurité militaire — défense nationale et protection de l'armée, — soit du SDECE. Là non plus, sauf dans le cas de mise en cause de la défense nationale, il n'y a ni écoute politique, ni écoute syndicale, ni écoute journalistique. »

« L'ATTITUDE DE L'ANCIEN MINISTRE DÉPASSE LE GROTESQUE » déclarent les commissaires communistes

Les trois députés communistes membres de la commission spéciale, MM. Georges Gosnat, Maxime Kalinski et Louis Odru, ont déclaré, mercredi 16 juillet, au sujet de la demande de M. Poniatowski d'être entendu par la commission et de la lettre qu'il a adressée à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 16 juillet) :

« *Manifestement l'attitude de l'ex-ministre de l'intérieur manque de plus en plus de dignité. Elle frisait déjà le ridicule voici trois mois lorsque celui-ci annonçait l'éventuel dépôt de plaintes en diffamation, d'ailleurs assorties de demandes de substanciels dommages et intérêts contre près de deux cents députés. Elle dépasse maintenant le grotesque, puisque en protestant contre la durée, trop longue à son gré des travaux de la commission spéciale, l'ex-ministre de l'intérieur s'en prend en premier lieu à ceux qui détiennent la majorité de cette commission.*

» Cette attitude n'en constitue pas moins, aussi, une véritable agression contre une institution prévue par la Constitution et décidée par l'Assemblée nationale. Elle est une tentatoe d'intimidation inqualifiable contre les parlementaires soucieux d'établir la vérité dans une affaire dont personne ne peut oublier qu'elle s'est conclue par un meurtre. En ce qui les concerne, les députés communistes membres de la commission spéciale repoussent en tout cas énergiquement de telles menaces, et ils poursuivront leur tâche comme ils n'ont cessé d'agir depuis leur désignation pour la recherche de la vérité. »

DEUX APPELÉS CONDAMNÉS POUR DÉTOURNEMENT

Une affaire « subalterne »

Deux appelés du contingent, MM. Thierry Heydt, vingt et un ans et Paul Baras, vingt-quatre ans ont été condamnés le mercredi 16 juillet, respectivement à cinq mois d'emprisonnement dont quatre avec sursis et à huit mois dont cinq avec sursis par le tribunal permanent des forces armées de la 6ᵉ région militaire siégeant à Metz.

Ils comparaissaient inculpés de détournement d'un document militaire confidentiel et complicité. Les peines fermes infligées étant couvertes par le temps de détention provisoire déjà subie, les deux jeunes gens se retrouvent, aujourd'hui, en liberté.

C'est que l'affaire, prise très au sérieux à son début, devait finalement se révéler mineure — « *relativement subalterne* », devait même dire le commissaire du gouvernement dans son réquisitoire — et justifier les réactions qu'elle avait entraînées dans les milieux libéraux et syndicaux (*le Monde* daté 22-23 juin).

Elle avait commencé le 7 mars avec la publication par l'hebdomadaire *Rouge* d'un document militaire classé « *Confidentiel OTAN* », décrivant l'organisation des transmissions lors d'un exercice d'état-major baptisé « Aigle 80 ».

Une enquête de la sécurité militaire permit d'identifier rapidement l'auteur du détournement, M. Thierry Meyot, qui effectuait son service national au bureau des transmissions de la Iʳᵉ armée à Strasbourg. M. Meyot, qui avait participé à l'élaboration du document, en avait transmis une copie à M. Baras, militant syndicaliste en quête d' « informations intéressantes », et lui-même appelé au 40ᵉ régiment de transmission à Sarrebourg (Moselle). Pour M. Baras, ce document constituait un élément d'information et même une preuve de l'intégration militaire de la France dans l'OTAN. Aussi bien, il le fit parvenir par la poste à *Rouge* qui le publia.

Les deux hommes arrêtés, longuement interrogés, placés aux arrêts, n'avaient, en réalité, « détourné » qu'un document très ordinaire et le parquet militaire de Metz allait l'admettre implicitement en estimant que l'affaire ne méritait pas la saisine de la Cour de Sûreté de l'Etat, mais pouvait rester de la compétence du tribunal permanent des forces armées.

A l'audience de Metz, où les deux inculpés ont reconnu les faits, la défense devant surtout mettre l'accent sur la façon dont MM. Meydt et Baras avaient été traités à l'origine, frappés d'abord de deux mois d'arrêts de rigueur avant d'être inculpés et écroués.

De leur côté les témoins qu'elle avait fait citer, notamment MM. Louis Mexandeau, député du Calvados (P.S.), Daniel Guénot, secrétaire général du Syndicat national des journalistse (S.N.J.) et Antoine Sanguinetti, vice-amiral d'escadre en retraite, se sont élevés contre la façon excessive dont l'armée appliqeu la nation de secret, ce qui selon M. Sanguinetti « *finit par nuire à l'institution elle-même* ».

● *Une dizaine d'amis du fils de M. Charles Ratton*, quatre-vingt-quatre ans, expert honoraire en objets d'art, ont été condamnés pour recel à des peines d'emprisonnement de un à dix mois avec sursis par le tribunal correctionnel de Paris. Le fils de M. Ratton, âgé de vingt et un ans au moment des faits (*le Monde* des 15 décembre 1976 et 9 janvier 1977), avait dérobé, dans la collection de son père, divers objets évalués à 1,5 million de francs environ. Il en avait revendu une partie, mais a bénéficié de l'immunité au pénal (article 380 : vols entre ascendants).

● *Train Talgo : seize morts, vingt blessés.* — Le bilan de l'accident du train Talgo qui reliait Barcelone à Madrid s'établissait jeudi matin 17 juillet à seize morts et vingt blessés. Le Talgo avait percuté contre un train-citerne à Torralba-del-Moral, à 150 kilomètres au nord-est de Madrid, dans la nuit du 15 au 16 juillet. Une défaillance technique et une erreur du conducteur seraient à l'origine de l'accident. — (A.F.P.)

ÉDUCATION

Une expérience pour éviter l'« examen guillotine » au baccalauréat de technicien

Le nombre de candidats au baccalauréat de technicien ne cesse d'augmenter. Créé en 1968, cet examen a compté 26 185 inscrits lors de sa session inaugurale en 1969, puis 76 547 en 1974, 100 424 en 1978, et enfin 108 531 cette année. L'expérience pédagogique lancée au cours de l'année scolaire 1974-1975 dans les trois sections les plus importantes de la série F (qui prépare aux baccalauréats du secteur industriel) pourrait entraîner une innovation importante dans l'organisation de l'examen (1).

Un des exercices prévus dans l'expérience et imposés aux élèves, durant le second groupe d'épreuves, consiste à présenter oralement devant un jury une réalisation industrielle, conçue et fabriquée en équipe durant toute l'année scolaire. L'objectif recherché est double : éviter l'« examen guillotine », l'arbitraire de l'interrogation ponctuelle ; accroître la motivation des élèves et des enseignants durant l'année qui précède.

Etendue à six académies (Aix-Marseille, Grenoble, Lille, Montpellier, Nancy-Metz et Nice), l'expérience, dont le bilan est jugé positif par l'inspection générale des sciences et techniques industrielles, sera très probablement généralisée l'an prochain.

Enseigner en fabriquant, fabriquer pour apprendre

Marseille. — L'épreuve est curieuse. Rien de cette atmosphère lourde où l'angoisse des candidats fait face aux questions parfois tatillonnes des examinateurs. On dirait plutôt une discussion entre spécialistes : *« Avec les câblages, vous n'avez pas eu d'ennuis ? »* demande un des professeurs du jury. *« En refermant la boîte, il y a eu un court-circuit,* dit le candidat. *C'était les plaques 11 et 12 d'alimentation du circuit intégré... »* L'élève raconte ses déboires, explique la progression des difficultés techniques, passe de la « boîte » à l'un des schémas de l'épais « dossier technique annexé au livret scolaire » qu'il présente aux examinateurs. Les questions précises amènent des réponses concrètes, détaillées, appuyées sur le réel.

La « boîte » dont il s'agit est un petit « ampli » stéréophonique réalisé durant l'année, par groupes de deux à trois élèves, depuis le dessin du montage jusqu'à la fabrication des pièces et des circuits, en passant par la conception esthétique de la plaque frontale. Avant l'entretien, le candidat a dû découvrir une panne provoquée, réaliser des mesures de son, régler la stéréophonie, de manière à prouver que son « produit » répondait bien aux exigences de départ : aisément réparable, facilement commercialisable et, ajoute un enseignant, *« apte à recevoir la voix de Brigitte Bardot comme celle des Rolling Stones »*. Un *« bon rapport qualité/prix »* était également demandé dans le cahier des charges.

« C'est intéressant, commente l'élève qui vient de « plancher ». *D'habitude, on fait des projets dispersés, abstraits, sans trop de rapport avec la réalité. Là, c'est autre chose. »* Changement de pédagogie que M. Henri Longeot, inspecteur général des sciences et techniques industrielles, n'hésite pas à qualifier de « radical » : *« La préparation n'est plus seulement livresque. Le dossier qui*

De notre envoyé spécial

est livré aux élèves en début d'année n'est pas tout à fait au point. Ils doivent tâtonner, obtenir un prototype qui marche. Technologiquement, c'est exigeant. Cela revient à fabriquer des produits de présérie industrielle. Ils doivent concevoir jusqu'à l'outillage nécessaire... » Juste rançon, les élèves peuvent acheter pour la somme de 350 francs les amplis qu'ils ont fabriqués.

Le décor change. Le baccalauréat F 1 succède au « bac » F 2 ; la mécanique à l'électronique. D'une salle d'atelier on passe au vaste « parc machines » du rez-de-chaussée. La grisaille règne sous le hangar. Un goût d'usine, un avant-goût, indiscutablement. Vêtu d'un bleu de travail, un candidat se débat avec les manettes d'une fraiseuse : en deux heures, il doit usiner l'une des trente-cinq pièces qui composent le thème auquel il a participé cette année, une « unité de perçage U 6 », en clair une perceuse d'un calibre de 6 mm. Auparavant, l'entretien avec le jury ressemblait au précédent : discussion des solutions techniques choisies plutôt qu'interrogatoire froid. *Toutefois, les candidats* sont plus contractés, moins assurés. Leur travail semble avoir été morcelé. Ils maîtrisent mal l'ensemble du processus. *« Le thème de cette année est trop vaste,* commente un examinateur. *Ils ne peuvent l'exploiter à fond ni le dominer. »*

Pièces poubelles

Interrogés dans leur établissement, les candidats sont ceux du lycée technique d'Etat Jean-Perrin, à Marseille (Bouches-du-Rhône). Avec ses 2 605 élèves, ses neuf spécialités industrielles, ses classes de techniciens supérieurs et de préparation aux grandes écoles, ses ateliers d'une superficie de 13 500 mètres carrés, le lycée Jean-Perrin est un de ces grands établissements techniques qui n'a pas encore trop pâti de l'austérité budgétaire. Dans la région, il est un peu la locomotive de l'expérience.

Le proviseur, M. César Duquesnoy, brandit fièrement les pourcentages de réussite au baccalauréat 1979 : 69,3 % de candidats reçus au « bac » F1 contre 54,4 % dans toute l'académie, 95,8 % au « bac » F2 contre 66,6 % et 88,6 % au « bac » F3 (électrotechnique) contre 67,4 %. L'innovation le satisfait, sans doute aucun. *« L'absentéisme est considérablement réduit,* dit-il. *La motivation des élèves est plus grande : certains viennent en dehors des heures de cours pour travailler leurs dossiers. »*

MM. Laurent Jourdan et Balthazar Polizzi, les inspecteurs pédagogiques régionaux chargés du « suivi » de l'expérience dans l'académie d'Aix-Marseille, en tirent aussi un bilan positif : *« L'évaluation est plus sûre, plus complète, plus précise,* écrivent-ils. *Elle porte sur l'ensemble des capacités acquises. (...) Les disciplines technologiques sont décloisonnées (...). Professeurs et élèves sont motivés par une action authentique, nécessitant une recherche permanente, un travail d'équipe, des prises de décision, de responsabilité... »*

Une formule résume, selon eux, l'objectif de l'expérience : *« Enseigner en fabriquant »,* formule qui, appliquée aux élèves, devient *« apprendre en fabriquant ».* Pour les inspecteurs, il s'agit à la fois d'*« éliminer les risques d'accident à l'examen »* et de promouvoir *« d'authentiques réalisations à caractère industriel qui augmentent le réalisme des travaux d'atelier ».*

L'expérience a donc un ennemi juré : ce que les enseignants du technique baptisent *« pièces poubelles »,* toutes ces fabrications émiettées, sans but ni finalité, qui remplissent, vaille que vaille, les heures d'atelier et qui ne valorisent guère le travail des élèves. *Là, au contraire, un même contrat* est proposé à l'enseignant et aux élèves, le tâtonnement et le droit à l'erreur sont revendiqués, le travail d'équipe a droit de cité. L'objectif recherché va donc bien au-delà d'une nouvelle version du « contrôle continu » qui, le plus souvent, revient à disperser dans le temps des épreuves toujours aussi traditionnelles.

Subsistent, néanmoins, des pesanteurs. Si elle a changé quelque peu la pédagogie, l'innovation n'a pourtant guère bouleversé l'examen. En effet, l'épreuve de présentation du thème réalisé *reste cantonnée au second groupe* d'épreuves, dit de « rattrapage » et réservé aux candidats ayant eu entre 8 et 10 de moyenne à celles du premier groupe. Les « meilleurs » y échappent... Son coefficient est moyen et d'autres épreuves traditionnelles qui pourraient y être intégrées sont maintenues séparément (analyse de fabrication, étude d'outillage). D'autre part, l'attitude des enseignants est encore trop empreinte de dirigisme. L'ambition des thèmes proposés y est pour beaucoup : *« On a l'impression de devenir des chefs de service,* dit *un professeur du lycée technique* Adam-de-Craponne, à Salon-de-Provence. *Au dernier trimestre, notre objectif essentiel est de terminer, au détriment du rapport professeur-élève, de notre véritable métier de pédagogue. »*

D'autres enjeux que la réussite des élèves interviennent : *« A travers les dossiers présentés devant les jurys, c'est l'équipe pédagogique, et, au-delà, l'établissement, qui se sentent jugés,* explique M. R. Froment, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique. *D'où un certain perfectionnisme dans la pré- bien,* disent souvent les élèves. *bien,* disent souvent les élèves, *mais on n'a pas pris assez de temps pour connaître les machines. »* Enfin, les syndicats d'enseignants s'inquiètent des exigences de temps et d'énergie : le thème ne risque-t-il pas de s'épanouir au détriment de la formation générale ?

En tout cas, l'enjeu n'est pas négligeable : la lourdeur des épreuves du baccalauréat de technicien est connue A cette session, l'énoncé d'un des sujets de mécanique pesait — en poids de papier ! — 720 grammes par candidat. Pas moins.

EDWY PLENEL.

(1) Cette année, sur 34 538 candidats inscrits au baccalauréat de technicien du secteur industriel, 13 023 avaient choisi la section F 1 (construction mécanique), 8 378 la section F 2 (électronique) et 10 353 la section F 3 (électro-technique).

● *M. Michel-Yves Bernard,* professeur au Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), a été nommé délégué *aux relations universitaires* international (DRUI), par le conseil des ministres du 16 juillet. M. Bernard remplace M. Pierre Tabatoni, ancien directeur de cabinet au ministère des universités et aujourd'hui recteur de l'académie de Paris.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● Ecole des hautes études commerciales (H.E.C.).

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Sylvie Allain (156e), Ansallem (191e), Michel Andraud Michel (256e), Rnorca (80e), Alain Anquetil (246e), Ariss (1e), Auzepy (126e), Baillot d'Estivaux (239e), Véronique Barbier (23e), Gilles Barras (251e), Baulard (85e), Bazin de Jessey, Bellossi (90e), Jean-Marc Bellot (108e), Franck Bergeot (208e), Isabelle Bergot (64e), Bernadou (20e), Bernanose (137e), Bialabroda (23e), Bito (123e), Bizeul (151e), Jacques Blocher (140e), Boccaccio (130e), Anne-Marie Bois (184e), Bonamy (21e), Bonan (153e), Bouilloud (141e), Boullefort (41e), Bournhonesque (221e), Jean-Luc Bras (260e), Bréaute (83e), Bresolin (222e), Bricout (175e), Catherine Cachard (137e, Sophie Cagnard (42e), Sophie Cagnat (43e), Calvarin (96e), De Carvalho (148e), Cellemard (72e), Cesbron-Lavau (152e), Chambaraud (234e), Chapron (78e), Chassagne (124e), Chencinski (176e), Philippe Chevass (168e), Thierry Chevassut (66e), Chevillard (84e), Chognot (59e), Jean-Marie Christophe (79e), Clamon (143e), Claudin (226e), Coates (177e), Cochème (174e), Colmant (139e), de Corbière (98e), Corbucci (210e), Cubières (67e).

Mmes et MM. de Curières de Castelnau (180e), Dapel (8e), Darbord (73e), Olivier Dartois (182e), Davaine (69e), Caroline David (219e), Davoine (40e), Decazes (94e), Jacques Deforges (147e), Frédéric Degas (238e), Degeorge (1er), Deleplanque (243e), Delhon-Bugard (26e), Delvart (49e), Desbrières (233e), Devillers (146e), Dias (104e), Dib (186e), Dibling (113e), Philippe Diu (201e), Dombret (162e), Dougoud (55e), Doutriaux (218e), Dubouillon (52e), Charles Dubourg (29e), Dubray (255e), Du Campe de Rosamel (263e), Ducasse (159e), Duchateau (259e), Duffleux (119e), Dugit-Pinat (68e), Vincent Dunoyer (193e), Bruno Dupont (229e), Edde (129e), El Baze (150e), Erhart (118e), Estrade (179e), Agnès Evrard (76e).

Mmes et MM. Fague-Marchioni (235e), Richard Fernandez (207e), Fondeville (236e), Gilles Fontaine (91e), Marie-Laure Forestier (194e), Forot (135e), Foucard (77e), Thierry Fournier (102e), Frier (128e), Nicolas Fries (229e), Fulconis (9e), Marie-Hélène Gabriel (11e), Garidou (45e), Philippe Genin (135e), François Georges (65e), Ghiglione (4e), Ghiron (245e), Goujon (247e), Didier Goutman (24e), Grand d'Esnon (114e), Grandi (205e), Gueudet (209e), de Guillebon (160e), Guynet (220e), Hacot (212e), d'Harcourt (189e), Gemery (71e), Girschberg (118e), Histe (241e), Hodaz (173e), Houée (215e), Elisabeth Humbert (38e), Annie Jacob (101e), Jacquin de Margerie (39e), Jandet (178e), Jaskulke (196e), Agnès Joly (89e), Jordan (248e).

Mmes et MM. Kamgaing Moyo (3e), Kergoat (34e), Jean-Louis Klein (93e), Labrouillère (27e), Lacaille (163e), Lacassagne (62e), Catherine Lacour (213e), Brigitte Laffitte (192e), Lahmi (70e), de Laleu (15e), Langlest (250e), Laurence Langlois (28e), Lantz (88e), Latorre (225e), Richard-Lavaud (252e), Bernard Le Goff (48e), Frédéric Legros (144e), Leperq (58e), Florence Lesueur (31e), Didier Levêque (30e), Michèle Levy (120e), Lhuillier (105e), Lim (81e), Looses (200e), Claude Lopez (109e), Lott (50e), Fabienne Louis (97e), Loustalot-Forest (197e), Lyonnet (54e), Mabileau (32e), Matthieu Maillot (204e), Malateste (37e), Manchon (81e), Mantz (60e), Manzini (10e), Marmiesse (19e), Marold (261e), Martena (17e), Matoussowsky (46e), Meffre (187e), Nathalie Mercier (53e), Catherine Michaud (6e), Mimran (169e), Miquel (115e), Montheillet (237e), Morard (129e), Mouchet (218e), Dominique Mounier (12e).

Mmes et MM Naraghi (131e), Negrier (155e), Nehme (254e), Nicollet (35e), Alain Noël (87e), Nonnenmacher (203e), Nouri (36e), Ollivier-Lamarque (136e), Pacanon (232e), Pardessus (181e), Pelcot (33e), Eric Pelletier (95e), Perau (56e), Pesierbe (125e), Nicolas Petit (142e), Pezet (82e), Pezout (164e), Plas (92e), Plunian (51e), Pochart (122e), Podvin (57e), Patricia Pons (211e), Pornin (106e), Puydebat (99e), Quentin (167e), Quero (47e), Radal (117e), Rain (253e), Ramm (14e), Rapinat (257e), Ratynski (240e), Anne-Marie Régis (131e), Dominique Renaud (214e), Repka (202e), Repolt (22e), Patrice Richard (228e), Stéphane Richard (5e), Riottot (13e), Philippe Robert (228e), Thierry Robert (74e), Christine Roger (2e), Rosental (110e), Jean-Yves Rossignol (18e), Rostirolla (164e), Alain Roussel (103e), Roze (86e).

Mmes et MM Nicolas Sabatier (166e), Frédéric Sanchez (194e), Sarfati (188e), Santini (161e), Sesson (244e), Schmidgen (133e), Sciuccati (317e), Serousel (189e), Singier (134e), Sipma (44e), Sivrière (198e), Jean-Michel Soulier (100e), Sutter (171e), Sawagier (172e), Taffin (145e), Tagand (149e), André Tanguy (244e), Patrick Tanguy (107e), Tempe (154e), Thimon (112e), Thodoroff (75e), Gilles Thomas (249e), Thos (157e), Tong-Cuong (121e), Urein (170e), Vallée (206e), Ve lon (157e), Verdol (127e), Pascal Vernaud (111e), Vestur (262e), Vichard (223e), Vieyra (258e), de Villiers de La Noue (25e), Vinarnic (63e), Marc-Emmanuel Vives (183e), Vuarchez (7e).

SCIENCES

LES ÉLECTIONS AU COMITÉ NATIONAL

La FEN et la C.G.T. progressent au Centre national de la recherche scientifique

Les élections au comité national du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ont eu lieu, dans toute la France, du début du mois de mai au 7 juillet dernier. Il s'agissait, dans chacune des quarante et une *sections* scientifiques, d'élire quinze représentants. Les électeurs sont répartis en trois collèges qui totalisent environ quarante mille personnes : ingénieurs du C.N.R.S. (collège C), chercheurs et enseignants des universités (collèges A et B).

Pour que le comité national soit complètement renouvelé, comme c'est la règle tous les cinq ans, le ministre des universités devra encore nommer huit scientifiques dans chacune des sections. Ainsi sera finalement constitué le nouveau « parlement de la recherche » qui, pour chacune des disciplines scientifiques, est appelé à donner son avis à la direction du C.N.R.S., tant pour ce qui concerne la politique scientifique de l'organisme, que pour l'avancement individuel des chercheurs et ingénieurs.

Compte tenu de la complexité du scrutin, organisé, pour chaque section et chaque collège, suivant un système multinominal majoritaire à deux tours (et dans lequel il est possible, mais non obligatoire, d'être candidat pour être élu), la direction du C.N.R.S. ne pourra publier les résultats que le vendredi 18 juillet.

Suivant des données communiquées par les syndicats, qui ne doivent donc pas être considérées comme officielles ou définitives (1), il apparaît que ces élections auront été marquées par une participation, qu'on peut juger assez importante (de l'ordre de 60 % des inscrits).

Voici, selon les syndicats, le nombre d'élus obtenus, dans chaque collège, par les principales organisations syndicales :

● COLLEGE A (professeurs d'université, directeurs et maîtres de recherche). — Syndicat national des chercheurs scientifiques (S.N.C.S.) et SNE-Sup : 75 ; Syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et associés : 62 ; Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) : 9 ; sans étiquette : 141.

● COLLEGE B (maîtres-assistants d'université, chargés et attachés de recherche). — S.N.C.S. et SNE-Sup : 194 ; SGEN : 37 ; autonomes et associés : 16

● COLLEGE C (ingénieurs). — Syndicat national des travailleurs de la recherche scientifique (S.N.T.R.S.-C.G.T.) : 32 ; SGEN : 26 ; Syndicat national indépendant de la recherche scientifique (SNIRS-C.G.C.) : 19 ; F.O. : 2 ; sans étiquette : 3.

Majorité absolue chez les chercheurs

Des comparaisons rigoureuses avec les dernières élections au comité national, en 1975, sont impossibles en raison des changements de règles électorales introduits par la réforme du C.N.R.S., réalisée en septembre dernier. Le collège électoral a, en effet, été modifié : l'ensemble des techniciens et des administratifs du C.N.R.S. en ont été écartés, tout comme les assistants d'université ; la modification des règles a, en revanche, permis le vote, pour la première fois, de plusieurs milliers de personnes assimilées, dans le collège B, aux maîtres-assitants des universités.

Une rapide analyse du nombre d'élus montre, cependant, une nette progression des syndicats de la FEN (S.N.C.S. et SNE-Sup.) et, chez les ingénieurs, du *S.N.T.R.S.-C.G.T. (ces trois syndicats* sont régulièrement associés dans l'action revendicative au C.N.R.S.).

En particulier, les syndicats de la FEN gagnent 36 sièges dans le collège B, où ils auront 194 élus contre 158 dans le précédent comité national sur un total de 246 sièges. Ce gain compense nettement la perte de 12 sièges qu'ils enregistrent dans le collège A (75 élus contre 87 sur un total de 287), et leur permet de s'affirmer, pour la première fois, détenteurs de la majorité absolue des élus chez les chercheurs proprement dits (collèges A et B), avec 269 sièges sur 533, contre 245 en 1975. Ce succès, pour symbolique qu'il soit (le comité national n'est jamais réuni dans son ensemble, le travail se faisant essentiellement par sections composées de 15 membres élus et de 8 membres *nommés), n'en est pas moins* significatif.

Leur progression dans l'ensemble des collèges A et B, affirment d'autre part les syndicats de la FEN, est d'autant plus notable qu'elle est survenue en dépit de l'inscription dans le collège électoral de trois à quatre mille médecins et pour la première fois, de la non-participation des assistants des universités. Ces résultats soulignent aussi que le syndicats soulignent aussi que le s'explique par leur audience traditionnelle dans certaines disciplines *scientifiques : sur* leurs 77 élus, 49 relèvent de trois disciplines, la médecine (tous les postes, 28, dans les sections « pathologie expérimentale et comparée » et « thérapeutique expérimentale », le droit (14 élus pour 14 sièges dans la section « sciences juridiques et politiques ») et l'économie (7 élus dans la section « sciences économiques »). — X.W.

(1) Des incertitudes pèsent encore sur les étiquettes de certains élus, puisque, en particulier, les candidatures étaient individuelles et non par les listes syndicales. La direction du C.N.R.S. ne devrait pas communiquer, de ce fait, de résultats par organisation syndicale.

● *M. René Blanchet,* professeur à l'université de Bretagne occidentale (Brest), a reçu, le 16 juillet, pour ses travaux sur les chaînes de type alpine, le prix L.A. Spandiarov, unique prix international pour les sciences de la Terre. Créé en 1897, lors du septième congrès géologique international qui s'était réuni à Saint-Pétersbourg, le prix Spandiarov est décerné par l'Académie des sciences d'U.R.S.S. et un comité international.

● *Le docteur Eugen Seibold* (Allemagne fédérale) a été élu, le 16 juillet, à la présidence de l'Union internationale des sciences géologiques (U.I.S.G.) dont le vingt-sixième congrès a lieu actuellement à Paris. Il succède au docteur Rudolph Trumpy (Suisse) Spécialiste de géologie sous-marine, le docteur Seibold est depuis peu président de la Deutsches Forschung Gemeinschaft (l'équivalent allemand du C.N.R.S.). M. Christian Weber, *sous-directeur du* Bureau de recherches géologiques et minières, a été élu secrétaire général de l'U.I.S.G. en remplacement de M. W.W. Hutchinson (Canada) : le secrétariat général de l'U.I.S.G. sera donc transféré d'Ottawa à Paris en septembre prochain.

MÉDECINE

Après les nominations à la direction générale

Le ministère de la santé a besoin avant tout d'une excellente administration

souligne M. Jacques Barrot

Commentant, le mercredi 16 juillet, la nomination à la tête de la direction générale de la santé et des hôpitaux, d'un haut fonctionnaire jusqu'à présent attaché au ministère du budget, M. Jean Choussat (le Monde *du 17 juillet), M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, a souligné que pour que les médecins — où qu'ils se trouvent et quelles que soient la famille à laquelle ils appartiennent ou les conceptions sanitaires qu'ils défendent — puissent bénéficier des meilleures conditions d'exercice, le ministère de la santé avait besoin avant tout d'une excellente administration.*

M. Choussat saura construire cette administration, a-t-il ajouté, et la présence à ses côtés du docteur Jean-François Lacronique, qui a rang et fonction de directeur, donne les meilleures garanties pour l'organisation d'une politique de santé conforme aux aspirations de chacun.

M. Choussat, qui compte neuf médecins dans sa famille et « baigne depuis quarante-cinq ans dans le milieu médical », *a, pour sa part, manifesté son intention de mettre tout en œuvre pour que soit préservé et développé le système de santé auquel les Français sont attachés. Il a aussi précisé qu'il allait entretenir avec les milieux hospitaliers et médicaux des contacts étroits et permanents.*

Libres opinions

Une santé publique sans médecins ?

par le docteur LOUIS LATAILLADE (*)

LE futur directeur général de la santé, successeur du professeur Soumia, sera non pas un médecin, mais un inspecteur des finances. Et cela pour la première fois en France depuis la fin de la guerre, depuis que ce ministère, avec des fortunes diverses et à travers les changements d'appellations ou de structures, maintient et assume les responsabilités qui sont les siennes.

Certes, l'attention est entièrement, et sans doute abusivement, fixée, aujourd'hui, sur les problèmes financiers de la Sécurité sociale, dont les oscillations ambiguës n'ont d'ailleurs pas fini de nous étonner. Nos gouvernants ont bien lu Beaumarchais : il fallait un calculateur, et l'on sait bien que les médecins sont des danseurs... On oublie ainsi que la médecine de soins n'est pas tout, qu'il reste sous l'autorité du directeur général de la santé de vastes secteurs d'activité — prévention, éducation, formation, recherche, — qui dépassent la compétence des simples gestionnaires.

En vérité, nous assistons ici à la dernière phase, et sans doute la plus remarquable et la plus logique, d'une offensive lancée avec acharnement il y a plusieurs années en vue de « démédicaliser » le ministère de la santé, de déposséder les techniciens de tout pouvoir en les réduisant au rang de conseillers inoffensifs. Il en a été ainsi au niveau des départements, quand les médecins directeurs de la santé ont dû céder la place aux administrateurs et passer sous leur coupe. Il en a été ainsi à l'Ecole nationale de la santé, chargée de former, entre autres, ces médecins du corps de la santé publique : on ne s'est pas contenté de l'exiler dans une lointaine province, et son directeur a cessé bientôt, là aussi, d'être un médecin

Voilà pour le plan national. Mais que dire des instances internationales ? La quasi-totalité des pays y sont représentés par des médecins secrétaires généraux ou directeurs généraux de leurs ministères, quand ce n'est pas par des médecins ministres de la santé, comme la tradition le veut dans certains Etats. La France risque, désormais, d'occuper une position singulière, cessant d'apparaître au plus haut niveau de compétence technique et d'autorité dans les assemblées de l'O.M.S. (Organisation mondiale de la santé), de l'Unicef ou du Conseil de l'Europe.

Alors qu'un peu partout dans le monde on encourage les médecins de santé publique, présents ou futurs, à compléter leur expérience en s'initiant aux nouvelles disciplines de gestion, d'économie, de planification sanitaires, la France ne fait confiance qu'aux purs technocrates. Faudra-t-il bientôt sortir de l'ENA pour diriger une école d'infirmières ?

(*) Ancien médecin du Bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.).

FESTIVALS

« SEMIRAMIS » A AIX-EN-PROVENCE

L'incroyable duo Horne-Caballe

Il s'en est fallu de peu que la première de Semiramis *au Festival d'Aix-en-Provence ne tourne à la catastrophe : après l'entracte, la pluie est venue s'installer tout doucement mais opiniâtrement, alors qu'il restait quatre-vingt-dix minutes de spectacle. Qui allait flancher ? Les violonistes du Scottish Chamber Orchestra, qui ont heureusement un flegme séculaire devant les intempéries, les deux fantastiques cantatrices, Montserrat Caballe et Marilyn Horne, inquiètes pour leur gorge, par définition fragile, ou le public, dont un petit contingent seulement partit se mettre à l'abri ? Personne, tant l'intensité de la soirée était grande et tant on avait l'impression de vivre un moment exceptionnel. Et les divas applaudissant à la fin le public en délire pour son stoïcisme leur renvoyaient l'image du plaisir qu'elles avaient éprouvé à le tenir sous un charme aussi magique.*

Bernard Lefort a ainsi gagné un nouveau pari qui n'allait pas de soi (comme avec le Carnaval de Venise, *de Campra, ou* Alcina, *de Haendel) avec un ouvrage rarement joué (pas du tout pendant les quarante premières années du siècle), parce que non seulement il exige une virtuosité terrifiante, mais surtout représente le point extrême d'un bel canto à fioritures qui semble le comble de l'artificiel.*

Ce qui dans l'opéra bouffe de Rossini s'admet parfaitement comme un luxe, un amusement, une prodigalité qui s'apparente aux excès des grands instrumentistes, nous paraît aujourd'hui tout à fait déplacé et contre nature dans une tragédie lyrique. Celle-ci, de surcroît, dure trois heures et quart dans une version sensiblement abrégée...

Et pourtant, ce Rossini-là (de 1823), avec tant d'art déployé à son service ,nous a stupéfaits ; il est parvenu à nous émouvoir. Même avec ce livret tiré de Voltaire, où l'on voit la grande Semiramis qui a tué son mari avec l'aide de son amant Assur, s'éprendre (sans en connaître l'identité) de son fils, le général Arsace, lequel, mis au courant par le grand-prêtre Oroe, la tuera en croyant abattre Assur et sera couronné roi, inconsolable d'avoir tué sa mère...

Il semble que Rossini, tout en déployant un art flamboyant de l'ornementation vocale, ait pris la tragédie très au sérieux (1) en suivant l'exemple de Gluck et de Mozart auxquels font souvent penser de superbes récitatifs et des épisodes dramatiques tels que le serment devant la reine, l'apparition du défunt roi, les hallucinations d'Assur ou le prodigieux trio de la scène finale et, en général, tous les moments où l'orchestre (d'une richesse assez nouvelle) sort de son rôle de faire-valoir, de doublure instrumentale, pour peindre directement l'action, l'émotion, le mystère, entraînant les voix à sa suite.

Mais il faut aller au-delà. Montserrat Caballe (Sémiramis), Marilyn Horne (rôle travesti d'Arsace) et Samuel Ramey (Assur) ont, sans aucun doute, transfiguré par un art prodigieux ces mélodies et ces ensembles accablés de broderies et de vocalises sur chaque mot, interminable déploiement souvent stéréotypé, qui semble à l'opposé de toute vérité dramatique, mais il est indéniable que sous cette décoration invraisemblable, la ligne rossinienne garde une justesse et une émotion primordiales. On l'a bien senti dans le public où la ferveur dépassait de loin le plaisir artificiel qu'on prend à la prouesse vocale.

Caballe et Horne, ces voix parfaites, l'une plus claire avec cette frange d'ombre profonde, l'autre plus grave aux irisations qui découvraient des arabesques fabuleuses avec une sûreté et un naturel si absolus, un tel bonheur de la nuance effaçant l'artifice sous la grâce, ne cherchaient pas à rivaliser ; elles s'épanouissaient l'une au contact de l'autre, elles étaient à l'image de cette attirance secrète qui pousse les deux héroïnes (ou héros) l'une vers l'autre, et rendaient même vraisemblable l'incroyable duo, Jour d'horreur et de bonheur, où la mère meurtrière et le fils qu'elle a voulu épouser, tombent dans les bras l'un de l'autre.

De même, les coloratures de Samuel Ramey, un baryton basse d'une qualité exceptionnelle, disparaissaient derrière la grandeur tragique de son personnage. Le ténor Francisco Araiza (Idreno) au rôle particulièrement tendu et la basse Dimitri Kavrakos (Oroe) ne déparaient pas cette distribution exceptionnelle.

La force de la représentation doit aussi beaucoup aux décors, aux costumes et à la mise en scène de Pier Luigi Pizzi, d'une étrangeté saisissante : murs et escaliers de brique blanche avec un autel, un cénotaphe, un fauteuil et un trône qui semblent évoquer une antiquité classique vue à l'époque révolutionnaire (rappel discret de l'époque de la création, comme les costumes Directoire des chœurs de l'avant-scène), tandis que les costumes, tout blancs, des personnages sont d'extravagantes architectures antiques (coiffures en pyramides ou en portiques, tabliers en forme de carcan par où sortent les mains, et autres lourds ornements sur des thèmes de temples assyriens), cependant qu'Assur a une sorte d'habit de juge et Arsace un costume de général empanaché à la mode baroque, avec une longue robe rouge.

Mais tous ces personnages stylisés, toutes ces statues d'une absolue blancheur ne prêtent pas à rire dans cette mise en scène très immobile comme un grand décor sur lequel se projette la tragédie dont le hiératisme, les gestes rares et précieux, lents et composés, modèrent et soulignent à la fois la fantaisie vocale débridée.

Etonnant spectacle en vérité qui fait revivre un des chefs-d'œuvre les plus problématiques de Rossini avec une perfection que celui-ci, peut-être, n'avait pas rêvée : l'un des grands responsables en est enfin Jésus Lopez-Cobos qui, à la tête de l'excellent Scottish Chamber Orchestra dirige l'œuvre avec une rigueur, un sérieux, une pureté qui décapent toute frivolité et permettent à l'efflorescence vocale de s'épanouir dans un climat expressif idéal.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il l'écrivit en trente-trois jours et déclara que c'était la seule occasion de sa carrière où il avait pris son temps.

★ Prochaines représentations (à guichets fermés) les 19, 23, 26, 31 juillet et 2 août. « Sémiramis » sera donnée par l'Opéra de Paris, dans la même production et avec les mêmes artistes, en novembre 1981 au Théâtre des Champs-Elysées.

■ RECTIFICATIF. — Dans le compte rendu des « Noces de Figaro », de Mozart (« le Monde » du 15 juillet), l'expression « pour l'amour de l'humanité » a été attribuée par erreur à Beaumarchais. Randons à Molière ce qui lui appartient : « Je te veux donner un louis d'or et je te le donne pour l'amour de l'humanité », est-il écrit dans « Don Juan ».

VARIÉTÉS

Coluche et Gotainer au Café de la Gare

Coluche est au Café de la Gare en ce moment. Sans prévenir. Comme un voleur. C'est plein tous les soirs quand même On ne peut pas réserver à l'avance, il faut faire la queue. C'est mieux, plus démocratique.

Le Café de la Gare est une salle plutôt agréable, les vieilles pierres, les poutres, des ampoules, des projecteurs, des bidules qui pendent de partout. Bien sûr, on est un peu serré comme ça sur les bancs, mais il y a des coussins et, de toute façon, on est là pour rigoler. Justement, en attendant, on écoute des disques, Garland Jeffreys, Kate Bush, et on essaie d'être drôle. C'est l'occasion ou jamais. On ne réussit pas toujours, des fois on rit tout seul.

Sept musiciens entrent en scène : les frères Engel, à la guitare et au synthétiseur, Joe Hammer à la batterie, Bernard Paganotti avec sa basse à cinq cordes, Bernard Ilous au synthétiseur, Jean Deveza au piano, et Jean-Jacques Cramier pour les chœurs, le gratin, un fameux groupe. Ils exécutent un instrumental et Coluche les rejoint. Pas pour longtemps : « *Chers amis, ami public, cochons payants, nous avons le plaisir de vous présenter un chanteur qu'est chanteur. Voici donc Richard Gotainer.* » Un énergumène arrive alors en se trémoussant, veste rose et chaussures rouges, cheveux courts et pattes longues, les yeux cachés par des lunettes, verres noirs et monture rose.

Coluche n'a pas menti : c'est un chanteur. Il chante, c'est bien la preuve, *Maman flashe et pap.. flippe*, où il dit en substance que sa mère est une hippie, son père un junky, sa mémé une baba cool, qu'il est diplômé en délavage de blue-jeans, que son papy plane et, enfin, que sa tata trippe. Un clin d'œil aux courants qui se bousculent et aux modes qui se démodent. Lorsqu'il ôte ses lunettes punks, on découvre ses lunettes de vue toutes rondes et sa trombine de farceur espiègle. Gotainer est drôle, sa présence sur scène, ses expressions de visage, ses gestes volontairement gauches, ses textes, surtout, qui jouent avec un humour de dérision. Mais pas seulement, il y a cette poésie un peu folle qui attrape les mots et les détourne, une expression inédite et astucieuse avec des images évocatrices et des sourires en coin.

Gotainer est différent. C'est vrai, on parle de la nouvelle chanson française et elle a déjà des rides à force de banalité. Quelle blague ! Lui, Gotainer, il chante en français parce que c'est comme ça qu'il parle, et la musique est nourrie d'influences anglo-saxonnes, sans parti pris, parce que c'est avec ça, qu'il a grandi. Du moins, on le suppose. Les mélodies sont simples et instantanées, les arrangements subtils et les interventions des musiciens toujours efficaces. C'est la première fois qu'il se produit en public, Gotainer, il a déjà de l'assurance, et son spectacle est parfaitement cohérent. Tellement, qu'on a envie de le voir très vite sur une grande scène.

Tout de suite après c'est Coluche. Coluche, on le connaît. La salopette rayée, le nez et les chaussures rouges, un certain goût pour l'assortiment des couleurs. L'élégance, en quelque sorte. Coluche s'en prend à tout le monde, on le sait, on est là pour ça. Une image de la France et des Français, pas exactement flatteuse. Mais juste, en somme. Non, parce qu'on rit, on rit, mais ce n'est pas drôle. « Mesdames, messieurs, c'est trop tard, tant pis, vous êtes venus. » Comme ça on est prévenu.

Il commence par laminer la presse, puis passe en revue l'actualité politique, les élections présidentielles : « *Mitterrand, il a déjà été recalé à cet examen-là. Canuet a obtenu le premier prix à un concours de circonstance. Alors qu'on lui demandait son avis sur la bombe à étrons, il a répondu : je suis ni pour ni contre, bien au contraire. Une déclaration de M. Raymond Barre : il faut mettre un frein à l'immobilisme. Homme politique, c'est pas dur, vous faites cinq ans de droit et tout le reste de travers. Un projet de loi pour les étudiants immigrés : pour apprendre le français en France, il faudra savoir le français. On connaît les cent soixante-douze pays qui ne vont pas aux Jeux olympiques. Y en a trois qui y vont : la France, la Belgique et le Liechtenstein. Bonne chance de médaille de bronze pour la France.* » Le public explose de rire. « *On se calme, on se calme, non, vous mourrez pas, c'est avec votre pognon.* »

Bien sûr certains diront que Coluche a des tics, qu'il se répète. Evidemment, il a des tics, simplement les scènes sont envahies par des gens qui depuis des années disent inlassablement les mêmes choses pour ne rien dire. L'avantage avec Coluche c'est qu'il a quelque chose à dire. Forcément, c'est tout de suite plus fort, ça passe mieux. Alors si le spectacle, constitué d'un nouveau répertoire, semble parfois un peu paresseux, de toute façon, Coluche a le temps de se reposer avant de craindre la concurrence.

ALAIN WAIS.

★ Tous les soirs à 20 h. 30 au Café de la Gare, 41, rue du Temple. Discographie : Coluche chez R.C.A., Gotainer chez Phonogram.

JAZZ

L'Europe et toutes les Amériques

(Suite de la première page.)

Désormais, chaque mois, chaque ville veulent leurs jours de jazz, les créent et les font vivre. Citons janvier et les neiges d'Isola 2000, février et Athis-Mons ou Aulnay, mars et Creil ou Grenoble, avril et Clermont ou le Cap-d'Agde, mai et Douai, Angoulême ou Fontainebleau, juin et le Forum des Halles ou La Courneuve, ou Sens, ou le Marais, ou Orsey, ou la Défense ou Blondy-lès-Tours. Le flot festivalier est en crue. En juillet, il déborde. A l'automne, il touchera de nouveau Paris, où la direction des affaires culturelles a obtenu des élus de la municipalité un accord — unanime — et des moyens pour instaurer un festival au Théâtre de la Ville, à la fin octobre.

Dans la crise économique, le jazz tient le coup. Ce n'est pas comme en 1929, et ce n'est d'ailleurs pas le même genre de crise. Celle-ci a des allures d'une maladie non point aiguë mais chronique, elle s'est installée plus lentement et — souhaitons nous tromper — pour plus longtemps. En 1929, les musiciens dans leur ensemble, sinon le jazz lui-même, ont subi des dommages considérables. Les grands orchestres moururent ou ne subsistèrent qu'avec difficulté. La légende, et pas seulement elle, dit que Béchet ouvrit un atelier de tailleur et que Meadefux Gewls, le prince du boogie, alla lessiver des voitures. Aujourd'hui, rien de tel. Le jazz relève même la tête.

Le fait est, en tout cas, que les disques Vogue — grâce, il est vrai, à une politique de production raisonnable et à une habile surveillance de la distribution — viennent, sur l'année écoulée, de réaliser 20 % de leur chiffre d'affaires avec le jazz.

Plusieurs dizaines de grands musiciens, à ne considérer que la France, vivent plus que convenablement de leur métier. Ils sont — ou seront — à Nice ou à Juan-les-Pins, et en la plupart des manifestations juillettistes. A Nice, avant tout, dont on accuse à tort le Festival de s'être introduit, lui aussi, dans un « tunnel circulaire ». Parlons plutôt de circuit spiralé et ascentionnel.

Georges Wein veille sur le destin de son enfant avec des prudences délicatement pédagogiques : « *Ne méprise pas celui qui passe et qui ne vaut pas nécessairement moins que toi, ne renie pas ta doctrine, mais ne l'impose pas par l'injure ; commence par inviter tes copains louisianais, fais venir ceux de Chicago, puis les joyeux Porto-Ricains de New-York, ceux du trottoir d'en face.* » Il parle comme un prophète bonhomme, Wein.

Quant à ceux qui ne sont pas à l'affiche, ils ne manquent pas de structures d'accueil. A Nice, dit-on quelquefois, on entend souvent les mêmes, mais ailleurs ce sont les autres qui sont les mêmes, parce que, au fond, les bons musiciens ne sont pas par milliers, et que chaque Festival (faut-il citer Bayreuth ?) a le droit, et sans doute le devoir, de ne pas trop ressembler à son voisin. Tout de même, encore un coup, Wein a dégoté des inédits, pour Nice tout au moins : Art Pepper, les Brecker Brothers, Larry Coryell, Nat Adderley, Mighty Joe Young, Jimmy Raney, Carmen McRae, Richie Cole et les continentaux de toutes générations.

Promesse de beau temps

Le 12 juillet, Gillespie, avec ses joues gonflées comme des baudruches, comme des ballons que l'on vend à la fête niçoise, a préfacé le Festival devant un public aussi nombreux que, l'an passé, pour Chuck Berry. Il sera de la conclusion aussi, animateur obligé et symbolique d'une réunion qu'il tendit à rouvrir et à réformer. Depuis quelques jours, sur les trois estrades de l'oliveraie et des jardins, où les stands des marchands se disputent l'espace, les musiques s'élèvent — et, pour ceux qui déambulent, parfois se croisent — de 17 heures à minuit. Il est une critique selon laquelle une manie privilégie les bords de la Méditerranée en ce qui a trait aux grands rassemblements jazziques. Mais au cours des deux décennies où ils eurent lieu en plein air, un seul soir il a plu, voici trois ans, lors d'un concert Ray Charles. Pourrait-on trouver, en d'autres coins, semblable promesse de beau temps ? Poser la question, c'est y répondre, surtout en ces jours plus pâlichons qu'à l'ordinaire.

Ces vingt ans de ciel serein et de présence des radios également sereines, c'est-à-dire moins soumises à la pression mécanique et calamiteuse des sondages, se célèbrent cette année. Vingt ans où, quel que fût le résultat du « hit parade », ceux qui s'en soucient comme d'une guigne sont venus. On sourit à l'idée du peu de poids qu'eût pu avoir la voix d'un collégien illuminé de Charleville si de telles pratiques avaient eu cours à la fin du siècle dernier, de telles enquêtes d'opinion, autour du kiosque à musique.

Il reste que l'on grimpe à Cimiez, maintenant, pour des mobiles de curiosité autant que d'amitié. Tous les âges s'y mêlent et toutes les classes, tous les types de promeneurs, de la vieille dame, contente de se sortir, à l'oisive super-chic en pantalons à la Cab Calloway et qui a rejeté ses lunettes noires vers le sommet de la tête, vers l'œil pinéal. Tel est aussi, outre la gentillesse et parfois la beauté de la musique qui s'y fait écouter, l'un des traits, toujours surprenant, de Cimiez. On y côtoie la société entière, bien que majoritairement représentée par sa jeunesse. En bas, dans la ville, beaucoup de ceux qui avaient jusqu'ici ignoré l'événement disent, avec l'accent que le lecteur devine : « *Cette année, sûr, on va voir le jass.* »

On va voir le jazz et les jazzmen dont les concerts sont annoncés par des pré-programmes, puis par des programmes définitifs qui indiquent des heures et des lieux opposés. Le grand corps de Cimiez s'affole cette année. Ce géant a des problèmes circulatoires. Le spectateur qui cherche ses artistes est dans la situation de l'observateur au jeu du bonneteau : « *Où ce qu'il est pas, où ce qu'il est ?* » On ne le trouve point toujours à l'endroit où l'on avait mille motifs de l'attendre. Wein a quelquefois la mine soucieuse, mais il souffre du moindre mal : contrairement à ce qu'il advint la semaine passée à l'Alexandra Palace de Londres, qui devait accueillir le jazz en juillet, les pelouses de Cimiez, copieusement arrosées le matin par les tourniquets des jets d'eau, ne courent pas, elles, le danger de brûler.

LUCIEN MALSON.

THÉATRE

COPI ET SAUNDERS AU LUCERNAIRE

La course des mots

Dans la salle du Lucernaire, appelée Théâtre Rouge, se succèdent deux pièces à quatre personnes sans « personnages » : le texte court d'un acteur à l'autre, suite de mots groupés, attrapés au passage, ligne brisée. Les uns pourraient prendre les répliques des autres, seuls changeraient l'ambiance, la tension entre les gens sur scène, mais ce serait toujours le même cercle glissant.

Copi, avec *le Quatre Jumelles*, se raconte, écartelé, doublement déformé par cette répulsion fascinée qu'il éprouve envers l'image de la femme. Au Festival d'automne, à partir du texte dense et succint dans lequel deux couples de sœurs se volent, se tuent pour un voyage mythique, une seringue vide, un départ impossible vers Boston ; Jorge Lavelli avait réalisé un cérémonial grandiose-grotesque de meurtre sans fin, comme dans les cauchemars et les films d'horreur où les monstres abattus se relèvent et marchent Cela se passait dans la petite salle basse en sous-sol du Palace, entre les miroirs ternis qui multipliaient en flou les silhouettes noires et blanches des comédiennes, travesties en insectes horrifiants — quatre mouches sous globe s'entredévoraient. A chacun ses fantasmes.

Au Lucernaire, ce sont des hommes affublés en femmes qui représentent les jumelles dans le délabrement sordide d'une chambre anonyme : le propos colle davantage à celui de Copi. Mais, à l'exception de Michel Baudinat, qui déjà semble gagné par un calme mortel, déjà parti, seulement attentif à ne rien perdre de l'ultime mystère, les autres ne font que criailler, ne jouent qu'une exaspération hystérique, lassante, dénuée de force. Il leur manque une vraie mise en scène, une vraie direction d'acteurs, cette direction qui fait la valeur du spectacle suivant *After Liverpool*, de Saunders, où Dominique Mac Avoy, Philippe Mercier, Christiane Villon, Max Vialle sont mis en valeur par Andreas Voutsinas.

Deux couples jouent un jeu malsain de mensonges-vérités dont les règles leur échappent, dont le but informulé est de se saisir les uns les autres dans un rapport vrai. Ces deux couples ne sont pas du tout mal embouchés à la manière des jumelles, ils sont au contraire bien élevés, très britanniques de par leur humour sec. Le fait qu'ils soient hétérosexuels n'améliore pas leur situation car leur langage est asexué. Les fragments de la conversation hachée peuvent être pris en charge aussi bien par les hommes que par les femmes, ils expriment seulement les hoquets d'une volonté de domination — le seul mode de relation qui soit à leur disposition. Ce sont des croisements de clichés, masques à la recherche d'un visage, et les acteurs jouent à visage nu, désemparé Ils existent à côté des mots qui défilent, gracieux, créatures tchékoviennes éduquées par le « *can't* », réduites à des schémas, malheureuses à mourir, pas sympathiques pourtant, vaguement pitoyables et tellement humaines.

La mise en scène de Voutsinas est un modèle de rythme, de science de la scène, un modèle de ce que peuvent donner des comédiens dirigés et totalement eux-mêmes. Ils donnent une vie présente à cette pièce de Saunders qui date un peu dans sa manière de traiter l'incommunicabilité. Dans un vrai théâtre, le spectacle se déploierait mieux encore. Les salles du type Lucernaire pourraient servir de bancs d'essai — en principe, c'est leur fonction — si les directeurs privés s'intéressaient à ce qui s'y passe.

COLETTE GODARD.

★ Lucernaire, 20 h. 30 : « les Quatre Jumelles » ; 22 h. : « After Liverpool ».

CINÉMA

« Charlie Bravo », de Claude Bernard-Aubert

La première guerre d'Indochine

Juin 1954. Au Tonkin, la première guerre d'Indochine se termine. Dien-Bien-Phu est tombé et Pierre Mendès France, avant de partir pour Genève, vient de lancer son pari : l'arrêt des combats avant un mois ou l'envol du contingent dans la péninsule.

Dans l'ombre des batailles qui mettent aux prises au grand jour divisions et régiments, Français et Vietminh, c'est l'heure des coups de main, des règlements de compte, des opérations secrètes, car il faut faire vite avant que les armes se taisent.

Claude Bernard-Aubert, dans son film *Charlie bravo*, place à cette époque et dans ce contexte un commando parachutiste, dont la mission consiste à retrouver et à sauver une infirmière détenue en zone ennemie. La mission accomplie, le groupe, treize hommes — chiffre fatidique — devra rejoindre sa base ou un point de recueil avec la discrétion qui convient. Le moins que l'on puisse dire est que le chef de cette petite troupe ne choisira pas la meilleure « méthode ». Il fera exécuter tous les habitants d'un village par souci, dira-t-il, de ne laisser derrière lui aucun témoin. En fait, à partir de ce moment-là, on s'en doute, la colonne tombera d'embusacdes en traquenards et les survivants viendront mourir sur une plage de la baie d'Along et à portée de main d'un canot pneumatique salvateur. A l'heure même où le cessez-le-feu entrera en vigueur, le 21 juillet 1954, il ne restera plus personne pour témoigner du drame.

Autant la première partie du récit jusqu'au repli dans la brousse prendra le spectateur à la gorge, autant les séquences qui suivent paraîtront à certains relever du western ou parfois d'un documentaire d'instruction destiné au futur soldat en campagne sur un théâtre d'opération asiatique.

Voilà les chausse-trapes et les pièges qui attendent les naïfs ! Voilà comment on fait parler les prisonniers à la « gégène » ! Voilà comment il convient de miner un pont ! Emasculation, exécutions sommaires, empalage, décapitation, rien ne manque au tableau qui frise un peu alors le Grand-Guignol. A ce point que le sort de ce commando, confronté sur quelques kilomètres et en si peu d'heures à tant de mésaventures, relève de la malchance. Pourtant, le lieutenant responsable du groupe ne manque pas d'expérience, voire d'abnégation, comme ceux qui verront le film ne manqueront pas de le constater au cours d'une scène sans équivoque.

Il reste que *Charlie bravo* (nom de code de l'unité et de l'opération) a ses minutes de vérité. Mais il lui est bien difficile de faire oublier l'admirable *317e Section*, de Pierre Schoendorffer, qui, à partir d'une intrigue guère plus épaisse, racontait aussi la vie et la mort d'une section à l'heure de la défaite. Sans doute une manière différente de voir et de sentir la fraternité et la solitude des hommes dans la guerre.

CLAUDE LAMOTTE.

★ Voir les films nouveaux.

Dans les salles

MODÉRATION DE CERTAINS TARIFS

A partir du 1er septembre, le prix des places de cinéma sera réduit une journée par semaine, et des tarifs spéciaux seront accordés aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et aux jeunes de moins de dix-huit ans. Cet engagement de modération du prix des entrées vient d'être signé par la profession cinématographique, au terme de discussions menées ces derniers mois avec M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et préfigure la libération des prix qui pourrait entrer en vigueur en juillet 1981.

Selon M. Jean-Charles Edeline, président de la Fédération nationale des cinémas français, la journée choisie pour la réduction du prix des billets pourrait être le lundi ou le mardi, mais les modalités d'application de la décision doivent encore être discutées au sein de la profession. Il a été précisé également que les petites exploitations ne seraient pas tenues d'appliquer cette décision. D'autre part, les tarifs spéciaux consentis seront au minimum de 30 %, et concerneront au moins 30 % des séances.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

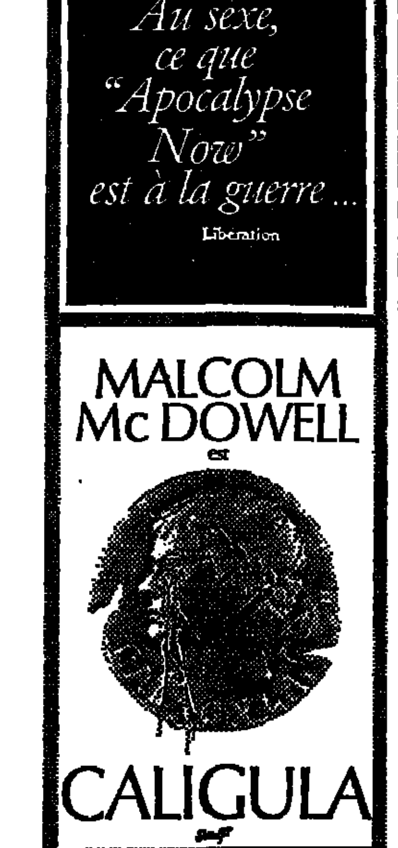
Comédie - Française (296-10-20) 20 h. 30, la Nuit des rois.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : The queen of Sheba meets the atom man.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie des Champs - Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II. 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Gabriel, Rosine Favey.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles ; II, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : la Maison de Bernada Alba.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : L'aide-mémoire.
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 30 : les Bonnes.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : la Mère coupable, 1792.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 ; l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Aristide Bruant ; 22 h. 30 : Carnival jazz Quartet.
Coupe - Chou (272-01-73), 20 h. 30, le Petit Prince ; 21 h. 30 : Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : N. Pereira ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : Andrieu.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verghere.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Nizet.



Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Fer Play (707-96-99), 21 h. : Lesser family.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Cent ans d'opérette.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Fontaine (874-74-10), 22 h. 45 : Luc Berthommier (chansons pour voir).
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : la Galcante.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Téâtre du Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : F. Lieutaud, L. Poulain (Bach, Debussy, Spohr, Damase) ; 21 h. : V. Pattie, R. Hatoutunian (chansons des troubadours de traditions arméniennes).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> « LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
> 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 17 juillet

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : S. Lacy, S. Potts, O. Johnson et K. Carl.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. : Urtreger, Chautemps, Cullaz et Combelle.
Preher (233-48-44), 22 h. : Kim Parker Ibeko Quintet.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Roua Saxophone Quartet.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Royal Tencopators.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Olivier Franc Quintet.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : France-Lise Colletin.

XVe Festival estival de Paris

Conciergerie, 18 h. 30 : M. Nordmann, harpe (Bach, Mendelssohn, Fauré, Debussy).
Hôtel Saint-Merri, 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. M. Corboz, sol. J. Chamonin, soprano, P. Esswood, contre-ténor, T. Raffalli, ténor, M. Piquemal, baryton, F. Loup, basse (Delalande, Charpentier).

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Oliver, de C. Reed ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (Château mystérieux ; Mater dolorosa, de A. Gance) ; 21 h. : Le cavalier électrique, de S. Pollack.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Le patrimoine cinématographique français (le Droit à la vie, d'A. Gance ; Rose-France, de M. L'Herbier) ; 17 h. : le Soleil et l'ombre, de R. Valtchanov ; 19 h. : la Symphonie nuptiale, de E. von Stroheim.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.), Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain Studio, 5e (534-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : ABC, 3e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.o.) : Cluny - Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Mistral, 14e (539-52-43).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HORROR SHOW (A., v.f.) (**) : Rex, 2e (236-83-93).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LES LOUPS DE HAUTE-MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LULU (Fr.-all., v. all.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 - Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Studio Saint - Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14 - Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 - Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIFF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT - EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Ternes, 17e (380-10-41).
THE ROSE (A.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
UNE FEMME ITALIENNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H. Sp.
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-51-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).

BILITIS (Fr.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CAR WASH (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), J., S., Mar.
DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
8 1/2 (It., v.o.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Les Tourelles, 20e (364-51-98).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
NORMA RAE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES FILMS NOUVEAUX

LE TROUPEAU, film turc de Yilmaz Guney et Zeki Okten. — V.o. : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), Biarritz, 8e (723-69-23), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CHARLIE BRAVO, film français de Claude Bernard-Aubert (*). — Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
L'IMMORALE, film français de Claude Mulot (**). — Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan 19e (206-71-33).
L'EXECUTEUR VOUS SALUE BIEN, film italien de Stelvio Massi (*). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Les 3 Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
AMERICAN GRAFFITI, LA SUITE (A., v.o.) : Opéra-Night, 3e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

Les festivals

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Duel.
FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) : Furie.
J. CAGNEY (v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Footlight Parade.
CINE-POLAR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : le Pays de la violence.
FESTIVAL REGGAE-MOVIES (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) : en alternance : Salsa ; Tout de suite ; Art et Mélodie.
H. BOGART (v. o.) : Action-La Fayette, 9e (878-50-50) : Key Largo.
LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Hommes du président.
PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : L'affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; le Jour se lève.
COMEDIES MUSICALES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Beau fixe sur New-York.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 14 h. 10 : les Hauts de Hurle-Vent ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 5 : l'Epouvantail ; 20 h. 10 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 5 : Orange mécanique (plus S., 0 h. 15, V., 0 h. 15) : les Diables. — II. 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 5 (plus V., 0 h. 25) : la Femme libre ; 18 h. 20 : If ; 20 h. 5, plus S., 0 h. 25 : Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.
PANORAMA DU WESTERN ET DU FILM D'AVENTURES (Marais, 4e (278-47-86) : le Trésor de la sierra Madre (v.f.).
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance, le Ballon rouge, Crin-Blanc.
FRITZ LANG, Action République, 2e (805-51-33) (v.o.) : le Tigre du Bengale ; Marais, 4e (278-47-86) : le Tombeau hindou ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) : le Tombeau hindou ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : le Tigre du Bengale.
GRAND - PAVOIS, 15e (554-46-85) v.o. — I : 13 h. 40 : l'Age de cristal ; 15 h. 40 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyages au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V.S., 0 h. 15 : The Kids are alright. — II : 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon Oncle ; 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V.S., 0 h. 30 : la Course à la mort de l'an 2000.
SAINT - AMBROISE, 2e (700-89-16) v.o. — I, 19 h., t.l.j. : Que Viva Mexico ; 20 h. 30, t.l.j. : The Servant ; 22 h. 30 t.l.j. : le Règne de Naples ; L., 18 h. : Fin d'Automne, 20 h. : la Vengeance d'un acteur, 22 h. : le Goût du saké ; Mar. 19 h. 15 : Macbeth, 21 h. 30 : le Casanova (F.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) v.o. — Portier de nuit.
ANTIQUITES PASOLINIENNES, v.o. Olympic, 14e (542-67-42) : Œdipe Roi.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), v.o. — 12 h. : le Privé ; 14 h. : Amarcord ; 16 h. 10 : Portier de nuit ; 18 h. 10 : Délivrance. — 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Show.

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
CARRIE (A.) (**), v.o. : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 0 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov.), v.f. : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.), Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A.) (**), v. o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 0 h. 15.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., 24 h. ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Mer., V., D., L.
HAROLD ET MAUDE (A.), v. o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.), Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sauf D.).
L'INNOCENT (It.), v.o. : Olympic, 14e (542 67-42), 18 h. (sf. S., D.).
JANIS JOPLIN (A.) (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
MAHLER (A.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MACADAM COW-BOY (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
LA MALADIE DE HAMBOURG (All.), v.f. : Les Tourelles, 20e (364-51-98), J. soir.
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42) (sf S., D.).
LA NUIT DU CHASSEUR (A.), v.o. : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ORANGE MECANIQUE (A.) (**), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 30.
SEX'O CLOCK U.S.A. (A.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All.), v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A.) (**), v.o. : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (A.), v. o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47). 22 h.
WOYZECK (All.), v f : Les Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.

Le Monde DES LIVRES

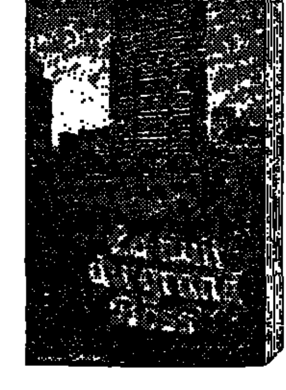
Les deux visages de Jouhandeau

● ***Un an après sa mort, un témoignage et une réédition rendent la parole au dernier des monstres sacrés.***

« *JE vous laisse gardien du feu,* dit Jouhandeau, confiant les clés de sa maison à Henri Rode, l'ami, confident et complice des années 50. *Vous vous rendrez bientôt compte que rien ne se passe ici comme ailleurs. Elise disposant partout des pétards, ne vous étonnez pas s'ils éclatent.* »

A peine a-t-il tourné les talons que sa prédiction se réalise. Les locataires se chamaillent, le puisard déborde, les poubelles bouchent le corridor et la porte d'entrée disparaît. De son côté, le chat Doudou se venge du départ de son maître en répandant diarrhées et vomissements aux quatre coins du « Palais », puis en invitant la pègre des matous à mener le sabbat dans le jardin. Et le pauvre M. Rode qui pensait avoir trouvé un havre propice à la méditation ! Le téléphone sonne sans arrêt. C'est Florence Gould, c'est Elise qui vient aux nouvelles, c'est Marcel qui se languit de Robert, son grand amour.

Parfois pourtant, l'homme de confiance pose la serpillière pour redevenir homme de lettres et rêver, la plume à la main, au couple fabuleux qu'il remplace. « *Qui pourrait aimer Marcel sans Elise ? Elise sans Marcel ?* », se demande-t-il. Qu'ils se haïssent et se déchirent, ce sont les règles de leur jeu. Mais Elise, qui a baptisé son époux « Saint-Mauvais », qui le traite d'imposteur et jubile de le croire damné, se proclame fièrement « Jouhandelle » et confie à Gaston Gallimard : « *Moi, mon mari m'a payé un fauteuil pour la postérité.* » Et Marcel, qui crible de traits venimeux sa mégère, sa gorgone, avoue : « *Sans elle, je ne serais plus de ce monde. C'est mon corset.* » Prisonniers d'un numéro qui ravit la galerie, ils l'exécutent en permanence, avec ou sans public, peut-être même s'entraînent-ils seuls, chacun devant sa glace. Où est la vérité ? Dans ce masque qui leur colle à la peau, cette seconde nature qui a supplanté la première et qu'ils révèrent parce qu'elle est leur œuvre. « *Pourvu qu'on ne me sépare pas de moi, j'admets tout* », dit Jouhandeau. Juché sur des vices qu'il prétend « *salubres si on les pratique avec grandeur* », il sourit des condamnations de *l'Osservatore Romano* qui, à la satisfaction d'Elise, publie ce verdict : « *Jouhandeau veut l'enfer, il l'aura.* » Et taquin, Rode ajoute : « *On peut craindre que Dieu vous condamne au Paradis s'il doute que vous soyez capable de vous en accommoder.* »



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Eblouissants de fraîcheur

A ceux que sa religion intrigue, le maître répond qu'il est « *catholique comme le diable* ». Faut-il en conclure que « *sa foi ignore l'angoisse et le sens du péché qui font la base des œuvres de Mauriac, Bernanos et Julien Green* » ? Ce serait oublier cette nuit de février 1914 où, dans sa chambre du boulevard de Grenelle, il brûla tout ce qu'il avait écrit, pour se punir, se purifier. Et quarante ans plus tard, il décrit, dans *De la grandeur*, « *l'angoisse de trois heures du matin quand devient sensible sur mes épaules d'homme la chape de douleur de l'enfant qui se demande encore pourquoi je ne suis pas prêtre* ».

Quatre-vingt-dix-huit livres, vingt-cinq tomes de *Journaliers*, et combien d'inédits à commencer par ce *Journal sous l'occupation* qui paraîtra cet automne ! Il a beau avoir vécu jusqu'à quatre-vingt-onze ans, sa productivité nous écrase. « *Il écrit trop, cela le perdra* », soupirait Léautaud. Et certes le torrent ne charrie pas que des perles. Ses admirateurs se seraient volontiers passés de ce *Péril juif*, publié en 37. Mais qui remonte aux sources de *Chaminadour* y découvrira le génie à l'état pur.

Réédités après plus d'un demi-siècle, les huits récits de *Prudence Hautechaume* sortent de la nuit des temps, éblouissants de fraîcheur. Ils parlent la langue parfaite de l'ancienne France, à la fois si riche et si simple qu'elle parvient à tout dire avec des mots quotidiens. Ecoutez la prière de la bergère Nanou qui, avant de mourir dans une cave, voudrait « *revoir un tout petit morceau de pré, de quoi faire une salade et puis le ciel, un coin grand comme l'œil d'une bête.* »

Loin des frasques parisiennes

Voyez Mme Pô prosternée devant son vieil amant qui, « *croyant reconnaître sa chienne, lui met le pied sur le front* ». Suivez l'angélique Marie Albinier dans *la Maison du plaisir*, où « *Mme Dubois et le péché sont très honorés de l'accueillir car le son de la voix d'une qui n'est pas tout à fait perdue fait du bien* ». Accoudez-vous à la lucarne de Prudence Hautechaume qui « *pleure en elle la misère de tous les hommes en écoutant battre le cœur gâté de sa ville* ». Nous voici loin des frasques parisiennes et de la comédie conjugale.

On sait que Guéret n'apprécia guère l'honneur d'avoir servi de modèle à Jouhandeau. Lui-même avoue le trouble qu'il ressent à « *s'approprier les vivants pour aliéner leur âme et la jeter dans ses œuvres* ». Aussi est-ce avec une pitié confinant à la piété qu'il délivre ses personnages de leurs secrets, baignant les monstres et les saints dans la lumière d'or de la grâce.

GABRIELLE ROLIN.

★ UN MOIS CHEZ MARCEL JOUHANDEAU, d'Henri Rode, Le Cherche-Midi éditeur, 245 pages. Environ 46 F.

★ PRUDENCE HAUTECHAUME, de Marcel Jouhandeau. Gallimard, « L'imaginaire », 231 pages. Environ 29 F.

LECTURES D'ÉTÉ

Vivre d'autres vies

● ***Le roman comme moyen de transport***

DURANT sa trouble histoire, le roman a répondu à de multiples vocations. Déjà Maupassant s'étonnait que les critiques osent, en se fondant sur des règles qu'ils improvisaient, affirmer : « *Ceci est un roman et cela n'en est pas un.* » Et il ajoutait : « *Si* Don Quichotte *est un roman,* le Rouge et le Noir *en est-il un ? Si* Monte-Cristo *est un roman,* l'Assommoir *en est-il un ? Peut-on établir une comparaison entre* les Affinités électives *de Goethe,* les Trois Mousquetaires *de Dumas,* Madame Bovary *de Flaubert,* Monsieur de Camors *de Feuillet et* Germinal *de Zola ? Laquelle de ces œuvres est un roman ?* »

Ayant vécu ma carrière en état de dédoublement littéraire, je sais que, pour la plupart des critiques et pour la grande majorité des lecteurs de Jacques Laurent, ce que je signe Cecil Saint-Laurent n'est que feuilletonnesque. Tout se passe comme si, depuis Maupassant, le fossé n'avait pas cessé de s'approfondir entre *le Rouge et le Noir* et *Monte-Cristo*, comme si la hiérarchie entre les différents genres de fiction n'avait cessé de se durcir.

Le problème est d'actualité au moment où les vacances provoquent dans les vitrines de libraires une marée de romans « faciles » qui, si diverses que soient leurs inspirations, visent tous à ravir, c'est-à-dire à enlever le lecteur pour le transporter soit à travers le temps, soit à travers l'espace, soit à travers les deux dans les régions qui lui sont radicalement étrangères.

Ces livres, qu'ils utilisent les charmes désuets d'une société défunte, ou qu'ils exploitent ses tempêtes, ont besoin du destin, du secret, de la passion, parfois des sens ; certains apprennent une période de l'Histoire, d'autres à rêver sur ce qu'elle aurait pu être mais, s'ils sont réussis, ils détiennent le pouvoir principal du roman, celui de nous permettre, à nous qui sommes contenus par les limites de notre propre existence, de vivre d'autres vies.

Les souvenirs lus ne tardent pas à se mêler aux souvenirs vécus et, d'un mois d'août passé en Sicile, plus d'un lecteur ne se remémorera que la guérilla vendéenne à travers laquelle se seront écoulées ces vacances.

JACQUES LAURENT.

(Lire pages 16 et 17 notre sélection sur les lectures d'été.)

Rome, les démons et les dieux

● ***Quand le paganisme et le christianisme se disputaient les âmes des hommes.***

CEUX pour qui le combat entre Dionysos et le Christ n'est pas une question académique, un point d'érudition, mais une lutte inscrite au vif de leur propre cœur, une réalité quotidienne, liront avec passion le livre de l'helléniste anglais Dodds, *Païens et Chrétiens dans un monde d'angoisse*.

Cet essai, publié à Cambridge en 1965, et dont la traduction française vient seulement de paraître, est, de bout en bout, captivant. Nous le placerons, dans notre bibliothèque, à côté de ces trois grands livres qui ont marqué notre adolescence : le *Marc-Aurèle* de Renan, *la Réaction païenne* de Pierre de Labriolle et *les Religions orientales dans le paganisme romain* de Franz Cumont.

Nombreux sont les historiens de l'Antiquité — Renan, Gaston Boissier, Ferrero — qui ont mis l'accent sur la tristesse des Romains du troisième siècle de l'ère chrétienne. A son tour, Dodds fait l'analyse spectrale de cette « vague de pessimisme » qui a submergé le monde romain durant la période qui s'étend depuis l'accession de Marc-Aurèle au pouvoir suprême (161) jusqu'à la conversion de Constantin (312).

Cette époque est, pour l'Empire, un temps d'insécurité politique et de chaos moral, d'invasions barbares et de guerres civiles, d'épidémies et de dégradation des libertés ; elle est surtout le moment où la foi bascule, où le Grand Pan entre en agonie, où le nouveau dieu venu de Judée, les autres dieux orientaux — Isis, Mithra — et les vieilles divinités italiques se disputent les âmes des hommes.

Celse, polémiste antichrétien du deuxième siècle, s'attristait du refus de l'Eglise de sacrifier aux dieux de l'Empire. « *Vous avez tort,* écrivait-il, *de ne pas vouloir célébrer le Soleil ou chanter un bel hymne en l'honneur de Minerve. Ce sont là des formes de piété, et il ne peut y avoir trop de piété. Vous admettez les anges ; pourquoi n'admettez-vous pas les démons ou dieux secondaires ?* » Par tempérament.

GABRIEL MATZNEFF.

(Lire la suite page 15.)

« ANGÉLIQUE », de Jean Giono
« ALBUM GIONO » de la Pléiade

Un demi-siècle d'avance

IL y aura dix ans à l'automne que Jean Giono est mort. Cet anniversaire est l'occasion de diverses publications. En septembre paraîtra dans *les Cahiers du cinéma* un premier recueil des œuvres cinématographiques. Suivront, en octobre, le cinquième tome de la Pléiade regroupant les romans, et la première livraison des *Cahiers Giono*. Ces dernières semaines, Gallimard a révélé un inédit de jeunesse, *Angélique*, et offert aux fidèles de la Pléiade un album retraçant en images la vie et l'œuvre de Giono.

Les experts en postérité disent volontiers que dix années ne suffisent pas à décider de la place des auteurs disparus parmi leurs contemporains et à les tirer d'un purgatoire presque inévitable. Est-ce bien sûr ? Déjà Mauriac, après le même délai, commence à s'attirer un jeune public qui ne l'a pas connu vivant. Pourquoi pas Giono ? Au lieu de consommer de l'oubliable, comme on nous enjoint de le faire chaque été, pourquoi ne pas profiter des vacances pour découvrir ou revisiter ces écrivains qui, de toute façon, auront dominé le siècle ?

GIONO passe pour avoir tenu, dans ce siècle, la part du prophète écologique. On verra qu'il a effectivement devancé de cinquante ans la sensibilisation actuelle aux problèmes d'environnement, et l'a peut-être préparée. Mais son sens de la nature, contrairement à ce qu'on constate aujourd'hui, est toujours resté domestiqué par le respect de la culture. Ses chants paniques des années 30 n'échappent pas à une vigilance toute classique. C'est à tort qu'on parlera, après la guerre, de « seconde manière » donnant le pas à l'histoire sur l'exaltation terrienne.

A ses débuts, l'intimidation par le passé joue à plein. Ses poèmes d'adolescent doivent moins à la fréquentation des bergers de Manosque qu'à celle de *l'Odyssée*. *Angélique* subit l'influence des légendes médiévales. Ancêtre du futur Angelo du *Hussard sur le toit*, le héros est un troubadour promenant ses contes dans les châteaux de la Drôme. Il faut de l'imagination, et l'aide du préfacier Henri Godard, pour trouver dans ces fabliaux sur-écrits l'écho des bivouacs qui inspirèrent l'auteur, alors élève aspirant à Montségur-sur-Lauzon. Avec le complexe des autodidactes, le fils du cordonnier de Manosque devenu coursier de banque se croit obligé d'abriter, derrière un genre et une langue hérités, les thèmes qui, déjà, l'envahissent : l'amour de la vie, la dévotion filiale, le plaisir de faire chanter les mots...

Par Bertrand Poirot-Delpech

L'ALBUM de la Pléiade, également commenté par Henri Godard, confirme ce culte des chefs-d'œuvre, dont les apôtres actuels du retour aux sources croient pouvoir se passer. Giono est imaginable, à la limite, sans la Provence ; il ne l'est pas sans la lecture éblouie d'Homère, de Dante, de Machiavel, de Stendhal, de Whitman, de Melville. En artisan, il regarde les maîtres qu'il s'est choisis, il se pénètre de leurs méthodes.

Ce sens équilibré de la nature et de l'artisanat patient, qu'atteste la fameuse écriture calligraphique, se prête idéalement à l'illustration. Il existe une sorte d'harmonie intérieure, chez Giono, entre les paysages ou les chefs-d'œuvre qui l'ont marqué et son visage, son trait de plume, également pacifiés. En faisant éclater cette harmonie, l'album de la Pléiade satisfait une curiosité dont on ne souligne pas assez la légitimité. Dans la mesure où les écrivains se mettent tout entiers dans leurs œuvres — et les plus grands n'y manquent pas, — le public acquiert sur eux un droit égal à celui de leurs intimes. Plus qu'aucun autre, Giono a honoré de son vivant ce lien familial créé par la lecture.

Avant d'en venir aux expériences qui en ont résulté, et qui préfiguraient bien des innovations actuelles, il faut évoquer d'un mot les « ennuis » qu'a valus à Giono son pacifisme militant et sur lesquels l'album fait parfaitement le point.

A toute chose malheur est bon pour qui sait en user avec philosophie. De ses séjours en prison, Giono rapportera : en 1939, le goût de Melville, et, en 1944, l'idée du *Hussard sur le toit*. Mais, avec le recul, les velléités des pouvoirs d'alors d'anéantir une pensée en privant un homme de liberté et d'expression semblent sordides et imbéciles.

A la libération, Giono n'a rien à se reprocher, par rapport à tant de profiteurs épargnés. Il a seulement publié dans des journaux tolérés par l'occupant, comme beaucoup d'autres écrivains à qui on n'en demandera pas compte. Ce n'est pas sa faute si Vichy a détourné son hymne à la nature. Il est insensé qu'il ait fallu cinq mois de détention et deux ans de silence forcé pour que Jean Paulhan, encore lui, désarme la vindicte de ses amis résistants !

A la déclaration de guerre, l'emprisonnement de Giono à Marseille, pour deux mois, est encore plus révoltant. L'écrivain s'est borné à approuver, avec le philosophe Alain, les accords de Munich, par pacifisme enragé. Devant les perspectives d'invasion, il a écrit, il est vrai, qu'il aimait mieux « *être un Allemand vivant qu'un Français mort* » ; mais il avait payé au prix fort le droit de se méprendre sur la menace nazie. Peu d'auteurs avaient subi autant que lui l'horreur de 1914-1918. Il avait connu tous les massacres : Verdun, Les Eparges. Pour se vanter, comme il l'a fait, d'avoir encouragé les mutineries du Chemin des Dames, lors de l'offensive de Nivelle, jugée inutilement meurtrière par bien des stratèges, encore fallait-il y être...

COMME chez Bousquet, Genevoix, le Gide des *Nouvelles Nourritures*, l'amour de la vie s'est nourri chez Giono de l'horreur de la mort contractée à la guerre.

Cette passion de la vie n'était pas courante parmi les écrivains français de l'époque. La plupart exprimaient l'étouffement, l'absence d'espoir et même la crainte d'anéantissement des milieux citadins et bourgeois dont ils étaient issus.

De là, le succès prodigieux réservé par toute une jeunesse des années 30 au message optimiste de *Colline* (1929), d'*Un de Baumugnes* (1931), du *Serpent d'étoiles* (1933), de *Que ma joie demeure* (1934). En plein essor des auberges de jeunesse et du camping, Giono donnait forme à une envie confuse de retrouver la nature, de l'épargner, de réconcilier activités intellectuelles et manuelles, d'inventer de nouvelles communautés plus fraternelles. Ainsi naquit l'aventure du Contadour, hameau proche de Manosque, où Giono conduisit en 1935 quelques dizaines de lecteurs impatients de mettre leurs aspirations en pratique.

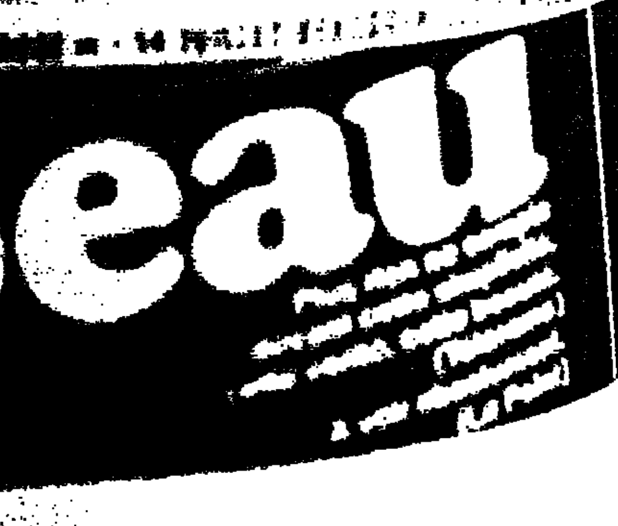
Par l'image et le témoignage, l'album de la Pléiade montre que l'écrivain fut plus contraint qu'enclin à jouer les mages. C'est un des rares cas en France où, à la façon anglo-saxonne, un auteur a été entraîné par son public à incarner sur le terrain les espoirs qu'il avait fait naître. Espoirs prophétiques, si l'on songe que l'idéal de retour à la nature et la convivialité se cherchaient, comme aujourd'hui, à travers l'artisanat, la restauration de villages en ruine, l'auto-édition, la méfiance des partis, le refus de tous les systèmes globaux, le respect des droits de l'homme. Giono ne fut-il pas un des premiers à dénoncer à la fois le fascisme et les procès de Moscou ?

Peu avant sa mort, il s'était battu contre les installations nucléaires de Cadarache et le camp de Canjuers. Là encore, il anticipait sur la bataille qui s'est étendue du Larzac à Plogoff. Comme tous les poètes, il a perdu. Provisoirement.

★ ANGELIQUE, de Jean Giono, Gallimard, 154 pages. Environ 40 F.

★ ALBUM JEAN GIONO, Pléiade Gallimard, 320 pages. Gratuit pour l'achat de trois Pléiade.





histoire religieuse

Du nouveau sur le « brigandage d'Aquilée »

● ***Pour rendre justice à l'arianisme.***

L'ARIANISME est chose méconnue. On sait généralement que cette hérésie condamnée par le concile de Nicée, devint la religion des Francs, et que Clovis, en l'abjurant, fit une bonne affaire politique. Il est admis, sans doute à juste titre, que les Francs n'excellaient pas par leur sens de la vie spirituelle, et il en retombe sur l'arianisme une sorte de discrédit. On oublie qu'il fut une première tentative, inspirée par la philosophie grecque, pour ramener, selon la formule de Kant, *« la religion dans les limites de la simple raison »*.

Qu'enseignent Arius et ses successeurs ? Que le Fils n'est pas inengendré, et que, l'inengendré étant un attribut essentiel de la divinité, le Père est, en somme, plus Dieu que le Fils. Le Fils a beau être unique et parfait, il lui reste, dans sa gloire même, une incomplétude, un manque qui est une dette, puisqu'il doit au Père d'exister. Voilà pour ainsi dire l'énoncé minimal de l'arianisme, et comme tel, on doit bien le reconnaître pour irréfutable.

Comment alors expliquer la condamnation de Nicée, répétée au long des siècles ? Sans doute parce que précisément la logique trop rigoureuse d'Arius détruit le *mystère* chrétien, qui réside dans le rôle extraordinaire dévolu au Fils. Le génie du christianisme tient certainement à cet effort déraisonnable, prodigieux, aux conséquences incalculables, pour faire du Fils l'égal du Père.

On aurait tort de croire la controverse inactuelle. Malgré le *« diktat »* de Nicée, elle est réapparue périodiquement depuis seize siècles, tant il est vrai que, entre le Père et le Fils, rien ne peut être définitivement réglé.

Une protestation longtemps étouffée

Il convient donc de signaler la superbe édition des *Scolies ariennes sur le concile d'Aquilée* que présente aujourd'hui, dans une version entièrement renouvelée, le professeur Roger Gryson. On pourra en déplorer le prix prohibitif qui ne se justifie pas mais s'explique par le travail que représente cette publication. Elle comporte, en effet, en regard de la traduction française, un original dont la reconstitution fut une tâche littéralement bénédictine. Car il s'agit de commentaires qui se trouvent dans les marges du compte rendu des débats d'Aquilée. Au cours des âges, ils ont été grattés, badigeonnés, mutilés par la rogneuse des relieurs ou par l'acide chlorhydrique employé par de trop zélés déchiffreurs : comme si l'arianisme, tant de fois condamné ou renié, n'avait pas subi assez de malheurs !

De surcroît, les ariens ont contesté le procès-verbal, les clercs-rédacteurs ayant été désignés par saint Ambroise, initiateur de ce qui fut un véritable procès — le bouillant Palladius parle du *« brigandage d'Aquilée »*. Mais, nous assure le professeur Gryson, Ambroise, qui avant d'être saint fut fonctionnaire, n'aurait jamais pris sur lui de truquer un document officiel. De la sorte, les actes du concile d'Aquilée, reproduits ici en annexe, ne nous renseignent pas seulement sur une querelle fondamentale, mais encore sur l'enfance de la sténographie.

L'honnêteté des scribes paraît d'autant moins en cause que le procès-verbal n'est pas à l'honneur d'Ambroise, et donne à comprendre l'indignation qui s'exprime dans ses marges. Combien il est émouvant d'entendre, grâce à la patience passionnée des érudits, cette protestation si longtemps étouffée contre un si vieux déni de justice !

Usant de ruses et de manœuvres, Ambroise avait réuni, au lieu d'un véritable concile, un synode restreint où les Nicéens étaient largement majoritaires. Palladius refuse de s'exprimer devant ce concile-croupion, il réclame un vrai débat contradictoire rassemblant les Orientaux et les Occidentaux, il rappelle ce principe fondamental du droit qu'on ne peut être à la fois juge et partie. On lui répond : *« Au lieu de finasser, expose ton credo. »* Mais à peine a-t-il entrepris d'expliquer que le Fils est par définition engendré, que les partisans d'Ambroise poussent des cris furieux : *« Anathème ! »*

Ambroise reproche à Palladius de refuser de condamner Arius alors que Dieu a déjà porté sa sentence, car Arius *« a crevé par le milieu »*. Il semble en effet qu'Arius soit décédé d'une hémorragie interne dans les latrines du forum de Constantinople. Mais quel pitoyable argument théologique !

Ambroise n'hésite pas à mettre en jugement et à faire condamner de manière expéditive des hommes qui ont derrière eux une longue et irréprochable carrière épiscopale. Il est vrai que l'argument de l'âge n'impressionne guère les accusateurs qui vocifèrent : *« Maudits cheveux blancs ! Affreux vieillards ! »* On refuse à l'un le droit de rester assis, à l'autre on coupe la parole.

Une telle affaire ne saurait admettre de prescription. A la lumière de ces nouveaux documents, si bien présentés, il s'impose de rouvrir le dossier d'Aquilée. Les ariens pourraient trouver dans la sensibilité contemporaine quelque secours puisqu'ils n'ont fait, en un sens, que plaider le droit à la différence.

FRANÇOIS GEORGE.

★ SCOLIES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILEE, *présentées par* Roger Gryson. Editions du Cerf. Environ 310 francs.

vie littéraire

Les paysages de Katia Granoff

Katia Granoff a réuni en un seul — mais gros — volume ses dix recueils poétiques et d'autres écrits déjà publiés ou inédits. Mémoires, souvenirs de l'enfance et de la jeunesse russes ; critiques qui sont surtout des portraits ; enfin et d'abord : poèmes. A la moisson de son *Anthologie de la poésie russe*, elle aussi rééditée, elle ajoute un dernier poète russe, mais qui écrit en français : Katia Granoff. Ce n'est pas une œuvrette : six cents pages, riches en héros et en paysages, hantées, on s'en doute, par les peintres et la peinture : il allait de soi que Baudelaire y fût salué d'un long poème. *Œuvres complètes* encore incomplètes : à quatre-vingt-cinq ans Katia Granoff est un foyer en pleine activité. (*Œuvres complètes*, de Katia Granoff. Bourgois, un volume relié, 1 404 pages.) — Y.F.

Pour l'amour de la poésie

En créant, avec l'aide de sa femme, « l'Imprimerie de Cheyne », Jean-François Manier, qui est typographe, fait un *« pari d'édition »* intéressant : il se propose de publier des poètes peu connus, « à *compte d'éditeur* », et dans une présentation particulièrement soignée. Les trois premiers recueils parus ont une apparence des plus séduisantes. C'est déjà un plaisir de les regarder.

Jean-François Manier propose lui-même *Sur un chemin de maigreur* suivi d'*Hypothèses poétiques*. Il s'agit d'un ensemble de notes, résultat de plusieurs années de recherches sur la question poétique. C'est écrit avec sobriété, concision et modestie.

Le second recueil : *Pendant que les autres ne sont pas moi*, revêt un caractère tragiquement réaliste. L'auteur, André Brun, né en 1951, s'est suicidé en 1976, laissant de nombreux manuscrits ; ce volume reprend ses derniers cahiers, pleins d'une ironie amère.

Le dernier ouvrage, qui est de Geneviève Metge, se compose de deux séries de courts poèmes, consacrés chacune à un thème : *Terres* et *la Soif*. On y découvre le formidable amour-émerveillement que l'auteur porte à la vie et à la nature.

NICOLAS GRENIER.

« Imprimerie de Cheyne », Manier-Mellinette, éditeur, 43400 Le Chambon-sur-Lignon : Geneviève Metge, *Terres*, suivi de *la Soif* ; sur vergé : 18,70 F ; numéroté : 62,30 F - André Brun, *Pendant que les autres ne sont pas moi* ; sur vergé : 18,70 F ; numéroté : 49,85 F - Jean-François Manier, *Sur un chemin de maigreur* ; sur vergé : 18,70 F ; numéroté : 62,30 F.

Valéry et Freud

Paul Valéry éprouvait à l'égard de la psychanalyse une méfiance résolue ; il jugeait Freud peu scientifique, doutait de l'efficacité thérapeutique de sa méthode, déplorait sa religiosité et s'insurgeait contre la place qu'il accordait au sexuel (*« Quoi de plus bête que les inventions de Freud sur ces choses ? »*).

Passionné par les rêves — il notait scrupuleusement les siens, — Valéry s'intéressait moins à leur signification ou à leur contenu qu'à leur forme, leur structure, ainsi qu'au type de fonctionnement mental qu'ils impliquent. Néanmoins, certaines de ses formulations rejoignent les découvertes freudiennes, notamment lorsqu'il écrit : *« Ce qui est refusé par la pensée en temps de veille, se fait penser jusqu'à la lie en temps de rêve »*, ou lorsqu'il évoque le rêve comme une *« fête des fous et des esclaves — récompense de la soumission de tout le jour »*.

Pour mieux connaître l'approche valérienne du monde onirique, on se reportera avec profit au troisième des Cahiers Paul Valéry : *Questions du rêve* (éd. Gallimard, 306 p.). Yvon Belaval, N. Celeyrette-Pietri, J. Rouart et J. Robinson, entre autres, figurent à son sommaire. — R. J.

Un poète de l'errance

Professeur de littérature à la faculté des lettres de Rabat, directeur d'une revue de sémiologie, « Traces ». Abdallah Bounfour est aussi un poète. Son premier recueil, « Atlassiques », publié à Rabat aux Editions Stouky (une nouvelle maison d'édition), a la rigueur et la beauté du désert, espace intérieur de quête et de lumière. Abdallah Bounfour retrace les pas de l'errance avec des mots ciselés, précis, nus. Ce sont les mots-mirages du voyageur qui ne s'arrête que pour s'étonner et célébrer une mémoire illicite :

« Je tremble au regard des paupières [fermées
accompagnées d'une parole suspendue.
L'aurai-je entendue dans l'écho du cercueil
qui entend en vacillant !
Mais le chant discordant de la parole [prophétique
parasite l'essence du silence souverain qui [l'anime.
Il est parlé de pardon avec un espoir [rassurant.
Etranger à lui ce chant impur. »

« Atlassiques » est l'itinéraire d'un nomade qui a répudié la nostalgie. — T. B. J.

vient de paraître

Critique littéraire

RENE-GUY CADOU : *le Testament d'Apollinaire*. — Le « dialogue » de deux poètes. L'ouvrage est réédité avec une préface de Georges-Emmanuel Clancier. (Ed. Rougerie, 188 p.)

Théâtre

PIERRE ALBERT-BIROT : *Théâtre V*. — Ce volume comporte *la Dame enamourée* et *le Mariage tiré par les cheveux*. (Ed. Rougerie, 182 p.)

Lettres étrangères

PHILIP ROTH : *le Grand Roman américain*. — A travers les mésaventures d'une équipe de base-ball, un portrait de l'Amérique. Traduction de Sylvie Salade. (Gallimard, 500 p.)

Document

PAZ ESPEJO : *Des femmes du Nicaragua*. — A travers des portraits et des entretiens, le rôle qu'ont joué les femmes dans la révolution. (Ed. Des Femmes, 222 p.)

Philosophie

EMIL FACKENHEIM : *la Présence de Dieu dans l'histoire*. — Affirmations juives et réflexions philosophiques après Auschwitz. Traduit de l'anglais par M. Delmotte et B. Dupuy. (Ed. Verdier, 166 p.)

en bref

● **LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE** organise, au château de Beaumesnil (Eure), une exposition de cent cinquante reliures d'art, provenant de ses collections, et offrant un panorama de la reliure française du seizième au vingtième siècle. (De juillet à septembre. Fermeture le mardi).

● **« TOUT UN MONDE LOINTAIN »** : cette nouvelle collection des Editions Verdier, dirigée par Olivier Rolin, vient de faire paraître ses deux premiers titres : « le Passage du pôle arctique au pôle antarctique par le centre du monde », œuvre d'un anonyme du dix-huitième siècle, et « les Aventures du chevalier de Beauchêne », de Lesage. Le propos de cette collection n'est pas de publier des récits de voyage, mais des textes, relations, romans et essais anciens ou contemporains qui parlent du lointain comme d'un dérèglement des perspectives.

● **CENT QUARANTE DESSINS CONTRE LE NUCLEAIRE**, c'est le titre d'un recueil édité par le comité de Saint-Lô du CRILAN (Comité antinucléaire de Basse-Normandie). Les cent vingt dessinateurs proviennent d'horizons divers. Ils ont tous réalisé leurs dessins bénévolement. L'ouvrage est préfacé par Haroun Tazieff. (35 F, en librairie ou au CRILAN, comité de Saint-Lô, B.P. 29/50004 Saint-Lô Cedex.)

● **TOUTES LES FORMES DE TERRORISME** sont évoquées dans le numéro 3/4 de la revue « Apostrophe », réalisé en collaboration avec « 69 REVUE ». (18, voie Lancret, 94400 Vitry ; le numéro : 29 francs.)

● **LES CAHIERS DE PHILOSOPHIE** « Exercices de la patience » consacrent leur premier numéro au philosophe E. Lévinas. On y trouve en particulier des textes et des études de M. Blanchot, L. Andritch et, bien sûr, E. Lévinas lui-même. (30 F le numéro. Abonnement : 80 F. Jacques Rolland, 199, rue de Vaugirard, 75015 Paris.)

● **« MADEMOISELLE DE MAUPIN » ET « LA PRINCESSE DE CLEVES »** viennent d'être réédités par l'Imprimerie nationale, dans la collection « Lettres françaises ». Accompagnée d'un appareil critique de Jacques Robichez, l'œuvre de Théophile Gautier est illustrée par vingt-trois compositions de Guillaume Gillet. L'ouvrage, relié en cuir rouge, est composé à la main en garamont (448 pages). Présenté et commenté par Jean Mesnard, le roman de Madame de La Fayette est illustré par quatorze dessins originaux de Roger Vieillard (388 pages). Dans sa collection « Personnages », l'établissement national publie également « JEANNE D'ALBRET, REINE DE NAVARRE », de Nancy L. Roelker, professeur à l'université de Boston et spécialiste de la Réforme.

● **LA REVUE BIMESTRIELLE « OBSIDIANE »** propose, dans son numéro 11, une lettre à Pierre Emmanuel par Christian G. Guez-Ricord, des poèmes du sixième Dalaï-Lama, traduits par Pascal Coumes, d'autres poèmes d'Yves de Bayser, d'Ossip Mandelstam et de Cosmas Koroneos, une nouvelle d'Hégésippe Moreau, et un texte d'André Suarès, présenté par Yves-Alain Favre, sur le livre de Francis Carco, « Prisons de femmes ». (12 F le numéro ; abonnement de soutien : 120 F ; 59, rue des Abbesses, 75018 Paris.)

● **TRANSITIONS**, revue de l'innovation psychiatrique et sociale, consacre son troisième numéro à la désinstitutionnalisation aux Etats-Unis. On trouvera notamment des réflexions critiques de Thomas Szasz sur la psychiatrie, des témoignages de Françoise et Robert Castel, ainsi que divers documents concernant la manière dont les fous, les toxicomanes et les handicapés peuvent prendre en charge eux-mêmes leur propre existence. (Edition les Formes du secret, 8, rue du Général-de-Larminat, 75015 Paris.)

● **LE PRIX CLAUDE-FARRERE** a été remis par l'Association des écrivains combattants à Robert Wolff pour son livre « la Robinson de la tour » (édit. France-Empire).

histoire religieuse

Juifs et catholiques de 1919 à 1939

ENCORE un livre sur la question juive, se diront peut-être certains en découvrant celui que vient de publier sur l'entre-deux-guerres Lazare Landau, le biographe de l'historien Jules Isaac. De fait, depuis quelques années, les études, d'histoire en particulier, se sont multipliées sur l'antisémitisme et sur les relations dans notre pays entre juifs et chrétiens. Mais cet ouvrage ne fait double emploi avec aucun de ses prédécesseurs : il enrichit notre connaissance, ou même renouvelle notre vision.

Lazare Landau s'attache d'abord à retracer la montée de l'antisémitisme et à en recenser les formes pendant l'entre-deux-guerres. Il pense en trouver l'explication dans les circonstances qui raniment les préjugés ancestraux : l'opinion cherche une victime émissaire responsable de la crise économique et des menaces suspendues sur la société. Il dresse un inventaire minutieux des stéréotypes du juif qui combinent des thèmes venus du fond des âges et hérités de siècles d'incompréhension, avec des images plus neuves, telles celles qui naissent de l'assimilation du bolchevisme avec le judaïsme.

La place de l'Alsace

L'Alsace a droit à une attention toute spéciale qui ne s'explique pas seulement par les origines de l'auteur mais que justifie l'importance de la communauté israélite dans la province rhénane. A trouver pour la première fois rassemblée une multiplicité d'indications fragmentaires, on peut avoir le sentiment que la France a été submergée dans les années 30 par une vague irrésistible d'antisémitisme : le lecteur se demande si le tableau n'est pas quelque peu poussé au noir.

Il faudrait pouvoir mesurer l'influence effective de cette profusion, de libellés et de pamphlets. Ont-ils eu beaucoup de lecteurs ? Convainquirent-ils beaucoup d'esprits ? Lazare Landau apporte, de lui-même, des correctifs ; ainsi souligne-t-il que le colonel de La Rocque désavoua catégoriquement des tracts antisémites diffusés dans les organisations qu'il dirigeait.

La même attention ecrupuleuse à la diversité des opinions et des comportements inspire l'étude des réactions de la communauté juive française à la montée de l'antisémitisme. Celle-ci était mal préparée : depuis plusieurs générations, les juifs de France aspiraient à se fondre dans l'unité française, fût-ce parfois au détriment de leur spécificité, et leur objectif était de s'assimiler. Aussi nombre d'entre eux ont-ils vu sans sympathie affluer leurs coreligionnaires, chassés d'Europe centrale par les persécutions : leur arrivée en nombre, encore que limitée, n'allait-elle pas réveiller la suspicion et l'animosité, et remettre en question leur incorporation à la société française ? Lazare Landau relève les signes et les expressions d'un antisémitisme juif dont l'apparition n'est pas le fait le moins étrange et le moins douloureux de cette période.

Partagés entre l'inquiétude pour eux-mêmes et le sentiment de la solidarité avec leurs frères, les juifs de France se divisent : leurs organisations pratiquent une politique qui paraît à certains timorée ou incertaine. Des tensions se dessinent entre générations, les jeunes reprochant aux chefs de la communauté leur passivité et leur inertie devant l'orage qui s'annonce. Dès avant 1939, et bien qu'à l'époque le sionisme n'exerce qu'une attirance des plus réduites, certains s'interrogent sur la validité et les chances d'une assimilation totale : déjà se profile une réflexion sur l'identité juive, présageant la renaissance et le renouvellement du judaïsme qui se manifeste de nos jours avec l'éclat que l'on sait.

Un renversement d'attitude

L'apport sans doute le plus neuf de l'ouvrage de L. Landau concerne les rapports entre les juifs et les catholiques : il révèle qu'un changement profond s'est opéré dès l'entre-deux-guerres dans l'attitude des chrétiens à l'égard de la question juive et dans le regard porté sur les juifs.

Jusqu'ici on avait tendance à inférer du silence observé en octobre 1940 par l'épiscopat français sur le statut des juifs, promulgué par Vichy, qu'il demeurait encore imprégné des maximes antisémites qui fleurissaient au temps de l'affaire Dreyfus et dont Pierre Sorlin a fait une étude magistrale à propos de la « *Croix* ». Certaines prises de position, tels les propos nettement hostiles du cardinal Baudrillart, en 1936, ou encore les campagnes de diffamation de Mgr Jouin, apportaient un début de confirmation à l'idée qu'il avait fallu attendre l'été de 1942 et la grande rafle pour voir quelques évêques se démarquer de l'antisémitisme officiel. Or le livre de L. Landau apporte la preuve irrécusable que de nombreux catholiques, et non des moindres, avaient pris nettement position avant la guerre contre l'antisémitisme.

Davantage : ceux qui, entre 1919 et 1939, continuent d'énoncer les thèmes classiques de l'antisémitisme, ne représentent plus l'Eglise ; ils ne parlent plus en son nom, ils n'ont plus l'oreille de la communauté chrétienne ; ils se situent en marge. Ce n'est pas seulement Pie XI qui rappelle que les chrétiens sont spirituellement des sémites : toutes sortes de religieux, de militants, des prélats tiennent des propos analogues. Dès 1927 la Semaine des écrivains catholiques entend un langage positif. Plusieurs évêques accordent leur protection à des associations qui ont pour raison d'être de combattre l'antisémitisme. L. Landau éclaire le cas de quelques écrivains qui ont été des directeurs de la conscience catholique : Maritain, Bernanos, Mounier, Claudel.

Surtout il s'attache à discerner quelques-unes des raisons de ce renversement d'attitude. S'il lui est possible d'écrire que, en 1939, l'Eglise enseignante s'est rangée du côté des juifs, que persécute le néo-paganisme hitlérien, c'est pour des causes principalement religieuses et qui font corps avec les changements que connaît alors le catholicisme français. Faisant retour à l'Ecriture, les catholiques retrouvent leurs racines et reprennent conscience des liens qui les unissent au peuple de la Bible. Eux qui privilégiaient les valeurs de stabilité et voyaient dans l'errance imposée aux juifs par les circonstances le signe de la malédiction divine, retrouvent le sens du départ et conçoivent de nouveau l'Eglise comme un peuple en marche.

RENÉ RÉMOND.

★ DE L'AVERSION A L'ESTIME. JUIFS ET CATHOLIQUES EN FRANCE DE 1919 A 1939, de Lazare Landau. Préface de Jacques Madaule. Le Centurion, 352 pages, environ 70 francs.

Rome, les démons et les dieux

(Suite de la page 13.)

Dodds est de ceux qui regrettent que les premiers chrétiens aient témoigné tant de haine aux « dieux secondaires ». Tout au long de son livre, c'est ce qui était commun au christianisme et aux autres familles spirituelles que le savant anglais s'attache à mettre en lumière.

Lorsque saint Grégoire de Nysse écrit que « *les affaires humaines ne sont que jeux d'enfants construisant des châteaux de sable qui seront bientôt effacés* », il fait sien un thème stoïque, sublimement développé par Marc-Aurèle. Pour l'empereur philosophe — dont Renan a dit que nous portions tous le deuil, — le monde n'est qu'une illusion magique, et les passions humaines de vaines chimères Notr expérience du réel n'est qu'un rêve, un délire. Tout n'est que « *fumée et néant* ». La Terre n'est qu'une pointe d'aiguille sur la carte de l'univers, et les hommes des ombres fugitives.

Selon Dodds, c'est par le truchement de Plotin que ce pessimisme stoïcien a été transmis à l'école néoplatonicienne, tant païenne que chrétienne. Dans le *Théétète*, Platon note que le monde sublunaire « *est nécessairement hanté par le mal* ». On retrouve cette idée dans les Evangiles, et certains gnostiques aboutiront à une condamnation radicale du cosmos. La conviction chrétienne et gnostique que nous sommes des étrangers sur la Terre (« *N'aimez ni le monde, ni les choses qui sont dans le monde* ») n'était pas alors, observe Dodds, le privilège de l'Eglise naissante : chez les disciples de Platon, elle était un lieu commun, et Marc-Aurèle, si soucieux qu'il fût de l'organisation de la cité et du bonheur des peuples, définissait ainsi notre existence : « *Un séjour passager sur une terre étrangère.* »

Les stoïciens, Plotin, les sages indiens cités par Porphyre, ne font pas de leur pessimisme un prétexte à l'inertie : ils enseignent que nous sommes sur terre pour coopérer avec Dieu à la révélation de la vie divine, et que notre existence humaine est une œuvre commune, une liturgie (*leitourgia* signifiant en grec « service public »).

C'est une idée que reprendront à leur compte les Pères de l'Eglise, et il est significatif qu'Origène et Plotin aient eu le même maître : le philosophe païen Ammonius Saccas. Un hermétiste païen, l'auteur anonyme de la *Koré Kosmou*, explique que c'est l'impertinence de l'auto-affirmation de soi (*tolma*) qui constitue le péché des âmes. On retrouve cet enseignement pythagoricien chez les disciples du Crucifié, et quand saint Augustin écrit que « l'audacia *sépare l'homme de Dieu* », son *audacia* est une traduction de *tolma*.

Humour et érudition

Les principaux griefs que faisaient les païens aux chrétiens étaient leur inculture, leur intolérance, l'extrême bassesse sociale des milieux où ils exerçaient leur propagande, leur irrespect des fondements de la cité. Il faudrait que les gens qui, de nos jours, exaltent naïvement la « famille chrétienne », lisent les pages de Dodds sur les chrétiens qui, dans ces premiers temps du christianisme, subjuguaient les enfants païens, les encourageaient à désobéir à leurs parents et à leurs maîtres, et les attiraient dans de petites communautés marginales.

Il y a entre le christianisme primitif et le christianisme d'aujourd'hui la même différence qu'entre le caviar et les œufs de lump. Dodds nous rend la saveur de ce que fut le vrai caviar. Ce n'est pas un des moindres mérites de ce livre merveilleusement intelligent, où l'humour pince-sans-rire s'amalgame à la plus rigoureuse érudition.

GABRIEL MATZNEFF.

★ PAIENS ET CHRETIENS DANS UN AGE D'ANGOISSE, de E.R. Dodds. La Pensée Sauvage, 159 pages. Rue Humbert II B.P. 11, 38640 Claix.





LECTURES D'ÉTÉ

romans historiques

★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Un diable nommé La Tulipe

DU sein, de la fesse, et le reste à l'avenant : on couche beaucoup dans les sept cents pages de ces deux volumes, à la hussarde ou avec raffinement, sous les lambris, dans les foins, dans des lits grinçants, gaillardement toujours. Un roman pour les soixantaines fatiguées qui ont besoin de se fouetter les sangs.

Pourquoi donc en parler dans ces pages, vouées, d'habitude, à de plus sérieux travaux ? Précisément parce que le sexe a ici du style, si l'on peut dire. *José-André Lacour, un Belge à* la verve d'ordinaire plutôt célinienne, se déchaîne sous un pseudonyme qui n'abuse plus personne ; mais les nécessités d'un récit qui commence sous le règne de Louis XV et s'achève — provisoirement ? — à la prise de la Bastille ont poussé l'auteur, par mimétisme, à la verdeur plus allègre du dix-huitième.

On se croirait dans un de ces contes libertins où les prouesses amoureuses, loin d'engourdir l'esprit, lui sont roboratives, ou encore dans de ces bagarres de cape et d'épée où la bravoure va bon train, aux limites de la folle audace, toujours récompensée ; entre *Benjamin* (le film) et *Fanfan la Tulipe*, de Gérard Philipe.

Ce Fanfan-là, celui du livre, fils de la Du Barry et de Gros-Louis, le duc d'Orléans qui donnera le jour à Philippe Egalité, on est sûr qu'il se tirera des pires circonstances et qu'il va obstinément s'y engouffrer quand elles ne s'abattent pas sur lui. Il se promène, ce garçon plein de culot, d'insolence et de charme, de la France à la Corse, de l'Angleterre aux Amériques et la terre semble trop petite pour ses aventures.

Au détour de ses chemins, l'histoire, mais prise à la rigolade : le Petit Corse sauvé d'un kidnapping, La Fayette au débotté et Chartres, le grand affreux de l'affaire, toujours à la traverse.

Raconter comment cela se passe et comment cela finit, et l'entre-deux par-dessus le marché ? N'y comptez pas. Il faudrait récrire le livre, ce qui serait dommage puisque cela a été fait et fort bien fait. Si le plaisir de vivre ne vous fait pas peur, si vous avez du goût pour le bruit, la casse et le clin d'œil — sans oublier la galipette — vous en aurez pour votre argent.

G. GUITARD-AUVISTE.

★ LA FLEUR DU ROI - LE FEU AU CŒUR, de Benjamin Rochefort. Robert Laffont, 400 et 300 pages, environ 55 francs et 46 francs.

Les chouans de Normandie

● *A travers le portrait d'un rebelle.*

ON a surabondamment écrit sur la chouannerie vendéenne : l'histoire, le roman, les chansons, tout y a passé. Sur les chouans de Normandie, infiniment moins. L'épopée, plus discrète, avec des chefs moins étincelants et surtout moins coupablement divisés, circonscrite dans un territoire de dimensions moindres a sans doute moins frappé les esprits.

Au-dessus de son destin

Henri de Grandmaison se fait aujourd'hui son chantre, dans un livre qui marche au pas, lentement, au long de vingt interminables et terribles années : coups de main sur coups de main ; la guérilla, dans le bocage ornais, entrecoupée de pauses ; les hommes dans des caches ou en prison, ou encore, vers la fin, renâclant à se battre, usés par la fatigue, les blessures, l'âge, l'envie de vivre au grand jour fût-ce en reniant les idées pour lesquelles ils étaient partis, sans regarder derrière. A la tête de ces rebelles, Louis de Frotté, qui sera fusillé et, comme second, dans le roman du moins, Michelot Moulin, un taillandier de Saint-Jean-des-Bois.

Celui-ci, par le truchement de son gendre, a laissé des *Mémoires* assez évocateurs pour inciter Henri de Grandmaison à recréer la vie d'un homme projeté, par l'Histoire, au-dessus de son destin. Rien, ici, qui ne soit vérifiable, quant aux faits. La reconstitution commence lorsqu'il s'agit d'imaginer une mentalité.

Michelot, entraîné presque malgré lui dans la lutte contre le pouvoir, symbolise la fidélité absolue à la parole donnée, irréductible, on dirait pétrifiée, comme ces objets qu'on plonge dans certaines eaux calcaires qui les durcissent. Mai. loin de le transformer en statue, la fidélité de Michelot Moulin le tonifie ; il ne lâche prise ni au plus dur des batailles, ni devant les plus décourageantes trahisons, ni *même, lorsque le sort* est le plus défavorable et qu'on le fait aller à pied de sa Normandie au fort de Joux, d'où il s'évade, reparcourant le chemin inverse et filant jusqu'en Angleterre pour rencontrer ceux à la place de qui il se bat, des gens titrés, nichés bien au chaud d'une vie oisive, inconscients de ce qui se fait pour eux, au prix du sang, de l'autre côté de la Manche, ou, pis encore, indifférents.

Au bout du compte, fier comme au premier jour, Michelot se découvre floué. Nommé colonel au champ de bataille, il apprend, lorsqu'il va réclamer sa pension, sous la Restauration, que son grade n'a pas été « légalement » enregistré. Il lui restera à survivre, vaille que vaille, avec une retraite de commandant, ses souvenirs et son amertume.

G. G.-A.

★ LES FEUX DU BOCAGE, d'Henri de Grandmaison. Grasset, 315 pages, environ 49 francs.

politique fiction

Un roman-catastrophe israélien

URY DAN, ancien correspondant du journal *Maariv* à Paris, actuellement spécialiste des affaires de défense et de sécurité en Israël, sait tenir son lecteur en haleine et construire un suspense, tout en respectant la crédibilité des personnages et des situations.

Imaginons des terroristes qui s'emparent de la quantité d'uranium nécessaire pour la fabrication d'une bombe atomique artisanale. Imaginons encore que cette bombe, actionnée par un système d'horlogerie, soit sur le point d'exploser à Paris, à New-York ou ailleurs. Les services secrets français, américains, israéliens, arabes, sud-africains, s'interrogent, se déchirent. C'est la valse des agents secrets aux visages anonymes, c'est l'affolement des chancelleries.

Nous sommes loin des james-bonderies habituelles, et les gadgets, chers aux fabricants de frissons, ont été remplacés par les rapports des technocrates, par la réflexion des personnages, plus proches des héros de John Le Carré que de ceux de Gérard de Villiers.

Bien sûr, il y a des tueurs et des victimes ; certes, nous assistons à d'insoutenables catastrophes que les auteurs décrivent admirablement. Mais le mérite essentiel de *l'Ultimatum uranium* est d'échapper au manichéisme et à une excessive politisation. Car ce n'est pas un complot, le chantage nucléaire d'un pays ennemi d'Israël que nous dévoile le dénouement du récit, mais, dans sa banalité grise, une réalité infiniment plus terrifiante. Il nous reste à espérer que les anticipations d'Ury Dan demeurent ce qu'elles sont : une fiction.

EDGAR REICHMANN.

★ L'ULTIMATUM URANIUM, d'Ury Dan et Peter Mann, traduit de l'anglais par Raymond Albeck, Stock, 306 pages. Environ 55 F.

Une machination de Nixon

● *Le scénario d'un ancien député gaulliste, Henri Modiano.*

IL revient, comme romancier cette fois. On l'avait connu député gaulliste du treizième arrondissement de 1968 à 1973. Il s'était surtout fait remarquer par ses démêlés avec la justice et avec l'U.D.R. qui, dans une phase de rigueur morale, l'avait exclu de ses rangs. S'estimant victime d'une machination, mais condamné pour infraction à la législation sur les sociétés et abus de biens sociaux, il avait quitté la France en réglant quelques comptes dans une *« Lettre ouverte aux gaullistes trahis »* (Albin Michel, 1972).

Le romancier Henri Modiano doit beaucoup à la politique et à la polémique. Son livre, *Le Crime*, raconte une machination montée par le président Nixon pour débloquer le problème du Proche-Orient et, plus machiavéliquement, détourner l'attention que l'opinion américaine prêtait à l'affaire du Watergate. Ainsi s'expliquerait la guerre israélo-égyptienne de 1973 : les Israéliens auraient accepté de se laisser attaquer pour permettre au président Sadate de s'engager dans un processus de paix séparée. A cette fin des soldats d'Israël auraient été délibérément sacrifiés.

Le héros d'Henri Modiano, son double, mène l'enquête à Tel Aviv, à Paris et aux Etats-Unis avec beaucoup d'autorité, et non sans sacrifier à un érotisme pressé. L'auteur en profite pour tracer quelques portraits dans lesquels on retrouve son goût de la charge et certaines de ses rancunes.

ANDRÉ LAURENS.

★ LE CRIME, d'Henri Modiano. Grasset, 322 pages, environ 58 francs.

Quand la sécurité de l'Amérique est menacée...

● *Six jours d'enquête au sommet.*

MERCREDI. — Etendu à plat ventre sur le béton d'une rue, la tête dans le creux du bras, un homme reprend conscience, lentement, douloureusement. Il s'assied et aperçoit un escarpin en vernis noir, puis le pied, la jambe, le corps d'une femme. Elle est là sur le dos, bras et jambes écartés, comme si on l'avait jetée à ses côtés. Dans la poche de son imperméable, il découvre un slip en coton blanc, de forme bikini. Dans la main de la femme, quelques-uns de ses propres cheveux grisonnants. Le coup classique : a-t-il tué la femme ou veut-on faire croire qu'il l'a tuée ?

JEUDI. — L'homme mène lui-même l'enquête, parallèlement et à l'insu de la police. Il découvre un secret qui pourrait bien signifier le cataclysme final. C'est l'opération *Dosvidanya* — « Au revoir », « Adieu l'Amérique ». La fin de la supériorité *nucléaire des Etats-Unis. Le* triomphe du K.G.B. Assiste-t-on à la réémergence de la paranoïa antisoviétique à l'aube de la seconde guerre froide ?

VENDREDI. — Avec l'aide de la sœur de la femme assassinée, la complicité involontaire d'une femme de chambre, le souvenir hallucinant de son épouse (la seule femme qu'il a vraiment aimée et qu'il a laissé mourir), l'homme échappe à ses ennemis immédiats — la police américaine et les agents soviétiques.

SAMEDI. — La sécurité de l'Amérique est menacée. Seul le président peut sauver la nation. L'homme décide de le rencontrer.

DIMANCHE. — Tête-à-tête avec le président. Un homme aussi vulgaire qu'il est intelligent ou plutôt intellectuellement efficace. Son esprit fonctionne comme un ordinateur parfaitement programmé. Et son programme d'homme politique est de durer. Obtenir un second mandat présidentiel. Eviter l'*impeachment*. Il a retenu la leçon du président Nixon. Il fait signer une décharge avant de procéder à tout enregistrement. Puis c'est — au quatrième sous-sol de l'abri anti-nucléaire construit sous la Maison Blanche au temps du président Truman — la conférence au sommet avec le conseiller spécial du président, le chef des armées, le directeur de la C.I.A. Ils sont tous incapables de prendre une décision imaginative et plus préoccupés par leur avenir respectif, la pérennité des institutions qu'ils représentent, et le maintien du *statu quo* international — la nouvelle guerre froide, — que par le désir de révéler la réalité au peuple (américain), par définition incapable, à leurs yeux, d'y faire face.

LUNDI. — Sixième et dernier jour de détresse, de rage et de passion d'un homme harcelé par des ennemis de toute nature. Une tension à peine tolérable jusqu'à ce petit matin...

Dans l'Amérique de l'après-Watergate, l'ennemi est moins le K.G.B. ou la C.I.A. que le système de pouvoir fondé sur le secret et le mépris du peuple, et la recherche d'un équilibre qui repose sur la terreur plutôt que sur la vérité. Tout en intégrant fort habilement les ingrédients du policier traditionnel — violence, sexualité, espionnage, suspense, — *Ennemis* rompt avec les stéréotypes idéologiques du genre et pose le problème de la trahison de la démocratie par ceux qui prétendent la défendre dans les pays de l'Ouest comme dans les pays de l'Est. L'ennemi principal de la démocratie en Amérique pourrait bien être le système américain lui-même.

PIERRE DOMMERGUES.

★ ENNEMIS, de Richard Harris. Traduit de l'américain par M.F. de Palomera. Le Seuil, 277 pages, environ 45 francs.

La pharaonne de fer

PAULINE GEDGE, romancière canadienne, évoque, dans *la Dame du Nil*, l'impératrice qui régna sur l'Egypte des pharaons de 1503 à 1482 avant J.-C. En contraste avec le tempérament guerrier de sa dynastie (la dix-huitième, une des plus remuantes et impérialistes), Hatchepsout se consacra principalement au développement de l'administration et des échanges. Mais son nom reste surtout attaché à l'édification d'un des plus beaux monuments de la Haute-Egypte : le temple en terrasse de Deir-El-Bahari, à l'ouest de Thèbes et face à Karnak. Sur les monuments qui restent, on la voit porter des vêtements masculins et les attributs d'un roi, bien que les inscriptions utilisent le genre féminin pour parler d'elle.

La plupart des stèles et des bas-reliefs relatifs à sa personne ayant disparu, on en est réduit aux conjectures pour ce qui est de son tempérament, de ses rapports avec les tout-puissants prêtres, de sa mort.

Pauline Gedge, dans son roman, choisit la dramatisation : sa cour du Nouvel Empire rappelle curieusement, par les intrigues et les assassinats, celle des Borgia : Hatchepsout meurt empoisonnée par son neveu Touthmosis III. Pourquoi pas ? Reste une jolie évocation de la vie quotidienne en Egypte ancienne, au rythme lent du grand dieu Nil.

ALEXIS LECAYE.

★ LA DAME DU NIL, de Pauline Gedge. Editions Balland, 404 pages, environ 69 francs.

Une éducation sentimentale

● *En Provence, au Siècle des Lumières.*

IL était une fois dans la bonne ville d'Aix-en-Provence, vers 1780, un jeune homme noble, riche, beau, bref, comblé de tous les dons, qui rêvait de changer le monde et se rebellait sourdement contre la bonne société, la sienne. Dans un roman sans surprise, Jacqueline Bruller évoque les splendeurs et les vices de l'aristocratie aixoise à la veille de la Révolution.

Rien ne manque au tableau : ni les jeunes filles en fleurs qui rêvent à leurs beaux cousins, partis guerroyer en Amérique avec La Fayette, ni les jeunes aristocrates dévoyés et libertins, ni les barbons de l'autre génération, notables désabusés et voltairiens qui s'accommodent des pires injustices. Mal dans sa jolie peau de fils d'un président du Parlement de Provence, Gérard Castagnet ne se résigne pas à rentrer dans le rang. S'il *devient avocat, c'est pour jouer* les redresseurs de torts, pour défendre les va-nu-pieds, la veuve et l'orphelin. Au terme de son éducation sentimentale et politique, il choisit définitivement son camp, contre les siens.

Tout cela est plein de bons sentiments, assez délicatement écrit, mais abonde de lieux communs...

ANDRÉ ZYSBERG.

★ LES BLANCHES ANNEES, de Jacqueline Bruller. Stock, 373 pages, environ 59 francs.

romans policiers

Pierre-Jean Remy et les faux prestiges de l'opéra

● **Pandora** ***est un mauvais « roman noir ».***

PIERRE-JEAN REMY a longtemps écoulé sous pseudonyme des romans policiers ou érotiques qui ne lui paraissaient pas dignes de sa signature. Maintenant, il signe tout en jouant sur deux tableaux : à Gallimard, il confie ses créations les plus relevées ; à Albin Michel, les produits d'un prurit romanesque qui ne s'arrête jamais.

Il avait fait un beau coup, l'an dernier, en publiant chez Albin Michel *Orient-Express*, né d'une commande pour un feuilleton télévisé. Roman à sketches ou plutôt suite de nouvelles, auxquelles le fabuleux train servait de décor et de lien. C'était enlevé, serré, sans prétention, plein de « brèves rencontres » et de filatures policières : une pittoresque histoire de l'Europe en images d'Epinal.

A l'automne, *Cordelia*, réservé à Gallimard, brossait avec éclat une sorte de « génie du lieu » de l'Angleterre. Le livre manqua de peu le Grand Prix du roman de l'Académie française : on retournait aux cimes. On en retombe lourdement aujourd'hui avec *Pandora*, né pour l'été, chez Albin Michel : l'auteur y assouvit sa passion pour l'opéra.

Je me demande quel public trouvera son plaisir dans ce faux fantastique, dans ce mauvais policier qui emboîte le pas à Gaston Leroux, fait écho à l'hallucinant *Docteur Jeckill et Mister Hyde*, tout en prétentant nous offrir — je cite l'auteur — « *un opéra d'or et de sang, baroque et fou, en même temps qu'un mélo à faire pleurer toutes les Margots du monde* ». Je ne suis peut-être pas une bonne Margot, mais cette histoire à dormir debout ne m'a pas tiré une seule larme ni, hélas ! un sourire.

Il n'y a d'ailleurs pas dans ce programme un seul mot qui tienne ses promesses. Un opéra, si inepte que soit son livret, se sauve par la musique. Mais un roman, sans style, de quatre cents pages ? Qu'il se déroule des plafonds aux caves du palais Garnier, qu'il conte l'histoire d'une œuvre lyrique imaginaire issue du mythe de Pandore, qu'il multiplie les références aux grands titres du répertoire et aux grandes voix féminines qui l'ont illustré, tout cela ne suffit pas à faire de *Pandora* l'équivalent d'un opéra. Il y faudrait plus de poésie, les grandes orgues claudéliennes, d'autant plus d'art, en somme, que le sujet est plus extravagant et haute l'ambition. Faute de quoi, nous tombons au pire niveau du « roman noir », qui a toujours tenté Pierre-Jean Remy.

Certes, les meurtres ne manquent pas, puisque *Pandora* nous est donné comme une musique qui tue. Disparaissent toutes les cantatrices qui se risquent à interpréter le rôle de la femme à la beauté mortifère. L'une, c'est par l'incendie ; l'autre, par la noyade ; la troisième, par la pendaison ; la quatrième, par le poison. Cependant que rôdent des spectres à la Fantomas avec effets de cape, de masque et de double. Et les chanteuses ne sont pas les seules à mourir, mais aussi les hommes qui pourraient éclaircir le mystère et abréger d'autant une action qui traîne en longueur.

Rien de tout cela n'est sérieux, et l'on en veut à Pierre-Jean Remy de contaminer l'art avec ces fadaises, de contaminer le retour au romanesque avec les pires expédients du genre, et d'enlever au fantastique, ramené à une banale histoire policière, la portée symbolique où il inscrit d'habitude toutes les complexités humaines.

JACQUELINE PIATIER.

★ PANDORA, de Pierre-Jean Rémy. Albin Michel; 417 pages. Environ 55 F.

Le casse électronique à Brooklyn

● ***Humour, verve et sympathie.***

PROSTITUEES, souteneurs, indics. Mais aussi marginaux des temps modernes : un ancien chercheur atomique, juif antimilitariste et épuré qui soigne sa déprime à coup de double dry-martini dès le matin. Un ex-marine qui réussit à attraper une double hernie dans sa dernière mission contre les Viets et reçoit à vie une pension lui donnant droit à un box privé au *Sure Enuf*.

Tous se retrouvent dans ce bar de Brooklyn où seuls les habitués respectés ont des places assises, et le privilège d'être servis par un sourd-muet : c'est plus prudent avec tout ce que se disent ces soldats de la débrouillardise. Le patron a recréé l'atmosphère de sa Louisiane natale : tout y est lourd et abondant — cuisine, bourbon, musique. Les flics sont interdits de séjour, mais on parle d'eux parfois — sur le mode burlesque de la B.D. ou des premiers films de Laurel et Hardy : les inspecteurs s'appellent Jeff et Mutt. Voilà ce qu'est devenu le monde gouailleur du *Petit Arpent du Bon Dieu* ou de *la Route au tabac* en montant à New-York, et un demi-siècle plus tard. Humour, verve et sympathie.

Les héros. A eux quatre, ils ont quelque mille heures de vols à leur actif : Léo, l'expert à neutraliser les systèmes de sécurité. Terry le spécialiste du crochetage des coffres les plus sophistiqués. Joannie, l'ex-prostituée au cœur généreux. Daydream, la version brooklynesque de la divine Garbo. En un sens, ils sont hors du commun — c'est leur rôle de héros dans le roman. Ils montent des affaires en dix, douze ou même treize coups qui laisseraient rêveurs les meilleurs joueurs de billard. Mais ce qui les caractérise d'abord, ce qui les rapproche du commun des mortels du *Sure Enuf* (où ils ne mettent pourtant pas les pieds), c'est leur humanité ultime.

Ces as du casse électronique ne se prennent pas pour des James Bond, même s'ils opèrent dans des sphères parallèles (leur objectif final est la récupération de plutonium et de dossiers secrets dans une usine nucléaire).

Ils travaillent avec des moyens modestes : une voiture de série au moteur légèrement gonflé, un poste de radio à bandes ultra-courtes permettant de capter les messages de la police et puis les outils du parfait petit bricoleur — clef anglaise, tournevis caoutchouté, ruban adhésif, etc. Une pince à linge permet de maintenir la déconnection de tout un réseau d'alarme dans une banque moderne : la technologie est démystifiée. Il faut du courage, de l'adresse, de l'invention et un peu de « savoir-faire ».

Le crime rédempteur

Le destin. C'est Billy Jamaic qui l'incarne. Un faux prêtre catholique qui a eu sa vision et qui choisit, parmi les déshérités de Brooklyn, ceux qu'il libère en priorité d'une balle dans la nuque. Il les envoie à Dieu après leur avoir donné l'extrême-onction et dessiné sur leur corps le signe de la croix avec l'huile sainte. Par sa petitesse (un nabot) et sa médiocrité (d'esprit), il déjoue bien sûr les absurdes de la brigade criminelle, mais aussi les petits truands du *Sure Enuf* rompus à l'éthique du sauve-qui-peut du quartier, mais mal armés contre les manifestations de l'invisible folie. Il déjoue également le quatuor des voltigeurs de la casse qui n'arrivent pas à insérer dans leur projet cet élément d'irrationalité.

La Dernière Manche, c'est Eschyle au pays des adeptes du système D. Eschyle sous les traits d'un maniaque du crime rédempteur, seul membre de la secte secrète qu'il a fondée. C'est aussi le tragique intériorisé : la peur de la mort ronge Terry et vient à bout des héros qui avaient réussi à vaincre l'électronique et le nucléaire...

P. D.

★ LA DERNIERE MANCHE, d'Emmet Grogan, traduit de l'américain par Daniel Mauroc, Le Seuil, 272 pages. Environ 49 F.

récits d'aventures

La mort en chemin

● ***La noire odyssée du « serpent »...***

EN 1975 et 1976, entre Bombay et Bangkok, on retrouve des cadavres d'hommes et de femmes carbonisés, étranglés, poignardés. Tous avaient croisé le chemin d'un couple jeune et prévenant, Charles Sobhraj, Français d'origine asiatique, et Marie-Andrée Leclerc, Canadienne française. Thomas Thompson raconte cette aventure dans *la Trace du serpent*, une histoire vraie.

Les victimes ? De tout un peu. De ces alouettes qu'attire par millions le miroir oriental. Pas spécialement naïfs, non. Mais c'est quand même dur, la route, même en charter, et quand vous rencontrez, à l'escale, par une heureuse coïncidence, quelqu'un qui peut vous aider, vous nourrir, vous loger, vous remerciez votre bonne étoile. Jeune Californienne mystique ou couple hollandais plus prosaïque, Turc ou Israélien, ingénieur ou étudiant, tous se sont laissés prendre à la séduction de...

De qui, au juste ? Charles Sobhraj changeait sans cesse d'identité, empruntant les passeports de ses victimes, sautant les frontières. On le voit à Hong-kong, à Téhéran, à Delhi, au diable, parfois en prison, souvent dans les palaces, toujours en compagnie de son égérie. Marie-Thérèse est là pour inspirer confiance. Son allure d'enfant de Marie prolongée tempère ce qu'a d'inquiétant ce trop attirant jeune homme.

Leur fulgurante épopée est à l'image de notre époque. Il ne s'agit plus du labeur de tâcheron d'un Landru ou d'un Petiot, besognant dans leur coin de banlieue. Ici, la toile d'araignée est à l'échelle d'un continent, et les mouches viennent s'y jeter du monde entier. N'importe qui pouvait tomber sous le charme. Le hasard...

Pour quelle nécessité ? L'argent ? Bien sûr. Mais cette histoire de mort est aussi une histoire d'amour, de bourreau à victime. Né au Vietnam d'une mère viet et d'un père indien, Charles n'a connu dans sa jeunesse qu'une suite de rejets. La haine qu'il porte aux hommes n'est que l'envers de cet amour qui lui a fait défaut. Il se créera donc une famille à sa mesure. Dans son appartement de Bangkok, il garde toujours sous main une brochette de victimes qu'il prétend soigner. Il les maintient dans sa dépendance à coups de potions, qu'elles avalent avec reconnaissance. Il les garde en réserve, comme une araignée conserve sa proie, après l'avoir anesthésiée. Parfois, il les immole. Parfois, il les réanime pour en faire des complices. Il avait besoin que ses victimes aient besoin de lui. A sa façon, il les aimait...

Condamné à sept ans de prison, pour meurtre, à Delhi, en 1978, il sera acquitté par la Haute Cour indienne en mars 1980, et maintenu sous les verrous pour d'autres délits. Charles Sobhraj sera sans doute libre demain. Et comme Coppola vient d'acheter (1 million de dollars) les droits d'adaptation du livre de Thompson, il pourra se voir sur l'écran. Société du spectacle... *La Trace du serpent*, témoignage, enquête, document, est aussi un avertissement.

CLAUDE COURCHAY.

★ LA TRACE DU SERPENT, de Thomas Thompson. Traduit de l'américain par Serge Grunberg. Mazarine, 686 pages, environ 58 francs.

Huis clos sur un bateau

● ***Michel Grisolia rame sans ménager sa peine.***

PLUTOT que de naviguer dans les profondeurs de son nombril, Michel Grisolia préfère le grand large. Ce qui nous vaut ce récit, dans la droite ligne du roman populaire d'aventures, où l'action des héros vise avant tout à la distraction du lecteur.

Et ça marche ? Plutôt. Rappelons que *l'Inspecteur de la mer*, du même auteur, vient d'inspirer *Flic ou voyou*, un film de grande audience.

Une fois encore, Grisolia rame sans ménager sa peine. Cette fois, il reprend un bon vieux thème en or, celui du huis clos, et le mène en bateau. Il choisit une brochette d'individus de tout poil et les met à rude épreuve sur l'*Eternity*, une goélette qui part de Miami pour aller au diable.

Rien de tel que les situations limites pour tirer de nous le meilleur... ou le pire. Ce genre de livre ne se résume pas. Il se lit.

Si vous aimez les gros pavés bien ficelés, ne boudez pas votre plaisir. Grisolia n'a rien à voir avec cet écrivain dont parle Georgette Elgey (1), et qui disait : « *Je regrette parfois que la France ne connaisse pas une dictature. Je voudrais tellement être le Soljénitsyne français.* » Notre moussaillon de *Haute mer* n'en demande pas tant. Il lui suffit de nous offrir ce roman, salé à point, pour nous délasser de notre ressac quotidien. Mission remplie.

C. C.

★ HAUTE MER, de Michel Grisolia. Lattès, Ed. Maritime, 400 pages, environ 65 francs.

(1) *Anonymes*, Grasset.

Marins d'infortune

FRANCIS RYCK est un vétéran de la Série noire : dix-sept polars derrière lui, des polars grand teint. Essayez plus spécialement *la Peau de torpédo*, vous verrez.

Cette fois, il s'essaye au roman, avec *Nous n'irons pas à Valparaiso*. Drôle de titre. Nous nous retrouvons à Cannes, hors saison, dans le milieu des marins de fortune, ou plutôt d'infortune, qui gardent les yachts. Ils sont là tout un groupe de paumés de tout poil, avec leurs manies, leur langage, leurs rêves, et ce goût commun sinon pour le large, du moins pour le clapotis contre une coque familière. L'aventure envasée. Ils sont là, Roland le ringard, ancien taulard, qui aime Verle, trop jeune et trop belle pour lui ; Eric, leur copain, fou du désir de partir ; Paco, l'Espagnol, grand ami des bêtes et plus spécialement des chattes. Eux et d'autres. En marge. Vivotant sur ces insolents symboles de richesse que sont devenus les voiliers. Avec leurs besoins de cœur, ou d'argent.

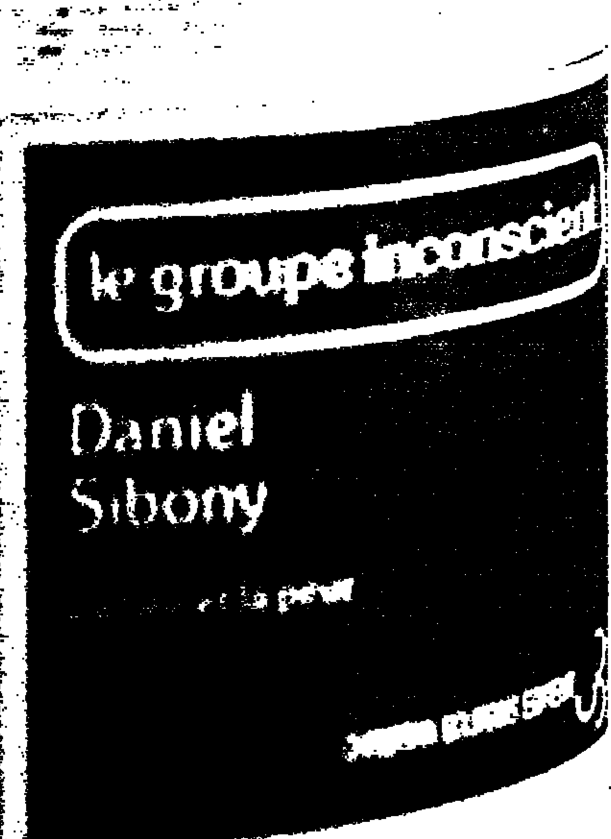
Francis Ryck a la main large. Une fois posés les personnages, vous pouvez tirer vingt romans de son livre. Tout est possible. Vous gambergez. Vous vous dites : ça y est, le coup du chien, ils vont se faire piéger. Ou alors : les mecs du *Jonathan*, quels salauds ! On est pris.

Et puis non, les catastrophes attendues n'ont pas lieu. C'est comme dans la vie. On frôle le pire. On louvoie entre le médiocre et le sordide. Et puis arrive l'échappée belle, et le roman finit par prendre la fuite, sur l'*Aventure*, justement, le cotre d'un publicitaire frimeur (attention aux pléonasmes), qui veut s'en défaire, sa femme ayant le mal de mer.

Entre nous, Francis Ryck, si vous êtes en congé de S.N., ça vous gênerait beaucoup de nous donner une suite ?

C. C.

★ NOUS N'IRONS PAS A VALPARAISO, de Francis Ryck. Gallimard, 280 pages. Environ 45 francs.



Les J.O. de Moscou

UNE « VITRINE » CONTESTÉE

III. — Le mythe brisé

par ALAIN GIRAUDO

Les dirigeants soviétiques, qui se sont efforcés de faire de Moscou une « victime » du socialisme pendant les Jeux olympiques, pensaient qu'ils pourraient obtenir à cette occasion la reconnaissance par le monde entier de la supériorité de leur « modèle ». Mais le boycottage de plusieurs pays occidentaux après l'intervention militaire en Afghanistan a quelque peu bouleversé ce projet. La crise qui a suivi a affecté l'institution olympique elle-même (« le Monde » des 16 et 17 juillet).

« A chaque olympiade j'ai lu que ce serait la dernière... », écrivait le baron Pierre de Coubertin dans ses Mémoires. Autant dire que depuis leur rénovation à Athènes, en 1896, les Jeux olympiques de l'ère moderne n'avaient pas fait l'unanimité. Abus, violences, tricheries, amateurisme marron, combines politiques de toutes sortes, ségrégation (1), constituèrent une litanie de scandales qui émaillèrent la chronique sans pour autant porter atteinte à l'institution voulue par ce hobereau normand anglomaniaque. Bien au contraire. Après avoir survécu à la première guerre mondiale, le ruisseau olympique (treize nations représentées à Athènes) allait devenir une grande rivière (quarante nations à Los Angeles en 1932) qui connut à Berlin, en 1936, les débordements nazis de triste mémoire. Ni la mise en scène hitlérienne ni les années de guerre qui suivirent ne feront pourtant douter de l' « idéal olympique », cette confraternité universelle du muscle.

« Je demeure convaincu que le sport est un des plus puissants éléments de paix et j'ai confiance en son action future », avait encore écrit Pierre de Coubertin. A partir de cette idée, un des plus puissants mythes du XXe siècle s'est créé dans la clameur des stades. Cette philosophie olympique, théoriquement contenue dans la charte est, en fait, d'un flou artistique. De son principe le plus communément établi, son auteur écrivait : *« L'amateurisme n'a jamais existé. »* Une telle souplesse du dogme a, sans nul doute, permis à l'olympisme d'éviter l'inquisition des idéologies. Et la messe quadriennale *« où l'on célèbre la mystique de l'effort humain »* (2) a réuni de plus en plus de fidèles : l'U.R.S.S. en 1952, pendant la guerre froide, la Chine populaire en 1979, après vingt années de sécession, ont adhéré successivement au Comité international olympique (C.I.O.).

A la veille de 1980, le C.I.O. avait plus de membres que l'ONU. L'olympisme, réellement universel, paraissait à son apogée. La fusillade tragique de la place des Trois cultures, à Mexico, en 1968, l'exclusion de la Rhodésie sous la menace des Etats noirs d'Afrique, puis le massacre des athlètes israéliens à Munich, en 1972, le scandale politico-financier de la construction du stade, suivi de l'interdiction des athlètes de Taïwan, par le gouvernement d'Ottawa, et le retrait des délégations africaines à Montréal, en 1976, n'étaient plus que de mauvais souvenirs dont les leçons avaient été tirées pour que la célébration de la XXIIe Olympiade puisse avoir lieu avec tout le faste qu'il convenait à Moscou, première cité socialiste à recevoir la flamme symbolique.

Le 27 décembre 1979, les troupes soviétiques entrent en Afghanistan. Le 4 janvier 1980, le président Carter annonce des sanctions contre l'U.R.S.S. Le 20 janvier, après avoir consulté son « braintrust » diplomatique, il demande le transfert ou l'annulation des Jeux de Moscou si les troupes soviétiques ne sont pas retirées d'Afghanistan dans un délai d'un mois. Ultimatum sans effet. Le 27 mai, le C.I.O. fait savoir que les délégations de quatre-vingt-quatre pays, dont la presque totalité des pays européens, ont répondu favorablement à l'invitation du comité d'organisation moscovite, que trente-six délégations dont la Chine, à peine réacceptée dans le mouvement, et Israël, qui avait longtemps demandé des garanties pour sa participation, se sont rangées dans le camp du boycottage, enfin, que vingt délégations ont négligé de répondre.

LES PARTICIPANTS

Voici la liste des quatre-vingts pays dont les sportifs participent aux Jeux de Moscou :

Afghanistan, Algérie, Andorre, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Birmanie, Botswana, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Chypre, Colombie, Congo, Costa-Rica, Cuba, Danemark, République Dominicaine, Equateur, Espagne, Ethiopie, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Guatemala, Guinée, Guyane, Hongrie, Inde, Irak, Irlande, Islande, Italie, Jamaïque, Jordanie, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libye, Luxembourg, Madagascar, Mali, Malte, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nicaragua, Nigéria, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Porto-Rico, Portugal, République démocratique allemande, Corée du Nord, Roumanie, San-Marin, Sénégal, Seychelles, Sierra-Leone, Sri-Lanka, Suède, Suisse, Syrie, Tanzanie, Tchécoslovaquie, Trinitad-et-Tobago, Union soviétique, Venezuela, Vietnam, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Fondations sapées

Cette crise, qui a fait bouillonner le monde olympique pendant six mois a-t-elle été plus profonde que les précédentes ? Si l'on s'en tient aux apparences, ses séquelles ne devraient pas être trop graves. M. Brejnev pourra avoir, le 19 juillet, la satisfaction de proclamer l'ouverture officielle des Jeux — dans une ville soigneusement « préparée » à cet effet — au cours d'une manifestation dont la pompe ne sera guère troublée par l'abstention des délégations d'une vingtaine de pays occidentaux ayant abjuré tout nationalisme. M. Carter, qui est sans doute déçu par le manque de solidarité de ses alliés européens, ne devait guère s'illusionner à propos des chances de succès de son ultimatum dont la principale vertu devait être pour lui d'ordre électoral. Au total, ces Jeux, dont on peut dire à bon droit soit qu'ils n'ont plus aucune signification sportive, soit le contraire (3), pourraient être simplement un peu moins réussis que prévu sans que les fondations de la cathédrale sportive mondiale soient sapées pour autant. Tout en prônant le boycottage, M. Carter a, en effet, assuré le C.I.O. de ses bons sentiments olympiques. Les Soviétiques, de leur côté, qui ont participé sans rechigner à la « foire » de Lake-Placid en février dernier, n'ont pas émis la moindre menace de rétorsion à propos des Jeux de 1984, qui auront lieu à Los Angeles.

Toutefois, un tel diagnostic n'est possible que si l'on considère, comme la plupart des dirigeants du mouvement olympique, que *« le sport et la politique n'ont rien de commun »*. En affirmant cela, avec constance, lord Killanin, le pape irlandais de l'olympisme, est pareil à ce pape de Rome qui faisait abjurer Galilée. Le sport et la politique sont étroitement enlacés. L'histoire des Jeux olympiques en apporte elle-même la preuve : de Berlin à Montréal, en passant par Tokyo, Mexico et Munich, les questions sociales, religieuses, humanitaires, économiques, policières..., autrement dit la politique, ont été dans et autour des stades comme elles le seront demain à Moscou.

En plusieurs occasions, les Etats-Unis ont utilisé le sport à des fins diplomatiques. Les tournées des pongistes en Chine et des escrimeurs à Cuba précédèrent la normalisation des rapports de Washington avec Pékin et La Havane. Dans un contexte de durcissement des rapports Est-Ouest, quelle peut alors être la signification profonde du boycottage des Jeux de Moscou ?

L'avènement du sport spectacle

Dans un ouvrage, intitulé *la Fin des Jeux olympiques* (4), Benoît Heimermann pense que la résurgence de la politique des blocs va entraîner la décadence de cette institution au moment où elle était vraiment devenue planétaire. Deux raisons essentielles à cela.

Tout d'abord parce que les pays de l'Est ont fait main basse sur l'olympisme. A Montréal, sur les dix pays qui ont gagné le plus de médailles, sept sont communistes. Les centaines de millions de téléspectateurs qui ont suivi ces Jeux ont donc assisté au triomphe du muscle rouge. Le muscle capitaliste masculin n'a plus l'avantage que dans de rares spécialités, quant au muscle capitaliste féminin, il est inexistant. De là à dire que les autorités sportives américaines ont délibérément accepté le boycottage pour ne pas subir une comparaison plus défavorable encore à Moscou, il y a un pas que certains ont franchi allègrement.

Cela ne correspond pas à la réalité, mais il faut dire que, avant *même l'intervention* du président Carter, les réticences à aller à Moscou étaient si grandes outre-Atlantique que le doute a été permis. Toujours est-il que, excepté en Angleterre et en Scandinavie, on ne trouve pas dans le reste de l'Europe et en Amérique une véritable dévotion pour les disciplines athlétiques qui sont le fondement des sports olympiques. Ce sont les sports-spectacles professionnels — football, basket-ball, hockey sur glace, depuis longtemps et désormais tennis et voile — qui font office auprès des foules de liturgie du corps. Dans l'hypothèse où la tension des rapports internationaux devrait entraîner une diminution des échanges sportifs, il serait alors possible, sans risquer de provoquer un état de « manque » chez le public, de substituer la drogue olympique par la drogue du sport-spectacle dont les formes les plus caricaturales sont Holiday on ice et les Harlem Globetrotters.

L'athlétisme est d'ailleurs en train de s'engager sur cette voie avec la création d'un circuit de meetings en Europe où les concurrents seront rétribués, et avec la commandite officielle de certains coureurs de fond qui participent aux grandes épreuves de masse comme le marathon de New-York.

Reprise en main

La seconde raison du possible désengagement de l'olympisme par les pays occidentaux a été formulée par l'ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, Pierre Mazeaud, dans un ouvrage intitulé *Sport et Liberté* (5), dont la thèse est la suivante : en équipements et subventions diverses, le sport coûte de plus en plus cher à la collectivité. Aussi, l'Etat doit-il contrôler ce secteur d'activité qui a un rôle social déterminant, et plus particulièrement le sport de haut niveau qui est une sorte de vitrine nationale. Au travers de ce livre, une mise au pas du *mouvement sportif* — qui se targue encore de son indépendance — est annoncée : les dirigeants du comité national olympique et sportif français n'ayant pas écouté les conseils des pouvoirs publics qui auraient préféré une non-participation aux jeux de Moscou, il est conseillé aux gouvernants de leur enlever les derniers lambeaux de responsabilité.

La situation n'étant pas différente dans plusieurs pays européens qui sont représentés à Moscou, la même idée viendra sûrement aux dirigeants politiques de ces Etats. Et en bonne logique, la reprise en main des mouvements sportifs nationaux devrait avoir des conséquences au niveau international.

D'ores et déjà le C.I.O., qui est le Vatican du sport en ayant un simple statut de société privée de droit suisse, est sur la sellette. La cooptation de ses quatre-vingt-quatre membres, parmi lesquels un bon quart sont issus de l'aristocratie, ne correspond plus au besoin du moment. Les affaires du sport sont trop importantes pour les laisser aux mains de dilettantes. Le mécanisme de financement par les droits de télévision (pour les jeux de Los Angeles ils ont été achetés 225 millions de dollars par la chaîne ABC) suscite de nombreuses convoitises.

Bref, lord Killanin qui a renoncé à conserver la présidence du C.I.O. jusqu'en 1981, ne se fait guère d'illusions. *« Les événements de ces derniers mois,* dit-il, *m'amènent à croire que la structure du sport international devra faire l'objet d'une révision totale. »*

La rapidité de la mise en œuvre d'un tel processus dépendra en grande partie de l'évolution des rapports avec les pays socialistes. Si, après les Jeux de Moscou ceux-ci coupent les ponts avec les pays occidentaux qui ont boycotté, tels les Etats-Unis, la République fédérale d'Allemagne ou le Canada comme certains indices tendraient à le laisser penser — l'U.R.S.S. refuserait notamment que le congrès olympique de 1981 se tienne à Baden-Baden en R.F.A., — il serait plus facile de faire accepter la rupture des relations sportives par l'opinion publique.

Il est de bon ton aujourd'hui de railler l'œuvre de Pierre de Coubertin en considérant qu'il a été l'un des propagateurs d'une forme subtile de l'*« impérialisme bourgeois »*, le trafiquant d'un nouvel *« opium du peuple »* et, de surcroît, un colonialiste raciste. Reste à savoir ce que le sport, d'une nécessité sociale évidente, gagnera à la décadence de l'olympisme.

FIN

(1) A Saint-Louis, en 1904, des « Anthropological Days », parodie de compétitions, furent organisés entre Noirs, Patagons, Philippins, Aïnous du Japon, Turcs, Indiens du Mexique et d'Amérique et Syriens.

(2) « Coubertin, l'olympisme et Berlin 36 », revue *Quel corps* no 16.

(3) L'absence des Américains, des Allemands de l'Ouest, des Japonais et des Canadiens notamment prive *certaines disciplines* comme l'athlétisme et la natation d'une confrontation au sommet, mais on peut aussi considérer que 75 % des pays ayant eu des médailles à Montréal seront à Moscou et que ce sont les athlètes de ces pays qui sont actuellement en meilleure condition.

(4) Editions Garnier.

(5) Editions Denoël.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Alerte aux corticoïdes

De notre envoyé spécial

Prapoutel. — Quelle déception, cette grande étape des Alpes : Morzine-Prapoutel, remportée, mercredi 16 juillet, par l'obscur Ludo Loos ! Le Belge, qui occupe la dix-huitième place du classement général et qui n'avait encore gagné aucune course chez les professionnels, a réalisé une performance méritoire, en conservant 5 minutes 19 secondes d'avance au terme d'une échappée de 153 kilomètres. Mais on attendait surtout la confrontation décisive Zoetemelk - Raymond Martin dans les cols de la Colombière, de Champlaurent ou sur les pentes de l'obstacle final long de 10 kilomètres : le duel a été escamoté.

Si le porteur du maillot jaune a repris 42 secondes au Français, c'est uniquement en raison d'une chûte de ce dernier à 2 kilomètres de l'arrivée. Martin a cependant ravi la deuxième place à Kuiper, victime d'une défaillance qui situe ses limites actuelles.

Voilà pour l'essentiel... A moins que l'essentiel ne soit ailleurs. En effet, on apprend que les analyses consécutives aux contrôles médicaux effectués après l'arrivée à Prapoutel porteront, pour la première fois, sur la recherche des corticoïdes et des anabolisants. Ce qui marque une nouvelle escalade dans la lutte antidopage. Ces contrôles « élargis » ont été subis par cinq coureurs : Zoetemelk, Loos, Alban, Pascal Simon et Beyssens, ces deux derniers désignés par tirage au sort.

Les révélations du Dr Miserez

S'agit-il d'un concours de circonstances ? Le matin même, à Morzine, le docteur Philippe Miserez, médecin-chef du Tour de France, avait déclenché le signal d'alarme en dénonçant *« l'utilisation chronique des corticoïdes qui provoque de véritables catastrophes physiologiques : destruction de la trame osseuse, affaiblissement des tendons au niveau musculaire, moindre résistance de l'organisme, etc. Un phénomène d'autant plus inquiétant,* a ajouté le responsable du service médical, *que le traitement à base de cortisone est parfois prescrit par des médecins »*.

L'Equipe, journal co-organisateur du Tour de France, rapporte les accusations du docteur Miserez, qui déclare notamment : *« une épreuve comme le Tour de France exige des efforts importants qui hypothèquent les réserves en permanence. Or, que donne-t-on aux coureurs ? De la cortisone, ce qui a pour principale conséquence d'accentuer cette destruction. Doit-on incriminer les coureurs ? Non. Dans toute cette affaire, les responsables sont les médecins cautionnés par la Faculté. »*

L'accusation est grave. Le docteur Miserez, qui suit le Tour depuis dix ans, est au cœur du problème. Il n'a pas cité de noms, on s'en doute, et il n'a probablement pas dit tout ce qu'il savait. Mais on est intrigué par ce qu'on peut appeler des coïncidences. Au cours de la dix-huitième étapes, Jean-René Bernaudeau, de l'équipe Renault-Gitanes, a quitté le Tour (1), et son abandon, quelles qu'en soient les causes, ne fait qu'entretenir le malaise. D'autant que l'on n'a toujours pas éclairci le mystère qui entoure le renoncement brutal de son chef de file, Bernard Hinault.

JACQUES AUGENDRE.

TOUR DE FRANCE

Dix-huitième étape, Morzine-Prapoutel-les-Sept-Laux (196 km). — 1. Loos (Belg.), 5 h. 52 min. 46 sec. ; 2. Alban (Fr.), 5 h. 58 min. 5 sec. ; 3. Agostinho (Port.), 5 h. 58 min. 6 sec. ; 4. Van Impe (Belg.), 5 h. 58 min. 7 sec. ; 5. Zoetemelk (P.-B.), ; 6. Wilmann (Norv.) ; 7. Van de Velde (P.-B.) ; 8. Martin (F.), 5 h. 58 min. 49 sec. ; 9. De Muynck (Belg.), 5 h. 59 min. 33 sec. ; 10. Peeters (Belg.), 5 h. 59 min. 56 sec., etc.

Classement général. — 1. Joop Zoetemelk (P.-B.), 93 h. 31 min 51 sec. ; 2. Martin (Fr.), à 5 min. 22 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 5 min. 39 sec. ; 4. de Muynck (Belg.), à 8 min. 37 sec. ; 5. Nilsson (Suéd.), à 11 min. 15 sec. ; 6. Sexnec (Fr.), à 13 min. 57 sec. ; 7. Agostinho (Port.), à 14 min. 18 sec. ; 8. Bazzo (Fr.), à 17 min. 37 sec. ; 9. Lubberding (P.-B.), à 18 min. 10 sec. ; 10. Peeters (Belg.), à 18 min. 34 sec., etc.

(1) Le Français Duclos-Lassalle a également abandonné.

APRÈS L'ÉLECTION DE M. SAMARANCH

Les dirigeants du C.I.O. sont optimistes

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Juan Antonio Samaranch, élu le 16 juillet (nos dernières éditions), dès le premier tour de scrutin, président du Comité international olympique (C.I.O.), succédera effectivement à lord Killanin après la clôture des Jeux. Lord Killanin, président depuis 1972, n'avait pas sollicité la prolongation de son mandat jusqu'au congrès olympique de Baden-Baden en 1981. Il a été nommé président honoraire à vie du C.I.O. M. Louis Guirandou N'Diaye, ambassadeur de Côte-d'Ivoire au Canada, a, de son côté, été élu vice-président, en remplacement de M. Mohamed Mzali, devenu premier ministre de Tunisie.

« Je vais poursuivre l'action de lord Killanin », a déclaré, mercredi, M. Samaranch à la Maison des syndicats où son élection à la présidence du C.I.O. venait d'être annoncée par son prédécesseur.

Trois heures plus tard, l'ambassadeur d'Espagne en U.R.S.S. sacrifiait à la conférence de presse biquotidienne. L'homme affable et disert qu'on a connu président de la commission de presse du C.I.O. se prêta aux questions avec un laconisme extrême. Quelques mots, prononcés dans le brouhaha, laissèrent comprendre qu'il quitterait la carrière diplomatique pour se consacrer au C.I.O., qu'il regrettait l'absence de sportifs provoquée par le boycottage, qu'il n'avait pas de programme, n'étant pas encore président en exercice, *mais qu'en dépit des difficultés* il était optimiste pour l'avenir de l'olympisme. Ce Catalan, âgé de soixante ans, sera-t-il l'homme qui dissipera les menaces accumulées sur le mouvement olympique depuis le début de l'année ?

Ses chances de succès à la tête du mouvement olympique, c'est-à-dire les chances de survie même des jeux dépendront en grande partie de son appréciation de la gravité de la crise qui a ébranlé l'institution depuis le début de l'année. Après le pessimisme des derniers mois un certain optimisme semble être de mise parmi les membres du C.I.O. puisque les Jeux de Moscou auront bien lieu. Les délégués de Sarajevo et de Los Angeles sont venus assurer le C.I.O. que tout serait en ordre pour les Jeux d'été et d'hiver en 1984. S'il n'y avait pas le déficit du comité de Lake-Placid — 7 à 8 millions de dollars — et des risques de perte de recettes sur les droits de télévision pour Moscou, tout irait pour le mieux, et les membres du C.I.O. pourraient se livrer aux intrigues de couloir qui président les élections à la commission exécutive, c'est-à-dire l'état-major qui entoure le président (il y a dix candidats pour quatre postes à pourvoir ce jeudi 17 juillet).

Mais les choses ne sont pas aussi simples. Sans faire un éclat qui n'aurait pas été dans sa manière, lord Killanin l'a bien fait comprendre en inaugurant les travaux de la session : *« A une époque,* a-t-il dit, *j'ai pensé que les sujets de discussions au congrès de Baden-Baden, en 1981, devaient être restreints à des questions permanentes, telles que l'admission, la taille des jeux et les développements sérieux et inquiétants de la création d'un homme artificiel par l'usage des drogues et des stéroïdes anabolisants. Malheureusement, à ces problèmes s'est maintenant ajouté celui, toujours croissant d'ingérences politiques dans le sport à travers le monde. »*

Les visées politiques des Etats, à l'occasion des Jeux olympiques, voilà donc l'ennemi pour le C.I.O. Or, ce n'est pas une des moindres contradictions du Comité international que d'avoir un tiers de ses membres qui à un moment ou un autre de leur carrière, ont exercé des fonctions politiques...

A. G.

[Né le 17 juillet 1920 à Barcelone, M. Juan Antonio Samaranch a suivi des études commerciales en Espagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis avant d'entrer dans les affaires. Officiellement « industriel et conseiller bancaire et immobilier », il a été nommé ambassadeur d'Espagne en U.R.S.S. et en République populaire de Mongolie en 1977.

M. Samaranch pratique le hockey, le ski, le tir, la voile, le golf, l'équitation, la boxe et collectionne les timbres illustrant ces disciplines. Il a entamé sa carrière comme dirigeant de la fédération espagnole de patins à roulettes. Nommé membre du comité olympique espagnol en 1954, il a été élu au Comité international olympique en 1966. Il est membre de la commission exécutive du C.I.O. depuis 1970 et a été vice-président du Comité de 1974 à 1978. Il a aussi participé à plusieurs commissions qui l'ont amené à suivre les questions des relations avec la presse et avec les comités olympiques nationaux, d'administration des Jeux olympiques et de protocole, dont il est responsable depuis 1979.]

ANTENNE 2 NE RETRANSMETTRA PAS EN DIRECT LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Antenne-2 ne retransmettra pas en direct, contrairement à ce qui était prévu, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Moscou le samedi après-midi 19 juillet. Cette décision a été annoncée le mercredi 16 juillet, à l'issue d'une réunion du conseil d'administration de cette société.

A la direction de la chaîne, on justifie ce changement de programme en précisant que le conseil d'administration a estimé que « la cérémonie relevait beaucoup plus du journal que d'une rencontre sportive », et qu'il en serait donc rendu compte au cours des informations télévisées de 20 heures. Cependant, la chaîne fera un « point » sur les Jeux de Moscou au cours de l'émission sportive du samedi après-midi, « les Jeux du stade ».

Déjà, depuis plusieurs jours Antenne-2 ne communiquait que « sous réserve » son projet d'assurer cette retransmission spéciale (« le Monde » du 17 juillet).

LE SYNDICAT C.G.T. DES JOURNALISTES ET LA « VÉRITÉ »

Dans un communiqué publié mercredi 16 juillet, le Syndicat national des journalistes C.G.T. rapelle que tous les journalistes présents à Moscou doivent pouvoir exercer *« leur mission en toute liberté, sans limitation du choix de leurs sujets »*.

Le syndicat précise qu'il apportera son soutien aux journalistes afin qu'ils *« puissent exercer leur profession dans le respect de principes professionnels, à savoir la présentation claire et complète des faits avant leur commentaire, la vérification des sources de l'information, ce qui exclut l'affirmation sans preuves et l'insinuation, le refus de la censure et de l'autocensure et le refus d'écrire des informations non conformes à la vérité et de se prêter à des manœuvres politiciennes »*.

MANIFESTATIONS A PARIS ET EN PROVINCE

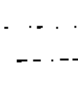
Le jour de l'ouverture des Jeux olympiques de Moscou, samedi 19 juillet *« un vaste rassemblement de protestation et de solidarité »* sera organisé à onze heures devant l'ammassade d'Afghanistan à Paris sur l'initiative de personnalités de tendances diverses. Parmi les premiers signataires figurent MM. Alain Devaquet et Jacques Godfrain, députés R.P.R., Alain Hautecœur et Alain Vivien, députés socialistes, François Massot, député M.R.G., Bernard Stasi, Alain Madelin et Jean-Pierre Pierre-Bloch, député U.D.F., ainsi que A.-R. Robert Pontillon, sénateur socialiste, André Bergeron, secrétaire général de F.O., *Leonid Plioutch* et Jean-Marie Benoist.

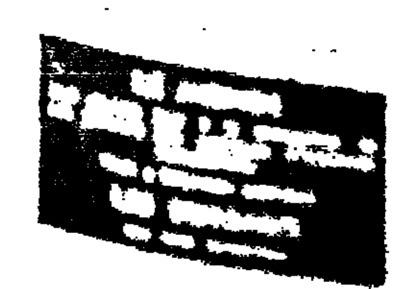
De son côté, *le Renouveau juif* organise, avec la participation des comités de soutien aux juifs d'U.R.S.S. et de la LICRA, sous l'égide du conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), jeudi 17 juillet, une manifestation « contre les persécutions en Union soviétique et pour les libertés des juifs d'U.R.S.S. », à 19 h. 30 sur l'esplanade du Trocadéro à Paris. D'autres rassemblements sont organisés dans plusieurs villes de province sur le thème *« Moscou 1980 ne doit pas être Berlin 1936 »*.

NATATION

● *Le Canadien Peter Szmidt* a battu, mercredi 16 juillet, à Toronto, le record du monde du 400 mètres nage libre au cours des championnats nationaux. Il a réalisé 3 m 50 sec 49, améliorant de 71 centièmes le précédent record détenu, deuis le début de l'année, par le Soviétique Vladimir Salnikov. La performance de Peter Szmidt a été avec une certaine surprise. Son meilleur temps sur 400 mètres n'était, jusqu'au 16 juillet, que de 3 m 55 sec 15. Peter Szmidt — dix-huit ans, 1,85 m et 85 kg — ne participera pas aux Jeux de Moscou, le Canada ayant décidé le boycottage.

هكذا من الأصل





هكذا من الأصل

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Montréal : salut la parenté !

Montréal. — Dans mon idée, je m'arrêtais une seconde pour consoler les cousins d'un référendum perdu au mois de mai. Le temps d'une bière à Montréal et d'une chaude causerie avec « gens de parole », Leclerc ou Charlebois. Et puis... il faisait bien trop beau sur le Québec. J'ai roulé longtemps vers le *nord*, le coude à la portière d'une grosse Ford et, là-haut, j'ai bifurqué sur la droite, à Sainte-Emilie-l'Energie dans le comté de Joliette. Quels noms !

Corbeau m'a montré aussitôt le lac Bourré en roulant une cigarette. Il a des cheveux gris sur les épaules, un lacet de cuir sur le front et la dégaine d'un trappeur carburant à la marijuana. Ici, à l'endroit où s'ouvrent les forêts vides, il règne en squatter sur un lac oublié. Un mauvais chemin y conduit depuis le « bas des côtes » et la maison du charpentier Denis Baudry. Percé en 1948 à la dynamite, il grimpe au milieu des épinettes et des bouleaux, bordé de cailloux ronds et de fraisiers sauvages. Serré de près par la forêt, encastré dans les « terres de la couronne », le lac Bourré est un morceau du vieux Canada. Celui des romans de James Oliver Curwood, remplis de bivouacs au milieu des loups, de combats de chiens et de randonnées en raquettes. Celui des Maria Chapdelaine mal désennuyées de l'hiver par les « attisées » du poêle et les discours du curé.

Assis sur le seuil d'une cabanne en sapin — le « camp » dit-on ici — Corbeau lâche quelques mots avec parcimonie. Il parle du « présent » dit-il, muet sur son histoire et fuyant comme la peste les idées générales. Deux ou trois choses, peut-être, méritent une phrase. La semaine dernière, ramolli par le printemps, gorgé de neige fondue, le lac a « décallé » un matin. La glace, d'un coup, a coulé vers le fond marquant ainsi, comme dans tout le Québec, l'ivresse aphrodisiaque des fins d'hiver. Une « mouffette » a rôdé la nuit dernière autour du « camp » et Corbeau a vu de ses yeux un couple d'orignaux traverser au galop les sous-bois. Un ours est même entré l'autre jour dans la hutte bricolée — toile de nylon clouée sur une charpente en pyramide — où vivent Corbeau et sa compagne de « trip ». On ne sait pas son vrai nom. Elle est venue un soir, fuyant les faubourgs de Montréal. Trois-Rivières ou peut-être Chicoutimi; les yeux agrandis par l'abus des shiloms, chaussée de vieilles galoches et le visage encadré de petites nattes blondes. Comme c'était en novembre, le nom lui est resté. Héritiers têtus d'une communauté de « freaks » aujourd'hui dispersée, Corbeau et Novembre, seuls dans la neige, se sont incrutés sur les bords du lac Bourré pour laisser passer les mois en surveillant leurs plantations de pot (marijuana) et en saignant les érables sauvages de la forêt. « Eclatés » dans une solitude bleu glace...

Drôles de retrouvailles en vérité sur ce bout d'Amérique : un décor d'avant-hier et — déjà — deux exilés du Québec nouveau, celui des villes, des pop music et des highways filant le long du Saint-Laurent. Corbeau et Novembre, recroquevillés tout l'hiver sous leur tippie de plastique translucide veillent un peu, mine de rien, sur le grand vide laissé brusquement par une société disparue. Celle qu'a balayé en moins de vingt ans la « révolution tranquille » du Québec. En les trouvant, écolos et mystiques sous leurs sapins, il me semblait d'instinct voir beaucoup d'étapes pulvérisées. Et plus vite ici que nulle part ailleurs. Celles qui mènent en moins de vingt ans, une archaïque nation paysanne à la conquête de la modernité post-industrielle et — pour Corbeau et Novembre — à son refus. Deux siècles dans l'histoire de l'Europe bouclés ici en deux fois dix ans. Serait-ce un peu ça l'équation québécoise ? Toutes les deux ou trois semaines, pneus crottés par la boue du chemin, s'arrête d'ailleurs au pied du « camp » une Ford remplie d'enfants en blue-jeans qui s'éparpillent dans les bois. Quatre jeunes ménages de Montréal — très péquistes — viennent d'acheter le lac Bourré et son chalet branlant pour y passer eux aussi des week-ends rustiques. Après débats mouvementés, ils ont accepté que Corbeau et Novembre restent sur ces lieux « privatisés », gardiens rêveurs d'un arpent de neige et d'un lac aux eaux sombres.

∴

C'est avec l'un de ces couples que j'avais quitté Montréal pour filer vers les lisières nordiques de ce qu'ils appellent en riant la « civilisation ». Cet endroit, dont la proximité laisse songeur — deux heures de route — marque encore la borne de l'occupation du Québec par les Québécois. Il reste, plus loin, sur des centaines de kilomètres vers le Labrador, Fort-Chimo, la baie James ou Grande-Rivière, bien assez de vastitudes intactes pour bâtir plusieurs pays. Demain, peut-être. Détail simple mais qu'on ne néglige pas quand, venant d'Europe, on aborde en terre canadienne. Ici tous les chantiers demeurent inachevés. Chaque habitant vit dès son berceau avec une profusion de futurs possibles. Pays difficile, terres de glace de la Nouvelle-France, qui effrayaient Jacques Cartier en 1534 mais pays à faire et à vaincre, encore... Cela vous tient debout. A peine sorti du Vieu— Monde, déja saoulé par ces horizons brusquement reculés aux limites de l'imagination, il faut un effort pour garder en mémoire que, chez nous, la terre est depuis longtemps conquise, partagée, comptée et recomptée. Nous vivons, tout petits déjà, avec l'idée de clôture. Mon premier regard sur le Canada est donc celui d'un avare ébahi par cette évidence américaine : ici l'avenir est toujours clairement visible, inscrit dans le paysage, à portée de main et du coup de hache conquérant. C'est un puissant privilège qui n'invite guère à la mélancolie paresseuse. Pas plus que l'hiver, ce vrai pays des Québécois pour parler comme Gilles Vignault, dont ils mirent plusieurs siècles à triompher et qui, on le sent bien, demeure juste apprivoisé; rôdant encore alentour, prêt à reprendre le terrain au premier abandon. Lui tenir tête...

Les lieux communs n'ont pas toujours tort. Voilà les deux défis de l'espace et du froid qui ont fait, en trois siècles, de ces paysans français débarqués, un peuple aux épaules larges et aux manières brutales. On sent les effets de cette transmutation dès les premières ballades dans Montréal où j'ai marché le matin. Des lilas mauves remuaient sous les balcons et des enfants peinards pédalaient entre les pelouses piquées de pissenlits. La ville paraissait adolescente avec un air propret sur la rue Sainte-Catherine. Il flottait du côté de Saint-Henri et dans les parcs comme des idées de gambades et d'amours fraîches. L'hiver juste fini et les feuilles tendres sur les avenues avaient libéré dans l'air depuis quinze jours une énergie de plaisir, puissante à vous secouer tous les muscles.

Je marchais plutôt heureux, en tâchant de préciser une impression ténue dont je devinais qu'elle était toute simple mais sans pouvoir la définir tout de suite. Et pourtant ! Quelle différence élémentaire doit surprendre à la minute, celui qu'on vient d'arracher aux bousculades du boulevard Haussmann et qu'on lâche sans délai dans une ville d'Amérique. J'ai mis quelque temps à « piquer » l'idée : c'est une question de *rythme*. Celui de Montréal — de Seattle ou de Vancouver — est plus lent de plusieurs mesures que celui de Paris, Rome ou Barcelone. C'est un autre détail que je ne tiens pas pour négligeable. En Europe, les « compte-tours » sont poussés vers le rouge en permanence et nos journées, une addition de petites saccades nerveuses. Frénésie propice aux agilités de l'esprit, peut-être, mais funestes pour le souffle. Le nôtre est devenu court et nous nous accommodons mal au perpétuel « demi-fond » américain. La vie quotidienne, jusque dans les grandes villes, s'y déploie avec une lenteur plus économe, gage de puissance et de disponibilité. Sur ce chapitre au moins, Montréal est évidemment américaine. D'abord, on s'en doute, si près de l'amère défaite du 20 mai, j'ai gardé cette impression pour moi...

En croisant ces lointains cousins, je pensais aux effets progressifs de toutes ces différences sur une identité que les Québécois ont tant de mal à situer entre la France, grand-mère oublieuse, et l'Amérique anglo-saxonne. Un ami m'a conduit dans une de ces tavernes du quartier est, derniers refuges masculins interdits aux femmes, où les hommes viennent souffler un peu, loin des Québécoises juste libérées par toutes sortes de révolutions des sexes.

L'atmosphère y est épaisse et la bière en tonneau. Autour du billard se regroupent des costauds aux manches retroussées, bûcherons venus en ville depuis moins d'une génération et qui incarnent assez bien la rapidité des métamorphoses québécoises. Ces phrases râpeuses, ces visages à la serpe et cet accent d'ancienne France évoquent encore une civilisation paysanne que renient tous les gratte-ciel de Montréal. Tout y était organisé pour faire pièce aux influences de l'*Anglais*. Le curé, surtout, veillait sur des familles prolifiques, où la pieuse soumission aux lois de la nature, ces maternités généreuses faisaient partie des commandements de la paroisse. C'est d'abord en se multipliant puis en révérant le pape, la Vierge Marie et tous les saints, en chantant des cantiques dans le vieux parler de Saintonge ou de Normandie que les Québécois sauveraient leurs âmes francophones du grand nivellement yankee. C'est encore ainsi que, chez nous, on imagine ces Tremblay, Toussaint ou Ladouceur qui traversent à pas tranquilles les chansons de Félix Leclerc. Ce qui vibre en nous à leur propos, ce qui tressaille à Paris quand on les entend parler de l'île d'Orléans, participe d'une nostalgie inavouée pour la France villageoise, sa morale crédule et ces robustes certitudes. Nous sentons en quelque sorte les Québécois plus proches que nous de l'enfance de l'Europe et nous ne les écoutons pas sans nous sentir un peu plus vieux dans le monde. Egoïstes, nous n'aimerions pas qu'ils changent, mais c'est déjà fait...

Je débitais en vrac ces naïvetés à l'ami qui m'accompagnait en surveillant les allées et venues de la taverne. Grosses vestes « carreautées », et Fleet Wood Mac sur le juke-box... Pas besoin d'observer longtemps pour comprendre que Montréal ne doit plus grand-chose à ce folklore du sirop d'érable et des grands labours sous la neige. Une autre sorte de philosophie traverse aujourd'hui cette société si longtemps barricadée dans sa « différence » — jusqu'en 1960 au moins — qu'elle explose tous azimuts avec une vraie rage iconoclaste. Les chambardements de la « modernité » et du matérialisme urbain ont agi ici plus vite et plus fort qu'ailleurs. Montréal vit maintenant à l'heure des rationalités laïques, des clubs « gays » (homosexuels), du M.L.F. et des psychothérapies de groupe.

Trente pour cent des Québécoises en âge de procréer s'y sont fait stériliser, jetant en somme tous les biberons par la fenêtre. C'est un fameux symbole dans un pays qui ne dut de survivre comme nation francophone qu'à ce qu'on appela « la revanche des berceaux ». L'Eglise, en un tour de main, a perdu son empire et les jeunes intellectuels péquistes font assaut d'athéisme militant en vitupérant les bondieuseries d'avant-hier. Mobilisés tout entier par la volonté de bâtir un « Québec libre », d'affirmer vigoureusement une identité sur le terrain de leur politique et du pouvoir, ils n'ont plus besoin, disent-ils, du bouclier de la religion. Pour eux, elle fut brandie pendant des siècles davantage par un réflexe de défense culturelle que sous l'effet d'une foi enracinée.

∴

Quelle vigueur en tout cas dans le blasphème ! Quelle santé irrespectueuse ! N'allez surtout pas évoquer le « retour du sacré » devant ces gars rigolards. Ils en sortent. Si l'Eglise catholique et l'enfermement dans l'hiver les ont sauvés jadis de l'assimilation dans cet océan nord-américain de deux cent cinquante millions d'âmes, ce furent aussi les curés qui les tinrent prisonniers d'un humiliant archaïsme. Au nom d'une société qu'en 1866 l'abbé Casgrain voulait « *grave, méditative, spiritualiste et religieuse* », la théo.ie québécoise laissa « l'Anglais » confisquer à son profit le pouvoir, l'économie, le progrès technique. Détournés du coupable matérialisme des écoles techniques et de l'Université par les sermons du dimanche, les Québécois peu à peu folklorisés — voués au séminaire, à la ferme ou aux emplois subalternes — devenaient les vrais colonisés d'un Canada anglophone et industriel. Préposés à la vertu frugale et à la dépendance économique, en somme, protégés peut-être mais captifs aussi, derrière le rempart des soutanes. Qu'on ne s'étonne pas de leur rage joyeuse à l'abattre.

Bon ! On peut se dire que la « révolution tranquille » n'a bouleversé que les villes. Montréal, après tout, où glissent sans bruit les derniers modèles de la General Motors, n'est pas tout le Québec. J'imaginais, comme tout un chacun, qu'il restait les campagnes. J'allais trouver vers là-haut, c'était sûr, des paroisses un peu rétro avec plein de vieux sur le seuil des *maisons*, des gros percherons et des odeurs de crottin. Réflexe bien européen puisque chez nous le temps s'étire lentement et les changements se diffusent si mal que l'ancien n'est jamais partout à la fois chassé par le neuf.

On a donc pris l'autoroute et j'ouvrais l'œil. Parole d'honneur ! Je n'ai vu que des petites villes aux chalets fleuris; des campagnes sans clôtures et des escadrilles de moissonneuses-batteuses. Point trop d'églises, mais les cubes bien alignés des poulaillers industriels. Autour des lacs, les maisons repeintes et les hors-bords à l'ancre évoquaient surtout des idées de ski nautique et de barbecues décontractés. Guère de fermières mais des amazones en Levi's qui conduisaient d'une main des gros Dodge flambant neufs. On s'est arrêté pour le ravitaillement dans des mini-supermarchés tout chromés où des caissières en tee-shirt pianotent sur leur calculatrice en mâchonnant du chewing-gum. On a même fait plusieurs tours dans le centre des « villages » et je m'y croyais — pardon les amis — dans un des suburbs de Philadelphie.

J'avais beau être prudent dans mes commentaires, toutes ces découvertes avouées ont fini par amorcer entre nous de fameuses discussions. Voilà donc un Québec, disais-je, sans paysan et sans nostalgie; bouleversé par le siècle jusqu'au fond des provinces; spectaculairement *américain* dans sa substance. Vous voilà délivrés de l'hiver et des évêques, évadés des campagnes et de la pieuse conjugalité; vous voilà débarquant peu à peu dans le matérialisme industriel à égalité avec « l'Anglais », à mille lieux, bien sûr, de ces « maudits Français » de France, citoyens d'une société qui vous paraît vieillotte, autorisés, enfin, à vous dire et à vous chanter nation... Belle et robuste révolution, certes, mais sur quoi fonderez-vous demain votre « différence » ? Le joual et les poètes suffiront-ils ? Le mouvement compliqué de la « révolution tranquille » par laquelle vous vous êtes enfin affirmés face aux « English » ne fut-il pas *aussi* l'accélération d'une ressemblance ?

La conversation a duré, mais elle aurait pu occuper la nuit entière. Elle était chaleureuse et aiguë. J'aimais bien. Elle toucha vite à un point de philosophie qui allait fatalement, pensais-je, dominer ce voyage vers l'Océanie. La force avec laquelle s'affirme une identité culturelle, la hâte à la fonder politiquement ne sont-elles pas — aussi — les symptômes de son déclin ? L'atténuation des différences ne correspond-elle pas — toujours — à l'aggravation des querelles ? Tard dans la nuit, épuisé mais riche d'une précieuse leçon, j'ai couru dormir près de l'aéroport. Je fredonnais une chanson de Charlebois : *Je reviendrai à Montréal*. Et j'en étais déjà sûr. A l'hôtel, le circuit vidéo proposait pour 3 dollars, dans chaque chambre et « vingt-quatre heures sur vingt-quatre », six films au choix dont deux pornos. Partant vers Los Angeles et toutes les permissivités californiennes, j'interprétai cet excès comme un important sujet de méditation.

Demain :

LOS ANGELES : UN SOIR COULEUR D'ORANGE

D'UN MOT A L'AUTRE

De Crinière à Roselier

1	C	R	I	N	I	È	R	E
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								
19								
20	R	O	S	E	L	I	E	R

Problème n° 8

A l'aide des définitions ci-dessous, passer de *crinière* à *roselier* en conservant chaque fois sept des huit lettres du mot précédent, quel que soit l'ordre des lettres.

1. CRINIERE — 2. Le jus de pomme n'y manque pas. — 3. Soumise à une sorte de rayonnement. — 4. Inconnue des libéraux. — 5. Sert plus à Hinault qu'à Borg. — 6. Sa vie ne manque pas de sel. — 7. Horreurs. — 8. Vieux sous pour des Scandinaves. — 9. La famille, pour un foulque. — 10. Epreuves qui, heureusement, ne sont pas au programme des Jeux olympiques. — 11. Qualifie certains minéraux que l'on taille en pièces. — 12. Muscle de la jambe. — 13. Météorite ancienne. — 14. Vivace au bord de l'eau. — 15. Friandise pour lapins. — 16. Recouvrir de tissu de lin, de chanvre... — 17. Manteau lourd à porter. — 18. Sorte de soufflet. — 19. Virus pour Rosa. — 20. ROSELIER.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 715

HORIZONTALEMENT

I. Héroïne pure ; Même le plus célèbre n'a atteint le niveau des grands hommes. — II. Evoque un pape ainsi qu'un milieu de moins en moins catholique ; Badinguet en est un exemple. — III. Coude que dessinent certains bras ; Tels des frères faisant preuve d'un réel attachement. — IV. Possessif ; Sommes de mètres parcourus par Pindare sur Pégase ; Exemple d'union dans la fraternité. — V. La plus attachante figure de la Bible ; Effacement devant l'épouse ; Susceptible d'être bien vu par tout le monde. — VI. Permettent un rapprochement entre personnes qui, sans elles, se voient d'un mauvais œil ; Frontière mouvante. — VII. Doit sa célébrité grâce à l'obscurité ; Qui seraient sensibles à une marque de reconnaissance. — VIII. Echotier des potins mondaints ; Qui a pris une teinte incarnadine. — IX. Liaison que le cœur ne saurait ignorer ; Instrument à corde inharmonieux ; Piètre jeu d'un comédien sans talent. — X. Cordon explosif ; Combinaisons louches ou affriolantes. — XI. Présentateur de collections ; Elle dirigea la Praguerie sous Charles VII ; Charge réclamant une certaine distinction et parfois des lettres. — XII. Action rationnelle pour un chef, mais abusive pour l'aubergiste ; Se meut avec une régularité d'horloge. — XIII. Une perte qui n'est jamais sèche ; Article du Maghreb ; Bénéficiaire d'une mesure plus généreuse. — XIV. Le plus bouffon des rois ; S'apparentent aux noirs quand il s'agit de marrons ; S'oppose systématiquement à tout. — XV. Sujets directement tributaires de la société de consommation ; Lieu d'origine d'une fameuse pomme de discorde ; Particule de qualité.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II							■							■	
III								■							
IV		■			■					■					■
V				■								■			
VI											■				
VII							■		■						
VIII									■					■	
IX	■		■			■				■					
X					■								■	■	■
XI		■						■				■			
XII						■									
XIII					■			■							
XIV				■						■					■
XV									■				■		

VERTICALEMENT

1. Jeu d'enfants ; Fit endosser une veste cuisante à un héros jusqu'alors invaincu. — 2. Elle prend jour à la lumière des faits ; Exhale avec ostentation les vertus d'une discrète ; Même pour un enfant de chœur, elle est cousue de fil blanc. — 3. Tel le lion ayant revêtu la peau de l'âne Serait plus catholique s'il était moins protestant. — 4. Fille grisante née d'une mère blanchissant et d'un père souvent noir ; Fleur que don Gormas fit sentir à don Diègue. — 5. Centre d'élevage ; L'une dénature la peau, l'autre provoque des démangeaisons ; Symbole d'un métalloïde ; Echo de bergerie. — 6. Qui font, désormais, partie de la compagnie ; Source d'enrichissement ; Choisi par le cœur ou la raison. — 7. Acte d'autorité ; Mot inconnu du chevalier Bayard. — 8. Peut être rouge, mais jamais sous forme de lanterne ; Famille de laquelle sont issus de grands maîtres ainsi qu'une célèbre maîtresse ; Se dissipent quand on les perd de vue. — 9. Européenne aussi célèbre que la romaine en matière de salade ; Etablissements hospitaliers où les malades sont régulièrement piqués. — 10. Nul ne se souvient du premier, mais le dernier exige une certaine recherche ; Faire sienne la devise de Danton ; Deuxième manche de bien des vestes. — 11. Œuvre matricielle exécutée en basse... taille ; Tel le ton du paon à l'adresse d'un serin. — 12. Les grands sont plus lourds à porter ; Le havre pour vaisseaux du désert : S'exprima de vive voix. — 13. Revenir à de plus justes mesures ; Entre la terre et le soleil. — 14. Siège d'une célèbre chartreuse et patrie de l'auteur d'une Chartreuse non moins célèbre ; Chef de rayon assujetti au service des cadres. — 15. Ils sont jugés au salon et condamnés sur la voie publique ; Mesure de bouillon indigeste ; Son accès poussait aux excès.

Solution du problème n° 2 714

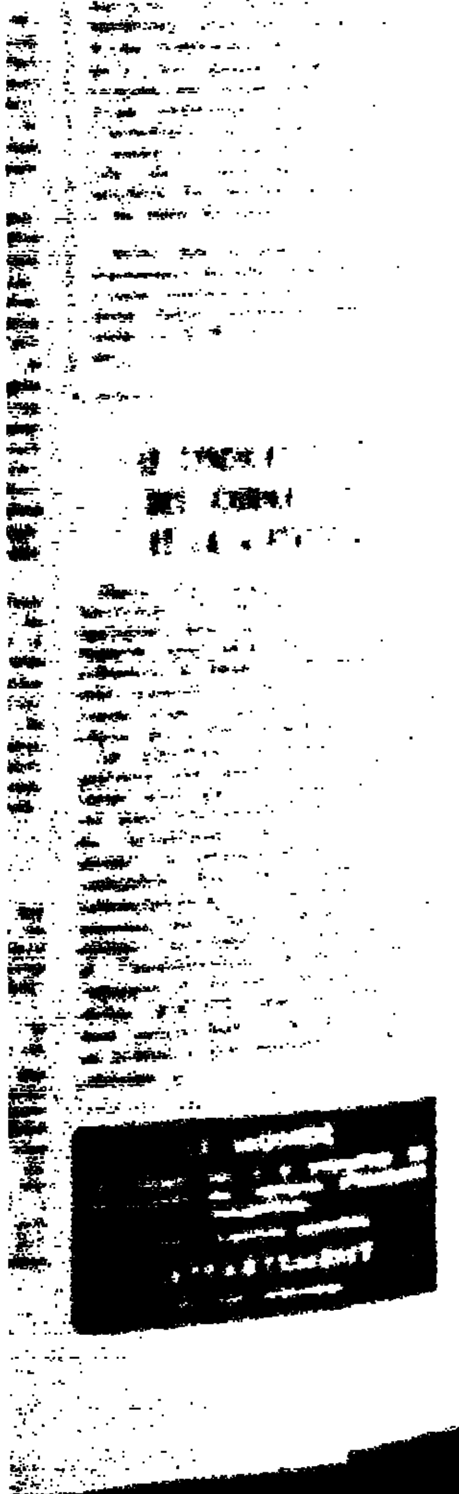
Horizontalement

I. Pâtissier. — II. Anagramme. — III. PL ; Caus. — IV. Ilion ; Glu. — V. Soulier. — VI. Dus ; Eon. — VII. Etêtage. — VIII. Ogres ; Tan. — IV. Maie (huche à pain) ; Zinc. — X. Ere ; Oté. — XI. Espions.

Verticalement

1. Palindrome. — 2. An ; Gare. — 3. Tapisseries. — 4. Igloo ; Tee. — 5. Sr ; Nuées ; Pi. — 6. Sac ; Lot. — 7. Imagination. — 8. Emule ; Gants. — 9. Résurgence.

GUY BROUTY.



INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Nos enfants en voiture

La sécurité des passagers adultes en automobile a notablement progressé depuis quelques années. Mais qu'en est-il pour les enfants ?

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité a beaucoup amélioré les choses. Les constructeurs automobiles, sous la pression de l'opinion et des pouvoirs publics, ont aussi commencé à y mettre du leur, en améliorant dès leur conception la sécurité des véhicules grâce à des « gadgets » précieux (appuie-tête déformables, rembourrage de l'habitacle, etc.), et — encore trop rarement, — des modifications fondamentales (point de rupture de la colonne de direction, moteur glissant sous l'habitacle, renforcement de la carrosserie aux points critiques, ancrage des sièges, etc.).

Ces efforts louables n'ont, hélas, concerné que les adultes. « *Achetées par eux, les voitures sont conçues pour eux* », explique, dans une étude consacrée au « transport des enfants de zéro à quinze ans », la société Volvo, qui a été l'une des premières à se pencher sur ce problème.

Rien, en effet, dans la conception des automobiles actuelles, n'est prévu pour le transport des enfants qui se trouvent, de ce fait, souvent plus exposés que les adultes en cas d'accident. En 1976, en France, trois cent quatre enfants de moins de quatorze ans ont été tués en voiture, et treize mille deux cent seize blessés.

Agités, supportant mal la station assise prolongée, les enfants acceptent rarement le port de la ceinture de sécurité, au demeurant mal adaptée à leur morphologie (ils ont tendance, en cas de choc, à glisser dessous). Selon une enquête réalisée par Volvo, sur soixante-deux accidents dans lesquels soixante-cinq enfants avaient été tués, cinquante-trois ne portaient pas de ceinture. Or, lorsque deux voitures se heurtent de front à 25 kilomètre-heure, l'enfant non « arrimé » se trouve projeté exactement comme si on le jetait de 10 mètres de haut (trois étages). Il n'est pas aisé, bien sûr, de ficeler sa progéniture, peu sensible encore aux arguments, aussi forts soient-ils, de la sagesse. Mais, en attendant de nouvelles générations d' « automobiles - landaus », quelques « trucs » permettent d'améliorer — de gré ou de force, — la sécurité passive des petits diables :

● Les bébés (jusqu'à neuf mois) ne doivent jamais voyager dans les bras d'un adulte. En cas de choc, l'enfant sera écrasé par le poids de l'adulte, lequel, la plupart du temps, survivra à l'accident. Le très jeune enfant doit être couché dans un berceau, panier, couffin, etc., placé transversalement à la voiture et bien calé, de façon à éviter qu'il ne bascule en cas de freinage. L'idéal est de poser le berceau sur un banc (ou un carton ou une valise vide), adossé aux sièges avant et calé avec une couverture ou un rouleau de mousse posé sur le siège arrière.

● Les enfants de neuf mois à six ans sont les plus vulnérables, du fait de leur morphologie et de leur turbulence : les sièges étant peu adaptés à leur taille, ils voyagent souvent n'importe comment (debout, couchés, accroupis, etc.). Or un enfant de 15 à 25 kilos, projeté de l'arrière à l'avant d'une voiture lors d'un choc frontal de 50 kilomètres-heure devient un boulet d'une tonne ! Ils doivent voyager tenus par un harnais dans un siège baquet placé à l'arrière, si possible dans le sens contraire à la marche. Cette position est la plus sûre en cas de choc frontal, le plus fréquent. En outre, placés ainsi, dos à leurs parents, ils distraient moins le conducteur, qui, ne l'oublions pas, doit prendre en moyenne quarante décisions vitales au kilomètre...

Un impératif, la ceinture

● Les enfants de six à douze ans, enfin, doivent, comme les adultes, mettre leur ceinture. Pour adapter celle-ci à leur taille, la vieille technique du « bottin » — ou n'importe quel cousin rigide — est tout à fait adaptée : on surélève ainsi l'enfant qui ne peut plus glisser dessous. L'idéal est d'équiper ce coussin de boucles par lesquelles passe la ceinture.

A partir de douze ans, la ceinture pour adulte ne pose plus de problème. Le tout est d'exiger que les enfants la portent, leur inculquant ainsi un réflexe utile. Dans les cas désespérés, les réfractaires seront quand même partiellement protégés par un système de filet obstruant l'espace entre les sièges avant.

Rappelons enfin que, depuis le 10 août 1973, il est interdit en France d'asseoir un enfant de moins de dix ans sur le siège avant d'une voiture et qu'un arrêté du 2 septembre 1976 contraint à l'utilisation de sièges spéciaux pour petits enfants. Ces deux mesures ont déjà permis de réduire le nombre des petites victimes de 25 %...

VÉRONIQUE MAURUS.

ALERTE AUX FAUSSES MONTRES

Au moment des départs en vacances, le Centre d'information de l'horlogerie met très sérieusement en garde les touristes français contre les vendeurs de montres à la sauvette.

Prétendument de grandes marques, les montres proposées aux clients naïfs, dans les lieux les plus divers (halls de gares, aires de stationnement des autoroutes, plages, etc.) et sous les prétextes les plus fallacieux, ne sont en réalité que d'habiles contrefaçons recouvrant un produit de très pauvre qualité et dont la valeur réelle excède rarement une soixantaine de francs. Ces montres sont, bien entendu, vendues à un prix dix, vingt ou trente fois plus élevé, mais néanmoins très inférieur à celui des produits authentiques. Pour leur donner un caractère plus véridique et forcer ainsi la main des plus hésitants, les contrefacteurs n'hésitent pas à apposer des poinçons tout aussi faux que les marques et les habillages, qu'ils imitent.

Ce petit commerce, dont la pratique est depuis longtemps fréquente en Italie, où les produits vendus en sous-main sont connus sous le nom de « patacche », tend à se développer très rapidement en France.

Toutes les grandes marques horlogères font l'objet de ce pillage bien organisé et chaque année ce sont plus de cent mille fausses montres qui sont ainsi écoulées à travers ces réseaux particuliers.

TROISIÈME AGE

● *Agents des collectivités locales*. — Une bonification au titre des enfants élevés pendant neuf ans avant leur vingt et unième année révolue pourra être appliquée aux services pris en compte pour la liquidation de la pension de retraite des agents féminins des collectivités locales.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 18 JUILLET

« Les thermes et le musée de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg.

« Montmartre : du bateau lavoir à la place du Tertre », 15 h., place des Abbesses, Mme Legrégeois.

« Le château de Vincennes », 15 h., entrée du château, Mme Meyniel.

« La Manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Colin (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

« Synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Raguéneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Haulier.

« Le Marais », 15 h., 1, rue de Fourcy, M. de La Roche.

« Hôtels et jardins secrets du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., 12, boulevard Henri-IV, M. Teurnier.

« Hôtels illuminés du Marais », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier.

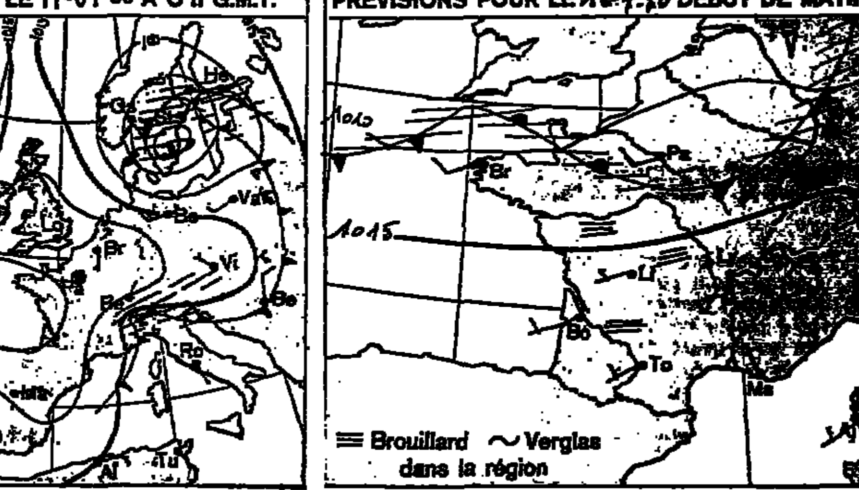
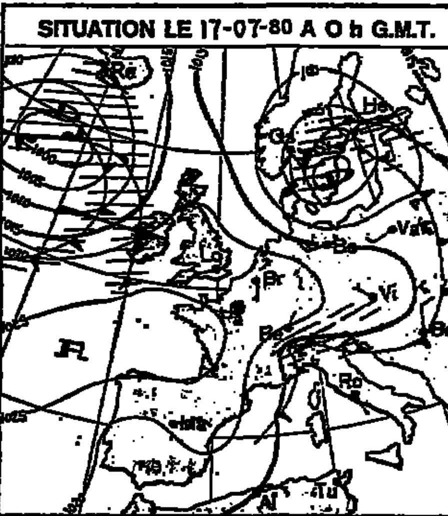
« Historique de la place des Vosges », 16 h., devant l'église Saint-Paul, Mme Rouch-Gain.

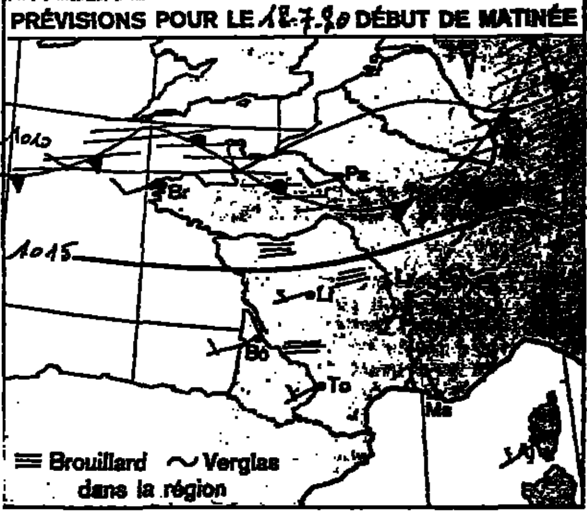
« Le Marais éclairé », 21 h., métro Pont-Marie, Mme Rouch-Gain.

CONFÉRENCES

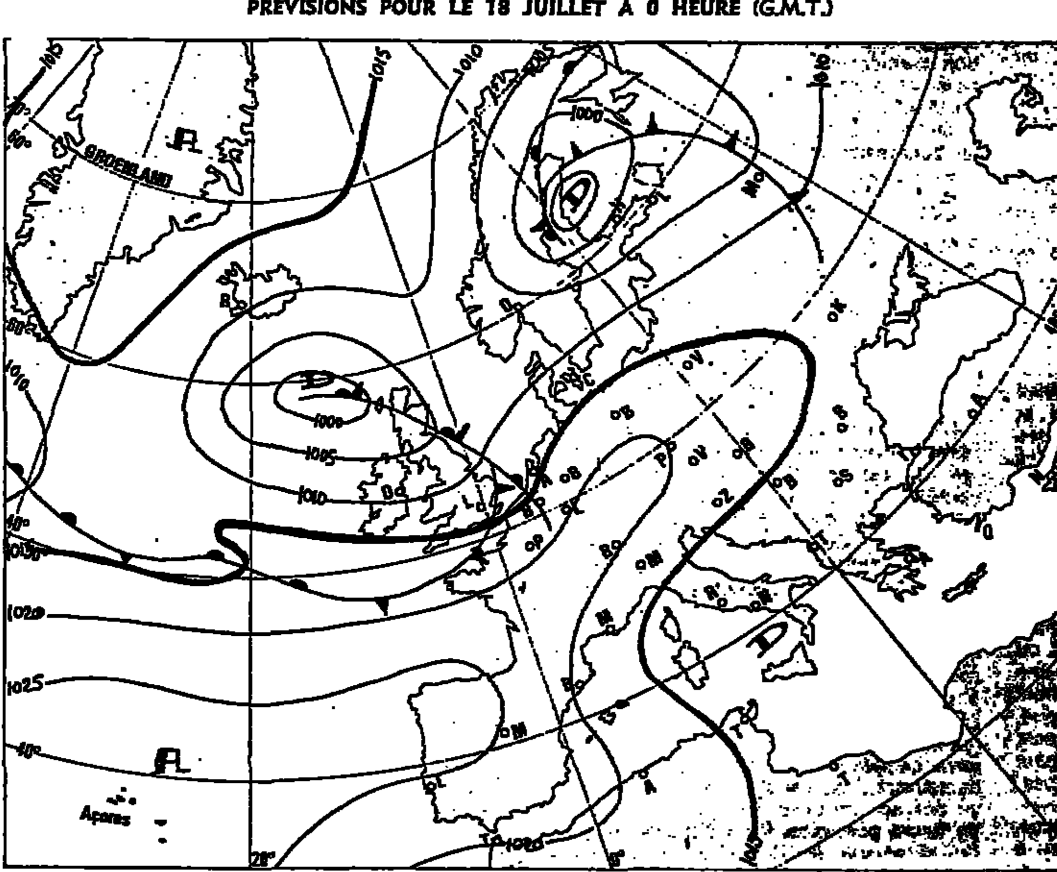
20 h. 15, 27, rue Copernic, Studio Bory (Centre GRACE), M. Jodin : « La guérison spirituelle. Voyances ».

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 juillet à 0 heure et le vendredi 18 juillet à 24 heures :

Le courant perturbé continuera à circuler de Terre-Neuve aux îles Britanniques et, après une amélioration passagère, une nouvelle perturbation affectera vendredi la moitié nord de la France.

Vendredi 18 juillet, les nuages seront abondants au nord de la Loire et il pleuvra par moments sur le nord de la Bretagne, en Normandie, dans le Nord, sur les Ardennes et les Vosges. Les vents de secteur ouest seront modérés. Les températures minimales s'élèveront mais les maxima varieront peu. Sur le reste de la France, le temps sera le plus souvent ensoleillé. Il y aura toutefois des brumes ou des brouillards en début de journée de la Loire aux Pyrénées. Les vents d'ouest seront faibles et les températures seront en hausse.

Le jeudi 17 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1024,5 millibars, soit 768,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 26 et 17 degrés ; Biarritz, 19 et 14 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 19 et 6 ; Brest, 18 et 10 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 17 et 9 ; Clermont-Ferrand, 17 et 5 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille, 26 et 15 ; Nancy, 16 et 4 ; Nantes, 20 et 9 ; Nice, 23 et 18 ; Paris-Le Bourget, 18 et 6 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan 24 et 17 ; Rennes, 20 et 7 ; Strasbourg, 19 et 6 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 20 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 36 et 25 ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 15 et 5 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 24 et 20, Copenhague, 17 et 13 ; Genève, 22 et 7 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 27 et 10 ; Moscou, 22 et 19 ; Nairobi, 24 et 11 ; New-York, 34 et 26 ; Palma-de-Majorque, 24 et 13 ; Rome, 29 et 21 ; Stockholm, 15 et 14 ; Téhéran, 32 et 27.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 juillet 1980 :

DES LOIS

● Relative à la communication des documents et renseignements d'ordre économique, commercial ou technique à des personnes physiques ou morales étrangères ;

● Relative aux astreintes prononcées en matière administrative et à l'exécution des jugements par les personnes morales de droit public.

DES DECRETS

● Relatif à l'admission à l'assurance volontaire, pour les risques invalidité et vieillesse, des membres de la famille d'un infirme ou invalide qui remplissent ou ont rempli bénévolement auprès de ce dernier le rôle de tierce personne ;

● Relatif aux règles générales d'hygiène et de sécurité applicables à certaines machines et à certains appareils utilisés pour le travail de matériaux et de produits.

UN ARRETE

● Autorisant Electricité de France à modifier la date limite de dépôt prévue pour le remboursement au 10 février 1981 des obligations 9 %.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1978

Commission paritaire n° 57 437.

BREF

BIENFAISANCE

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES recherchent des chauffeurs bénévoles (avec voiture) ou des personnes pouvant accompagner en taxi, pour assurer les départs et les retours de vacances de leurs vieux amis, pendant le mois d'août. Ces transports se feront en semaine, dans Paris ou la proche banlieue. Pour tous renseignements concernant les horaires, veuillez prendre contact avec Pierre, chez les Petits Frères, 33, avenue Parmentier, Paris-11e, tél. : 355-39-19.

EXPOSITION

OCEANOTRAIN 80. — Une présentation de quelque quatre cents rames de trains miniatures et d'ateliers de modélisme, Oceanotrain 80, se tient jusqu'au 21 juillet à La Rochelle. Cette exposition, bénéficiant du concours du Musée du jouet de Poissy (Yvelines), montre une rétrospective de matériels et de documents sur le train.

★ Salle haute de la Bourse place de Verdun, 17000 La Rochelle. Tous les jours, de 13 heures à 20 heures ; prix d'entrée, 5 F.

POÈMES EN PORCELAINE. — Faire admirer la porcelaine de Limoges sur le chemin des vacances, tel est le but de l'exposition annuelle qui a lieu dans la capitale limousine. Cette année, sur le thème « Poèmes en porcelaine de Limoges », quarante-quatre tables dressées illustrent des poèmes célèbres. Cette alliance subtile entre la poésie et la porcelaine est « mise en scène » dans des décors raffinés.

★ Jusqu'au 1er octobre, hôtel de ville de Limoges. Entrée gratuite.

LOISIRS

ESCAPADES EN SEINE-ET-MARNE. — La chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne a mis au point un programme d'excursions pour inciter les Parisiens à découvrir les beautés naturelles et architecturales du département. Randonnées pédestres en forêt, initiation à la varappe, promenades en autocar, en bateau sur la Seine ou en avion sont proposées chaque week-end et les jours fériés.

★ Chambre de commerce et d'industrie, 42, rue Bancel, 77008 Melun. Tél. : 439-45-91.

VIVRE A PARIS

TRAVAUX SUR LE PÉRIPHÉRIQUE. — Sur le boulevard périphérique parisien, d'importants travaux sont prévus au cours de l'été avec les conséquences pratiques suivantes :

— Du 7 au 30 juillet : porte de La Villette, deux files de droite sur la chaussée intérieure et deux files de gauche sur la chaussée extérieure seront neutralisées. Deux files sur la chaussée extérieure à l'échangeur de la Chapelle seront fermées. Deux files de droite sont neutralisées dans le secteur de la porte de Clichy et la sortie côté Clichy sera fermée.

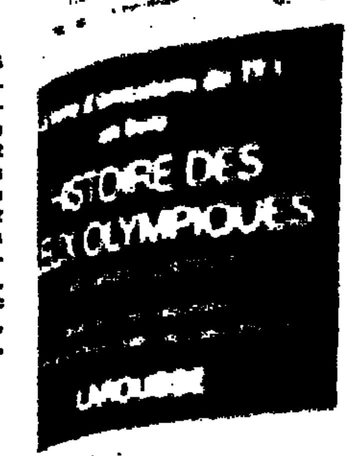
— Du 16 au 25 juillet : entre la porte de Saint-Ouen et la porte de Clichy, deux files de gauche sur la chaussée extérieure seront neutralisées et les accès Clignancourt et Saint-Ouen fermés.

RELÈVEMENT DU PRIX DES MUSÉES. — Les droits d'entrée dans les musées municipaux parisiens sont relevés à la date du 1er juillet : il en coûte désormais 3 F pour entrer au Musée d'art moderne, au Petit Palais, à Carnavalet et au Musée de la mode et du costume. Le prix d'entrée est porté à 7 F dans les six autres musées de la Ville : Balzac, Bourdelle, Cernuschi, Cognacq-Jay, Victor-Hugo et Rotonde de La Villette.

DIX CONCERTS DANS LE MÉTRO. — Dans le cadre du Festival estival de Paris, la R.A.T.P. organise dix concerts qui seront donnés chaque vendredi, à 16 h. 30, du 18 juillet au 19 septembre, dans la salle d'échange de la gare R.E.R.-Auber.

VIE SOCIALE

LES ÉPOUSES D'ARTISANS ET LES CHAMBRES DE MÉTIERS. — Les épouses d'artisans, qui participent à la vie de l'entreprise, peuvent voter et être candidates aux élections des chambres de métiers. Les prochaines élections auront lieu en novembre et, pour y participer, les épouses d'artisans doivent s'inscrire auprès des chambres de métiers avant le 31 juillet 1980.




RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 17 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux du bout du monde (1964-1968).

19 h Caméra au poing.
Entre mer et ciel : les loutres.
19 h 15 Tirage du Loto.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les formations politiques.
Le parti républicain et les radicaux.
20 h Journal.
20 h 30 Comédiens de notre temps : « l'Arc de triomphe ».
De M. Mithois, mise en scène J. Charon, réalisation J. Samyn, avec S. Desmarets, L. Velle, J. Jehanneuf, A. Savarin, A. Miranda...
Une grande maison pleine de monde. Il y a l'amant, bien sûr, volage, qui en fait voir de toutes les couleurs à Madame, qui devient directeur de la maison de Madame, mais épouse une autre jeune femme.
22 h 10 Pleins feux.
Magazine culturel de J. Artur. Spécial festivals.
23 h 15 Tour de France.
23 h 25 Sports : Athlétisme, Tournoi de Paris.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Diable au corps ».
Film français de C. Autant-Lara (1946). Avec M. Presle, G. Philipe, J. Debucourt, G. Ledoyen, D. Grey, Palau, J. Peres, M. François, J. Varas. (N. - Rediffusion.)
En 1917-1918, la liaison amoureuse d'un lycéen et d'une jeune femme mariée à un combattant du front. Liaison qui fait scandale et se termine tragiquement.
Excellente adaptation d'un roman autobiographique de Raymond Radiguet. Critique sociale corrosive et troubles de l'adolescence. Un des grands films d'Autant-Lara, qui révéla Gérard Philipe.
22 h 30 Fenêtre sur...
Portrait d'un chevalier : Gérard Philipe.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Action catholique féminine.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Enfants de France : deux enfants des Landes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle C. Deneuve) : « la Femme aux bottes rouges ».
Film français de J. Bunuel (1974), avec C. Deneuve, F. Rey, A. M. Merli, J. Weber, J. Sacristan, S. Cohen, L. Betti (rediff.).
Un milliardaire collectionneur de tableaux s'introduit dans la vie d'une romancière au comportement mystérieux et engage avec elle un combat où se manifestent des forces irrationnelles.
Conte surréaliste et fantastique dans lequel le réalisateur montre des goûts communs avec son père Luis Bunuel. Une mise en scène originale et la présence fascinante de Catherine Deneuve.
22 h Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : l'Agence matrimoniale. (Redif.)
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau.
20 h., Robinson ou l'amour vient de loin, de J. Supervielle (Redif.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Merri) : « De profundis » (Delalande), « Miserere des Jésuites » (M.-A. Charpentier), par le Nouvel Orchestre Philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. Michel Corboz, avec J. Chamonin, P. Esswood, T. Raffalli, M. Piquemal et F. Loup.
23 h., Les nuits d'été : Oslo.

Vendredi 18 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Nouvelle radio pour les jeunes.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Les héritiers.
15 h 50 Scoubidou.
16 h 10 Tour de France.
17 h 10 Face au Tour.
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 30 Bricolage : le jeu surface-volume (et à 17 h. 55) ; 17 h. 36 Isidore le lapin ; 17 h. 41, Infos - Nature ; 17 h. 45 Barbapapa ; 17 h. 50 Variétés ; 17 h. 57 Momo et Ursule.
18 h 10 Documentaire : La merveilleuse histoire des Jeux olympiques.
Les Jeux d'aujourd'hui (1972). Le C.I.O., les problèmes actuels.
19 h Caméra au poing.
Les cerfs du bout du monde.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France.
Résumé.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : « Légitime défense ».
Réalisation Claude Grinberg, avec B. Ogier, R. Bahr, J. Berard, P. Biaciglia...
22 h Documentaire : Châteaux de France.
Compiègne.
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 10 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Maman est vedette.
14 h Aujourd'hui madame.
Avec Thierry Le Luron.
15 h 5 Feuilleton : Septième avenue.
15 h 55 Sports - été.
Tour de France ; Ski nautique.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Mlle Rose et Charlemagne ; Satanas et Diabolo ; Dino Boy.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Numéro 3. Hawkins City.
21 h 40 Apostrophes.
Avant-garde et tradition.
Avec MM. H. Bonnier (l'Enfant du mont Salvat), *M. Roche* (Maladie mélodie), *A. Brincourt* (les Ecrivains du XXe siècle), *P.-J. Rémy* (Pandora), *D. Roche* (Dépôt de savoir et de technique).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle histoire au présent) : « Europe 51 ».
Film italien de R. Rossellini (1951), avec I. Bergman, A. Knox, E. Giannini, G. Masina, T. Pellati, S. Franchina (N.).
Accablée par la mort de son fils dont elle se sent responsable, une femme riche, vivant à Rome, renonce à son existence mondaine, découvre les misères du prolétariat et se dévoue aux pauvres. Son entourage la considère comme folle.
Le « réalisme intérieur » de Rossellini, pour la rigoureuse description d'une aventure humaine et spirituelle, poursuivie dans la solitude, contre la corruption morale et le manque d'amour du monde contemporain. Ingrid Bergman admirable.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Alliage recours.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
L'île au trésor, d'après Stevenson ; Titre en poche : bestiaire.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les Nouvelles-Hébrides, îles à la dérive.
Reportage de S. Walch.
21 h 30 Hommage à Luis Mariano : Un paradis perdu.
22 h 25 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : La rançon du smoking. (Redif.)
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : les découvertes scientifiques.
20 h., Pourquoi la mode polar ?
21 h. 30, Black and Blue : Vient de paraître.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Ouverture dans le style italien n° 2 » (Schubert) ; « Concerto pour hautbois et orchestre en ré majeur » (R. Strauss) ; « Symphonie n° 5 en mi bémol majeur » (Sibelius), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction L. Segerstam, avec H. Holliger, hautbois (émis de Sarrebruck).
22 h. 15, Les nuits d'été : portraits par petites touches, « Trente et unième Sonate » (Beethoven), avec I. Sodergren ; 23 h 5, Vieilles cires : concert commémoratif pour la révolution de 1848 donné le 20 mai 1948 au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national, direction R. Desormière, œuvres de Magnard, Varnay, Berlioz et Beethoven ; 0 h. 5, Grandes œuvres-grands interprètes : œuvres de Beethoven et Schubert.

Signature d'une convention entre la Sofirad et Rabat

Une nouvelle station franco-marocaine

De notre correspondant

Rabat. — Une station de radiodiffusion franco-marocaine va naître à Nador, juste au sud de Melilla, sur la côte de la Méditerranée. Une convention a été signée à ce sujet le 12 juillet à Rabat par M. Gouyou-Beauchamps, P.-D. G. de la Sofirad (qui gère Radio Monte-Carlo), et M. Belakziz, ministre marocain de l'information, en sa qualité de président de la société d'exploitation de Radio Méditerranée International (R.M.I.), qui gérera le centre de Nador.

Le 28 mars dernier, lors de la visite du roi Hassan II à Paris, une première convention de maîtrise d'œuvre avait confié à la Sofirad la réalisation, pour le compte de l'Etat marocain, d'une station de radiodiffusion commerciale dénommée Radio Méditerranée International, qui vivra principalement de la publicité. L'équipement devait venir de France à 90 % (surtout de la firme Thomson) et les travaux devaient se prolonger jusqu'en 1982. Leur coût est estimé à 110 millions de francs français.

L'exploitation de la R.M.I. doit être confiée à une société marocaine détenant 51 % des parts, réparties entre une Société nationale d'investissement (marocaine), la Sogpress, Société de diffusion de presse (marocaine) et la B.M.C.E. (Banque marocaine pour le commerce extérieur). Du côté français, un holding, la CIRT (Compagnie internationale de radio et de télévision) regroupera la Sofirad, la Banque de l'union européenne (B.U.E.), la firme Thomson et le groupe Hachette.

Dans un premier temps, la R.M.I. exploitera l'émetteur de Radio-Tanger, qui émet sur ondes moyennes et couvre les deux tiers du territoire marocain. A partir de 1982, l'émetteur de Nador prendra le relais et affirmera sa vocation de station vouée à la Méditerranée occidentale et à l'Afrique du Nord-Ouest tandis que Radio-Tanger continuera à émettre sur les ondes régionales.

Le grand dessein du gouvernement marocain est de réhabiliter l'ensemble de la région de Tanger, dont la radio avait été, jusqu'à l'indépendance du Maroc, en 1956, une importante station qui profitait du régime international. Depuis le rattachement de cette ville au Maroc, son importance avait beaucoup diminué. A l'avenir, Radio-Tanger restera une station régionale mais se doublera de la R.M.I., dont les studios seront installés à Rabat et à Casablanca. Une équipe de producteurs et de techniciens français et marocains en cours de formation en assumera la marche. Pour la Sofirad, la R.M.I. représente le deuxième grand projet après la Somera (Radio-Montre-Carlo Proche-Orient) qui diffuse à partir de l'émetteur de Chypre.

ROLAND DELCOUR.

● La *commission consultative pour les émissions d'expression locale dans les programmes des stations de radio expérimentales* vient d'être constituée : M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a nommé M. Jean Cahen-Salvador, conseiller d'Etat, à la présidence de cette instance qui avait été prévue dans les textes annonçant la mise en place, par expérimentales de Lille, Laval et Melun. Les autres membres en sont : MM. Michel Morisot, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Maurice Viennois, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; Mme Huguette Le Foyer de Costil, juge au tribunal de grande instance de Paris et le professeur René Rémond.

PRESSE

EN GRANDE-BRETAGNE

L'« Observer » menace de cesser de paraître

De notre correspondant

Londres. — Fleet-Street, le sanctuaire de la presse londonienne, est de nouveau en émoi. *L'Observer*, le plus ancien de ses journaux dominicaux, menace de cesser sa parution dans trois mois. La direction a annoncé, mercredi 16 juillet, sa décision de licencier ses quelque cinq cents employés permanents, ainsi que ses mille trois cents travailleurs à temps partiel, à la suite de la rupture des négociations entamées depuis trois semaines avec le principal syndicat des ouvriers de la composition (N.G.A.) (*le Monde* du 10 juillet). Conformément à la loi sur la protection de l'emploi, le ministère de l'emploi et les cinq syndicats concernés ont été avertis que les employés de *l'Observer* recevraient prochainement un préavis de licenciement de quatre-vingt-dix jours.

D'un côté, la direction désire augmenter la pagination du journal aux moindres frais ; de l'autre, la N.G.A. a insisté pour que cette mesure s'accompagne d'une augmentation des salaires et du nombre des conducteurs de presse. Un compromis est intervenu sur la dernière de ces revendications. Le conflit porte maintenant sur le niveau des augmentations salariales. La direction offre 93 livres (environ 900 F) aux quarante-huit conducteurs pour imprimer quarante-huit pages, le samedi, en treize heures de travail. Elle propose, en outre, des primes de 3,25 livres (environ 32 F) pour chaque série de huit pages supplémentaires. Sur ce dernier point, la N.G.A. réclame pour sa part des primes de 7 livres (environ 70 F).

La compagnie pétrolière américaine Atlantic Richfield, propriétaire de l'hebdomadaire depuis 1976, affirme que de telles augmentations salariales mettraient en péril le plan de rentabilisation du journal. Depuis trois ans et demi qu'il est sous le contrôle d'Atlantic Richfield, *l'Observer* a augmenté ses ventes de manière spectaculaire (de quatre cents mille, ces dernières sont passées à un million), mais il continue à être déficitaire.

L'attitude de la N.G.A. dans cette affaire a provoqué la colère, non pas des patrons de presse habitués à son intransigeance, mais d'un autre syndicat de l'imprimerie, la SOGAT, qui a fait savoir qu'elle ne restera pas passive face à la N.G.A., qui se comporte en « *pilote kamikaze de l'industrie* ». La SOGAT demande l'intervention de M. Len Murray, secrétaire général des trade-unions.

Bien que la situation soit relativement grave, Flee Street ne la croit pas désespérée et s'attend qu'un compromis intervienne avant la fin de la période de préavis. Le conflit de l'*Observer*, remarque-t-on, est différent de celui qui a frappé le *Times* l'année dernière. Cette fois, les deux parties ne s'affronteraient pas sur une question de principe. Personne ne veut croire qu'un journal, né en 1791 sur fond de Révolution française et tirant à un million d'exemplaires, puisse disparaître du jour au lendemain pour une simple question de primes.

(Intérim.)

EN ESPAGNE

La disparition de deux hebdomadaires illustre les difficultés de la presse écrite

De notre correspondant

Madrid. — Comme tant d'autres, la presse espagnole est en crise. Nombreux sont les titres qui disparaissent. L'hebdomadaire *Triunfo*, qui a été l'une des principales tribunes démocratiques sous le franquisme, vient de s'éclipser pour plusieurs mois. Il annonce sa reparution à l'automne, mais sous forme mensuelle. Déjà, il y a près de deux ans, l'hebdomadaire *Cuadernos para el dialogo* avait été condamné à disparaître. Lui aussi avait joué un rôle important sous le régime antérieur. Le quotidien du parti communiste, *Mundo Obrero*, s'est mis en vacances comme *Triunfo*. Il a promis d'être présent à la rentrée, mais il est menacé de mort.

Triunfo et *Cuadernos para el dialogo* ont participé activement à la lutte pour les libertés. Lieux de rencontre de l'intelligentsia libérale qui a émergé à la fin des années 50, ils ont accueilli dans leurs colonnes tout ce que l'Espagne moderne, qui étouffait sous le carcan de l'Espagne archaïque, comptait de personnalités politiques, d'écrivains et de journalistes de talent. Mais depuis l'avènement de la démocratie, ils n'étaient plus les seuls à se réclamer du même idéal. La concurrence était même sévère. Dotés de finances précaires, ils n'ont pas su opérer la conversion nécessaire, c'est-à-dire appuyer leurs analyses — toujours brillantes — sur la couverture informative que permettait et exigeait la nouvelle situation.

Triunfo cesse sa parution hebdomadaire après trente-trois ans d'existence. Dans l'éditorial du dernier numéro, en date du 12 juillet, son directeur, José Angel Ezcurra, exprime quelques inquiétudes sur la démocratie. « *Si en 1970 la liberté était ligotée et bien ligotée, en 1980 elle se heurte à de dangereux obstacles*, écrit-il. *Tandis que le monde s'approche du précipice de la guerre, notre pays ne parvient pas à trouver le chemin d'une authentique démocratie. Nous restons en état de liberté surveillée.* »

Les dernières statistiques montrent que la presse reste peu lue en Espagne. Le quotidien le plus vendu, *la Vanguardia*, de Barcelone, a une diffusion inférieure à deux cent mille exemplaires. Quatre journaux seulement dépassent les cent mille exemplaires pour une population d'environ 37 millions d'habitants.

Une concurrence nouvelle

La plupart des titres ont subi des baisses importantes. Les deux quotidiens madrilènes les plus lus sous le franquisme, *Ya* et *ABC*, ont perdu, en quatre ans, plus du quart de leurs lecteurs. Il est vrai qu'ils ont dû affronter la concurrence d'un nouveau venu de qualité, *El Pais*, devenu, en cinq ans, le premier quotidien madrilène, avec une diffusion de cent cinquante mille exemplaires.

L'avènement de la démocratie a provoqué une floraison journalistique, mais celle-ci a été de courte durée en raison même de l'abondance des nouveaux journaux et de leurs méthodes de travail artisanales. Un seul hebdomadaire de gauche subsiste à Madrid : *la Calle*, qui ne cache pas ses sympathies pour le P.C. Les communistes ont fait il y a deux ans de leur organe hebdomadaire, *Mundo Obrero*, une édition quotidienne, mais avec des moyens trop modestes pour atteindre une diffusion satisfaisante, y compris parmi les militants du parti.

L'une des innovations les plus intéressantes s'est produite au Pays Basque. Deux quotidiens se sont créés ces dernières années : *Deia*, proche du parti nationaliste basque, et *Egin*, favorable aux thèses indépendantistes. Tous les deux publient des articles en langue basque. *Deia*, édité à Bilbao, a connu un rapide succès commercial. En revanche, l'expérience commencée il y a quatre ans à Barcelone avec le quotidien *Avui*, entièrement rédigé en catalan, n'a pas été concluante.

La presse espagnole attribue ces difficultés à l'archaïsme des installations et des équipements, à la hausse du prix du papier, au drainage des recettes publicitaires par la télévision ainsi qu'à un réseau de transport médiocre qui retarde la diffusion.

CHARLES VANHECKE.

M. JEAN GELAMUR REMET SON RAPPORT SUR LA CRÉATION D'UNE MAISON DE LA PRESSE

Chargé, en novembre 1979, d'une mission d'étude sur les conditions de réalisation d'une Maison de la presse et des journalistes au Grand Palais, à Paris, M. Jean Gelamur, P.-D.G. de Bayard-Presse, vient de remettre son rapport à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication (*le Monde* des 2 août et 1er décembre 1979). La mission a procédé, dans un premier temps, selon un communiqué du ministère, à l'analyse comparative de plusieurs expériences étrangères analogues, puis elle a consulté les organismes représentatifs de la profession sur les besoins à satisfaire dans un tel équipement.

Dans les propositions, M. Gelamur suggère que le Grand Palais, à Paris, abrite trois organismes distincts.

— *Une maison des journalistes*, lieu de contacts personnels géré par les seuls journalistes ;

— *Un centre international de presse* qui, associant dans sa gestion les journalistes, les éditeurs et l'Etat, serait le lieu d'accueil des journalistes de passage à Paris et servirait de centre de documentation doté de tous les moyens techniques appropriés ;

— *Enfin*, dans une étape ultérieure, *un Centre d'information sur la communication* qui serait destiné au grand public et illustrerait la dimension culturelle de la presse et des divers médias.

Les propositions de la mission, indique-t-on au ministère, vont faire l'objet d'une étude approfondie de la part des pouvoirs publics, en vue de déterminer les suites qui leur seront données.

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi offres d'emploi

NOUS CHERCHONS UN DÉMARREUR

PARCE QU'UNE SOCIÉTÉ QUI DÉBUTE NE DOIT COMPTER QUE SUR SES HOMMES, ET UNIQUEMENT SUR EUX

Société touristique recherche son Directeur

AGE : 25 ans minimum.
PROFIL : ambitieux, audacieux.
C.V. : expérience en réceptif souhaitée. Anglais, allemand nécessaire. Disponibilité indispensable.

AVENIR : à se tailler.

Ecrire sous n° 492 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Recherchons
PROFESSEURS AGRÉGÉS
30 ans environ, désireux de participer à une expérience pédagogique. Env. C.V. et photo, n° T 021 222 M, REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris ou téléphoner : 504-91-77.

Société d'assurances 9e arrondissement
J.H. LIBERES SERVICE MILITAIRE
ou J.F.
BAC C ou D
FORMATION ASSUREE POUR POSTE REDACTEUR
Ecrire sous n° 9.890 L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

INGÉNIEURS
Grandes Ecoles, formation informatique, connaissance d'un langage évolué.
Salaire motivant pour candidat de valeur.
Ecrire avec C.V. à Groupe PARDIS, 39, rue du Ranelagh, Paris-16e.

EDITEUR
spécialisé publications pratiques et vulgarisation de grande diffusion recherche
SECRETAIRE DE REDACTION
possédant forte expérience édition ou presse.
Adresser C.V. et prétentions à n° 8.562.511 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE DE DISTRIBUTION (Yvelines) recherche
CHEF COMPTABLE
pour animer ses services administratif et comptable.
Expérience mise en place informatique souhaitable.
Env. C.V. avec photo et prét. Fiduciaire d'Etudes Comptables 217, rue du Fg-Saint-Honoré, 8e.

E. C. L.
recherche pour début septembre
1 INGÉNIEUR INFORMATICIEN
expérimenté en organisation et en méthodologie
Apte à la formation pratique CII HB/66
IDS II/TDS nécessaire.
Connaissances TELECOM et PROTEE appréciées.
Lieu de travail pr la première année Marseille.
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L.
PARIS 55, rue Hermel 75018 TEL. : 259-10-40.
LYON 41, rue Garibaldi 69006 TEL. : 889-29-50.

Centre d'Etudes Banlieue OUEST recherche
JEUNE INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE
Thèse d'ingénieur docteur ou d'Etat pour travaux en laboratoire dans équipe de recherches sur procédés de récupération assistés par méthodes chimiques.
Connaissances particulières mécaniques des fluides en milieu poreux, physico-chimie des systèmes à base de tensio-actifs.
Anglais courant.
Env. C.V. et prétentions à n° 66.704, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra - PARIS-1er.

Organisme professionnel PARIS VIIIe recherche
TRES BON TRADUCTEUR
ANGLAIS - FRANÇAIS
(Connaissances Allemand appréciées pour documentation et revue de presse.
Ecr. avec C.V. à n° 98.786, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

E. C. L.
recherche pour début août
6 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
— 2 COBOL/OS MVS TSO
— 1 idem +PAC 700
— 1 PL 1 IMS/DL1
— 1 très bonne expérience de DL1 sous IMS COBOL.
— 1 MARK IV.
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L.
PARIS 55, rue Hermel 75018 Tél : 259-10-40.

VILLE DE BOBIGNY recrute : PUERICULTRICE dipl. d'Etat ou INFRM. SPEC. ENFANTS Cand. à adr. à M. le Maire.

représent. offre

URGENT CONDITIONS TRES RENTABLES
Concess. rég. promoteur vente montre-bracelets ts type et de PLONGEE, FABRIC. française, garantie réelle. Qualité et prix sans concurrence, offres strictement par écrit av. références. Ecr. n° 2490 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

demandes d'emploi

ARCHITECTE
Français - Dynamique et solide expérience cherche situation FRANCE - ETRANGER - AFRIQUE - OUTRE-MER. Ecrire : BESTREE, bureau restant. 5980 GREZ-DOICEAU (Belgique)

Allemande, étud. de franç., formation profes. comme corresp. cciale en angl. et secrét., aimerait faire un stage à Paris à partir d'octobre 80 pour 6 mois ou plus long, afin d'amél. ses conn. en fr. préf. cmerce extér. Ecr. n° 8.694 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

Ex D.G. stés cotées disposant petit capital. Etud. ttes propos. Ec. n° T 021223 M Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Disposant bur. à l'Etoile, téléph., telex, introduit Moyen-Orient, étud. ttes propos. Tél. 380-40-39

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéc. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, PARIS-9e.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître dem. une document. gratuite sur la revue FRANCE CARRIERES (C 16) B.P. 402, 09 PARIS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travx peinture, décorat. coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS
320 - 323 - 520 - 525 - 528 - 728
79-80 jeu roulé, garanties.
Auto-Paris-XV. Tél. : 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris-15e.

occasions

URGENT
VENDS CAUSE DÉPART
MOBILIER
OBJETS DIVERS
BAS PRIX
Tél. : 647-62-62 de 17 h. à 20 h.

emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
SOCIETE EUROPEENNE
COMPOSANTS ELECTRONIQUES
DEUXIEME EN EUROPE
DANS SON DOMAINE
recherche pour son service
«EQUIPMENT DEVELOPMENT»

1 ingénieur AM/ESE ou équivalent

ayant 5/10 années d'expérience dans le domaine de l'équipement électromécanique et des automatismes.

Après une période de formation il sera responsable de la coordination des projets de la mécanisation et de l'automation des installations des quatre usines du Groupe.

Parfaite maîtrise de l'anglais indispensable.

Allemand souhaitable.

Poste à pourvoir dans la région dijonnaise.

Déplacements fréquents en Europe et Amérique du Nord.

Position cadre III A.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 66.707 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Laboratoire pharmaceutique implanté à DIJON recherche
(Homme ou Femme)
PHARMACIEN
ou
INGÉNIEUR CHIMISTE
OU DE FORMATION SCIENTIFIQUE ÉQUIVALENTE
pour diriger son laboratoire de contrôle (chimie et bactériologie)
Une expérience dans ces deux domaines sera appréciée.
Bonne connaissance de l'anglais nécessaire.
Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 80703, U.C.M.C., B.P. 23. 92114 Clichy Cedex.

PRÊT-A-PORTER FÉMININ Cherbourg
recherche
CADRE HAUT NIVEAU
à vocation plus spécialement commerciale, chargé de l'animation de l'équipe de vente en France + Export et de coordonner les actions des différents services de l'entreprise.
Domicile à prévoir : CHERBOURG ou région
RÉMUNÉRATION IMPORTANTE
évolutive en fonction des compétences et des résultats du candidat.
Adresser curriculum vitae et photo directement par courrier uniquement (ne pas téléphoner).
LILIANE BURTY, 20, rue Anatole-France, 50110 TOURLAVILLE.

Importante société du secteur Bois
recherche pour renforcer son service Etudes
UN INGENIEUR Arts & Métiers
(ou équivalent avec formation mécanique générale)
Débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Après un stage d'adaptation dans un établissement de la société, il sera affecté dans l'une de ses 2 usines du Sud-Ouest et prendra en charge, sous la direction du Bureau d'Etudes central, les problèmes d'investissements de ces 2 usines.
Adresser c.v. et photo (retournée) s/réf.5544 à Axial Publicité - 27, rue Taitbout - 75009 Paris - qui transmettra.

Colonie de vacances recherche ETUDIANT en médec. 2e ou 3e année pour poste assit. sanitaire (période du 5 août au 5 sept.). Ecrire Œuvre Louis-Conlombant, Cèdres Bleus, 15120 Montsalvy. TEL. : (16-71) 49-20-32.

Groupe Européen recherche
INGENIEUR D'AFFAIRES
ayant 5 ans minimum d'expér. dans le traitement de surfaces et en particul. dans l'application des peintures sur tous produits et machines.
Il devra dispos. d'une autonom. totale. Etre capable de s'intégrer à une équipe dynamique au rythme de travail élevé. Très bon salaire, incompétent s'abstenir. URGENT C.V. réf 36 à RADIANCE B.P. 1068 87051 LIMOGES Cedex qui trans.

GARAGE A NERAC (Lot-et-Garonne) cherche TOLIER-CARROSSIER. Ecr. J. Dessert, allée d'Albret, 47600 NERAC ou : 16-58-65-00-01

URGENT - Centre Léon-Bérard recherche
MANIPULATEUR ÉLECTRORADIOLOGIE
diplômé
Si poss. pratiq. en radiothérapie. Sal. intéressant et avant. socx. Ecrire ou se présenter : 28, rue Laennec - LYON (8e).

Comité d'entreprise grenoblois recherche animateur exp. prof. pour animer et coordonner act. culturelles. Ecr. avc C.V. à M. le Secrét. du CCE MERLIN GERIN 38050 GRENOBLE Cedex

---

INTERNAT.
GESTION 2000
déplacement Afrique
CHEF MAGASINIER
matériel pétrole
expérience chantiers.
TEL. : 281-21-21.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS - 354-95-10 - Soleil
MAISON 180 m2 - 6 Pces TERRASSE
Rénovation luxueuse.

4e arrdt.

MARAIS
SUPERBE LIV. 3 Fenêtres + CHBRE - Vue soleil - Tout conf. URGENT - 325-75-42.

5e arrdt.

CLAUDE-BERNARD, P. de T., 2e ét. Grand liv. + 2 chambres, 80 m2 environ - Parfait état. CONTRESCARPE 105 m2. Liv. + 3 chbres sur jardin. 535-86-37.

6e arrdt.

RUE D'ASSAS ravissant duplex living, 2 chambres, 2 s. bains, terrasse, balcon. Exclusivité GARBI : 567-22-88.

SEVRES-BABYLONE
Ccial ou habitation atelier + stud. 125 m2 4 m. ss plaf. calme. TEL. : 633-78-87.

Saint-Germain-des-Prés, propriétaire à propriét. vd appt 40 m2, tout confort, rue Mazarine. Tél. pr r.-v. (43) 44-47-98.

7e arrdt.

7e MAISON 2 niveaux 280 M2
BAS PRIX GARAGE 550-34-00

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 h./19 h. - 550-21-26.

9e arrdt.

Me ST-GEORGES, 3 PIECES, tout conft, refait neuf : cuisine équipée, 4e étage, sans ascens., 310.000 F. Téléphone : 874-70-47.

RUE PIGALLE
Dans bel imm. rénové. Asc.
3 P. Refait à neuf - 6e étage Prix : 530.000 F. F.I.P. - 720-96-55.

PRES TRUDAINE
SUR VOIE PRIVEE
Immeuble Pierre de taille.
2 P. séjour dble + chambre 68 m2. Rez-de-chaussée.
REFAIT A NEUF
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. - Tél. : 296-01-25.

10e arrdt.

REPUBLIQUE
108, rue de la Folie-Méricourt. Dans bel imm. ravalé, gd séj. sur rue, chambre, tt cft, 45 m2. Px 230.000 F. crédit, vr pptaire vendredi, samedi 14 h. 30-19 h.

Excellent 10e Gare NORD-EST
2 P. 38 m2 anc., clair, calme, cuis., dches, w.c. 198.000.
GID 281-33-34 - 35 - 10 h./20 h. 257-61-62-89 domicile.

12e arrdt.

DAUMESNIL, près bois, récent, grand 3 Pièces, tt cft, 2e étage, ascenseur, sur rue. - 346-11-76.

DAUMESNIL. Bel ancien 2 pces, SUR RUE. OCCUPE. 275 000 F. Téléphone 346-11-76.

DAUMESNIL Bel anc. 3 P., cuisine, confort. 2e sur rue - 370.000 F - 346-11-76.

14e arrdt.

Vend petit 3 pièces dans immeuble ravalé, cuisine, salle de bains, parfait état, calme. Libre début 1981. Téléph. : 563-52-35.

GRAND JARDIN PRIVÉ
APPT DUPLEX luxueusement rénové, liv., 3 chbres, s. de bns douche, 2 w.-c., cuis. équipée. Px 1.100.000 F. T. : 522-95-20.

PARIS XIVe
rue des Volontaires
2e étage, 90 m2 HA
living double 37 m2 + 1 chbre, 1 salle de bains + 1 cuisine.
Parfait état.
Téléphone : 750-21-45 après 19 h.

Près avenue DU MAINE dans rénovat., stud. et 2 P., tt cft, balc., étg. élevé, loué, rapport à améliorer. Le propriét. 555-92-72.

Près DENFERT, direct dans un imm. rénové, studio occupé, tt confort, très bon placement et d'avenir. Téléphone : 555-92-72.

TOUR MONTPARNASSE (150 m.), dans restauration de caract., stud. et duplex, tr. gd cft (asc., v.-o. interph., ptres et vraie cheminée). EUROVIM, LE PROPRIET. 555-92-72.

Je propose prox. métro Alésia environnement calme et ensoleillé
Epoque 1925 **MAISON PART**
Convenant parfaitement à grande famille ou membre profession libérale souhait. concilier partie profession et habitation privée.
SERGE KAYSER - 329-66-66.

15e arrdt.

CROIX-NIVERT
Panoramique - Terrasse
Récent, belle réception + 2 chambres, cave, parking.
F.I.P. : 720-96-55.

16e arrdt.

Mo RANELAGH ds imm. 1900 s/voie privée
5 Pces, 120 m2, au 2e ét., balc. 266-35-84, matin.

PLACE MEXICO (près) 4e ét. balcon
225 M² tout conf., 2 chbres service - 2.100.000 F. 525-78-21 et 520-48-94.

16e avenue du MARECHAL-FRANCHET-D'ESPEREY
Exceptionnel. Très gde récept. Directement face Bois, 2-3 ch., 2 bains, grand standing. Téléph. avant 13 h. et soir : 747-01-80.

17e arrdt.

LA FOUCHE. - Calme : studio, TT CFT, kitchenette équipée : 77.000 F. Téléphone : 874-70-47.

Particulier vd directement, rue G.-Flaubert (17e), imm. P. de T. 5e étage, plein soleil, balcons, double living, 2 chambres, ent. rénové. Px 1 200 000 F. 764-93-70.

20e arrdt.

URGENT SAINT-FARGEAU bourgeois. - Asc.
BEAU 3 PIECES refait neuf. Prix à débattre. - 325-77-33.

78 - Yvelines

SAINT-CYR-L'ECOLE
Luxueux appartem. 3 P., cuisine installée, balcon, vue sur bois. PRIX : 310.000 F (facilités). MONAL, téléph. : 050-28-15.

92 Hauts-de-Seine

A saisir à ASNIERES GARE,
2 P. 37 m2, cuis., dches, w.c. rapport 14.400 F/an.
Spécial investisseur - 150.000 F. Administ. 281-33-35/34, 10/20 h.

94 Val-de-Marne

NOGENT, près bois et R.E.R. : beau 2 P., entr., cuis., tt conft. chff. centr., 263.000 F. 345-82-72.

Bois de Vincennes, près R.E.R., beau 4 P., entr., cuis., tt cft. balc., box, 505.000 F. 346-63-85.

VINCENNES (Près Bois)
récent
LIV. DBLE + 2 chbres, cuis., s. de bains, dressing, 4e ét., asc. Prix : 650.000 F. TÉL. : 379-04-96.

60 - Oise

Chantilly-Gouvieux
le parc des aigles
LANCEMENT 3e TRANCHE
- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis piscine
- proche golf et chevaux

APPARTEMENTS et MAISONS
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS
sur place (4) 457.32.62
au siège 387.52.11

Province

LA CIOTAT (13)
sur la plage, vue imprenable, immeuble 1965, 5e et dernier étage, living double, 3 chbres donnent s/balc., terrasse, parkg. TEL. : (42) 08-59-25.

CENTRE ANTIBES part. vend 4 p. park. + cave, gd stand., vue mer et montagne. Téléph. (93) 31-28-02 — 34-41-41.

Etranger

U.S.A. FLORIDE Apparts prox. mer
Résidence second. - 149.000 F. Ag. DOUGLAS - Tél. : 563-14-15.

CAMBRILS ESPAGNE
Particul. vend très beau studio cuis., s. de bains, gde terrasse, petit immeuble de deux étages avec grand garage, à 80 mètres de la plage. Vendu meublé 100.000 F. Pour renseignements TEL. : 535-01-03.

appartem. achat

RECH. APPTS 2 à 4 PIECES, urgent, av. ou sans cft, PARIS, préf. rive gauche. PAIEMENT CPT. CH. NOTAIRE. - 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e - 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT - RECHERCHE
5-7 pièces, tout confort, 8e, 16e 17e, rive gauche, Neuilly.
MICHEL et REYL. - 265-90-05.

viagers

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes, 8e. TEL. : 266-32-35.
Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.

XIIIe, LIBRE JUILLET 1981 beau 2 P., imm. Super-Italie : 70.000 F + 2.850 F. - F. CRUZ, 8, rue La Boétie. Tél. : 266-19-00.

immeubles

BON XVIIIe, je vends bout. libre, bonne rentabilité garantie. Me téléphoner au 555-92-72.

Propriét. vend proche banlieue immeuble récent, excellent état, bonne rentabilité. - Investisseur exclusivement. Tél. 758-12-21.

MARAIS Propriétaire vend bel immeuble 3/4 vide. Téléphone : 325-68-00.

SITUATION UNIQUE RUE THIERS
REIMS BEL IMM. P. DE T. conv. prof. libérale ou société. Téléph. : (1) 381-10-96.

locations non meublées Offre

Paris Paris

34, RUE PERGOLESE
Immeuble pf très bon standing studio 1.500 F, 2 pièces 2.750 F, 4 p. 4.000 F. + ch. T. 265-58-08.

TRINITE. P. loue b. 5 p. 130 m2 5e, asc. S/sq. calme, sol, balcon 4.750 F + ch. Tél. : 280-08-53

NOTRE-DAME, ANC. RENOVE. Charmant 2 pces cuis., bns, tél. 2 100 F charg. compr. 621-46-08.

CAMBRONNE récent gd standg. ETAGE ELEV., dble liv., loggia, TELEPH. Park., 2 400 F charges compr. S/pl. 15, RUE CEPRE, sam. 19/7 à 12 h. ou T. 621-10-08.

MOUFFETARD particul. loue 2-3 p. tt cft Tél., 2.000 c.c. Tél. 325-45-82.

PARIS-XIIIe
SANS COMMISSION
Importante société loue dans un immeuble récent, bon standing,
STUDIO 34 m2, loyer de : 1.050 à 1.143 F ;
Charges 418 F, parking 220 F ;
2 PIECES 51 m2, loyer : 1.587 F.
Charges 419 F, parking 230 F ;
5 PIECES 105 m2, loyer : 2.672 F.
Charges 859 F, parking 220 F.
S'adresser au gardien.
205, boulevard Vincent-Auriol. Tél. : 589-44-67, de 14 h. à 18 h.

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

Région parisienne

LEVALLOIS près métro, gare et commerces 4 p. tout cft, 78 m2 + cave, imm. moderne, 2.000 F + ch. T. 270-16-07. Lib. 22-9-80.

COURBEVOIE, 4 P., cuis., bns, tél., moqu., chff. centr., park., 2.840 F charg. compr. 380-13-82

ORSAY Métro La Guichet sur hauteur maison récente. Gd séjour + 3 chbres, tout conf. Tél. Garage. Jardin 1.000 m2. - 3.500 F - 387-27-60.

Province

PROVENCE 7 km Vaison, à l'année, gde ferme 6 p. + dép., vigne, b. sit., tél. 2.400 F. Ecr. BLANC, 19, rue Mirabeau, 94300 Vincennes.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. — T. 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 Pièces, Paris, et villa en banlieue Ouest. Propriétaire directement. Tél. 562-78-99.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS **SOUS 48 HEURES** VOS APPARTEM. - 261-52-08.

Universitaire ch. 50 m2 tt cft, de préfér. 3e, 5e, 7e, 16e et Saint-Mandé. Tél. matin avant 11 h., soir apr. 20 h. 328-21-73. Si pas calme s'abstenir.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-82.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE appartement 5 Pièces, 110 m2 + terrasse 14 m2, 2 boxes, 3.000 F + charges. Téléphone 451-57-12.

locations meublées Offre

Paris

CHAMPS-ELYSEES lux. 3 p. 100 m2, 3 ou 4 mois, 4.500 F T. 544-60-86 ap.-midi. Ag. s'abst.

bureaux

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphone
Domiciliation artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

A LOUER CLICHY PÉRIPHÉRIQUE BUREAUX, 481 M²
entièrement installés au rez-de-chauss. cloisonnés et climatisés, 6 lignes tél., parkings restaurant d'entreprise. Charges basses.
SAF
Mme MERLHES
622-10-10

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS : 261-80-88.
MARSEILLE (91) 93-11-18.

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES — TELEX.
PARIS 8e — 9e — 15e
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

QUAI AUX FLEURS
propriétaire vend directement burx libres en toute propriété 9 PIECES 200 m2 situation except. vue sur Seine. TEL. : 887-08-21.

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **335-17-50**

locaux indust.

ENTREPOTS-STOCKAGE près de la porte de la Chapelle. TEL. : 820-93-95.

gérances libres

REGION CENTRE
Affaire BATIMENT à mettre en gérance cse santé. terrain, atelier, matér., bonne clientèle, gde possibilité développement Px à débat. Mise au courant Ecr. n° T 21.257 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

chalets

PRA-LOUP (04) vends chalet 3 chambres, salle de bains, séjour, salle à manger, cuisine sur deux niveaux, central, Tél. + studio. Vue imprenable. Tél. après 20 h. (42) 23-18-18.

hôtels-partic.

Bd MONTMORENCY (près)
état exceptionnel
magnifique réception, boiseries, 5 chambres, 3 bains, cuis. ultra moderne, charmant jdin, gar. FRANK ARTHUR : 562-01-69.

PARC MONTSOURIS
superbe villa 6 pièces 267 m2 + terrasse, tout confort. Px élevé justifié. T. : 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

fonds de commerce

CEDE BAIL MAGASIN CHAUSSURE PRET-A-PORTER centre rue d'Antibes à Cannes. Ecr. M. CARLETTI, 116, bd de l'Observatoire 06300 Nice.

Cède cause retraite 70 ans
IMPORTANTE ET SAINE AFFAIRE IMMOBILIERE
tenue 25 ans par le président actuel. - Excellent emplacement. Aménagement moderne, contrats en cours portant sur minim. de 6.000.000 F d'honoraires échelonnés sur 30 mois. Prix 3.000.000 F. Conditions à débattre. - Ecrire n° 236 - MURATET, 15, rue Taitbout. - 75009 Paris.

A Vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage 3 pièces, cave, grenier, W.-C.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

AIX-EN-PROVENCE
rue princ. ZONE PIETONNIERE vds LA PLUS JOLIE BOUTIQ.
STYLE ENFANT
PARFAITEMENT SITUEE. AFFAIRE TRES SAINE.
Ecr. n° T 21.138 M. Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Boutiques

AIX-EN-PROVENCE
Murs de Boutiques Centre Ville
Prix : 224.000 F.
Loyer obtenu: 2.800 F mens. net
15 % BRUT
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs, 13100 AIX-EN-PROVENCE.
(42) 27-65-01 et 27-60-26.



CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Irak à Paris et Mme Nouri El Wais ont donné mercredi soir 16 juillet une réception à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— On nous prie d'annoncer la naissance, le 11 juillet 1980, de
Léonard
RAVAULT-RODRIGUES.
34, rue Emile-Zola,
54500 Vandœuvre.

— M. Jean-Marc SIMON et Mme, née Yvette-Marie Alfon, sont heureux de faire part de la naissance de leur fille,
Stéphanie,
Paris, le 2 juillet 1980.
Les Closeaux, 60300 Senlis.
15, rue de Lille, 75007 Paris.

Mariages

— M. et Mme Roger MEYER sont heureux de faire part du mariage de leur fils,
Jean-Marcel
avec
Ruchikarn SITAPUTRA,
qui a eu lieu à Bangkok, le 11 juillet 1980.

Décès

— Mme Claude Buyssens, ses enfants et la famille, ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude BUYSSENS,
survenu à Caen, le 8 juillet 1980, à l'âge de cinquante-cinq ans.
La messe d'inhumation a été célébrée dans l'intimité familiale à Villers-le-Sec (Aisne) le 12 juillet 1980.
Cet avis tient lieu de faire-part.
25, chemin du Pont-Créon,
14000 Caen.

— M. et Mme Ange Martin,
M. et Mme Henri Novoli,
Mme Denise Girard,
Mme Marie Fournier,
Mlle Marguerite Fournier,
Mme Cécile Fabre,
M. et Mme Jean Treillard,
M. et Mme Jean-Louis Truchement et leurs enfants,
M. et Mme Francis Girard et leur fils,
M. et Mme Bernard Truchement et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Girard et leurs enfants,
M. et Mme Willy Kuhl et leurs enfants,
M. et Mme Alain Novoli et leurs enfants,
M. et Mme Gilbert Novoli et leur fille,
M. et Mme Patrice Novoli et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Novoli et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Ricard,
M. et Mme Louis Hartung et leurs enfants,
M. et Mme Vincent Treillard et leurs enfants,
M. et Mme Valentin Fabre et leur fils,
M. et Mme Bruno Fabre,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Paul FOURNIER,
née Raymonde Girard,
leur sœur, belle-sœur et tante, survenu le 28 juin 1980, à S'Agaro (Espagne).
Les obsèques auront lieu le lundi 21 juillet 1980, à 11 h. 15, au cimetière Saint-Roch de Salon-de-Provence.
Une messe corps présent sera célébrée en l'église Saint-Michel de Salon, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Elisabeth Gaud, son épouse,
Didier, Marjolaine, Béatrice, Véronique, Fabienne et Frédéric, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur François GAUD,
ophtalmologiste,
le mardi 15 juillet, dans sa cinquante-deuxième année.
La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le vendredi 18 juillet, à 15 heures, à la chapelle Orthemale, Buzançais (Indre).
Une messe sera dite à son intention au mois de septembre à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons la mort de
Bernard GUEX,
chef du service de presse
de la Chambre syndicale
des constructeurs automobiles,
décédé le 9 juillet d'un cancer, à l'âge de cinquante-cinq ans.

[Bernard Guex avait participé, durant la guerre, à la Résistance dans le Vercors. Après Saint-Cyr, il avait fait partie de l'état-major du général de Lattre de Tassigny. Il était chef du service de presse à la Chambre syndicale des constructeurs automobiles depuis 1970.]

— Mme Christian Jochaud du Plessix et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Christian JOCHAUD du PLESSIX,
directeur général de l'IRCA,
commandeur
de l'ordre national de Côte-d'Ivoire,
chevalier de l'ordre du Mérite,
survenu subitement le 28 juin 1980.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

— Mme Georges Monniot et ses enfants Françoise et Jacques,
Les familles Choffat, Berruex, Recordon et Delhausse,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges MONNIOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,
officier dans l'ordre d'Orange-Nassau,
survenu à Paris, le 15 juillet 1980, dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, villa Houssay,
92200 Neuilly-sur-Seine,
Portet, 64330 Garlin.

— La direction,
Les cadres et le personnel de la SITA (Société internationale de télécommunications aéronautiques),
ont le regret de faire part du décès de
M. Georges MONNIOT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,
officier dans l'ordre d'Orange-Nassau,
ancien directeur général de la SITA (1949-1976),
survenu à Paris, le 15 juillet 1980, dans sa soixante-dixième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 19 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
SITA,
112, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Juliette Nahmani,
Mathilde et Louis Nahmani et leurs enfants,
Rivka et Jo Hazan et leurs enfants,
Annette Nahmani et son enfant,
M. et Mme Samuel Nahmani et leurs enfants,
Mme veuve Mrejen et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, frère, grand-père,
M. Salomon NAHMANI,
survenu le dimanche 13 juillet 1980, à Châtillon-sous-Bagneux.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Marie Sarfati, née Taieb,
Ainsi que ses fils, belles-filles, petits-enfants et familles parentes,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
M. Gaston SARFATI,
leur très cher époux, père, grand-père et beau-père, survenu le 15 juillet 1980, à Annemasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme Pierre Roger Soumet, née Veyssière, son épouse,
M. et Mme Jean-Pierre Boulais,
M. et Mme Michel Soumet,
ses enfants,
M. et Mme Serge Thomas,
Luc, Catherine, Sophie, Philippe,
ses petits-enfants,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger SOUMET,
receveur retraité
des Postes et Télécommunications,
survenu le 4 juillet 1980, à l'âge de quatre-vingts ans.
L'inhumation a eu lieu au Père-Lachaise, dans l'intimité familiale, le mercredi 9 juillet 1980.

— Mme Anne-Marie Trillat, née Pouradier-Duteil,
Line Trillat,
Le docteur Etienne Trillat et son fils,
M. et Mme Louis Léonhardt, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Ennemond TRILLAT,
survenu le mercredi 9 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 12 juillet à Yzeron, dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Epernay, Vauciennes.
Mme Vincent Ballu, ses enfants et petits-enfants, profondément touchés par toutes les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Vincent BALLU,
remercient de tout cœur d'avoir partagé leur peine et leurs prières.

— Mme Mamad Ismail,
Ses enfants,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreux témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. Mamad ISMAIL,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine d'accepter leurs remerciements émus.

— M. et Mme Christian Lamy,
Mme Simone Mazé,
M. et Mme André Lamy,
La Fédération nationale de la coiffure,
très touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de
M. Marcel LAMY,
adressent leurs sincères remerciements.

Anniversaires

Pasteur
André LÉVI ALVARES,
18 juillet 1970-1980.
« Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont annoncé la parole de Dieu. »
(Hébreux, XIII, 7.)

Mon SCHWEPPES
« Indian Tonic »
et moi on part souvent en voyage ensemble.

L'immobilier

villas

Saint-Germain-lès-Corbeil 91
Part. vend de préfér. à particul. maison Kaufman et Broad de 5 pièces, tt cft, cuisine équipée, garage, + téléph., sur terrain engazonné de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix : 530.000 F.
Tél. : 533-78-68 et/ou 075-05-31.

MARSEILLE SUD 7e PRADO dans pinède à prox. calanques école, lycée, commerces s/place s/660 m2 plantés arbres médit. villa moderne plain-pied 122 m2 séj. 35 m2, 4 ch. s. bns 2 s. eau 2 w-c chem. cellier gar. cc. gaz cse mut. 900.000 F (91) 73-02-59.

RUEIL R.E.R. Résidentiel
séj. double, 3 chambres, cuis. équipée, gar., terrain 400 m2, calme, 920.000 F. T. 749-83-92.

CHAMPS-SUR-MARNE
résidentiel 25 min. Paris/A4 proche futur R.E.R. luxueuse villa 1970 7 p. 395 m2 utilisable, sous-sol total grenier, grande terrasse ensoleillée 4.200 m2 parc clos paysagé. Prix : 1.850.000 F.
ACC 56, av. de la Résistance CHELLES. Tél. 421-06-79.

fermettes

A vdre FERMETTE 2,5 ha à restaurer complètement, eau, électr., pressoir granit, 50 km de Caen, près N 175, 120.000 F. Ecr. Jeanne, 6, r. des Embruns, 22410 ST-QUAY-PORTRIEUX.

18 km S. Montargis
FERMETTE
A RESTAURER
gros œuvre bon état,
175 m2 habitables
sur terrain de 7.000 m2.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (16-38) 91-57-77.

18 km S. Montargis
Grange à Restaurer
sur 3.500 m2 de terrain.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (16-38) 91-57-77.

Fermette XIXe siècle - ANJOU près Loire. - Plein Sud. 3.000 m2. - 4 pièces princip., tt conf., poutres, cheminées anc., gar., nomb. poss. aménagement greniers et grange atten. 600.000 F. (41) 80-50-40.

maisons de campagne

GARD
1) Situé entre Avignon et Alès 20 km autoroute A9
5 km d'Uzès
dans village de caractère maison de pierres entièrement restaurée sur 3 niveaux de 50 m2 environ chacun.
● R.-de-chaussée s/cave voûtée salle à manger avec cuisine entièrement équipée.
● 1er ét. sal. av. gde cheminée.
● 2e étage petite terrasse panoramique donn. sur ch., avec baie vitrée, av. s. de bns baig., tt cft, habit. de suite, idéale pr vac. au sol. Px 320.000 F.

2) Entre Nîmes et Alès, à 15 km d'Uzès, à 2 km du Gardon, ds hameau situé autour parc du château, maison gardoise ds village s/2 niveaux de 70 m2 chacun environ, cour intérieure de 30 m2, petite terrasse.
● R.-de-ch. 1 gde p. av. chem., 1 chbre, escal. intérieur.
● 1er ét., 1 cuis. amén. donn. s/terrasse, 1 ch. Le tout en bon état, habitable de suite.
Prix : 250.000 F.

Pour visiter, tous les jours, Sté CATRY J.-F. LALLEMAND. Téléph. : (66) 22-21-95 domicile ou (66) 22-43-44 bureau ou écr. 43, cours d'Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

97 KM. DE PARIS EST
maison rustique, tt cft, 6 Pièces, terrain 2 a 70 ca. Prix 450.000 F. Téléphone : (16-23) 82-40-90.

EXCEPTIONNEL
AVEYRON
Maison de maître en pierre bleue de pays, bâtie sr mamelon en prairie. Vue, site except. 10 pces habit. de suite après installation des commodités modernes. Dépendances de caractère (grange cathédrale + Ecurie + Bergerie + Four à pain). Pour tous renseignements téléphoner (66) 22-50-30, hres rep. et après 18 heures (66) 22-43-44, hres bur. ou écrire Sté CATRY, M. LALLEMAND J.-C., 43 cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille.

CHATELAILLON
12 km mer, 20 km La Rochelle pêche, chasse. A vendre dans BOURG GRANDE MAISON à rénover, gde cuis., grand séj. 4 chbres, dépend., jardin 200 m2 + terr. atten. environ 1.600 m2. Renseignements 16-46-46-14-03 ou M. GAIGUANT — 950-18-53.

A 150 KM de PARIS
Dans un gentil hameau
Maison style fermette anc.
Seule sur son terrain de 2.000 m2. A l'orée d'une belle forêt et à quelques kilom. de la Loire. Elle se compose d'un salon/séjour, 3 chbres/loggia + 2 autres chambres poss. Terrasse couverte. Prix : 450.000 F. Crédit possible.

S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet - B.P. 105, 18002 BOURGES Cedex.
Tél. : (48) 24-77-14.
Tous rens. à notre bureau Paris 122, boul. Haussmann, 75008 PARIS.
Tél. : 522-48-55 et 522-01-74.

VAUCLUSE
15 MIN. CAVAILLON
Maison de village en pierre. Avec 700 M2 + dépendances. Très jolie vue. Bon état.
Prix : 240.000 F.
CATRY 16 (90) 75-46-50.

châteaux

MEDITERRANEE
Point de VUE PANORAMIQUE.
CHATEAU CAP BEAR 8 P + DEPS
4.000 M2 - Parc aménagé.
PRIX : 2.700.000 F.
GALANGAU - B.P. 4 - Saisses-66

Monts du Beaujolais
à 1 h. 30 autoroute, part. vend château de Toiot (Beaujeu) + nombr. dép. + 10 ha parc. Environn. splendide. Prix à déb. Dolliveux (74) 04-60-77.

pavillons

RUEIL près R.E.R., réception, 2/3 chambres, tt cft, gar., jdin, 550.000 F. LELU, Tél. 534-57-40.

6 KM FONTAINEBLEAU
pav., 6 P. conf. 770 m2 arboré, clos, calme. 500.000 F. 070-08-24.

ANTONY
pavillon excell. état, s. à mang. s/jardin arborisé, liv. double, cuisine, 4 chambres, garage, sous-sol. Prix : 792.000 F.
ACO 15, avenue Jean-Moulin PARIS-14e. T. 542-98-37.

terrains

RÉGION ÉTAMPES
très beau terrain 10 hectares boisé, constructible pour une habitation. Site protégé. Vue imprenable. Prix : 600.000 F.
Agence Saint-Hubert
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (16-38) 91-57-77.

Entrepreneur-Constructeur
recherche auprès
PROPRIETAIRES ET COURTIERS
TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES
PARIS ET REGION PARISIENNE
POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES
BRUNO-ROSTAND
4, avenue de l'Opéra,
75001 PARIS - TEL. : 296-01-25.

propriétés

SARTHE (SUD)
très bel ensemble, MAISON de 4 PIECES et MOULIN à roue FIN XVIIIe, rivière, 1 ha peupl. ds centre village, conviendrait Hôtel-auberge. Tél. : 361-84-09.

Part. vd LES ANDELYS 80 km. Belle propriété ancien., caract. 260 m2, 7-8 pièces, 2 s. de bns, gd gar., tout cft, très beau parc de 5.000 m2. Tél. : 32-54-21-74.

Mes POTTIER et TRIGALLOU, notaires associés.
49150 BAUGÉ. Tél. (41) 89-10-35.
A VENDRE en ANJOU, près BAUGE, MAIS. BOURGEOISE, 7 pièces, tout confort, dépend., jardin 3.639 m2. Px 530.000 F.

LOUVECIENNES/BOUGIVAL
MAISON SUR L'EAU
superbe, 175 m2 + terrain de 400 m2. Particulier : 916-29-25.

4 km Chartres 2 km gare mais. rust. 7 p. 260 m2, terr. 1.700 m2 cuisine équipée, tout confort. Px 700.000 F. T. (37) 21-09-93.

R. MILLY-LA-FORÊT
Propriété week-end sur 15.000 m² Bord Essonne privé sur 230 m. Possibilité étang (ancienne cressonnière). Petit bâtiment en dur. 210.000 F (poss. 5 Ha supp.)
Agence SAINT-HUBERT,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 LA FERTE-SAINT-AUBIN.
Tél. : (38) 91-57-77.

25 KM de NICE
Part. vd à LEVENS : ANCIEN MOULIN pierres apparentes av. machinerie, séj. 42 m2, salon, bar, 4 ch., 2 s. de bns, cuisine. Parfait état, jardin complanté, bordé par ruisseau. NICOLAS, 27, avenue Miliat, 06000 NICE. TEL. : (16-93) 51-07-15.

SOLOGNE
REGION SALBRIS
très bon territoire de chasse 75 hectares étang 5 hectares. Bâtiment confortable.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
TEL. : (38) 91-57-77.

18 km S. Montargis
MANOIR très bon état, dans un très beau parc 8 ha pièce d'eau chf. cent, 6 chbres au 1er étage, possibilité 6 chbres au 2e étage dépendances + maison gardien.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (38) 91-57-77.

SOLOGNE
Région NEUNG-SUR-BEUVRON. Propriété de 34 hectares dont très bel étang de 10 hectares. Demeure de style en cours de restauration, 320 m2 habitable. Prix : 1.600.000 F.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (38) 91-57-77.

10 KM. SAINT-TROPEZ
dans domaine privé, 800 mètres mer, villa avec piscine, superbe vue sur la mer.
Tél. : (16-94) 79-22-70 - 255-04-51.

Provence, pr Marseille, 24 ha : pins, vignes, cultures, impt. bât. envir. intact. 2.000.000. 589-64-96.

PLAISIR - LES GATINES
mais. 230 m², 5 ch., 3 s. de. bns, gd séj., gar. 2 voit., jdin clos 725 m² sur domaine privé avec pisc. et tennis. - 850.000 F. M. Bruno - 236-55-31 ou 233-51-62.

RÉGION BLOIS
Gentilhommière 16e - 17e parc de 17 ha avec pièce d'eau, 3 bâtiments en parfait état dont 1 à usage de grange. - Prix : 1.600.000 F, frais agence inclus.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (16-38) 91-57-77.

NORMANDIE
PROCHE HARAS DU PIN
sur 4 hectares herbage, ferme de caractère en L, entièrement restaurée, grand confort, belle réception, cuisine aménagée, 5 chambres, 4 boxes + 8 possibles.
Agence Saint-Hubert,
231, rue du Général-Leclerc,
45240 La Ferté-Saint-Aubin.
Téléphone : (16-38) 91-57-77.

PAYS D'AUGE
BELLE PROPRIETE
MAISON COLOMBAGE
Tout confort, sur deux niveaux et grenier. 540 m2 envir. au sol, plus 11 ha : herbages, pommiers et bâtiments.
Vente aux enchères
AU TRIBUNAL DE LISIEUX
le 23 juillet 1980, à 9 heures, suivant cahier des charges.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
1) M. AUDI, téléph. (1) 645-14-13 (sauf week-end) ;
2) GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE LISIEUX.

forêts

ETUDE DE Me BROCARD,
NOTAIRE à SAINT-MIHIEL
Tél. (29) 89-00-25

A VENDRE
FORETS DE QUALITE
— 40 HA plantation résineux, 15 ares, 25 ans. Plus de dégagement. Accès voiture. Epicéas. Douglas. Prix : 1.700.000 F.
— 80 HA : 55 ha taillis sous futaies, chênes, hêtres, frênes. 25 ha terres drainées. Prix : 1.750.000 F.
— Forêts de chênes. 11 HA. 12.000 M3.



Le Monde

environnement

L'écologie en Union soviétique

Selon les théoriciens marxistes, les capitalistes n'ont pas seulement exploité les travailleurs, ils ont aussi pillé les ressources naturelles et provoqué ainsi la crise écologique actuelle. Maîtresse des terres et des eaux, programmant minutieusement son développement industriel, la patrie du socialisme aurait dû, mieux que tout autre pays, préserver son immense capital de nature, épargner à ses habitants les nuisances industrielles et leur ménager un cadre de vie d'une exceptionnelle qualité.

Atteinte plus tard que l'Europe et l'Amérique du Nord par la révolution industrielle et l'urbanisation qui l'accompagne, l'U.R.S.S. était historiquement bien placée pour en éviter les ravages. A-t-elle su profiter de ses atouts? Après avoir longtemps négligé d'évoquer ces questions, les agences de presse soviétiques multiplient aujourd'hui, à l'adresse de l'étranger, les bilans d'autosatisfaction. Sur ce point comme sur d'autres, Moscou, à l'occasion des Jeux, veut présenter un visage avenant. Qu'en est-il réellement?

I. — Vingt-huit millions de protecteurs de la nature

De notre envoyé spécial MARC AMBROISE-RENDU

Moscou. — A l'ombre de l'hôtel Rossia, gigantesque mille-feuille de béton planté à deux pas de la place Rouge, à Moscou, la chapelle Saint-Maxime dresse encore ses bulbes dorés. Rescapée de l'urbanisme dévastateur des années 60, elle baigne dans le hourvari et les fumées bleuâtres de l'intense circulation environnante. Des écoliers avec leurs maîtres et de studieux visiteurs y pénètrent encore, non pour s'y recueillir, mais pour y contempler des animaux empaillés. Désaffectée, la chapelle Saint-Maxime est un musée dédié à la protection de la nature. Et si, malicieusement, on demande à sa gardienne ce qu'elle pense de la chasse à la baleine encore pratiquée par les flottilles soviétiques, elle répond sans hésiter : *« Je serais d'accord pour qu'on la stoppe dès demain. »* Quant aux urbanistes de Moscou, ils disent de l'hôtel Rossia : *« Nous ne ferions plus cela aujourd'hui »*

Pour comprendre la situation de l'écologie en Union soviétique, une visite à la chapelle Saint-Maxime ne saurait suffire. Même au bout d'une semaine d'enquête, il est bien difficile de s'en faire une idée claire. Le pays est immense et la réalité y est constamment masquée par le discours officiel.

N'empêche que les premières impressions recueillies dans la minuscule église ne cessent ensuite d'être confirmées. Pour en savoir davantage, il faut passer sur la rive gauche de la Moscova et pénétrer dans les bâtiments vétustes mais historiques de l'Institut de géographie. Son directeur, M. Petrovich Guerrasimov, membre de l'Académie des sciences, parle volontiers des réserves naturelles qui parsèment l'U.R.S.S. Elles sont au nombre de « cent vingt à cent trente » (1), paraît-il, et couvrent une surface totale de près de 20 millions d'hectares, soit moins de 1 % du territoire. Cette proportion est à peu près la même que celle des parcs nationaux en France.

Ces réserves sont d'une extrême diversité de surface et de statut. Les plus modestes, destinées à protéger une espèce rare, n'ont que 60 hectares. Mais il en est d'immenses comme ces 800 000 hectares de taïga primitive — marécages entrecoupés de forêts de conifères et de bouleaux — que l'on a protégés à titre d'écosystème complet autour de la rivière Pechora, dans le nord de la Russie d'Europe. Une autre réserve géante est située dans les monts Altaï, à la frontière mongole. Et d'autres encore, aux dimensions de la Sibérie, sont en projet autour du lac Baïkal.

Des réserves intégrales on bannit toute activité humaine autre que l'observation scientifique. Dans certaines, la chasse est autorisée. Beaucoup sont accessibles au public, mais à condition qu'il circule à pied. L'U.R.S.S. vient même de créer sa première réserve maritime sur 63 000 hectares dans le golfe de Pierre-le-Grand, au nord de Vladivostok. La pêche y sera strictement contrôlée.

La politique des réserves est un héritage des tsars. La première protège intégralement, depuis 1912, la végétation subtropicale de la vallée géorgienne de Lagodekhi, qui descend du Caucase vers la mer Noire. La seconde — Barguzin — née en 1916, sur les rives du Baïkal, est un sanctuaire de zibelines.

Cette politique semble avoir atteint son but. Ainsi, la grande réserve du Caucase, qui couvre 260 000 hectares — le massif en compte une vingtaine d'autres plus réduites. — abrite un impressionnant bestiaire. Les bisons, nombreux autrefois, y furent massacrés jusqu'au dernier pendant la guerre. A partir de cinq individus importés des Etats-Unis et de Pologne, on a reconstitué un troupeau de six cents têtes. Autour d'eux vivent des cerfs, des bouquetins et des chamois par milliers. Sur ce cheptel, un millier d'ours, soixante loups, quarante lynx et deux cents aigles prélèvent leur subsistance.

Outre les réserves naturelles, le dispositif de protection comprend encore l'équivalent de nos sites classés : des arbres vénérables, de profonds canyons, des pics, des lambeaux de la forêt primitive sont devenus « intouchables ». Ils sont, paraît-il, « très nombreux ».

En revanche, les Soviétiques ont boudé jusqu'à présent la formule des parcs nationaux et ses trois objectifs — conservation, observation scientifique, récréation du public — que les Anglo-Saxons ont répandus à travers le monde. Selon Mme Rimma Zimina, directeur de recherches à l'Institut de géographie, on ne connaît en U.R.S.S. qu'une demi-douzaine de « parcs populaires », axés davantage sur la récréation que sur la conservation : sur les côtes de la Baltique, près de Mourmansk, à Alma-Ata e ten Ouzbékistan. Mais, de son propre aveu, ils ne sont pas conformes aux standards internationaux et ne méritent donc pas l'appellation de parcs nationaux.

Ce sont les scientifiques — les naturalistes et surtout les géographes — qui, dès l'époque des tsars, ont lancé la politique de protection... Leur « groupe de pression » est encore efficace puisque le nombre des réserves naturelles continue à augmenter. Mais M. Petrovich Guerassimov et ses camarades ne manquent pas de souligner qu'ils sont strictement dans la ligne du parti et du gouvernement.

Dans la ligne

Tout écologiste soviétique peut en effet invoquer l'exemple de Lénine qui fit emprisonner pour un mois un de ses compagnons bolcheviques coupables d'avoir abattu un arbre « sans raison ». Il brandit aussi la Constitution « modèle 1977 » dont l'article 18 assure : *« Dans l'intérêt des générations présentes et à venir, on prend en U.R.S.S. les mesures nécessaires pour protéger et utiliser de façon scientifique et rationnelle la terre et son sous-sol, la faune et la flore, pour maintenir la pureté de l'air et des eaux, pour assurer le renouvellement des richesses naturelles et améliorer l'environnement. »*

Si cela n'est pas suffisant, on appelle à la rescousse Leonid Brejnev lui-même, qui s'est écrié récemment : *« Camarades, il est possible et nécessaire d'aider la nature à déployer ses forces vitales. On connaît l'expression « région florissante ». C'est ce qu'on dit des régions où les connaissances, l'expérience, l'attachement et l'amour de la nature des peuples ont fait des miracles. Telle est notre voie socialiste. »*

Les thèmes de l'écologie, sinon le mot lui-même, font donc partie du discours le plus officiel. Sur les présentoirs des aéroports, on trouve parmi de multiples brochures vantant les réalisations soviétiques un livret de cinquante-quatre pages intitulé : *« Protégeons la nature »*. L'auteur, Yuri Sinyakov, reconnaît d'emblée que l'homme doit faire face à *« une crise écologique majeure dont il est lui-même l'auteur »*, mais que, si des problèmes écologiques existent en U.R.S.S., ils sont moins aigus qu'aux Etats-Unis, au Japon et en Europe occidentale. Suit un exposé détaillé des efforts accomplis par le socialisme pour les résoudre.

La compagnie Aeroflot diffuse aussi dans les aéroports un dépliant illustré qui exalte *« l'appréciable contribution que les pilotes de l'aviation civile apportent à la noble tâche de la protection de l'environnement »*.

Au musée Saint-Maxime, à Moscou, on peut voir sous vitrine une vingtaine d'ouvrages consacrés à l'écologie, y compris des traductions. *Socialisation de la nature*, le livre de Philippe Saint-Marc, a été traduit en russe, et le premier tirage épuisé en quelques jours. Mais il n'a pas été réédité et il n'est pas du tout certain que la littérature écologiste soit disponible dans les librairies.

On se rabat donc sur les romans comme *l'Adieu à l'île*. Valentin Raspoutine y raconte la résistance de villageois sibériens dont les isbas doivent être englouties par les eaux d'un barrage hydroélectrique. *Le ton* évoque Giono et Ramuz, l'affaire elle-même ressemble au drame de Tignes. Le livre a eu, paraît-il, un immense succès.

Comme on l'imagine, les feuilles écolo-contestataires ne fleurissent pas en U.R.S.S. En dehors de la rubrique « nature » de l'équivalent moscovite de notre *Science et Vie* et de la très officielle revue *la Nature*, fondée en 1912 et tirant à quatre vingt-cinq mille exemplaires, les écologistes soviétiques n'ont pas grand-chose à lire. Aussi se rabattent-ils sur les trois émissions hebdomadaires au cours desquelles la télévision traite, à l'occasion, de protection de la nature : « Dans le monde des animaux », « Le Club des ciné-voyageurs » et une émission scientifique : « L'évidence incroyable ». Test de popularité : les deux premières sont diffusées le dimanche à l'heure du déjeuner.

Quant à ceux qui veulent militer, ils peuvent rejoindre l'« association pan-russe de protection de la nature », l'une de ces curieuses institutions que sécrète la société soviétique. Créée sur l'initiative des autorités, recrutant dans les entreprises, dans les écoles et jusque dans la rue en vendant des timbres d'adhésion, elle compterait, assure-t-on officiellement, vingt-huit millions de membres. Mais personne ne connaît son siège. Ses dirigeants se réunissent, paraît-il, tous les quatre ans. Les citoyens ne savent pas eux-mêmes s'ils en font partie à l'instar de nombre de Français qui ne se souviennent pas d'avoir versé une obole à la Croix-Rouge alors que celle-ci les comptabilise comme adhérents.

Les fonctionnaires de Moscou et les universitaires assurent pourtant que l'association exerce une influence certaine sur les autorités locales en dénonçant les pollutions et en surveillant les espèces menacées.

Ces vigilants de l'environnement servent à l'occasion de force d'appoint aux scientifiques qui veulent « écologiser » la société soviétique. Ce sont là-bas les géographes et non les biologistes qui ont pris la tête du mouvement et qui revendiquent le leadership des recherches. Ainsi, Petrovich Guerassimov, qui dirige les six cents personnes de l'Institut de géographie, ne tient pas un autre langage que ses confrères d'Occident : « *L'écologie*, dit-il, *n'est plus une discipline scientifique particulière, mais une approche scientifique de la nature et de la société et des liens qui existent entre elles.* » Selon lui, l'écologie doit contaminer toutes les disciplines comme la géologie, la biologie, la médecine, la technologie, l'économie. Et les dirigeants du Kremlin eux-mêmes devraient s'inspirer davantage de ses leçons. « *Il faut*, déclare l'académicien, *une meilleure politique nationale d'exploitation des ressources naturelles et de protection de l'environnement* ». Ces propos ne sont pas désavoués par les douze cent cinquante professeurs et chercheurs de la Faculté de géographie qui, du haut des buildings du mont Lénine, dominent Moscou.

Bagarres sur le Baïkal

C'est assurément de ces deux institutions qu'est partie dès 1958 la riposte aux programmes d'exploitation industrielle du lac Baïkal. Cet admirable plan d'eau cerné de forêts, riche en poissons et long de 640 kilomètres, est le plus profond du monde. C'est une des merveilles de la Sibérie méridionale. Il est, pour tous les Soviétiques qui rêvent d'aller le contempler, le symbole de la conquête de l'Est et de ses prodigieuses richesses naturelles. Or le ministère des papeteries projetait d'installer sur ses rives un chapelet de gigantesques combinats qui, bien entendu, auraient déversé leurs saletés dans ce dépotoir providentiel.

C'est par le biais de la *Literatournaya Gazeta* que l'alerte fut donnée il y a vingt-deux ans déjà. En 1965, au terme d'une série d'articles sur le Baïkal, un écrivain posait la question sacrilège : « *Qu'est-ce qui est le plus utile : créer ces entreprises ou protéger le lac ?* » Comme à l'accoutumée, la *Literatournaya* publia un abondant « courrier des lecteurs » où s'exprimaient des scientifiques et de simples citoyens. Le débat écologique était lancé. Le parti s'en empara et, en 1971, un arrêté spécial du conseil des ministres prescrivait « *l'utilisation rationnelle et la protection du Baïkal* ».

L'affaire du Baïkal est tout à fait typique des blocages de la société soviétique et des cheminements détournés qu'elle emprunte pour s'adapter quand même aux réalités nouvelles. Elle est aussi symbolique de la situation de l'écologie dans le monde socialiste où le maître mot reste « produire à tout prix ». Car l'argument massue brandi par les défenseurs du lac est à présent celui-ci : le Baïkal possède un gisement touristique plus important que son gisement forestier.

Le tourisme, qui sauvera peut-être le lac sibérien, menace toutes les réserves naturelles. Celles du Caucase en particulier sillonnées par les randonneurs et les alpinistes. Les géographes-écologistes se tournent alors vers la solution « parc national » qu'ils ont délaissée jusqu'ici. Pour la récréation des citadins de Leningrad et de Moscou, ils veulent créer un vaste « parc naturel et populaire » sur 100 000 hectares dans les collines du Valdaï, le château d'eau de la Russie d'Europe. Un autre serait ouvert au Baïkal et un troisième autour du mont Elbrouz, sommet du Caucase qui culmine à 5 633 mètres.

Mais comment aménager ces parcs? Petrovitch Guerassimov a dû prendre l'avion pour l'Amérique. Car c'est au Yellowstone, au parc du Grand-Teton et dans le parc canadien de Banf que les Soviétiques vont à présent prendre des leçons. Après avoir enquêté sur les écologistes français, un journaliste moscovite critiquait les « verts » qui, selon lui, ne voient pas que la crise écologique résulte des contradictions du capitalisme. Mais quand l'U.R.S.S. est en face de ses propres contradictions, elle va en chercher la solution dans les pays capitalistes...

Prochain article :

UN PLAN POUR LES PÊCHEURS A LA LIGNE ?

(1) Selon les Nations unies, l'U.R.S.S. comptait quatre-vingts réserves en 1972.

CORRIDAS, COURSES DE LÉVRIERS, TIRS AUX PIGEONS INTERDITS ?

Le gouvernement se prononcera d'ici au 15 septembre sur les propositions du rapport Micaux

D'ici au 15 septembre, le conseil des ministres aura à se prononcer sur une série de mesures destinées à améliorer la condition des animaux. C'est ce qu'a annoncé M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, qui est chargé de tirer du rapport de M. Pierre Micaux (*le Monde* du 17 juillet) ce qui pourrait être retenu par le gouvernement. En attendant, le député (U.D.F.) de l'Aube, qui a été reçu pendant trois quarts d'heure à l'Elysée, a été chargé par le chef de l'Etat de poursuivre son action. « *Mon premier travail*, a-t-il précisé, *consistera à convaincre les élèves des écoles vétérinaires de porter davantage d'attention à la protection des animaux, au sens large du terme.* »

M. Micouse a indiqué qu'un certain nombre de mesures pourraient être prises d'urgence, avant même que le conseil des ministres ne soit saisi des conclusions de son rapport. « *C'est tout de suite qu'il faut faire campagne contre les abandons d'animaux, renoncer à l'importation d'animaux maltraités et interdire l'abattage rituel musulman en dehors des abattoirs.* »

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Paris, mercredi 16 juillet, à la sortie de l'Elysée le parlementaire en mission n'a pu commenter les trois cent quinze propositions que formule son épais rapport de deux cent cinquante feuillets (1). Pourtant un certain nombre d'entre elles, si elles étaient retenues, ne manqueraient pas de susciter d'assez vives réactions à la fois dans le public et parmi les professionnels concernés. M. Micaux, par exemple, ne suggère pas moins de dix-sept dispositions pour améliorer les élevages en batterie dont l'interdiction d'élever des veaux dans l'obscurité, de castrer et d'écorner les taurillons et les porcs sans anesthésie.

Pour « humaniser » les transports de bétail, qui se font dans des conditions souvent lamentables, le rapport énumère vingt-cinq mesures. Parmi celles-ci l'obligation d'une licence pour tous les transporteurs d'animaux et l'autorisation donnée aux vétérinaires-inspecteurs de perquisitionner à bord des véhicules et de procéder à l'abattage immédiat des animaux en cas de nécessité.

M. Micaux propose la fermeture progressive de près de quatre cents petits abattoirs ainsi que le réexamen du plan national des abattoirs.

Au chapitre tant controversé de l'expérimentation animale, le rapport pose comme principe que la science a besoin des animaux mais qu'il est possible d'« économiser » ceux-ci au maximum. Comment ? En améliorant les élevages et même en créant un élevage national d'animaux de laboratoire qui permettrait d'éviter des importations s'élevant à un milliard de francs par an.

Un office national de l'expérimentation animale ayant des antennes dans chaque région, des services de contrôle dans chaque département et des commissions de chercheurs dans chaque établissement serait chargé de faire respecter les nouvelles méthodes d'expérimentation.

Interdiction d'importer des animaux exotiques et sauvages, contingentement des importations de chiots, augmentation de la T.V.A. sur le commerce des animaux de compagnie, lourdes amendes pour ceux qui laissent leurs chiens salir les trottoirs, telles sont quelques autres suggestions qui vont surprendre. Les sociétés protectrices des animaux elles-mêmes ne sont pas épargnées. La plupart d'entre elles, dit M. Micaux devraient se transformer en sociétés d'un accueil des animaux (S.A.A.) dotées d'une charte. Quant à la S.P.A. nationale, elle s'emploierait à la protection au sens large, ce qu'elle ne fait pas actuellement.

Trois cents emplois

Le rapport du député de l'Aube risque de heurter encore bien davantage un certain nombre d'aficionados et de sportifs. Il n'hésite pas, en effet, à demander l'interdiction des courses de lévriers, des combats de coqs, du tir aux pigeons vivants et des corridas. Celles-ci, qui se sont transformées dans bien des cas en « spectacles pour touristes » ne pourraient être maintenues que dans quelques villes du Midi où la tradition de la tauromachie est « ininterrompue ». De toute manière la participation des chevaux, et donc des picadors, serait interdite.

Le rapport estime nécessaire une meilleure formation des vétérinaires et des médecins afin que ces professionnels prennent en compte la protection des animaux. Il suggère donc la création de chaires du comportement animal dans les écoles vétérinaires et de biomédecine dans les facultés de médecine.

Pour mettre en œuvre cette politique tous azimuts, « Monsieur animaux » envisage le vote d'une loi nouvelle sur l'expérimentation animale et de nombreuses adjonctions aux textes existants. L'application des mesures retenues par le gouvernement ferait l'objet d'un plan quinquennal assorti de moyens financiers correspondants. M. Micaux évalue à trois cents le nombre des emplois à créer pour renforcer les effectifs des contrôleurs-vétérinaires. « *C'est une noble et lourde tâche à laquelle je convie le Parlement et le gouvernement* », conclue-t-il. Périlleuse aussi, aurait-il pu ajouter, tant il est vrai que la plupart des mesures imaginées heurtent des habitudes et des intérêts, et même des passions. Autant de points très sensibles auxquels on évite généralement de toucher en période électorale.

M. A.-R.

(1) « L'homme et l'animal », rapport présenté au gouvernement par M. Pierre Micaux, parlementaire en mission. Ministère de l'agriculture, 78, rue de Varenne, 75007 Paris.

VIE HUMAINE ET SOUFFRANCES ANIMALES

A l'évidence, le chapitre consacré à l'expérimentation animale a longuement retenu l'attention de M. Pierre Micaux, qui propose un plan quinquennal pour la création d'une organisation administrative chargée de la gestion et du contrôle de cette expérimentation. Il s'agit notamment de créer deux nouvelles structures : la sous-direction de l'expérimentation animale, qui, rattachée au ministère de l'agriculture, traiterait de l'ensemble des problèmes relatifs aux animaux de laboratoire, et l'Office national de l'expérimentation animale, qui jouerait les rôles d'un organisme consultatif et d'un organisme de gestion.

Voulant en la matière éviter *« les deux pièges de la sensiblerie et de la sottise »*, M. Micaux tente ainsi d'apporter des éléments de réponse aux critiques des responsables d'organisations antivivisectionnistes et d'établir une sorte de protocole d'accord. Se gardant des excès *« de quelque côté qu'ils puissent venir »*, voulant traiter ce qui pose *« un problème de conscience »*, *« logiquement, avec sagesse, sans passion ni exagération »*, certain de *« s'être forgé une opinion solide, dégagée des péripéties émotionnelles qui cachent la réalité »*, il esquisse ainsi une réglementation de l'expérimentation sur l'animal, tout en soulignant, d'autre part, que celui-ci *« n'est pas un objet »*, mais un être *« vivant et sensible »*.

On ne peut, ici, manquer de souligner l'irréductible ambiguïté d'une telle démarche, qui apparaît, par exemple, lorsque M. Micaux se déclare tout à la fois *« pour toute la vie humaine et contre toute souffrance humaine »* et *« pour toute la vie animale et contre toute souffrance animale »*, position quasiment intenable puisqu'il précise immédiatement après que *« la science a malheureusement besoin d'animaux »*.

Il est sans doute plus que souhaitable que soient au plus vite appliqués les moyens qui permettraient de réaliser une économie des souffrances et des vies animales (amélioration des techniques expérimentales et des conditions d'hébergement, diminution du nombre d'animaux utilisés dans les expériences). L'un des aspects positifs du rapport est sans doute d'envisager ce problème d'un point de vue global (approvisionnement, élevage, hébergement des animaux de laboratoire, importance des contraintes internationales). On ne peut donc que regretter le peu de place qui est fait au développement des « méthodes de remplacement ». Seules celles-ci tiennent compte de la possibilité d'utiliser à la place d'animaux de laboratoire de nouvelles méthodologies (modèles mathématiques) ou technologies (microscopie électronique, cultures cellulaires et tissulaires).

Des contraintes absurdes

Il est ainsi fort peu probable que M. Micaux obtienne l'adhésion des opposants à l'expérimentation animale lorsqu'il propose de diminuer le nombre d'animaux utilisés en réalisant, sur un seul, plusieurs types d'expériences ou lorsqu'il préconise, dans l'attente des méthodes de remplacement, l'*« utilisation préférentielle d'animaux vertébrés inférieurs dont la sensibilité est moindre »*. Il est enfin quasiment certain que les antivivisectionnistes ne le suivront plus lorsqu'ils verront que le rapport souligne la nécessité de repenser la politique française en matière d'élevage d'animaux de laboratoire en fonction de critères économiques, l'absence d'un véritable élevage national entraînant une importante « hémorragie de devises » dans un marché global estimé à un milliard de francs.

Sur ce chapitre, il n'est pas aisé de concilier, comme le tente M. Micaux, les critères humanitaires, écologiques, scientifiques, économiques et sanitaires. L'entreprise était ardue. Elle aura néanmoins permis de souligner officiellement l'absurdité de certaines contraintes administratives qui imposent, pour la vente en France d'un produit chimique ou pharmaceutique, de recommencer une expérimentation animale déjà effectuée dans d'autres pays, tout comme elle aura mis en évidence la nécessité d'une révision de certaines techniques toxicologiques, comme la « dose létal 50 » (1), ou l'importance d'une réflexion sur l'utilisation de l'animal en cosmétologie.

JEAN-YVES NAU.

(1) La « dose létale 50 » consiste en la détermination de la quantité d'un produit qui, administré à dose toxique à un nombre donné d'animaux, provoque la mort de la moitié d'entre eux.

ment
soviétique
de la natu

هكذا من الأصل

L'année 1980 a été proclamée année de l'anti-tabagisme au niveau international. Beaucoup de spécialistes et de profanes ont exposé leur point de vue sur ce sujet. De façon concrète, la fondation "Warentest", sise en Allemagne, s'est consacrée le plus à ce problème et a obtenu les résultats les plus récents dans ce domaine. Même si la plupart des produits testés ne sont pas vendus sous cette forme dans les pays d'Europe, les informations fournies nous paraissent toutefois intéressantes pour la consommateur.
Nous WHA – World Health Associates, vous donnons, avec leur consentement, le compte-rendu du bulletin TEST du mois de juin à imprimer.

Les légères ont aussi du poids

Les cigarettes à bouts filtres "normales" et "légères" sont souvent parentes proches en matière de teneur en goudrons et en nicotine. C'est pourquoi il faudrait définir plus en détail le terme "léger" qui ne dit rien sur les risques possibles.

Ce que le marché de la cigarette comprend par "léger" et "normal" a été défini il y a deux ans – autour d'une table ronde Fin 1977, les fabricants de cigarettes ont conclu un accord ("Accord léger"), selon lequel ne sont légères que les cigarettes dont le condensat de fumée ne dépasse pas 10mg et celui de nicotine 0,8mg Les valeurs sont indiquées sur la bande du paquet

Le concept "Fumer léger" n'a pas été déterminé avec beaucoup d'empressement, car certaines firmes dénommaient parfois à ce moment-là des cigarettes "légères" qui ne l'étaient pas vraiment Dans la mesure où les fumeurs associaient "léger" avec une diminution des effets néfastes sur la santé, le législateur aurait pu avoir recours à des mesures administratives

L'industrie de la cigarette préférait de beaucoup faire sa loi Les limites tolérées reposent en effet moins sur des considérations médicales que sur des impératifs du marché Un représentant d'une firme le dit lui-même "Il s'agit d'un compromis, dans lequel les questions de marketing jouent un rôle essentiel"

L'industrie allemande de la cigarette propose non sans fierté les cigarettes les "plus légères du monde" jamais fabriquées depuis des années En effet, avec une moyenne de 0,8mg de nicotine et de 13 5mg de condensat, peu de pays peuvent se vanter d'approcher ces résultats Aux USA les cigarettes "légères" contiennent environ 15mg Il y a 15 ans, les cigarettes allemandes contenaient beaucoup plus de condensat et de nicotine qu'aujourd'hui

De tels succès proclamés par l'industrie restent bien sûr trompeurs il est évident que l'augmentation du nombre des cancers du poumon correspond à la quantité de cigarettes fumées – légères ou non

L'échantillonnage de cigarettes "normales" et "légères" que nous avons testées, présente à peu près le même contenu en nicotine et en condensat, le concept "Fumer léger", ainsi qu'un slogan publicitaire fallacieux, reçoit une lumière encore plus douteuse en regard de ce fait D'après nos mesures obtenues lors du test, le filtre de la Roth-Händle, par exemple se classe pratiquement dans le groupe des légères de par son contenu en condensat et en nicotine (10, 9/0, 79) Presque toutes les cigarettes "normales" appartiennent, d'après leur teneur en nicotine, au groupe des "légères" La cigarette Peer 100, attribuée au groupe des "normales" en Allemagne ne contient même que 0,5mg de nicotine

La différence également du contenu en condensat reste minime pour beaucoup de cigarettes "normales" et "légères" Néanmoins, on enregistre d'importants écarts au sein même du groupe des cigarettes légères

Notre tableau présente douze marques légères Le taux de nicotine est sensiblement réduit par rapport aux autres cigarettes à bouts filtres Pour ce qui est du condensat, quelques-unes de ces marques atteignent la valeur maximale de 10mg (quantité relativement élevée comparée à des cigarettes normales) Les "plus légères parmi les légères" – aussi bien en matière de nicotine que de goudrons – sont les marques R6, Reyno Lights Menthol, SL, Atika et – avec un certain écart – Reemstma No 1

Une étude des 22 marques permet de confirmer en général les valeurs indiquées. Les différences existantes ne présentent pas de gravité et ne dépassent en aucun cas une unité, c-à-d 1mg pour le condensat et 0,1mg pour la nicotine Une différence de 0,6mg pour le condensat et de 0,05mg pour la nicotine est tout à fait possible

Celui qui croit tout savoir sur la nicotine et le condensat se trouve pourtant encore loin de toute la vérité sur les cigarettes En effet, la fumée contient des milliers de substances en partie nocives voire même plus de 10 000 Aujourd'hui, on connait environ 4000 substances et parmi elles, certains métaux lourds comme le cadmium, la nitrosamine et le benzpyrène, ainsi que des substances en partie toxiques comme l'acide prussique, le phénol, l'ammoniac, l'arsenic et le formaldéhyde, considérés comme des éléments favorables à la formation de cancers

Nos connaissances se sont améliorées en ce qui concerne l'oxyde de carbone (CO), contenu dans la fumée de cigarette, et les oxydes nitriques NO et NO2, tous deux bien connus en raison de leur présence dans le gaz d'échappement des voitures. L'oxide de carbone peut nuire sérieusement au coeur et à la circulation sanguine[1] La fumée de cigarette contient jusqu'à 4% de ce gaz incolore et inodore Il bloque les hémoglobines et diminue ainsi l'approvisionnement en oxygène de l'organisme

Les gros fumeurs (20 cigarettes et plus par jour) provoquent une saturation des hémoglobines en oxyde de carbone atteignant jusqu'à 22% de la sorte, plus d'un cinquième du sang est incapable de fixer l'oxygène et de le transporter Une telle déficience d'oxygène dans le sang avec une concentration en CO de 10% revient à une perte d'environ un demi-litre de sang[1]

Lorsqu'on fume par intermittence, l'hémoglobine-CO se dissout après environ quatre heures, c-à-d qu'elle est refoulée – mais seulement à moitié Les gros fumeurs n'ont même pas cette chance Conséquence déficience constante en oxygène pour le coeur et le cerveau, d'où un ralentissement des réactions Ce manque d'oxygène s'avère surtout dangereux pour les personnes atteintes d'un infarctus du myocarde ou de légers troubles cardiaques ou circulatoires, quiconque continue alors de fumer et absorbe encore plus de CO, expose sa vie au danger. Il est aussi question d'une influence du CO dans l'angine pectorale et dans les transformations artériellés et vasculaires du coeur

Afin de déterminer le taux de CO dans la fumée de cigarette, on a établi un projet DIN – une vieille requête de la fondation "Warentest" L'Office de la Santé fédéral a entrepris des recherches spéciales sur le composé cyclique du CO L'oxyde de carbone occupe en effet de plus en plus l'esprit du législateur Bonn imposera certainement dans un avenir proche l'indication de cette valeur sur les paquets de cigarettes

Nos connaissances concernant les conséquences d'l'oxyde nitrique contenu dans la fumée de cigarette sur la santé restent encore limitées On soupçonne les NO/NO2 de favoriser éventuellement le cancer du poumon et ils pourraient aussi contribuer à la bronchite chronique, maladie typique des fumeurs

NO et NO2 résultent toujours d'un processus de combustion NO passe pour une substance relativement inoffensive Mais en combinaison avec l'oxygène, il se transforme pourtant en un gaz irritant, le NO2, qui agit dans les muqueuses et les voies respiratoires profondes. Des recherches ont montré, après dilution avec le reste de l'air dans les poumons, des concentrations de l'ordre de 5p.p.m – exactement la valeur maximale autorisée au lieu de travail Les conséquences, de par la contraction (des voies respiratoires) due à l'action du gaz irritant, la résistance augmente dans les voies respiratoires (déjà à partir d'env. 1,6p.p.m.) – la respiration est rendue plus difficile Pour des personnes bien portantes, c'est encore tolérable – mais pour les malades du coeur et des voies circulatoires, ce processus peut nuire à la santé

Nos mesures des contenus en oxyde de carbone et en oxyde nitrique des différentes marques de cigarettes montrent également une certaine ressemblance entre les cigarettes dites "légères" et les marques à bouts filtres normales – exceptions mises à part. Les taux en CO et NO de la cigarette "légère" John Player King Size se situent dans le "groupe de tête" – cette cigarette n'est rattrapée par aucune marque ordinaire à bouts filtres En revanche, la Ernte 23, cigarette à bouts filtres "normale", présente un contenu plus faible la différence en NO est même considerable

Index des substances nocives de cigarettes à bouts filtres normales et légères

■ = Index des substances nocives de la cigarette

Reemtsma No 1	12,0
R 6	29,0
Reyno Lights (Menthol)	29,9
Atika	33,7
SL	35,6
Milde Sorte Super	40,2
Merit	43,8
Milde Sorte	44,9
Kim	48,1
Lord Extra	49,3
Krone	49,3
Reval Filter	54,1
John Player King Size	56,4
Ernte 23	56,6
Peter Stuyvesant	59,2
Roth-Händle Filter	60,5
Lux Filter	61,2
Peer 100	61,9
Kurmark	62,4
Camel Filters	63,0
HB	66,0
Marlboro	66,1

Quatre marques seulement offrent une réduction importante de chaque valeur des substances nocives testées – goudrons, nicotine CO et NO – il s'agit d'Atika, de SL, de Reyno Lights Menthol, de R6 et surtout de Reemtsma No1

Il est probable que quelques marques s'efforcent plus que d'autres de diminuer le contenu en substances nocives En outre, tous les fabricants ne semblent pas maitriser l'analyse de ces substances. Mais le choix des tabacs ne constituent pas le seul critère, il faut aussi prendre en considération la composition du filtre, l'utilisation de papier à cigarette particulièrement filtrable, resp la perforation subtile du papier: ainsi, les substances nocives peuvent s'échapper avant de parvenir dans la cavité buccale et les poumons

Le contenu en nicotine et en goudrons est indiqué sur la bande du paquet. Le fumeur doit-il connaître les valeurs en NO et CO? Nous pensons que non Trop de chiffres déconcertent De plus, il est à craindre que le nombre des substances nocives analysées dans la fumée s'accroissent à l'avenir et qu'ainsi, la surface du paquet ne suffise plus pour recevoir toutes ces données. C'est pourquoi nous recommandons l'introduction d'un index des substances nocives comme nous le présentons dans nos tableaux. Ses avantages

■ Chaque quantité est indiquée d'après une valeur réaliste; la valeur maximale a été fixée à 100

■ Le système s'adapte à volonté D'autres substances peuvent s'ajouter à celles déjà indiquées.

■ Le fumeur peut s'informer rapidement, alors qu'en ce moment, il ne reçoit qu'un léger aperçu.

Ce système n a pas la prétention de fournir des données quantitatives ("Chaque cigarette coûte cinq minutes de la vie"), mais il prend en compte la relation entre la quantité absorbée de toxiques et la toxicité

De plus, un tel index prévient tout fabricant de réduire une substance nocive et d'augmenter la dose d'une autre Une méthode différente et plus globale n'est pas encore pour demain

Malboro occupe dans notre échelle une place record avec 66,1 points, suivie de HB (66 0) et de Camel Filters (63 0) Les cigarettes R6 (29,0), Reyno Lights Menthol (29,9) et Reemtsma No 1 (12,0!) constituent l'arrière garde "légère" La cigarette "légère" la plus forte John Player King Size (56 4), se trouve dans le même groupe que les cigarettes à bouts filtres dites "normales" comme la Ernte 23 (56,6) et la Peter Stuyvesant (59 2) L'index de nocivité de la Reval Filter est inférieur à celui de la John Player King Size du groupe des "légères"

Tabagisme renforce par faim de nicotine?

Les substances polluantes contenues dans une cigarette ne représentent pourtant qu'un facteur parmi d'autres qui nuisent à la santé, il s'agit de

■ la consommation journalière

■ l'âge du débutant-fumeur

■ la durée du tabagisme

■ la profondeur de l'inhalation

Mesurée d'après l'index et la cigarette Malboro, la Reetsma No 1, par exemple, ne contient qu'un cinquième de la substance nocive (indiquée). Dans ce cas et dans celui d'autres cigarettes "légères", il s'ensuit une charge réduite pour l'organisme – à la condition de ne pas fumer plus pour autant tentation toutefois souvent très grande En effet le fumeur chronique essaiera éventuellement d'atteindre son niveau de nicotine habituel

La réduction de la teneur en nicotine des cigarettes légères est souvent plus importante que celle en goudrons Si le fumeur essaie d'apaiser sa "faim de nicotine" par un tabagisme renforce il peut alors absorber encore plus de goudrons que dans le passe Pour cette raison, des adversaires acharnes du tabagisme ont déjà conseillé de ne pas reduire de façon violente la consommation de nicotine

Les médecins appellent ce phenomene "l'effet de compensation" les fumeurs chroniques consomment plus de cigarettes legeres pour couvrir leur besoin initial en nicotine Il est pourtant a douter de l'effet vraiment obtenu Les faits sont contradictoires le nombre des fumeurs de cigarettes en RFA est reste constant Il est estime a environ 18 millions Alors que pendant les annees soixante au niveau de la consommation nationale on produisait 96 milliards de cigarettes (taxees et avec une teneur en goudrons et en nicotine bien superieure a celle de nos jours) les fumeurs d'aujourd'hui en "grillent" presque 140 milliards

Outre les cigarettes legeres les "seches" a bouts sans filtre et roulées soi-même ont gagne du terrain de façon fulgurante Les cigarettes a bouts sans filtre et a tabac brun peuvent renfermer une teneur superieure en nicotine et en goudrons différente 1 7mg par cigarette de nicotine 25mg de goudrons Selon des données de l industrie de la cigarette les fumeurs ont consomme en 1961 13 cigarettes en moyenne par jour aujourd'hui environ 27 Cette augmentation résulte selon toujours cette industrie du nombre croissant des travailleurs émigres

Cependant il ne faut pas oublier les changements survenus au sein des groupes de fumeurs et dans leur comportement tabagique des inspirations profondes pourraient anéantir les avantages possibles des cigarettes vraiment légeres Les femmes fument beaucoup plus qu autrefois et les jeunes de plus en plus tôt les médecins ont déjà remarqué des fumeurs constants parmi les jeunes de dix ans

Les scientifiques ont pour constater, lors de leurs recherches sur les cigarettes légères que la theorie de la compensation avait quelque chose de vrai en soi les personnes testées "tiraient" plus et avaient recours de temps en temps à des marques reconnues pour leur nocivite Un changement du contenu en nicotine de la marque testee de 1 0mg modifiait la consommation globale d'environ 15% La profondeur de l'inhalation augmentait également

On a aussi constaté que le marché des cigarettes "legeres" a dû subir une regression durant les deux dernières annees Certes, les differentes marques des "legeres" comme Lord Extra, R6 et Krone ont acquis une place solide dans le groupe de tête de ce marché ardu neanmoins le nombre de cigarettes legeres vendues a dans l'ensemble reculé de 28% en 1976 a 24,5% en 1979

Aucune solution intermédiaire: fumer ou ne pas fumer

Des marques "mi-fortes" ont en revanche connu un succes sensible l'une d'elle en particulier s apprete a conquerir le marche avec la promesse de procurer liberte et aventure quoique l acquisition de quelques pourcentages soient chose peu aisee

Qu elles se disent "legeres" "normales" ou "fortes" il n existe de toutes façons pas d'issue de secours pour le fumeur desireux de fuir une verite desagreable mais irrefutable le tabagisme est et sera toujours un fleau pour la sante Le fumeur reduit ses chances de longevite Il ne s agit pas toujours d'un cancer du poumon pourtant tres frequent chez les fumeurs Des maladies cardiaques et circulatoires proviennent aussi du tabagisme Tous les ans on dénombre ainsi 100 000 personnes atteintes d'invalidite precoce et 140 000 fumeurs meurent prematurement chiffre correspondant au nombre d'habitants de Darmstadt

D apres les medecins, il n existe cependant aucune solution intermédiaire pour ne pas fumer L'Organisation mondiale de la Santé a fait de 1980 l'annee de l'anti-tabagisme

Un effort vers un chemin meilleur devrait peut-être poindre déjà l'annee prochaine qui verrait les paquets de cigarettes munis d'un avertissement Apres des années de pourparlers entre industrie et différents ministeres a Bonn on devrait tout de même aboutir a une mise en garde générale sur les paquets de cigarettes. Plusieurs textes constituent matière a discussion L'un s'énonce comme suit "L'Office de la Sante fédéral avertit que le tabagisme est nuisible a la santé" un autre propose "Fumer peut nuire a votre santé"

■ **Adresses des représentants**

Milde Sorte: Austria Tabakwerke Hanselmannstraße 12 8000 München 40 – HB Kim Krone, Kurmark BAT Cigaretten-Fabriken GmbH Alsterufer 4 2000 Hamburg 36 Lord Extra Lux Filter Peer100 SL M Brinkmann AG Neuer Jungfernstieg 18 2000 Hamburg 36 – Marlboro Merit: Philip Morris GmbH Fallstraße 40 8000 München 70 – Atika, Ernte 23 Peter Stuyvesant Reemtsma No1 Reval Roth-Händle, R6: H F u Ph F Reemtsma Parkstraße 51 2000 Hamburg 51 – Camel, John Player, Reyno: R J Reynolds Tobacco GmbH Gülichplatz 2 5000 Köln

Résultats par marque

Cigarettes à bouts filtres légères

		Atika	John Player King Size	Kim	Krone	Lord Extra	Merit**)	Milde Sorte	Milde Sorte Super	R 6	Reemtsma No 1	Reyno Lights (Menthol)	SL
Prix par paquet de 20 en DM*		3,–	2,85	3,–	3,–	3,–	3,–	2,85	3,–	3,–	2,85	3,–	3,–
Longueur en mm		84	84	94	84	84	84	84	84	84	84	84	84
Condensat (goudrons)	donnée en mg/cig.	6	10	10	10	10	8	9	7	6	1	7	6
	mesuré en mg/cig.	5,7	10,8	10,4	9,4	10,1	7,1	9,3	7,0	5,5	1,4	5,6	5,2
Nicotine	donnée en mg/cig.	0,4	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,5	0,3	0,4	0,1	0,4	0,3
	mesurée en mg/cig.	0,38	0,52	0,66	0,59	0,56	0,52	0,59	0,32	0,38	0,09	0,42	0,37
Oxyde de carbone (CO) en ml/cig.		7,0	12,3	9,2	8,8	10,3	8,9	8,4	8,8	5,3	2,3	5,0	7,3
Oxyde nitrique (NO) en p.p.m.		540	775	460	720	550	700	500	635	355	310	480	590
Index des substances nocives		33,7	56,4	48,1	49,3	49,3	43,8	44,9	40,2	29,0	12,0	29,9	35,6

Cigarettes à bouts filtres normales

		Camel Filters	Ernte 23	HB	Kurmark	Lux Filter	Marlboro	Peer 100	Peter Stuyvesant	Reval Filter	Roth-Händle Filter
Prix par paquet de 20 en DM*		2,85	2,85	2,85	2,85	2,85	3,–	3,–	2,85	2,85	2,85
Longueur en mm		84	84	83,5	84	83	84	100	84	84	84
Condensat (goudrons)	donnée en mg/cig.	13	13	14	14	13	13	12	14	13	12
	mesuré en mg/cig.	12,8	12,8	13,9	14,1	12,4	13,2	13,4	13,6	12,0	10,9
Nicotine	donnée en mg/cig.	0,9	0,8	0,8	0,8	0,7***)	0,8	0,5	0,8	0,9	0,7
	mesurée en mg/cig.	0,91	0,78	0,91	0,93	0,88	0,92	0,68	0,79	0,92	0,79
Oxyde de carbone (CO) en ml/cig.		12,3	11,9	11,2	10,8	12,5	12,0	12,1	12,0	9,4	10,3
Oxyde nitrique (NO) en p.p.m.		710	460	825	670	545	840	580	550	440	920
Index des substances nocives		63,0	56,6	66,0	62,4	61,2	66,1	61,9	59,2	54,1	60,5

*) d'après la bande prix dans le commerce et non de distributeurs automatiques **) D'après représentant début 1 1 1980 avec 7mg de condensat et 0,4mg de nicotine, valeurs indiquées sur la bande du paquet
***) d'après représentant teneur en nicotine passée entre-temps à 0 8mg

Nous avons testé pour vous

Le test: douze marques importantes de cigarettes à bouts filtres dites "legères" et dix dites "normales" vendues en République fédérale d'Allemagne et à Berlin-Ouest. 820 cigarettes ont été achetées par marque. Achat fin 1979 d'après DIN 10 246 partie 1 dans vingt points de vente choisis au hasard dans la région de vente

Outre les critères exposés dans le tableau, quelques valeurs ont été testées à des fins de mesures purement techniques longuer et diamètre des cigarettes, longueur du filtre, poids moyen du tabac, du papier et du filtre, résistance à l'inhalation, teneur en eau du tabac ainsi que perméabilité à l'air du papier à cigarette. Pour le brûlage, on a utilisé une machine fumigène RM/20CS

Nous ne nous sommes pas contentés de vérifier la teneur en condensat et en nicotine; nous avons aussi déterminé les taux d'oxydes de carbone et nitrique Nous avons établi un index à partir des valeurs mesurées Cet index est un système relatif par points allant de 0 à 100 et qui s'obtient en fixant, d'une part, les valeurs des substances nocives d'une cigarette théoriquement non-toxique à 0 et, d'autre part, en fixant une valeur maximale à 100 pour chaque substance nocive à savoir condensat, nicotine, oxyde de carbone et oxyde nitrique A l'aide de cet index, on peut se renseigner sur la cigarette recherchée et connaître sa valeur de toxicité – selon les quatre substances nocives – par rapport aux autres cigarettes

Un jugement sur la qualité du test n a pas été rendu dans la mesure où le tabagisme, par définition nuit à la santé

WHA World Health Associates

AFFAIRES

L'État détiendra 51 % du capital de la Caisse d'équipement aux Petites et Moyennes Entreprises

C'est à l'instigation de la présidence de la République que le projet d'une fusion des différents organismes distribuant plus spécialement des crédits à moyen et à long terme aux petites et moyennes entreprises a vu le jour (*le Monde* du 2 juin 1979). L'objectif était de coordonner et de simplifier les différents circuits de financement coexistant dans ce secteur pour faciliter leur accès aux P.M.E., dont les moyens administratifs sont souvent réduits.

Une étude sur le sujet fut confiée à l'automne dernier à M. Delacour, président de la Société générale alsacienne de Banque, filiale de la Société gnrale. Après de longues et difficiles ngociations sous l'égide du directeur du Trésor, M. Haberer, il a été décidée de financer trois organismes : un quatrième, le Crédit coopératif, initialement prévu dans le schéma, en a été exclu du fait de sa speificité.

Le plus important des trois établissements financiers concerné est la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Créé en 1936 pour faciliter le financement de marchés de l'Etat et des collectivités publiques en fournissant un aval, cet organisme a progressivement développé l'octroi de crédits à moyen et long terme aux P.M.E. en accordant également son aval aux dossiers présentés par les sociétés de caution mutuelles (S.C.M.) dans le cadre du fameux article 8 de la loi de 1936 : cette dernière activité est devenue prépondérante avec plus de 35 milliards de francs d'en cours de crédit. Les deux activités de la caisse sont intégrées dans le nouvel organisme, à l'exception de la procédure des financements spéciaux sa lettre d'agrément, en voie d'extinction, qui est attribuée à la Caisse des dépôts, et de la délivrance de crédits à moyen terme aux entreprises publiques, qui sera « *banalisée* », c'est-à-dire transférée aux réseaux bancaires.

Ensuite vient la Caisse centrale de Crédit hôtelier, commercial et industriel, fondée en 1923 par les Banques populaires, qui détiennent 85,5 % de son capital. Voué initialement au financement de l'hôtellerie, cet établissement a étendu son concours à l'ensemble des P.M.E., se procurant ses ressources par des emprunts sur le marché financier, comme le Crédit national et le Crédit foncier, avec, le cas échéant, des bonifications, procédure étendue ces dernières années à la baisse des marchés.

Le troisième établissement concerné est leGroupement interprofessionnel des P.M.E., émane de la Confédération des P.M.E., et dirigé par M. Porsin, dont l'activité est beaucoup plus réduite.

Au terme de ce regroupement, qui deviendra effectif le 1er janvier 1981, l'Etat détiendra 51 % du Crédit d'équipement, les banques populaires se voyant attribuer 36 %, dont elles pourraient céder en partie à des sociétés de cautionnement mutuel, et la Confédération des P.M.E., 2,6 %, sans oublier les Sociétés de développement régional (S.D.R.), 2 %, et la Caisse du bâtiment, 2 %. Les banques inscrites, banque nationale pour les deux tiers, et banques privées (Crédit du Nord, C.I.C., C.C.F.), pour le solde, recevront 6, 37 %, dans l'immédiat, en rémunération des 86 millions de francs apportés au capital, qui atteindra 350 millions de francs, l'actif net du nouvel organisme s'élevant à 1,4 milliard de francs.

La direction du C.E.P.M.E. sera assurée par un directoire de quatre membres, un président, M. Roger Pujol, actuellement l'un des deux directeurs du Crédit national, et trois membres représentant les trois organismes fusionnés. Un conseil de surveillance présidé, pour trois ans, par M. Bernasconi, président de la Confédération des P.M.E., comportera douze membres, dont six au titre des P.M.E.

Le statut des personnels n'est pas encore fixé, du fait de la disparité des régimes existants (fonction publique et profession bancaire, sans compter les statuts spéciaux), mais, assure M. Monory, le régime le plus favorable sera choisi, et il ne sera procédé à aucun licenciement en dépit d'une certaine pléthore des effectifs. Sur le plan géographique le nouvel organisme disposera des quinze délégations régionales du Crédit hôtelier et de cinq agences de la Caisse des marchés, dont quatre seront vraisemblablement fusionnées.

Quant au régime du cautionnement mutuel, qui s'applique à deux réseaux, celui rattaché à la Caisse des marchés au titre de l'article 8 de la loi de 1934, et celui rattaché aux Banques populaires au titre de la loi de 1917, d'importance pratiquement égale, il ne sera pas modifié dans l'immédiat, bien que le rapport de M. Sarrazin, secrétaire général de la Caisse des marchés, ait proposé quelques réformes.

Les difficultés de la sidérurgie

(Suite de la première page.)

Le plan communautaire anti-crise conçu en 1976-1978 est toujours en place, mais ses instruments ont vieilli. Il est fondé principalement sur un système de prix minima obligatoires fixés pour un nombre limité de produits et sur des quotas de livraison.

Une réduction de la production

Les prix minima ont été supprimés pour les ronds à béton et les laminés marchands ; ils n'existent plus que pour les coils (larges bandes à chaud), mais leur niveau ne correspond plus aux conditions du marché et, en fait, ils ne ojuent plus aucun rôle. La commision le constatant propose donc de supprimer les prix minima pour les coils. Le vrai levier de régulation du marché aujourd'hui, ce sont les quantités.

Actuellement, les industriels souscrivent sur une base volontaire, contractuelle ,à des quotas de livraison ; en d'autres termes, ils s'engagent à planifier les quantités qu'ils mettent sur le marché. Ces quotas de livraison sont fixés pour six produits, dits produits réglés : les coils, les poutrelles, les laminés marchands, les ronds à béton, les tôles quarto et les tôles minces à froid.

Devant l'ampleur vraisemblable de la crise à venir, mais aussi parce que les entreprises ne respectent pas toujours les disciplines de mises sur le marché auxquelles elles ont souscrit, la Commission estime nécessaire de prendre des mesures supplémentaires, plus générales, plus brutales, mais aussi plus faciles à contrôler. Elle souhaite que les entreprises acceptent une réduction générale de leur production d'acier brut. Une telle formule va sensiblement plus loin que l'actue système des quotas de livraison : ceux-ci, nous l'avons vu, ne portent que sur six produits réglés ; il reste, à côté, une production « libre » qui, pour l'instant, n'est soumise à aucune restriction quantitative. Tel ne serait plus le cas si l'engagement demandé aux sidérurgistes porte sur la totalité de la production d'acier brut.

Ce sont les industriels, dont la part de produits non réglés est la plus importante, qui, on le comprend, accueilleront avec le plus de réserves cette extension des disciplines préconisée par la commission. On s'attend, notamment, à de vives réticences de la part des sidérurgistes allemands. Cette diminution « *volontaire* » de la production d'acier brut, si elle est décidée, aura à peu près inévitablement comem conséquence de nouvelles compressions de l'emploi. Il faut donc s'attendre que les syndicats accueillent mal les nouvelles propositions de la commission. A Bruxelles, on fait valoir que la réduction des quantités produites est de toute façon inévitable ; le renforcement des disciplines que l'on préconise, aurait au moins l'avantage de permettre que cette réduction s'opère sans chute des prix.

PHILIPPE LEMAITRE.

AUTOMOBILE

PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 1980

L'industrie japonaise a conforté sa place de numéro un mondial

La pénétration japonaise sur le marché mondial de l'automobile, perceptible ces derniers mois, est aujourd'hui confirmée par les statistiques du premier semestre 1980. Le Japon aurait produit pendant cette période 5,46 millions de voitures particulières, camions et autobus, alors que la production des Etats-Unis n'aurait été que de 4,27 millions. Selon les industriels nippons, leur production totale aurait ainsi augmenté de 18,1 % par rapport au premier semestre 1979, alors que celle des Etats-Unis a diminué de 37,6 %.

Les deux plus grands constructeurs japonais, Toyota et Nissan, ont annoncé, le 15 juillet, à Tokyo, qu'ils avaient enregistré en juin des records tant à la production qu'à l'exportation. Entre janvier et juin 1980, Toyota a exporté 908 000 véhicules, contre 744 000 au cours des six mois précédents. Ses ventes ont augmenté de 84,1 % au Proche-Orient, de 80,5 % en Asie du Sud-Est, de 55,8 % en Amérique du Sud et Centrale, de 44,6 % en Afrique et de 29,7 % en Europe. Les exportations de Nissan ont progressé globalement de 42,5 %, atteignant 608 000 véhicules.

Depuis le début de l'année, les deux sociétés ont exporté 1,2 million de véhicules vers les Etats-Unis, soit le quart du marché américain. Nissan, grâce notamment à ses Datsun, ayant accru ses ventes sur le marché américain de 63,7 % et Toyota de 25,7 %.

Si le marché européen a été encore relativement préservé de l'invasion automobile japonaise, il reste que la cote d'alerte semble d'ores et déjà atteinte dans certains pays. Ainsi, aux Pays-Bas, alors que les immatriculations ont diminué de 19 % au cours du premier semestre, les constructeurs japonais ont été les seuls à échapper au marasme. Honda aurait augmenté ses ventes de 36 %, Mitsubishi de 30 % et Toyota de 10 %.

En France, les constructeurs nippons ont vu leur part de marché croître régulièrement ces derniers mois au détriment notamment des autres marques étrangères. En mai, leur part du marché français aurait atteint 3,57 %, contre 2,2 % en mai 1979. On sait que les autorités françaises ont fixé officiellement à 3 % le seuil de pénétration au-delà duquel seraient envisagées diverses « actions de représailles ».

A Tokyo, on ne paraît pas cependant s'inquiéter outre mesure. Les dirigeants de Toyota et de Nissan ont indiqué clairement le 15 juillet qu'ils n'avaient pas l'intention de réduire volontairement leurs exportations.

Nouvelles difficultés pour Chrysler

Le plan d'aide adopté par la Maison Blanche et le Congrès pour sauver Chrysler de la faillite sera-t-il suffisant ? Après l'annonce par la firme américaine d'un déficit de 1,017 milliard de dollars pour le premier semestre 1980, déficit supérieur de 146 millions de dollars aux estimations de perte prévues en mai, les observateurs sont redevenus pessimistes.

Un rapport fédéral officiel estime que Chrysler ne pourra pas survivre dans le cadre des aides déjà prévues, et qu'il lui faudra prendre des mesures draconiennes pour réduire ses coûts. Le rapport évoque certaines de ces mesures qui devraient notamment permettre à Chrysler d'obtenir d'autres sources de financement.

L'Etat fédéral sera-t-il en mesure de s'engager davantage dans le sauvetage de l'entreprise ? Le président Carter s'est lui-même déplacé à Detroit, où il a promis de venir en aide aux constructeurs, notamment en assouplissant les règlements gouvernementaux sur les gaz d'échappement, dont la mise en application coûte une petite fortune aux fabricants. Mais la situation politique a évolué, et la montée des républicains et de leur candidat à la Maison Blanche, M. Reagan, peu favorable aux mesures de soutien, rend l'action de l'administration Carter plus difficile à mener.

TOURISME

CRISE DANS L'HOTELLERIE ET LA RESTAURATION MAIS « BOOM » DES LOISIRS SPORTIFS

Le bilan du début de la saison touristique est médiocre. Certains accusent le mauvais temps, d'autres y voient une manifestation supplémentaire de la crise (*le Monde* du 10 juillet). M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, chargé du tourisme, se rangerait plutôt dans la deuxième catégorie.

« *1980 est un point d'inflexion pour le tourisme international et donc pour le tourisme français. La hausse des prix des carburants va profondément modifier le paysage de cette activité. Elle doit s'adapter à une croissance moindre et à un nouvel état du monde* », a-t-il déclaré le 16 juillet.

Après avoir écouté les interventions des professionnels du tourisme, invités par l'Association professionnelle des journalistes du tourisme, M. Jean-Pierre Soisson s'est délibérément éloigné des problème de l'heure (baisse de 20 % à 30 % de l'activité des agences de voyage, de la fréquentation des hôtels et restaurants), pour s'attacher à décrire les adaptations nécessaires à la nouvelle conjoncture des années 1980.

« *Nous assistons à une modification du comportement des ménages, les Français prennent leurs vacances de façon fractionnée. Ils sont partis beaucoup plus nombreux cet hiver, et, donc, le temps de loisirs s'intègre de plus en plus au temps de travail. La baisse de fréquentation dans l'hôtellerie et la restauration doit d'autre part être rapprochée de l'augmentation de plus de 50 % des loisirs sportifs (tennis, planche à voile, etc.). Les résultats de la saison montreront certainement que les stations qui ont su s'adapter à cette situation auront des résultats tout à fait satisfaisants.* »

ÉTRANGER

Aux États-Unis

La production industrielle a baissé pour le cinquième mois consécutif

Washington (*A.F.P.*). — La récession américaine s'est accentuée en juin. La production industrielle a reculé pour le cinquième mois consécutif et sa chute de 2,4 %, identique à celle du mois dernier, est la plus forte qu'aient connu les Etats-Unis depuis le mois de janvier 1975.

L'indice de la production industrielle, sur une base 100 en 1967, est ainsi tombé à 141,2 contre 152,6 en janvier dernier, un recul de 7,5 % pour le premier semestre.

Une amorce de reprise se fait pourtant sentir dans l'industrie automobile : la production de juin a été, avec cinq millions neuf cent mille unités, de 7 % supérieure à celle du mois de mai. Simultanément, les ventes au détail ont enregistré une légère hausse de 0,9 %.

Mais la production de camions et de véhicules utilitaires a encore régressé, en même temps que celle des équipements industriels. Ce qui tendrait à prouver que les entreprises poursuivent la réduction de leurs programmes d'investissement. La production de matériaux de construction a quant à elle, chuté de 4,5 % et se situe à un niveau inférieur de 18,2 % à celui de juin 1979.

En conséquence, la contraction du P.N.B. pourrait être de l'ordre de 8 à 9 % (en taux annualisé) entre le 1er avril et le 30 juin, vient d'admettre M. Charles Schultze, conseiller économique de la Maison Blanche. Pourtant, les prévisions économiques révisées pour l'année que publiera dans les prochains jours la Maison Blanche seront sans doute plus optimistes que celles de maints économistes. Même si elles sont plus sombres que les estimations du début de l'année.

On croit savoir, de bonne source, qu'elles feront état d'une baisse de 3 % du produit national brut pour l'année — contre celle de 0,6 % prévue en janvier — et d'un taux de chômage pouvant atteindre 8,5 %, contre les 7,3 % prévus initialement. Elles indiqueront enfin que, contrairement à l'objectif de la Maison Blanche, le budget 1981 ne pourra être équilibré et fera ressortir, du fait de la récession, un déficit majeur. Celui-ci, selon certaines estimations, pourrait atteindre 50 milliards de dollars.

Toutefois, les marchés financiers ont bien réagi et la bourse new-yorkaise s'est ralliée à l'interprétation des experts officiels selon laquelle, en dépit des apparences, l'économie américaine aurait déjà surmonté le pire.

EN GRANDE-BRETAGNE

Le gouvernement ouvre une brèche dans le monopole des postes

De notre correspondant

Londres. — Deux jours seulement après l'annonce de la « *dénationalisation* » de quatre sociétés contrôlées par la compagnie des chemins de fer britanniques (*le Monde* du 16 juillet), le gouvernement de Mme Thatcher s'est une nouvelle fois lancé à l'assaut de la citadelle du secteur public. Sir Keith Joseph, ministre de l'industrie, a annoncé, mercredi 16 juillet, aux Communes, qu'il présenterait, lors de la prochaine session parlementaire, un projet de loi visant à retirer au Post Office (P.O.) une partie de son monopole, vieux de trois cents ans. Aux termes de la nouvelle loi, les messageries privées seront autorisées à prendre en charge le courrier urgent dans certains secteurs, et les sociétés de bienfaisance pourront distribuer leurs propres cartes de Noël. Le ministère envisage également de revenir sur le monopole dans le domaine du courrier publicitaire. Mais il ne s'agit-là que d'égratignures puisque les entreprises privées ne pourront participer qu'à 1 ou 2 % du total des activités postales.

L'aspect le plus important, et le plus controversé, du projet de Sir Keith Joseph, réside dans la tentative du gouvernement de se donner le pouvoir de supprimer complètement le moncpole du Post Office dans l'éventualité d'une grève ou d'une détérioration du service. Dans la deuxième de ces hypothèses, le P.O. disposera de six mois pour améliorer son service, faute de quoi le monopole lui sera retiré, et les messageries privées pourront entrer en compétition. Pour Sir Keith Joseph, en effet, le monopole « *n'est pas un droit mais un privilège* » qui doit constamment se justifier de lui-même.

Les déclarations du ministre de l'industrie ont été bien accueillies dans les rangs conservateurs, mais ont déclenché un tonnerre de protestations dans les milieux travaillistes et syndicaux. M. Tom Jackson, secrétaire général du syndicat des postiers (U.C.W.), a déclaré que « *Sir Joseph rêvait lorsqu'il pensait pouvoir remplacer cent vingt mille employés d'un coup de chapeau* ». M. Jackson a qualifié le projet gouvernemental de « *charte briseuse de grèves* ». Néanmoins, l'U.C.W. relève avec satisfaction que le monopole dans son ensemble n'est pas remis en question. Quant à M. Silkin, « *ministre* » de l'industrie du cabinet fantôme, il voit dans le plan Joseph « *une assez bonne charte de pirate* ». En revanche, les deux associations d'usagers du Post Office espèrent que la brèche que s'apprête à faire Sir Keith Joseph dans le monopole aura pour effet de stimuler l'administration des postes.

Sir Keith Joseph fera prochainement une deuxième déclaration aux Communes pour annoncer une autre privatisation : celle du téléphone. — (*Intérim.*)

● *La progression des revenus en Grande-Bretagne* a enregistré en mai un ralentissement. Son taux annuel est retombé à 21,1 % contre 21,3 % en avril. En mai 1979, il n'atteignait encore que 13,5 %. Cet infléchissement semble toutefois dû plus à l'effet des réductions d'horaire et des diminutions d'heures supplémentaires qu'à un ralentissement de la croissance des salaires de base. Leur progression a cependant été en mai nettement inférieure à celle du coût de la vie (21,9 %). — (*A.F.P.*)

● *Baisse de la production industrielle au Japon.* — La production industrielle au Japon a baissé de 1,2 % en mai par rapport au moins précédent, a annoncé le 16 juillet le gouvernement nippon. Cette baisse est due, selon le gouvernement, à une régression de la production dans le secteur alimentaire, du bois de construction, des moteurs Diesel. — (*A.F.P.*)





هكذا من الأصل

de la sidérurgie

ÉNERGIE

Retour au libéral-dirigisme

(Suite de la première page.)

Quant à l'ERAP, holding détenue à 100 % par l'Etat, elle subsistait comme une coquille vide. La note du haut fonctionnaire du ministère des finances chargé de préparer le rapprochement (*le Monde* du 9 mars 1976) parlait d'ailleurs de *« survivance, peut-être temporaire de l'ERAP »*.

La nomination de M. Chalandon à la tête de l'ERAP le 3 août et de la S.N.E.A. le 5 août couronnait l'édifice privatisé. N'avait-il pas fallu, pour rendre ce choix possible, modifier en Conseil d'Etat le décret constitutif de l'ERAP pour supprimer la clause exigeant que le président de l'entreprise appartienne à la fonction publique ? Rentabiliser le secteur pétrolier et rassurer les actionnaires privés devenaient les maîtres mots. Et lorsque l'ancien banquier du groupe Dassault déclarait que pour lui *« l'Etat n'était qu'un actionnaire parmi les autres »* — ce qui lui valut ses premiers ennuis publics avec M. Giraud — il ne faisait que résumer la mission qui lui avait été confiée.

En 1979, porté par la hausse des prix pétroliers, le groupe s'est retrouvé avec un chiffre d'affaires de 56 milliards de francs et une marge brute d'autofinancement de 14,2 milliards de francs. Un bilan que M. Chalandon — qui a restructuré la S.N.E.A. à l'image de ses grands concurrents internationaux — présente non sans fierté. Les actionnaires privés, quant à eux, ont ratifié cette gestion puisque l'action a presque triplé en 1979.

A l'instar des « majors », la S.N.E.A. s'est diversifiée dans la chimie de base, la pharmacie, les sources nouvelles et les économies d'énergie qui paraissent le complément logique d'une activité tournée d'abord vers l'exploration, la production et la commercialisation d'hydrocarbures (près de 90 % du chiffre d'affaires en 1979). Et comme Exxon, par exemple, Elf-Aquitaine estime devoir être présente dans les secteurs d'où viendront les bouleversements des deux prochaines décennies. La micro-électronique et les bio-techniques. Ce sont du moins les axes retenus par le groupe Prospective 1990-1999 de la société dont le rapport a été rendu public en mai 1980.

Le mimétisme vis-à-vis des « majors » est si grand que c'est avec des méthodes de multinationale qu'Elf-Aquitaine a tenté un *« take over »* — une OPA — sur la société américaine Kerr McGee. Certes le poisson était gros — il aurait fallu débourser 3,5 à 4 milliards de dollars (de l'ordre de 15 milliards de francs) — mais l'entreprise répondait aux vœux souvent exprimés par le gouvernement : prendre le contrôle de Kerr McGee c'était *en effet s'assurer 3,5 milliards de* tonnes de charbon de réserves (alors que les pouvoirs publics poussent les sociétés françaises à prendre position à l'étranger et surtout aux Etats-Unis), 10 % des réserves mondiales d'uranium (quand la France a engagé un très important programme nucléaire), du pétrole et du gaz outre-Atlantique, mais aussi en mer du Nord et dans le golfe, une capacité de raffinage aux Etats-Unis, de la chimie et une flotte non négligeable de plates-formes de forage.

M. Chalandon *voyait en outre* dans cette opération le moyen d'assurer la relève de Lacq comme base financière de l'entreprise. Tout le monde le sait, c'est sur le sol américain que les pétroliers gagnent le plus d'argent.

Au ministère de l'industrie — où l'on a obtenu que l'OPA soit bloquée par Matignon *in extremis*, — on affirme aujourd'hui n'être pas hostile par principe à une implantation plus forte de la S.N.E.A. outre-Atlantique, au contraire ; mais on ajoute que les pouvoirs publics manquaient d'information sur cette OPA. Il y aura pourtant quelques rires jaunes rue de Grenelle et à Matignon si Kerr McGee est finalement rachetée, comme cela en prend le chemin, par l'allemande Deminex ou par Tenneco. Quant à l'image « privée » de la S.N.E.A., elle en a pris un sacré coup. On en veut pour preuve les titres d'un hebdomadaire tel que *The Economist*, qui, après le rachat par Elf-Aquitaine la semaine passée des actifs chimiques de base de Rhône-Poulenc, écrit que le secteur chimique français est *« nationalisé »*.

Revirement

Tout se passe en effet comme si, après avoir forgé un groupe chargé de rivaliser avec les « majors » de l'industrie pétrolière, le gouvernement reprochait à Elf-Aquitaine de se conduire comme ses grandes « sœurs ». Quelle autre signification donner à la lettre de M. Barre, le 9 juin, pour réclamer une réorganisation du groupe ou à ce conseil restreint tenu à l'Elysée au cours duquel faillit être décidé le démantèlement de la S.N.E.A. On se contentera finalement d' *« individualiser la gestion des diverses branches d'activité du groupe »*, comme le demande le premier ministre. Mais pourquoi le rappel que *« la stratégie d'ensemble ne peut tout naturellement relever que du président de l'ERAP »*, alors même que les pouvoirs publics ont tout fait pour vider l'ERAP de sa substance.

Ce n'est pas que M. Chalandon ait failli à sa mission (même si on peut lui reprocher les investissements financiers dans Locatel ou Watermann de sa filiale Elf-Gabon) — comme le répète trop complaisamment M. Giraud, — mais plutôt que la mission a changé avec l'arrivée d'hommes nouveaux à la tête de la politique énergétique.

Il serait cruel de rappeler la présentation divergente à quelques heures d'intervalle — à la fin du mois d'août 1978 — des nouvelles dispositions de la politique pétrolière française par un ministre de l'industrie, M. Giraud, haut fonctionnaire naturellement porté à l'interventionnisme, et par son homologue de l'économie, M. Monory, alors chantre du libéralisme retrouvé. L'annonce par ce dernier de la libération pour le 1er janvier 1980 des prix des produits pétroliers encore fixés administrativement — essence, supercarburant, fuel domestique, gazole — apparaît aujourd'hui comme le point culminant de la libéralisation du secteur.

Quelques mois plus tard, les craintes des pays industrialisés pour leur approvisionnement pétroliers après la révolution iranienne sont venues souligner l'importance pour les pouvoirs publics de maîtriser ce secteur vital. Déjà les libéraux, tel M. Mentré, avaient été écartés, et la délégation générale de l'énergie, autrefois rattachée au premier ministre, était redevenue une simple direction du ministère de l'industrie. Quant à la libération des prix des produits pétroliers, elle était reportée — aux calendes grecques ? — pour cause d'ayatollah.

Choisir

Sous prétexte de ne pas faire d'Elf-Aquitaine *« un IRI français »*, il ne fait guère de doute que M. Giraud entend utiliser ce groupe comme l'un des bras séculiers de sa politique énergétique. D'autant que, après avoir fixé des objectifs ambitieux de réduction de la dépendance pétrolière du pays à l'horizon 1990 (*le Monde* du 11 juin), il va bien falloir se donner les moyens de les atteindre. La commission du VIIIe Plan ne laisse guère l'espoir d'y parvenir par le simple jeu du marché. D'où la volonté prêtée au ministre de l'industrie de coiffer la S.N.E.A. par un « homme à lui », M. Besse, actuel président de la Cogema, qui serait placé à la tête de l'ERAP dès le 3 août.

Tout cela apparaîtrait « cohérent » et provoquerait une pleine adhésion si, dans le même temps, une partie du gouvernement ne continuait d'insister sur la libéralisation, si les textes — tant ceux qui ont présidé à la création de la S.N.E.A. que ceux qui ont modifié certaines dispositions de la loi de 1928 — n'étaient d'essence libérale et s'il n'était prévu, dans la lettre même de M. Barre à M. Chalandon, *« de procéder à une large diffusion des titres dans le public »* ; ce qui suppose bien sûr de rassurer les actionnaires, donc de faire de la rentabilité l'un des critères principaux de la société, etc.

Losqu'il était à la tête du Crédit lyonnais, il y a quelques années, M. Bloch-Lainé affirmait que les dirigeants des entreprises publiques n'avaient jamais su ce que l'Etat attendait d'eux : faire des bénéfices, favoriser le progrès social ou permettre la réalisation du Plan. Il est particulièrement significatif que M. Barre — après avoir proféré de vagues principes — ait demandé à M. Chalandon de lui dire ce qu'il entendait faire. N'est-ce pas dans l'autre sens que les choses devraient se passer ?

Pris dans les contradictions d'une doctrine libérale et de pratiques interventionnistes, le gouvernement peut craindre l'énorme masse financière mise à la disposition de la S.N.E.A. L'Elysée qui tranchera dans les jours qui viennent, sur les hommes comme sur les structures, devra pourtant tenir compte de deux faits. Pour être un géant à l'échelle française, le groupe n'en est pas moins six fois plus petit qu'Exxon, cinq fois plus que la Shell dans un secteur où les investissements sont de plus en plus lourds et la concurrence vive ; d'autre part le « remède » qui consisterait à coiffer un libéral par un dirigiste pourrait être pire que le mal et signifierait la poursuite de la valse hésitation entre libéralisme et interventionnisme. Mieux vaudrait sans doute alors redéfinir la mission de la S.N.E.A. et choisir les hommes en conséquence. Quitte à révoquer M. Chalandon de la présidence d'Elf-Aquitaine — malgré un mandat qui court jusqu'en 1983 — s'il apparaît qu'il n'est pas l'homme des nouvelles missions. A hésiter entre les deux systèmes, on risque de perdre la logique de l'un et de l'autre.

BRUNO DETHOMAS.

En Norvège

Le gouvernement a décidé de mettre fin à la grève des travailleurs du pétrole

De notre correspondante

Oslo. — Un grand nombre des deux mille ouvriers de l' « offshore » dans la zone norvégienne de la mer du Nord ont repris le travail le 17 juillet. Le gouvernement avait décidé la veille de promulguer vendredi une loi créant un bureau d'arbitrage des salaires, dont les décisions seraient sans appel, ce qui contraindra les ouvriers à reprendre le travail. Sur le gisement d'Ekofisk. Cependant, les grévistes n'entendent pas recommencer à travailler avant le 18 juillet.

La grève, qui concerne les trois sociétés : Philips Petroleum, Elf-Aquitaine et Mobil, aura coûté plus de 3 milliards de couronnes en production brute. Sur cette somme, 1 milliard et demi aurait dû revenir à l'Etat norvégien en impôts.

Mme Valle, ministre du travail, a expliqué, mercredi que, puisque tout indiquait que la grève serait d'une très longue durée, les conséquences, pour d'autres secteurs qui dépendent de l'activité pétrolière, ont été jugées trop graves pour que les autorités n'interviennenu pas. Déjà, après deux semaines de grève, mille salariés auraient été licenciés. De plus, a dit Mme Valle, les pertes économiques et une certaine inquiétude quant au niveau de la sécurité sur les installations, ont amené le gouvernement à renoncer au principe selon lequel il ne faut toucher au droit de grève que dans des cas d'exception.

Le gouvernement ne semble pas, en revanche, vouloir interrompre une seconde grève qui paralyse les activités de forage depuis dix jours. Celle-ci est jugée moins importante quant à ses conséquences immédiates.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,0300	4,0340	+ 94	+ 115	+ 200	+ 225	+ 470	+ 430
$ can.	3,5030	3,5080	+ 25	+ 55	+ 65	+ 105	+ 185	+ 260
Yen (100).	1,8460	18490	— 20	0	— 20	0	+ 45	+ 85
DM	2,3220	2,3255	+ 45	+ 60	+ 105	+ 125	+ 325	+ 380
Florin ...	2,1220	2,1250	+ 25	+ 35	+ 60	+ 85	+ 170	+ 205
F.B. (100).	14,4830	414,4970	— 295	— 155	— 340	— 150	— 740	— 280
F.S.	2,5250	2,5290	+ 140	+160	+ 300	+ 325	+ 795	+ 860
L. (1 000).	4,8740	4,8785	— 440	— 295	— 820	— 670	—2510	—2280
£	9,5670	9,5770	— 390	— 320	— 640	— 545	—1090	— 915

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 7/16	9 9/16	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8	8 3/4	8 7/8
$ E.-U.	3 1/8	3 3/8	9	9 1/8	9 1/16	9 3/16	9 5/16	9 7/16
Florin ...	10 1/2	10 3/4	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4
F.B. (100).	15	16	13 1/2	13 3/4	13 1/2	13 3/4	13	13 1/4
F.S.	2 1/2	3	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 3/8	5 3/8	5 9/16
L. (1 000).	15	17	21	22	21	22	22 1/4	23 1/4
£	16 1/2	16 3/4	16 3/8	16 5/8	16	16 1/4	14 1/4	14 1/2
Fr. franc..	11 3/4	12 1/4	11 15/16	12 3/16	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les négociations sur l'aménagement du temps de travail reprendront en septembre après des contacts officieux

déclare M. André Bergeron après son entrevue à Matignon

Les négociations sur l'aménagement du temps de travail reprendront dès les premières semaines de septembre, a affirmé M. Bergeron en quittant le premier ministre, le 16 juillet au soir. Un consensus en vue de cette réouverture s'était déjà dégagé des déclarations respectives des syndicats et du patronat. Cependant, les propos du secrétaire général de Force ouvrière, après une heure trente d'entretien avec M. Barre, confirment nettement, comme ce dernier l'avait dit le 7 juillet, que le gouvernement ne se substituera pas aux négociateurs.

Le premier ministre pourrait-il, du moins, inviter le C.N.P.F. à abaisser le niveau de ses exigences ? Il ne l'a pas dit à M. Bergeron. Mais ce dernier a précisé que la nouvelle négociation *« sera inévitablement précédée de contacts officieux. Pour ma part*, a-t-il ajouté, *j'ai bien l'intention d'en avoir. La position du gouvernement ne nous intéresse pas ; à l'heure actuelle, c'est celle des patrons qui nous préoccupe. »*

Quant à fixer une date limite au dialogue, le syndicaliste estime qu'il n'y a pas lieu de le faire.

Les exigences de F.O.

« Nous pensons qu'il est difficile de résoudre le problème de la durée du travail par voie législative, a dit M. Bergeron. *La voie contractuelle est la seule méthode susceptible de faire avancer le sujet, étant donnée la diversité des situations d'un secteur à l'autre. Mais le patronat doit mettre de l'eau dans son vin. »*

Le syndicaliste a énuméré les raisons pour lesquelles les militants avaient repoussé le projet d'accord. Ce qui constitue donc les positions de départ de F.O. lors de la reprise des discussions, soit :

— Le décompte annuel de la durée du travail remettant en cause les garanties antérieurement obtenues il faut en obtenir d'autres permettant aux salariés et à leurs représentants de connaître, de contrôler et de faire respecter l'horaire effectif de quarante ou de trente-neuf heures ; les « acquis » concernant les temps de repos, de casse-croûte, etc., doivent être préservés ;

— Le projet est insuffisant en ce qui concerne la surveillance du respect de la durée maximale du travail des femmes, le maintien et l'interdiction du travail de nuit, le travail des jeunes et l'amplitude de la journée de travail ;

— Le mécanisme du repos supplémentaire doit davantage conduire à la cinquième semaine de congé payé. *Celle-ci doit* être attribuée, dans les mêmes conditions, légales ou conventionnelles, que le congé payé principal, quelle que soit l'importance des entreprises ;

— Les jours supplémentaires de congé pour ancienneté, voire pour fêtes locales ou patronales, doivent être maintenus. Le système de décompte par contingent des heures supplémentaires doit être simple et précis pour éviter que l'employeur, soit seul maître du jeu, et pour qu'il ne pisse modifier ses options en fonction de son seul vouloir.

Pour ce faire, les salariés doivent pouvoir connaître leur position exacte, périodiquement, et l'inspecteur du travail doit pouvoir faire les vérifications nécessaires.

Les horaires spéciaux de fin de semaine reposent le principe du travail le dimanche : la question devrait être renvoyée au niveau des branches. L'application d'horaires de ce type devrait recueillir un avis favorable préalable des organisations syndicales et professionnelles concernées. En tout état de cause, le commerce doit être exclu.

L'exclusion de l'accord des professions regroupant des emplois dits contraignants, comme la sidérurgie ou ceux où de nombreuses heures supplémentaires sont effectuées, comme les transports, est difficile à admettre.

Enfin, le calendrier d'application de l'accord est trop long.

Une aide aux chômeurs ayant épuisé leurs droits

La délégation F.O. avait demandé audience au premier ministre peu de temps après avoir tenu son congrès, afin de lui en faire connaître les revendications. M. Barre, a dit M. Bergeron, a donné des assurances sur les points suivants :

● création d'une aide pour les chômeurs qui ont épuisé leurs droits et qui, ne retrouvant pas de travail, sont totalement sans ressources ;

● droit aux allocations de chômage pour les agents de l'Etat et des collectivités locales qui perdent leur emploi (la mesure serait prise d'ici septembre) ;

● accélération du paiement des travaux exécutés pour le compte de l'Etat et des collectivités locales :

● discussions d'une convention collective du nucléaire.

J. R.

Nombreux licenciements dans des usines du Nord

Un certain nombre de licenciements provoquent une montée des tensions sociales dans le Nord. Ainsi, à Gravelines, une cinquantaine de salariés — sur les quatre cent quarante qu'employaient les Cartonneries mécaniques du Nord — ont occupé, à partir du mercredi 16 juillet les locaux de leur usine, fermée le 15 juillet. A Landrecies, après le dépôt de bilan de la société Minifix (cinq cent trente-cinq salariés répartis dans quatorze magasins à grande surface du bassin de la Sambre), deux cent trente et un employés protestent contre leur prochain licenciement. Aux Filés de Fourmies — *sept cent soixante salariés*, dans quatre usines du Nord, une usine de l'Aisne et un bureau parisien — la suppression de cent vingt et un emplois vient d'être annoncée, dont soixante-huit mises en préretraite. A Marcq-en-Barœul, dans la banlieue lilloise, soixante licenciements, sur un effectif de cent soixante salariés, vont être opérés à la fabrique de chaussures Lannoy.

D'autre part, une centaine de licenciements sont annoncés aux établissements Dupré (textiles), à Romilly-sur-Seine (Aube). A Mulhouse (Haut-Rhin), une trentaine d'ouvriers de l'usine Peugeot ont occupé, le mercredi 16 juillet, les bureaux de l'emploi pour protester contre le chômage technique qui doit toucher prochainement leur établissement.

● *Proposition de loi du P.C. en faveur des chômeurs non indemnisés.* — Le groupe communiste à l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de loi visant à créer *« une allocation sociale »* destinée à certaines catégories de chômeurs qui ne touchent plus d'indemnités. M. Dominique Frelaut, député (P.C.) des Hauts-de-Seine, qui s'est entretenu de cette question avec le ministre du travail M. Matteoli estime que *« chaque mois dix mille à treize mille hommes et femmes se retrouvent sans aucune ressources »* et qu'à partir du 1er janvier 1981 ils seront frappés une nouvelle fois par la loi du 28 décembre 1979.

SOCIAL

La cité de transit pour immigrés de Gennevilliers va enfin disparaître

Une cité de transit située 51, route Principale du Port, à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) — celle que l'on appelle le « Triangle de l'enfer ». — va enfin disparaître après le départ, ces jours derniers, des familles d'immigrés qui continuaient d'habiter ce ghetto. Pour celles-ci, qui ont été relogées dans des pavillons et des H.L.M., c'est l'épilogue de plusieurs années de luttes soutenues par la municipalité, les syndicats, les partis de gauche et diverses organisations de défense des travailleurs étrangers.

Installée il y a quinze ans pour satisfaire les besoins de main-d'œuvre des entreprises de la région, cette cité, comme celle de la rue André-Doucet à Nanterre, était la honte du département. Coincée entre le port, la voie ferrée et l'autoroute A-36, elle avait été bâtie sur d'anciens marais, loin de tout commerce et de tout moyen de transport. Les conditions de cette implantation — à l'origine prévue pour neuf ans — avaient suscité l'opposition des organisations syndicales, politiques et culturelles de Gennevilliers, tandis que la mairie refusait le permis de construire (1).

Depuis parfois une quinzaine d'années, deux cents familles, totalisant cinq cents enfants, survivaient là dans des baraques préfabriquées, mal entretenues, par la société Cetrafa (2), une association « bénévole », chargée par la préfecture de la gestion de la cité. Toutes les protestations restant sans effet, aussi bien auprès de cet organisme que du préfet, les habitants avaient décidé, en mai 1976, d'entamer une grève des loyers, avec l'appui de la municipalité, des élus de gauche et d'un comité de défense composé des organisations locales C.G.T., C.F.D.T., SNI, SGEN, P.C.F., P.S., P.S.U., du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et de l'Amicale des Algériens en Europe. On leur promit alors que la cité disparaîtrait en juillet 1977, mais rien ne se produisit..., sauf deux assignations en justice — celles des délégués des habitants — par la Cetrafa.

Le « Triangle de l'enfer »

Ces derniers mois, sous la pression de l'opinion publique alertée par les comités de défense des cités, la préfecture a cédé. Il restait encore, cette année, une dizaine de familles dans le « Triangle de l'enfer » : elles viennent d'être réparties dans des pavillons et des H.L.M., en diverses localités du département, notamment à Asnières, Bois-Colombes, Courbevoie, Rueil, et l'une d'entre elles à Gennevilliers même. Cette mesure fait droit, semble-t-il, à la revendication des municipalités de gauche du département excédées du refus des villes voisines de partager avec la « banlieue rouge » les responsabilités et les charges que représente l'accueil des familles nombreuses. Tout porte à croire que des solutions similaires pourraient intervenir dans le cas de deux autres cités de transit gérées par la Cetrafa — celles du 9, route Principale du Port à Gennevilliers et du 109, rue André-Doucet à Nanterre, où les conditions de vie sont toujours aussi scandaleuses (*le Monde* du 31 mai). Dans l'immédiat, l'action du maire de Gennevilliers, M. Lucien Lanternier (P.C.F.), conseiller général des Hauts-de-Seine, a permis d'obtenir certains équipements, ainsi que le rapprochement d'une ligne d'autobus de la R.A.T.P.

En 1979, la société Cetrafa avait reçu du Fonds d'action sociale une importante subvention : elle serait de l'ordre d'environ 3 millions de francs. Le comité de défense des cités se demande comment a été utilisé cet argent et déclare dans un communiqué que « *l'existence de la cité du Port a montré avec clarté la réalité des conditions de logement faites aux immigrés de 1966 à 1980 par les gouvernements successifs* ». Quant à la cité Cetrafa de Nanterre, elle a fait l'objet, le 26 juin dernier, d'une ordonnance de référé de M. Roquefort, premier juge au tribunal de grande instance de Paris. Deux experts ont été désignés, l'un pour vérifier l'état de cette cité, l'autre pour examiner la comptabilité de la Cetrafa, notamment tous documents justificatifs concernant les « acomptes prestation » demandés chaque mois aux locataires. — J. B.

(1) La municipalité de Gennevilliers comprend, outre le maire (P.C.), 27 conseillers communistes, 4 socialistes et 4 sans parti (union de la gauche).

(2) Cetrafa : Centres de transit familiaux, association dont le siège est situé 10, rue Bouquet-de-Longchamps à Paris (16e).

Les suppressions d'emplois dans la capitale

« PARIS UNE VILLE SANS PRODUCTION NI PRODUCTEURS » assure la C.G.T.

« *Livré à la spéculation foncière et immobilière, Paris devient une ville sans production ni producteurs* », assure la C.G.T., qui a rappelé, mercredi 16 juillet devant la presse, que l'on avait enregistré, au cours des six dernières années (de fin 1973 à fin 1979), un solde négatif de cent soixante-dix mille emplois dans le seul secteur privé. Durant les quatre premiers mois de 1980, la centrale de la rue La Fayette a recensé trois mille sept cents emplois supprimés dans cinquante-huit entreprises parisiennes exerçant notamment leur activité dans le bâtiment, la métallurgie, l'imprimerie, l'alimentation, le textile et l'habillement.

Selon la C.G.T., les activités tertiaires ne colmatent plus les pertes du secteur secondaire depuis 1975 et les effectifs de la fonction publique et des entreprises nationalisées n'augmentent plus dans la capitale. La centrale ouvrière, qui rejette la responsabilité de la situation sur le maire de Paris et sur les pouvoirs publics et qui accuse au passage la C.F.D.T. d'avoir facilité cette évolution en encourageant les décentralisations, estime que le fait de tabler sur le seul artisanat pour créer des emplois et compenser les réductions d'emplois industriels est une « *leurre* ».

AGRICULTURE

La valeur du point des retraites proportionnelles augmente de 12 %

La retraite proportionnelle des exploitants sera majorée à compter du 1er juillet. La valeur du point augmente de 12 % ; la précédente augmentation normale s'élevait à 6,8 % et concernait également la retraite de base forfaitaire. Avec la prochaine augmentation du point de la retraite proportionnelle de 6,10 %, prévue pour le 1er janvier 1981, ces retraites auront augmenté d'environ 20 % pour l'année écoulée.

La revalorisation des retraites agricoles est l'un des objectifs de la loi d'orientation agricole, par souci d'équité sociale mais aussi pour inciter les exploitants âgés à quitter la terre et libérer des exploitation, permettant ainsi d'installer de jeunes agriculteurs.

La mesure d'augmentation, prise en vertu du premier décret d'application de la loi d'orientatoin concerne environ un million cent cinquante mille exploitants retraités et veuves d'agriculteurs.

De 1974 à 1979, le montant de la retraite agricole a triplé, alors que pendant ce temps il doublait pour les salariés ; toutefois, les retraites agricoles n'ont pas encore atteint la parité avec celles du régime général. Pour y parvenir, le décret prévoit l'attribution progressive de points gratuits. Et, à partir du 1er janvier 1981, les coefficients appliqués aux salariés seront adoptés dans ce régime agricole.

Les dépenses atteintes à la retraite proportionnelle représentent 11 % du BAPSA (Budget annexe des prestations sociale agricoles) qui devrait atteindre en 1981, 41 milliards de francs (+ 13, 70 % sur 1980). Alors avec les cotisations des exploitants ont augmenté de 25 % à 25 % au cours de cette année, elles ne progresseront que de 15 à 17 % en 1981. Les agriculteurs en seront satisfaits, exceptés ceux qui, avec la commission de l'agriculture pour le VIIIe Plan considèrent comme indispensables de rééquilibrer les dépenses de l'Etat, les subventions au budget social de l'agriculture empêchant d'accroître les crédits productifs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Agip

Assemblée ordinaire des actionnaires pour l'approbation du bilan clôturé au 31 décembre 1979

Résultats de 1979

		1979	1978	Accroiss.
tonnes de brut disponible	millions	42,9	37,7	13,8%
m^3 gaz naturel produit en Italie	milliards	12,3	12,0	2%
		Millions de U.S. $		
Chiffre d'affaires		7.184	3.950	81,8%
Investissements effectués au cours de l'année		345	280	23,2%
Amortissements		338	302	11,9%
Total des Investissements		1.064	910	16,9%
Bénéfice net		144	87	65,5%

L'Assemblée ordinaire des actionnaires de l'AGIP S.p.A., convoquée à Rome le 14 Mai 1980 présidée par M. Enzo Barbaglia, a approuvé le rapport du Conseil d'Administration, le bilan et le compte de pertes et profits relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 1979.

L'Assemblée ordinaire des actionnaires a approuvé à l'unanimité la situation patrimoniale et le compte de pertes et profits, vérifiés par le Collège des Commissaires aux Comptes, clôturés au 31 décembre 1979, ainsi que le rapport du Conseil d'Administration et a décidé de répartir le bénéfice de l'exercice de la façon suivante:

(millions)

136	en tant que dividende de L. 660 aux actionnaires pour chacune des 166.000 actions ordinaires d'une valeur de L. 2.500 chacune
7	la réserve légale, soit 5% du bénéfice net
	à reporter à nouveau

Résultats consolidés de l'AGIP et des sociétés contrôlées en Italie et à l'étranger:

produits pétroliers raffinés: 41,5 millions de tonnes

produits pétroliers vendus: 43,1 millions de tonnes

chiffre d'affaires:	U.S. $ 18.656 millions
investissements de l'année:	U.S. $ 1.025 millions
amortissements:	U.S. $ 1.057 millions

L'AGIP opère dans 45 pays situés dans les cinq continents, à travers 25 sociétés contrôlées et 32 sociétés paritaires, dans les secteurs de la recherche et de la production de pétrole, de gaz, d'uranium, de charbon ainsi que dans les secteurs des ressources renouvelables, de la conservation de l'énergie, du raffinage et de la distribution de produits pétroliers.

Bilan au 31.12.1979

ACTIF		U.S. $ millions
Actifs divers:		
Caisse et banques	83	
Crédits commerciaux et divers	1.503	
Stocks	503	2.089
Immobilisation et crédits financiers:		
Participations	540	
Financements à des tiers, à des sociétés contrôlées et apparentées	775	1.315
Investissements:		
Immobilisations corporelles	992	
Immobilisations corporelles en cours et avances pour investissements	78	1.070
		4.474
Engagements		470
		4.944
PASSIF		
Passifs divers:		
Dettes commerciales et diverses	1.393	
Banques	54	1.447
Dettes financières		1.385
Provision pour amortissement et autres provisions		955
Capital et réserves	516	
Réserve légale et autres réserves	27	543
Bénéfice net de l'exercice		144
		4.474
Engagements		470
		4.944

La conversion Lires/dollars a été effectuée selon le taux officiel de charge en vigueur au 31 décembre 1979 (1 dollar = 804 lires)

CODETEL

De l'allocution prononcée par M. Jacques Caplain, président, au cours de l'assemblée ordinaire du 21 mai 1980 (voir notre daté 28 mai 1980), on retiendra les passages suivants :

« *...Certains actionnaires ne comprennent pas que le résultat de l'exercice ne suive pas la même évolution que celle du chiffre d'affaires de la société... Les P.T.T. ayant souhaité étaler dans le temps le poids du financement de leurs investissements, les loyers sont très fortement progressifs. Dans ces loyers figure une part d'amortissement également progressive, alors que la part correspondant aux intérêts jouant sur un capital progressivement amorti est elle-même en diminution. Il n'est donc pas étonnant que les loyers augmentent moins fort que les seuls amortissements.*

» *...C'est l'existence même de ces amortissements, pour les opérations financées par du capital, qui pose le problème de leur emploi dans de nouvelles opérations.*

» *Nous nous préoccupons de réserver d'abord aux P.T.T. l'essentiel de nos emplois, mais les besoins mêmes des P.T.T. à financer par les sociétés de financement ont plutôt tendance à diminuer. C'est la raison pour laquelle, depuis 1978, nous nous sommes préoccupés de diversifier progressivement nos activités par le développement d'opérations de SICOMI classiques.*

» *Le patrimoine d'une SICOMI peut être constitué soit par des immeubles en pleine propriété, soit par des immeubles faisant l'objet de contrats de crédit-bail proprement dit. La location en pleine propriété d'immeubles commerciaux assure généralement une certaine protection du capital contre l'érosion monétaire, notamment grâce aux plus-values foncières induites par ces investissements. Le revenu du capital est également protégé par l'indexation des loyers.*

» *Ce type d'opération semble donc intéressant, mais la rentabilité de ces investissements est particulièrement faible au cours des premières années de bail, si l'on tient compte de la part d'amortissement contenue dans les loyers et des frais d'entretien et de gestion.*

» *...Le loyer d'une opération de crédit-bail est plus rémunérateur dès l'origine que celui d'une opération de location simple, mais il n'est que partiellement protégé contre l'érosion monétaire, l'indexation des contrats actuels ne portant que sur une part relativement faible du capital investi.*

» *Le fait que le crédit-bail comporte, pour le preneur, un engagement de longue durée, constitue un élément de garantie pour le bailleur, mais les immeubles ainsi financés sont destinés à sortir du patrimoine de la société à l'expiration du contrat. Ainsi se trouve donc posé un problème permanent, quoique à longue échéance, du remploi des fonds investis dans de telles opérations.*

» *... Dans le cadre des négociations actuelles, le remploi de vos fonds propres devrait être assuré jusqu'en 1982. Mais cela ne nous empêche pas d'avoir envisagé dès maintenant nos opérations de diversification, pour lesquelles nous essayons de pratiquer un équilibre entre les deux possibilités qui s'offrent à nous, location simple et crédit bail, compte tenu des avantages et des inconvénients inhérents à ces deux types d'opérations.*

» *Je souhaite maintenant évoquer un aspect du crédit-bail qui n'est pas toujours bien perçu et qui concerne le maintien du pouvoir d'achat du capital investi dans les SICOMI.*

» *Pour maintenir la valeur du capital constant en francs constants, sous réserve que l'indexation reflète bien l'érosion monétaire, il serait nécessaire de mettre chaque année en réserve le produit de l'indexation de la part d'amortissement en le consacrant à un nouvel investissement égal à la valeur de l'amortissement indexé.*

» *Mais la législation en vigueur fait obligation aux SICOMI de distribuer au moins 85 % du bénéfice annuel, ce qui vous intéresse d'ailleurs au premier chef. De ce fait, elle ne permet pas de constituer des réserves suffisantes en période d'érosion monétaire importante. Le partage du fruit de l'indexation se fait, par conséquent, en faveur du dividende, et chaque actionnaire reçoit chaque année, en plus du revenu du capital non amorti, une partie de la protection affectée au patrimoine qui, de ce fait, diminue en francs constants.*

» *Il y aurait lieu de tenir compte de cette situation dans l'appréciation que fait le marché boursier du titre de notre société.*

» *Dès la fin de 1979, nous avons engagé, avec l'administration des P.T.T., des conversations en vue de souscrire de nouveaux contrats de financement d'équipement de télécommunications. Les engagements, s'ils sont retenus, porteront sur 500 millions de francs de contrats, dont 150 millions financés par les fonds propres de remploi de la société et 350 millions couverts par des emprunts.*

» *Nous poursuivons parallèlement notre recherche d'opérations immobilières. Depuis le début de l'année, trois nouveaux contrats concernant des immeubles en pleine propriété ont été conclus portant le montant de nos engagements à plus de 83 millions de francs.* »

MORGAN ET Cie S.A.

Le conseil de surveillance réuni le 23 juin 1980 a pris connaissance du rapport du directoire sur les opérations de la société depuis le début de l'exercice.

Comme prévu, l'émission obligataire à laquelle la société a procédé à la fin de l'année dernière a permis une progression très importante des crédits en francs français accordés à des entreprises de premier plan.

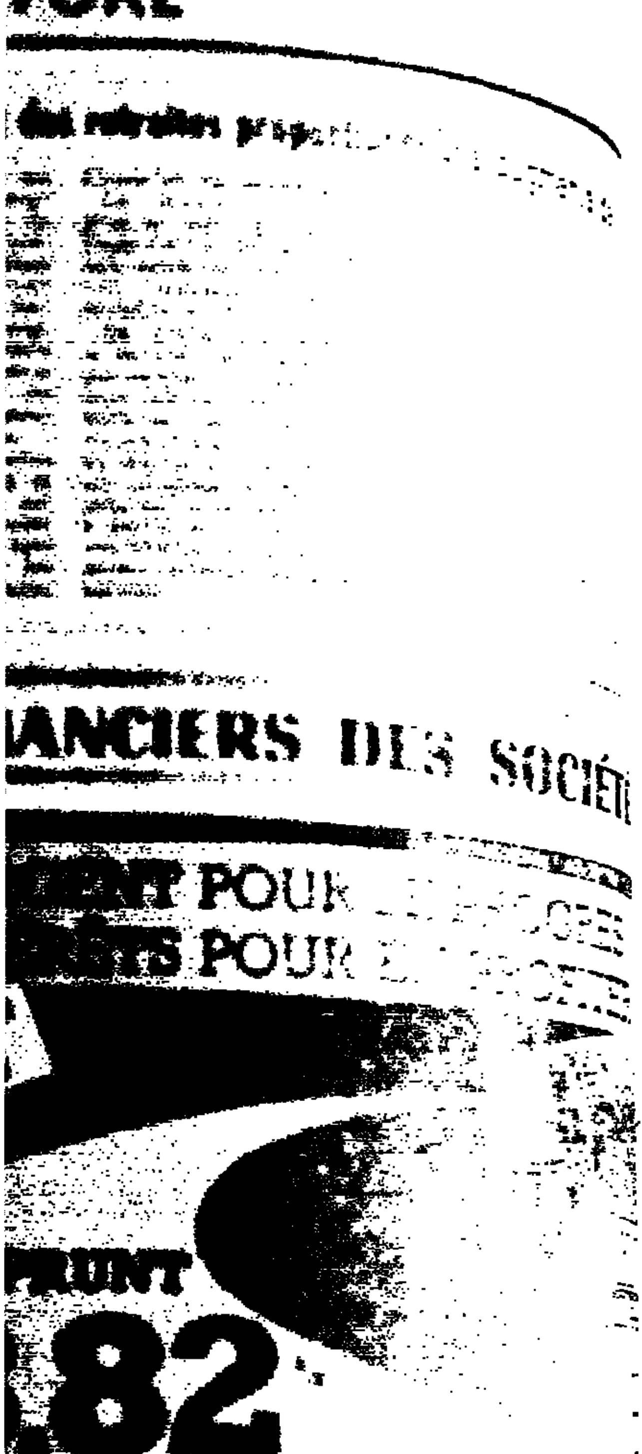
Le montant total des en-cours de crédits à la clientèle et des ouvertures de crédits confirmés en francs et en devises est passé de 126 millions à fin 1979 à environ 244 millions au 3 juin 1980. La société s'attachera au cours des prochains mois à poursuivre le développement de ses engagements à moyen terme.

D'autre part, la société a participé au cours des cinq premiers mois de l'année au placement de vingt-trois émissions obligataires. La capacité de placement de tels emprunts auprès de la clientèle de la société, tant française qu'étrangère, s'est développée de manière très satisfaisante.

M. Alain Golaz, appelé à prendre la direction générale de J.P. Morgan (Suisse) S.A. à Genève, a été amené à présenter sa démission de membre du directoire.

Le conseil de surveillance a nommé, pour le remplacer, M. Jean de Demandolx-Dedons qui, au sein du bureau de Paris de Morgan Guaranty Trust Company of New York, assure la direction de la division regroupant le département de gestion de portefeuille et celui chargé de la clientèle privée.

Enfin, le conseil a désigné M. Georges Boyer en qualité de vice-président du conseil de surveillance.



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
16 JUILLET

Effritement

Un calme plat a continué de régner mercredi à la Bourse de Paris. Le manque d'affaires, plus marqué encore que la veille, a, cette fois, très légèrement pesé sur la tendance. Sensible dès l'ouverture, l'effritement des cours s'est poursuivi en cours de séance et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait une légère baisse de 0,1 % environ.

Plus significative encore de l'engourdissement qui paraît s'être emparé de la Bourse depuis sa réouverture après le long week-end du 14 juillet, a été l'étroite évolution des valeurs françaises de part et d'autre de leurs niveaux précédents.

Peu, et même très peu, s'en sont vraiment écartées, une quinzaine à la baisse, notamment Paris-France (— 4,9 %), S.A.T. (— 3,7 %), Lyonnaise des Eaux (— 3,2 %), et un nombre égal à la hausse, à savoir Saint-Louis (+ 2,2 %), Chargeurs Réunis (+ 1,9 %), Avions Marcel Dassault (+ 1,7 %), T.R.T. (+ 1,7 %) et Creusot-Loire (+ 1,6 %).

Ailleurs, dans la très grande majorité des cas les variations de cours se sont mesurées par fractions.

Ni la réduction du déficit commercial en juin ni la légère baisse du chômage le même mois n'ont eu le moindre effet sur le marché. L'on peut même se demander si, à l'inverse, le fléchissement de la production industrielle et les prévisions assez pessimistes de la Banque de France en ont eu un.

Un professionnel résumait la situation : « Les carnets de commandes sont vides parce que personne n'achète ni ne vend. C'est le cercle vicieux car les grands investisseur, jugeant les cours trop hauts, se refusent à prendre position et très peu se dégagent les estimant trop bas. » *Autrement dit c'est l'exemple type du parfait blocage.*

Sur les indications de Londres, l'or est remonté avec le lingot à 83 100 F (+ 600 F) et le napoléon à 738 F (+ 11 F) dans un marché plus étoffé.

LONDRES

Après la hausse récente, les industrielles sont plus calmes et irrégulières jeudi matin au Stock Exchange. Les fonds d'État sont stables et seules les mines d'or poursuivent leur mouvement de hausse.

Or (ouverture) (dollars) 638 25 contre 624 75

VALEURS	CLOTURE 15/7	COURS 16/7
Beecham	152 ..	153 ...
British Petroleum	356 ...	356 ...
Courtaulds	83 ...	83 ...
*De Beers	10 ..	1 ...
Imperial Chemical	382 ..	380 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	460 ..	465 ...
Shell	426 ...	428 ...
Vickers	141 ...	144 .
War Loan 3 1/2 %	33 3/8	33 3/8
*West Driefontein	83 3/4	84 3/4
*Western Holdings	71 ...	70 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BUFFELSFONTEIN. — Bénéfice net du second trimestre : 28,05 millions de rands contre 32,31 millions pour le premier.

DU PONT DE NEMOURS. — Le chiffre d'affaires réalisé en 1979 par le quatrième groupe chimique mondial en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique, a, pour la première fois, dépassé 3 milliards de dollars (+ 30 %). Le bénéfice net retiré du montant de ces ventes a atteint 234 millions de dollars (+ 111 %). Il compte pour près de 25 % dans le résultat net consolidé du groupe (939 millions de dollars).

Bien qu'en Europe, Du Pont de Nemours envisage d'investir 400 millions de dollars au cours des trois prochaines années (10 % des investissements totaux du groupe). Alors que tous les producteurs européens de fibres synthétiques ont encore été déficitaires en 1979, Du Pont a continué d'engranger des bénéfices dans cette branche d'activité (286 millions de dollars).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/7	17/7
1 dollar (en yens)	219 20	218 85

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 17/7 ... 12 1/8 %

NEW-YORK

Très irrégulier

Le mouvement de hausse a repris mercredi à Wall Street, mais de façon assez désordonnée, l'apparition d'une nouvelle vague de ventes bénéficiaires ayant obligé le marché à se replier après une très sensible avance initiale. Finalement, une partie du terrain perdu a été regagnée et l'indice des industrielles, un moment repassé en dessous de la barre des 900, s'est établi à 904,43 (+ 2,90 points). Au plus haut de la séance, il avait atteint 912,97. Une forte activité a continué de régner et 49,14 millions de titres ont changé de mains contre 60,92 millions.

D'après certains spécialistes, les achats effectués par les grands investisseurs continuent de soutenir le marché. D'autres, cependant, imputent la fermeté des cours aux positions prises à New-York par des opérateurs européens confiants dans la capacité de redressement de l'économie américaine.

Sur 1 901 valeurs traitées, 886 ont monté, dont les mines d'or et les valeurs d'informatique, 635 ont baissé et 380 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 15/7	COURS 16/7
Alcoa	60 3/4	61 ...
A.T.T.	62 3/4	52 3/4
Boeing	38 1/2	39 ...
Chase Manhattan Bank	46 1/4	46 ..
Du Pont de Nemours	43 1/4	43 1/8
Eastman Kodak	57 1/8	56 1/2
Exxon	69 1/2	69 3/8
Ford	28 1/4	28 ...
General Electric	54 1/2	54 1/2
General Foods	30 1/2	30 7/8
General Motors	52 ...	51 5/8
Goodyear	15 3/8	15 3/8
I.B.M.	63 3/4	64 1/4
I.T.T.	29 1/2	29 5/8
Kennecott	27 5/8	27 1/2
Mobil Oil	74 ...	75 1/2
Pfizer	41 7/8	41 ...
Schlumberger	121 ...	121 ...
Texaco	47 1/4	37 1/8
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 1/4
Union Carbide	44 1/2	44 7/8
U.S. Steel	21 ...	21 ...
Westinghouse	25 ...	25 1/8
Xerox	50 1/2	58 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	15 juil.	16 juil.
Valeurs françaises	106,1	105,7
Valeurs étrangères	108,7	109,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,6	107,6

BOURSE DE PARIS - 16 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	210 ..	900 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	805	... ..
Ass. Gr. Paris-Vie	..	... ..
Concorde	352 ..	348 ..
Epargne France	306	310 ..
Financ. Victoire	352	350 .
France I.A.R.D.	182 80	182 50
Gan (Sté) Centr.	736	735 .

[illegible]

SICAV

1re catégorie	9629 50	9192 84

* : Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2326	2340	2364	2358 ..
3342	C.N.E. 3 %	3643	3658	3665 .	3640 ..
360	Afrique Occ.	373 .	373	373 .	371 .
420	Air Liquide	419	415 10	416	415 10
94	Als. Part. Ind	94 10	94 10	94 10	94 80
448	Als. Superm.	438	428	428 .	428

[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

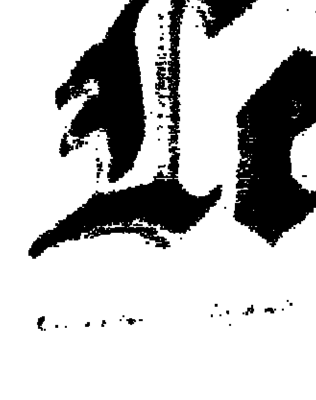
COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 057	4 057	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 170	232 170	224	236 ...
Belgique (100 F)	14 488	14 494	13 900	14 860
Pays-Bas (100 fl.)	212 380	212 370	205	218 ..
Danemark (100 krd)	74 880	74 935	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 350	84 150	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 616	9 611	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 876	4 880	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	262 180	261 820	246 ..	256
Suède (100 krs)	98 370	98 280	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 705	32 710	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 734	5 719	5 600	6 ...
Portugal (100 esc.)	8 325	8 33	8 100	9
Canada ($ can. 1)	3 521	3 514	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 852	1 853	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/7
Or fin (kilo en barre)	82000	83000 ..
Or fin (en lingot)	82500 ..	83100 ..
Pièce française (20 fr.)	723	738 .
Pièce française (10 fr.)	399 90	398 ..
Pièce suisse (20 fr.)	592	598 ..
Pièce latine (20 fr.)	588	598 ..
Souverain	739 90	741 ..
Pièce de 20 dollars	2980	3090 ..
Pièce de 10 dollars	1450	1460 ..
Pièce de 5 dollars	880	903 ..
Pièce de 50 pesos	3399 50	3458 ..
Pièce de 10 florins	585 ..	616 ..

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : « Le chant du cygne de François Mitterrand », par Claude Legoux ; « Pour les « hurluberlus », par Francis Bois ; « Les dés sont pipés », par Bertrand Fessard de Foucault ; « Etre ou ne pas être... candidat », par François Fonvielle-Alquier.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— La situation en Iran.
4. AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : la préparation de l'élection présidentielle.
5. DIPLOMATIE
— La relance du dialogue Nord-Sud aux Nations unies.
5. ASIE
6. AFRIQUE
— ALGÉRIE : la restructuration de l'appareil central du F.L.N.
6. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : l'afflux des immigrants devient le thème principal du débat pré-électoral.

POLITIQUE

8. Quatre militants guyanais devant la Cour de sûreté de l'Etat.
— LIBRES OPINIONS : « Contre l'écologisme politicien », par Odette Thibault, Haroun Tazieff et Henri Laborit.

SOCIÉTÉ

9. Le bilan de la Décennie de la femme à la conférence de Copenhague.
— JUSTICE : l'affaire de Broglie.
10. SCIENCES : les élections au Centre national de la recherche scientifique.
— MÉDECINE : « Une santé publique sans médecins ? », libre opinion par le docteur Louis Lataillade.
— ÉDUCATION
21. PRESSE :
— Le journal anglais l'Observer menacé de disparition ;
— Les difficultés de la presse espagnole.

CULTURE

11. FESTIVALS : *Sémiramis* à Aix-en-Provence.
— THÉATRE : Copi et Saunders au Lucernaire.
— CINÉMA : *Charlie Bravo*, de Cl. Bernard-Aubert.
— VARIÉTÉS : Coluche et Gotainer au Café de la Gare.

LE MONDE DES LIVRES

13. LE FEUILLETON de Bertrand Poirot-Delpech : Giono, un demi-siècle d'avance.
— Les deux visages de Marcel Jouhandeau.
— Rome, les démons et les dieux.
14-15. HISTOIRE RELIGIEUSE : du nouveau sur le « brigandage d'Aquilée » ; Juifs et catholiques de 1919 à 1939.
16-17. Lectures d'été.

SPORTS

18. LES J.O. DE MOSCOU. — Une « vitrine » contestée (III) : « Le mythe brisé », par Alain Giraudo.
— CYCLISME : le Tour de France.

JOURS D'ÉTÉ

19-20. « Un voyage en Océanie », par Jean-Claude Guillebaud ; Jeux ; Informations - « Services » ; Météorologie.

ENVIRONNEMENT

24. Le gouvernement se prononcera en septembre sur les propositions du rapport Micaux sur les animaux.

ÉCONOMIE

26. AFFAIRES : l'Etat détiendra 51 % du capital de la Caisse d'équipement aux P.M.E.
— AUTOMOBILE
— ÉTRANGER
27. ÉNERGIE
— SOCIAL
28. AGRICULTURE

RADIO-TELEVISION (21)

Annonces classées (22 et 23) ; Carnet (23) ; Programmes spectacles (12) ; Mots croisés (19) ; Bourse (29).

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1980 a été tiré à 524 983 exemplaires.

A B C D E F G

L'enquête annuelle sur les lecteurs de la presse

Le Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) vient de publier les résultats de son enquête annuelle par sondage effectuée auprès d'un échantillon de douze mille personnes âgées de plus de quinze ans, en France, entre octobre 1979 et mai 1980.

L'audience de neuf quotidiens nationaux, de l'ensemble des quotidiens régionaux et de quatre-vingt-quatorze périodiques est ainsi analysée.

Voici, comparés aux deux précédentes années, les résultats de l'enquête pour les quotidiens nationaux :

NOMBRE DE LECTEURS (ENQUÊTE C.E.S.P.)

	1978	1979	1980
Le Monde	1 434 000	1 518 000	1 465 000
France-Soir	1 257 000	1 112 000	935 000
Le Parisien libéré	988 000	1 070 000	916 000
L'Equipe	704 000	819 000	842 000
Le Figaro	863 000	862 000	778 000
Le Matin de Paris	308 000	521 000	582 000
L'Humanité	593 000	688 000	438 000
L'Aurore	430 000	493 000	348 000
La Croix	290 000	243 000	298 000

Une enquête par sondages n'a pas la rigueur d'un contrôle de la diffusion. Elle est soumise à des aléas statistiques et les comparaisons en pourcentage n'ont aucun sens. Une telle enquête permet d'analyser l'évolution d'un titre sur une longue période ou les fortes fluctuations.

D'après le tableau précédent, la presse parisienne aurait en 1979 globalement gagné 400 000 lecteurs. Or cette variation était peu conforme à l'évolution constatée lors des contrôles de la diffusion. De même, la perte de 700 000 lecteurs entre 1979 et 1980 est trop sévère.

On conclura par conséquent que, entre 1978 et 1979, la presse parisienne a globalement perdu 300 000 lecteurs (et non 300 000 acheteurs), que seuls deux titres, *l'Equipe* et *le Matin de Paris*, enregistrent une progression statistiquement significative, que *le Monde* et *la Croix* sont stables. Cinq journaux sont en baisse, légère pour *le Parisien libéré* (alors que les chiffres de diffusion sont en progression), plus importante pour *le Figaro* et très nette pour *l'Aurore*, *l'Humanité* et *France-Soir*.

Regrettons que la lecture des quotidiens régionaux ne soit pas définie titre par titre, mais selon des regroupements par zones publicitaires qui n'ont guère de sens pour le lecteur.

Le C.E.S.P. a d'autre part analysé l'audience des magazines, qui reste très stable, bien que *Paris-Match* progresse fortement et compte désormais 4 731 000 lecteurs par semaine. *L'Express* (2 804 000) précède *le Nouvel Observateur* (2 263 000) et *le Point* (2 168 000). Bien évidemment, ces chiffres ne peuvent pas être comparés à ceux des quotidiens, car il n'y a pas d'équivalence entre les réponses à ces deux questions : « *Avez-vous lu hier* le Monde ? », ou « *Avez-vous lu la semaine dernière* l'Express ? ». Ce sont donc les mensuels qui enregistrent les meilleurs résultats avec un nombre de lecteurs par acheteur variant entre dix et quinze. *Télé-7-Jours* détient toujours le ruban bleu de la presse française avec chaque semaine 10 280 000 lecteurs.

A LA CHAMBRE D'ACCUSATION

Un avis favorable est donné à l'extradition de Mlle Girotto

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Jean Bertholon, a rendu, mercredi 16 juillet, un arrêt concernant les quatre demandes d'extradition formulées par les autorités italiennes à l'encontre de Mlle Olga Girotto, vingt-trois ans, Mme Oriana Marchionni, vingt-huit ans, et MM. Franco Pinna et Enrico Bianco, âgés de vingt-huit ans, tous quatre arrêtés en France le 28 mars et qui ont comparu devant la cour le 2 juillet (*le Monde* daté 6-7 juillet).

Concernant Mlle Girotto, la cour a donné un avis favorable en raison, comme l'avait demandé l'avocat général, M. Pierre Guest, de l'accusation retenue de menace de mort avec ordre ou sous condition (1). Mais si le gouvernement devait signer son arrêt d'extradition, Mlle Girotto devrait, en principe, répondre d'abord en France de ses liens présumés avec le groupe Action directe. Arrêtée à Paris dans un appartement où se trouvait 600 kilos d'explosifs, cette ressortissante italienne est, en effet inculpée d'association de malfaiteurs par la Cour de sûreté de l'Etat.

A propos des trois autres Italiens, la chambre d'accusation a décidé de demander un supplément d'information à la justice italienne avant de rendre un arrêt sur le fond. La chambre d'accusation souhaite notamment la communication de deux jugements rendus en Italie concernant un vol qualifié et un vol simple ainsi qu'un trafic de stupéfiants. Les trois ressortissants italiens, arrêtés à Toulon, doivent répondre par ailleurs en France de l'attaque à main armée de Condé-sur-l'Escaut qui rapporta 16 millions de francs.

Lors de la même audience, la chambre d'accusation a procédé à un interrogatoire d'identité des sept Italiens arrêtés les 7 et 8 juillet à Paris et soupçonnés d'appartenir au groupe terroriste Prima Linea (*le Monde* du 10 juillet). Leur procès n'en est qu'au premier stade de la procédure et l'examen des demandes d'extradition présentées par les autorités italiennes a été fixé au 20 août.

(1) Mlle Girotto, après avoir oublié son sac à main, en Italie, il y a de cela plusieurs années, sur un muret, avait menacé des passants qui, ayant ramassé le sac, y avaient trouvé une arme.

A PÉRIGUEUX

Un détenu, bénéficiaire de la grâce présidentielle tue deux gendarmes et son amie

Mille quatre cent dix détenus ont été libérés, les 15 et 16 juillet, après la mesure de grâce prise par M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet (*le Monde* du 15 juillet). Cette décision, a indiqué, mercredi 16 juillet, le ministère de la justice, concerne les petits délinquants condamnés à des peines d'emprisonnement inférieures ou égales à un an.

Les auteurs d'infractions graves ou de violences, ne doivent pas en bénéficier. Les détenus libérés n'avaient plus à subir que quinze jours de déétention.

L'un d'eux, Dominique Ayet, âgé de trente ans, a utilisé cette remise de peine pour commettre, mercredi après-midi à Périgueux (Dordogne), un triple meurtre. Irrité par l'annonce du remariage prochain de son ancienne compagne, Mme Bezeling, il s'est rendu, quelques minutes après sa levée d'écrou à la maison d'arrêt de la ville, au domicile de son amie pour la faire revenir sur sa décision. Une vive discussion avait suivie entre les deux personnes. Prise de peur, Mme Bezeling, qui habite la périphérie de Périgueux avec ses trois enfants âgés de dix-sept, treize et huit ans, a téléphoné à la gendarmerie.

La discussion a continué en présence de deux représentants de l'ordre, l'adjudant Beseneau, âgé de quarante-deux ans, et le gendarme Lefort, âgé de trente-quatre ans, qui ont cherché à éloigner, en vain, Dominique Ayet. Brusquement, celui-ci s'est saisi d'un fusil de chasse chargé, trouvé dans la maison, et a tué les deux gendarmes. Il a ensuite poursuivi son ancienne amie sur le trottoir et l'a visée à son tour, avant de retourner l'arme contre lui.

Les trois victimes sont mortes sur le coup. Le meurtrier, blessé, est soigné à l'hôpital de Périgueux, mais ses jours ne sont pas en danger. Dominique Ayet avait été condamné le 7 décembre 1979 à une peine de huit mois de prison pour vol et détention d'explosifs. Il avait bénéficié, en plus de la grâce présidentielle, d'une réduction de peine de trente-sept jours, mesure normale pour de telles détentions.

● *Le malaise du roi Baudouin*, hospitalisé le lundi 14 juillet à la clinique Saint-Luc de Bruxelles, (*le Monde* du 16 juillet) « *était dû à un trouble du rythme cardiaque* », a indiqué le mercredi 16 juillet un bulletin médical publié par le palais royal. Ce bulletin indique en outre que « *l'observation qui se poursuit à l'hôpital Saint-Luc permettra de préciser prochainement la cause de ce trouble* ». Le roi a pu reprendre ses activités mardi, mais ses prochains engagements ont été annulés. — (*A.F.P.*).

La « bonne » affaire Rhône-Poulenc

La cession des actifs « chimie de base » du groupe Rhône-Poulenc à Elf-Aquitaine, annoncée le 9 juillet, a été une bonne affaire. Pour les deux sociétés, comme le disent les présidents, mais aussi pour les gens s'intéressant aux valeurs mobilières, du moins certains d'entre eux, qui, ayant eu vent de l'opération, ont su acheter les titres Rhône-Poulenc avant qu'elle ne soit officiellement annoncée.

Tout porte à croire qu'ils ont été relativement nombreux. L'évolution du volume des transactions en témoigne, qui est passée d'une dizaine de milliers de titres échangés quotidiennement pendant le mois de juin à *plus de cinquante mille pendant* la première semaine de juillet.

Bref, il y a des fuites dont certains ont bénéficié. Faut-il s'en étonner dès lors que les négociations ont duré plus de six mois et que le dossier a pu être consulté par plusieurs dizaines de personnes, tant à l'Elysée que dans l'administration, dans certaines banques et, enfin, dans les deux entreprises concernées, sans compter celles qui ont pu en être informées de bouche à oreille.

Mme Giscard d'Estaing figure-t-elle parmi ces « heureux » opérateurs ? Personne ne dément que des actions Rhône-Poulenc aient été achetées pour son compte. A-t-elle passé l'ordre elle-même ou bien est-ce le banquier chargé de gérer son compte de valeurs mobilières qui en a pris l'initiative ? Lorsque l'on sait que la banque supposée gérer le compte serait la banque Lazard, qui figure également sur la liste des banquiers de Rhône-Poulenc, cette hypothèse ne peut être totalement exclue, même si le P.-D. G. de Rhône-Poulenc affirme n'avoir pas averti sa banque.

On pouvait penser que les aventures boursières de Mme Giscard d'Estaing avaient pris fin pendant l'hiver 1978 avec la revente pour 6 490 F des cinquante-cinq parts qu'elle détenait dans un modeste club d'investissement en valeurs mobilières. A l'évidence, il n'en est rien.

Pour l'heure, cette affaire appelle deux remarques. La première concerne le sort qui est fait dans le domaine de l'information au grand public des épargnants rameutés à grand coup de loi Monory. Une enquête de la commission de Bourse, si elle est décidée, mardi 22 juillet, lors de la réunion hebdomadaire de son collège, démontrera sans doute qu'une nouvelle fois seuls les petits porteurs ne sont pas « initiés ». La seconde concerne la latitude qui est laissée aux responsables de ce pays et à leurs proches de procéder à des opérations boursières. L'adoption d'une loi interdisant de telles pratiques, comme il en existe une aux Etats-Unis, ne se fait-elle pas pressante ?

P. C.

La réunion de l'Élysée sur l'avenir de l'Ile-de-France est vivement critiquée par le P.C., la C.G.T. et la C.F.D.T.

La réunion interministérielle sur l'avenir de l'Ile-de-France présidée, le 17 juillet, par M. Valéry Giscard d'Estaing, devait être suivie par un déjeuner de travail. Vevaient être réuni autour du chef de l'Etat et de M. Raymond Barre, quatre membres du gouvernement, deux fonctionnaires et les bureaux des deux assemblées régionales (1).

La gauche et les principaux syndicats ouvriers absents de cette rencontre (*le Monde* du 17 juillet) ont, par avance, réagit vivement, en critiquant le principe de telles rencontres.

L'Union régionale C.G.T. affirme qu'à travers la révision du schéma directeur « *il s'agit en fait pour le gouvernement et le patronat de poursuivre et d'accélérer le déclin de la région parisienne.* » La C.F.D.T. demande comment on peut « *développer un schéma d'intervention s'il n'y a pas un plan régional* ». Elle estime aussi que les institutions régionales « *sont des chambres de consultation et d'enregistrement* ».

Le P.C. pour sa part saisit cette occasion pour publier une brochure sur le thème « Vivre, travailler et décider en région parisienne ». Dans la préface qu'il consacre à ce texte, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., qui est aussi conseiller régional d'Ile-de-France rappelle que dès décembre 1978, il s'était élevé contre « *le démantèlement industriel* », de l'Ile-de-France dont il rend responsable « *pouvoir et patronat* » et il ajoute : « *la région parisienne se trouve en effet aujourd'hui à un tournant. Les luttes se sont développées. Elles ont permis des succès. Elles inquiètent le pouvoir* » (1). Pour le conseil régional, son président, M. Michel Giraud, sénateur (R.P.R.) du Val-de-Marne, trois vice-présidents, MM. Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, Adolphe Chauvin, sénateur C.D.S. du Val-d'Oise, Raymond Lamontagne, conseiller général du Val-d'Oise (mod. maj.), un questeur, M. Michel Elbel, U.D.F., adjoint au maire de Paris et M. Alain Griotteray, P.R., maire de Charenton-le-Pont, dans le Val-de-Marne, rapporteur général du budget.

Pour le comité économique et social, son président, M. Jean-Maurice Esnault, directeur des opérations Esso-Saf, les quatre vice-présidents, MM. Henri Chalandon, secrétaire adjoint de l'Union régionale des syndicats chrétiens d'Ile-de-France, Roger Potin, ancien président de la chambre de commerce et d'industrie interdépartementale Val-d'Oise-Yvelines, Roger Courbey, P.-D. G. de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, Mme Jacqueline Beaujeu-Garnier, professeur à l'université de Paris-I, et le président de la commission des finances, M. Roger Belin, président du conseil d'administration de la R.A.T.P.

BAISSE DU DOLLAR REMONTÉE DE L'OR

En léger raffermissement au début de la semaine, le dollar a fléchi à nouveau mercredi soir 16 juillet et jeudi matin 17 juillet sur tous les marchés, revenant, à Paris, de 4,0575 F à 4,0350 F, et à Francfort, de 1,7475 DM à 1,7360 DM. Ce fléchissement est attribué à la baisse du taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché de l'eurodollar, en liaison avec la diminution de l'activité économique outre-Atlantique.

Sur le marché de l'or, le cour de l'once remonte doucement après sa chute des jours précédents, s'élevant à 630 dollars environ contre 624 dollars mercredi, 628 dollars mardi et 690 dollars à la veille du week-end.

« L'HUMANITÉ » ET LE « BOYCOTTAGE SUR LES ONDES » DES J.O. DE MOSCOU

Evoquant « le boycottage sur les ondes » à propos de l'annulation pa Antenne 2 de la retransmission en direct prévue le samedi 19 juillet, *l'Humanité* renouvelle l'appel lancé le mercredi 16 juillet par le comité de défense des libertés et des droits de l'homme que préside M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et incite les téléspectateurs àadresser des messages de protestation et des pétitions aux directeurs des chaînes de télévision.

Dans un post-scriptum à son éditorial, publié en première page, M. René Andrieu, directeur adjoint de ce quotidien, écrit :

« *Ainsi c'est officiel : Antenne 2 a décidé de censurer l'ouverture des Jeux olympiques. Dans un communiqué emberlificoté, la direction de la chaîne expliquait, hier soir, que* « cette cérémonie relève beaucoup plus du journal que d'une rencontre sportive ». *Décernons-lui une première médaille : celle de la médiocrité.* »

● *Plus de cent cinquante personnes seraient mortes récemment dans une catastrophe aérienne en U.R.S.S.* — Une catastrophe aérienne aurait fait plus de cent cinquante morts le 7 juillet près d'Alma-Ata, capitale du Kazakhstan, apprend-on le 16 juillet à Moscou de source informée. Dans son dernier numéro, la *Pravda du Kazakhstan* fait état de l'accident sans préciser toutefois les circonstances ni le nombre de victimes. L'avion — un Tupolev 154 effectuant la liaison entre Alma-Ata et la mer Noire via Kiev (Ukraine) — se serait écrasé sur un village quelques minutes après le décollage. Il aurait eu à son bord une colonie d'enfants partant dans les camps de pionniers de la mer Noire. — (*A.F.P.*)

● *Grèce : suspension de la grève des mécaniciens navigants de la marine marchande.* — La grève des quelque vingt mille mécaniciens navigants grecs, déclenchée le 1er juillet (*le Monde* du 10 juillet) a été suspendue provisoirement le 15 juillet par une décision du tribunal du Pirée.

